TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9151 — 42 PAGES — MARDI 18 JUIN 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A Londres

Une bombe aux Communes

Plusieurs blessés

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

TENSION ET ROUTINE A L'O.U.A.

L'Organisation de l'unité africaine a, cette fois encore, surmonté l'atmosphère de crise qui avait présidé à la plus grande partie des travaux de la onzième conférence des chefs d'État, réunie à Mogadiscio. Dimanche, la tension était vive et, dans les couloirs du Palais du peuple, on n'hésitait pas à parler d'impasse totale, voire de menaces de rupture.

Les polémiques engagées autour de la succession de M. Nzo Ekangaki au poste de secrétaire général de l'Organisation panafricaine ont obligé les chefs d'État à siéger une journée supplémentaire avant d'épuiser leur ordre du jour.

La controverse, heureusement conclue par l'élection à l'unanimité de M. William Eteki Mboumoua, après le dix-huitième tour de scrutin, a de nouveau mis en relief de vieux clivages nés avec l'Organisation elle-même, il y a maintenant onze années. En effet, tandis que le ministre somalien Omar Arteh, brillant et compétent, était soutenu par les délégations des pays arabes, il se heurtait à l'opposition catégorique de l'Ethiopie, dont le différend frontalier avec la Somalie a récemment rebondi, et à celle des Etats qui considèrent que l'empereur Haïlé Sélassié reste le champion de la cause de l'unité africaine.

La candidature de M. Mwanga, ministre zambien des affaires étrangères, ne suscitait aucun enthousiasme dans les rangs des délégations francophones. De même, les noms de MM. Kamanda (Zaïre) et Djoudi (Algérie), tout en ne soulevant pas de contestations sérieuses quant à la personnalité des candidats, ne parvenaient pas à faire l'unanimité, personne ne voulant renoncer à imposer son propre candidat.

Bien que les palabres qui ont précédé l'élection de M. William Eteki Mboumoua aient bloqué momentanément l'examen des rapports soumis à l'attention des chefs d'Etat et l'élaboration des traditionnelles résolutions finales, la conférence de Mogadiscio aura cependant pris le temps d'adopter quelques décisions.

La Guinée-Bissau, membre de l'organisation depuis novembre dernier bien qu'elle n'ait pas encore accédé à l'indépendance, a été choisie pour devenir le dix-huitième membre du Comité de libération de l'O.U.A.

La résolution finale de l'Assemblée extraordinaire des Nations unies sur les matières premières a été adoptée. Elle vise à obtenir une *« juste parité »* entre les prix des matières premières fournies au monde développé et ceux des produits manufacturés à partir de ces produits bruts.

Un projet de déclaration a été approuvé, recommandant le maintien de l'isolement diplomatique du Portugal aussi longtemps que la junte de Lisbonne n'aurait pas accordé sa reconnaissance à la Guinée-Bissau et admis explicitement le droit à l'indépendance de toutes les possessions africaines du Portugal.

Soutien aux droits des Palestiniens, philippiques contre la Rhodésie et l'Afrique du Sud, critiques contre la France à propos de sa présence coloniale à Djibouti et dans l'archipel des Comores, constituent autant d'éléments qui ont contribué à faire finalement des assises de Mogadiscio une réunion de routine, un moment animée par les discussions concernant l'épineuse succession de M. Nzo Ekangaki.

AVANT DE GAGNER AMMAN

M. Nixon aurait promis à Israël une aide militaire et économique accrue

Avant de partir pour Amman, dernière étape de sa tournée au Proche-Orient, le président Nixon devait avoir ce lundi 17 juin en fin de matinée un ultime entretien avec M. Rabin, premier ministre israélien. Selon des indications sûres fournies par la presse israélienne, le communiqué conjoint, qui sera publié dans l'après-midi, ferait état notamment de la « nécessité de l'existence d'un Israël fort qui sera la garantie de la paix ». *Les journaux précisent que le président Nixon aurait promis à ses interlocuteurs israéliens une importante assistance destinée à renforcer le potentiel militaire de l'Etat hébreu, et à développer ses ressources économiques.*

Selon notre correspondant à Jérusalem, le climat de fête qui devait entourer la visite du président Nixon a été quelque peu troublé par l'annonce de l'assistance nucléaire qui sera fournie à l'Egypte par les Etats-Unis, projet qui est critiqué tant dans certains milieux de la majorité en Israël que dans ceux de l'opposition.

Au cours de son voyage de retour au Etats-Unis, le président Nixon fera escale, mardi, aux Açores, pour y rencontrer le général Spinola.

De notre correspondant

Jérusalem. — La surprise causée par l'annonce de l'assistance américaine à l'Egypte dans le domaine nucléaire a quelque peu perturbé l'atmosphère de fête qui devait marquer la visite du président Nixon en Israël. Les sourires et les déclarations chaleureuses des dirigeants israéliens masquaient l'inquiétude qu'ils ressentent depuis la publication du communiqué conjoint égypto-américain. Plus encore que la crainte que l'Egypte puisse produire des armes atomiques, c'est l'ignorance dans laquelle a été tenue Jérusalem des tractations égypto-américaines, « pour éviter sans doute les pressions du lobby pro-israélien aux Etats-Unis », qui préoccupe les dirigeants. Israël était en droit — souligne-t-on — d'apprendre cette nouvelle par une autre voie que celle de la presse.

La première réaction du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, tendait à minimiser l'affaire. Mais une vague de protestations a aussitôt déferlé, émanant tant des membres de l'opposition de droite que des rangs du parti travailliste au pouvoir. Le général Dayan, rentrant le dimanche 16 juin d'une visite aux Etats-Unis, a déclaré que, si un pays arabe devait obtenir la capacité de produire des armes atomiques, il s'agirait d'une « erreur politique fatale ». « *Jamais,* a-t-il dit, *je n'aurais imaginé que les Etats-Unis pourraient prendre une décision de ce genre.* »

M. Allon devait faire alors une autre déclaration dans laquelle il exprimait le mécontentement d'Israël du fait qu'il n'avait pas été informé auparavant sur l'aide atomique américaine à l'Egypte.

Il est bien évident que cette affaire imprévue a occupé une place importante dans les conversations israélo-américaines. Déjà, sur la route qui mène de l'aéroport de Lod à Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, a rassuré son homologue israélien, affirmant que le seul but de l'assistance américaine à l'Egypte était d'aider au développement économique de ce pays, et qu'il existe des garanties suffisantes pour empêcher l'emploi du matériel à des fins non pacifiques. On s'attend que les États-Unis accordent à Israël une aide semblable pour la construction d'une centrale nucléaire pour la production d'électricité.

Autre sujet discuté entre MM. Nixon, Kissinger et le conseiller militaire du président américain, le général Haig, d'une part, le général Rabin, MM. Ygal Allon et Shimon Peres, de l'autre : l'aide militaire que fournira Washington sur plusieurs années pour un montant s'élevant à 1 milliard 500 millions de dollars par an.

Intérim.

(Lire la suite page 2, 5e col.)

Selon les gouvernements australien et néo-zélandais

Un essai nucléaire français a eu lieu dimanche en Polynésie

Aucun commentaire à Paris

Le ministère français de la défense n'a fait, ce lundi matin 17 juin, aucun commentaire sur les déclarations du premier ministre néo-zélandais, M. Norman Kirk, à Wellington, et de M. Gough Whitlam, premier ministre australien, à Canberra, selon lesquelles le premier essai de la huitième campagne française de tirs nucléaires aurait eu lieu le dimanche 16 juin à Mururoa.

Le porte-parole, à Papeete, du centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique a déclaré qu'en raison des consignes rigoureuses de discrétion qu'il avait reçues aucune information ne serait diffusée par lui jusqu'à nouvel ordre. Le premier ministre néo-zélandais n'a pas attendu l'éventuelle confirmation officielle de Paris pour donner à son ambassadeur en France des instructions afin qu'il adresse *« les plus vives protestations »* au gouvernement de M. Jacques Chirac. Le premier ministre australien a dit « *sa préoccupation* » devant la reprise des tirs nucléaires français en atmosphère.

Depuis 1972, le gouvernement français a décidé de ne faire publiquement aucun commentaire officiel sur le nombre et la nature de ses expériences dans le Pacifique, à l'exclusion d'une annonce — rendue obligatoire par la réglementation internationale en matière de circulation maritime et aérienne — du début, puis de la fin des tirs. Une imprudence commise, l'an dernier, par le secrétaire d'Etat aux armées, à l'époque, M. Aymar Achille-Fould, qui avait reconnu publiquement avoir assisté à l'un des essais, avait été suivie de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Pérou.

A ce jour, le seul commentaire des autorités françaises a été l'annonce que les essais nucléaires de cet été, à Mururoa, seront « *normalement* » les derniers en atmosphère.

(Lire la suite page 14, 1re col.)

LA GAUCHE APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le P.S. accepte la convocation d'« assises nationales » en vue du regroupement des socialistes

La convention nationale du parti socialiste, qui a siégé samedi 15 juin au Palais des congrès de la porte Maillot, a donné son accord pour la convocation d'assises nationales du socialisme, destinées à élaborer un « projet de société » commun aux divers membres de cette famille.

Dimanche 17 juin, dans le cadre de la fête du P.S.U., M. Robert Chapuis, secrétaire national de cette formation, a confirmé que son parti était disposé à participer à travers ces assises à la naissance d'une nouvelle force socialiste, mais qu'il n'était pas prêt à se fondre purement et simplement dans le P.S.

Un groupe de travail comprenant des membres du P.S., du P.S.U. et des signataires de l'appel lancé à l'initiative de responsables de la C.F.D.T. va se mettre en place afin de préparer les assises.

M. François Mitterrand, qui prenait publiquement la parole pour la première fois depuis l'élection présidentielle devant les cadres de son parti, s'est borné à traiter samedi des problèmes de la gauche. Il abordera la politique générale jeudi 20 juin, à 15 heures, à l'occasion d'une conférence de presse.

Toujours portée par le courant qui s'était formé tout au long de la campagne présidentielle, la gauche française entend à présent recueillir, au niveau de ses structures, les fruits de sa progression électorale. Au-delà des adhésions spontanées qu'elles enregistrent, les formations qui la composent lancent des campagnes en vue d'élargir encore les contours de leur zone d'influence. Dans ce domaine, n'étant plus assuré d'être électoralement le premier, le parti communiste entend être « le meilleur ». Il est plus que jamais décidé à apparaître comme un parti de gouvernement, un parti comme les autres. Tel est le but recherché par les opérations « cœur ouvert » qu'il a lancées au niveau de sa *Fédération de Paris et qui sont à présent* relayées dans plusieurs départements de province. De même les radicaux de gauche lancent une campagne nationale destinée à doter leur mouvement d'une structure comparable à celle des autres partis signataires du programme commun.

La compétition entre les forces communistes, socialistes et radicales se déroule toutefois dans un climat de confiance exceptionnel, en particulier entre le P.C.F. et le P.S. *L'Humanité* du 17 juin a, par exemple, consacré un ample compte rendu aux travaux de la convention nationale du P.S et a même fait un titre de première page avec les déclarations de M. François Mitterrand. Pour autant le P.C.F. n'entend pas s'immiscer dans les débats de la gauche socialiste qui tente de parachever son unité.

Trois ans presque jour pour jour après le congrès d'Epinay-sur-Seine, qui avait vu M. Mitterrand prendre en main le P.S., un nouveau processus unitaire s'engage entre les divers courants du socialisme. Le jeu, cette fois-ci, se déroule entre trois partenaires : le P.S., le P.S.U. et de nombreux cadres de la C.F.D.T., qui sont à l'origine d'un appel regroupant, en outre, les dirigeants de diverses associations de gauche comme Objectif socialiste, les groupes Témoignage chrétien et les groupes d'action municipales. L'ambition du P.S.U. et des « cédétistes » est de contribuer à la naissance d'une nouvelle force politique dépassant les organisations existantes. Pour le P.S.U. notamment, il est impossible de se fondre purement et simplement dans le P.S. M. Robert Chapuis, secrétaire national, l'a rappelé sans ambiguïté dimanche au cours de la fête de sa formation. Un réflexe de « patriotisme de parti » joue certes à ce niveau, mais aussi le souci des dirigeants du P.S.U. de ne pas renforcer leur minorité, hostile à toute intégration au sein de l'union de la gauche. D'autant qu'ils croient percevoir chez leurs militants une évolution favorable à leurs thèses.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8, 3e col.)

L'EUROPE ENTRE L'AXE ET LE TRIANGLE

Par ANDRÉ FONTAINE

Il y a trois mois l'Europe paraissait mourante. Les ambitieux projets d'union économique et monétaire, de fonds de développement régional, d'union politique, étaient renvoyés aux calendes grecques. La France, qui voyait s'estomper, avec la crise *mondiale de l'énergie,* ses rêves d'expansion commerciale rapide et était comme paralysée par la maladie du président de la République, s'était retirée du « serpent » monétaire communautaire. M. Heath, qui avait fait entrer la Grande-Bretagne dans la C.E.E., cédait la place à un homme qui parlait aussitôt de « renégocier » les conditions de son adhésion. *L'Italie,* aux portes de la banqueroute, se mettait pratiquement en congé du Marché commun.

En Allemagne fédérale, le règne de M. Brandt s'achevait dans le désenchantement. Mais ce curieux *corps européen, qu'on a dit tant* de fois condamné, ou au contraire définitivement guéri, alors qu'il n'était ni l'un ni l'autre, montre, à divers signes, qu'il ne veut pas périr. Ces manifestations sont-elles le dernier soubresaut de l'agonie, ou au contraire l'indice d'un rétablissement *prochain* ?

De rapides déplacements à Bruxelles, Bonn ou Londres ne suggèrent pas l'image de l'agonie, sauf à la prendre dans cette histoire jadis entendue à Budapest d'un Hongrois qui se rendait tout le temps à Vienne. Un jour, n'y tenant plus, la police lui demande ce qui l'attire là-bas. « *Je veux assister à l'agonie du capitalisme,* répond-il. — *Et tu as besoin d'y aller si souvent ? — C'est une si belle agonie...* ». La détermination de M. Helmut Schmidt et la discipline de ses compatriotes ont permis à l'Allemagne fédérale de surmonter, première des nations du Marché commun, les conséquences de la hausse des produits pétroliers, et l'inflation demeure contenue au taux « raisonnable » de 7 % par an. En Angleterre, la montée des prix a bien entraîné un ralentissement des ventes, mais il n'y a jamais eu autant de voitures dans les rues et sur les routes. Et il faudrait plus que les bombes de l'IRA pour décourager les Lon*doniens d'aller rire dans les théâtres* où l'on moque leurs modes, d'envahir restaurants, terrains de sports ou musées.

(Lire la suite page 5, 1re col.)

« CHEMIN FAISANT » de Jacques Lacarrière

S'il existe, à côté de Sirius et de Cassiopée, une étoile de l'Hérésie, elle a certainement présidé à la naissance de *Jacques Lacarrière.* Son regard premier s'était porté, comme traducteur et commentateur de Sophocle, sur cet Œdipe que les dieux jetèrent dans la malédiction pour avoir vu plus loin qu'il n'était permis. Il s'attache ensuite à ces « hommes ivres de Dieu », brouteurs et anachorètes, qui cher*chaient les anges dans les déserts* d'Egypte et de Syrie, aux quatrième et cinquième siècles, et souvent rencontraient Satan sous le masque d'une créature voluptueuse. Enfin, il s'enfonça dans les terres gnostiques, ressuscitant ces communautés étranges qui, du deuxième siècle jusqu'au catharisme, mirent si vivement en péril les fondements de la civilisation, en rejetant, au nom du feu intime que chaque créature porte en elle, les institutions et les morales, en transformant l'amour en célébra*tion* collective et en prônant, avant René Dumont, la privation volontaire contre la soif de possession.

Chemin faisant est aussi, à sa manière, un livre hérétique. Car n'est-ce pas l'hérésie que de s'en aller en solitaire par les sentiers, sans message écologique, sans évangélisme purificateur, pour le seul plaisir de marcher et de voir ce qu'il en est de la France et des Français. Parti des Vosges, de l'extrémité de la Gaule chevelue, Jacques Lacarrière, traversant la Comté, la Bourgogne, l'Auvergne, s'est laissé lentement descendre jusqu'aux Corbières, en cette Narbonnaise qui fut chez nous le premier théâtre de la colonisation romaine. Périple hors des routes battues par l'histoire ou par l'activité industrieuse de notre temps. *Une France sans* cathédrales ni autoroutes ; la terre des bois et des champs, et où les villages eux-mêmes paraissent s'inscrire dans un paysage d'avant César.

CLAUDE METTRA.

(Lire la suite page 29, 4e col.)

(*) *Chemin faisant,* de Jacques Lacarrière, 346 p., 38 F.

La préparation du plan social

LE GOUVERNEMENT EST PARTAGÉ SUR L'AIDE A ACCORDER AUX JEUNES SANS EMPLOI

(Lire page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Ingérences

En arrivant en Arabie Saoudite, M. Nixon a souligné que lui au moins ne venait pas quêter du pétrole. Mais il a ramené des conseils, non à son usage mais à celui des citoyens américains. Le roi Fayçal s'était élevé avec vigueur contre tous ceux qui se dressent contre le président, non seulement à l'extérieur mais à l'intérieur.

C'est là un langage qui n'est guère conforme aux usages diplomatiques. Certes, la possession du pétrole donne bien des droits. Faudra-t-il admettre désormais qu'il donne aussi celui de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays ?

ROBERT ESCARPIT.

Avant le conseil ministériel de l'OTAN

M. SAUVAGNARGUES SE PRONONCE POUR DES CONSULTATIONS SANS OBLIGATIONS

(Lire page 4.)

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON AU PROCHE-ORIENT

Le président Nixon était attendu ce lundi après-midi 17 juin en Jordanie, dernière étape de sa tournée au Proche-Orient.

● AMMAN a préparé un accueil exceptionnel au président américain. Des centaines de banderoles souhaitent la bienvenue à M. Nixon, « homme de la paix », et des dizaines d'arcs de triomphe ont été dressés. La presse jordanienne est à l'unisson, mais elle ne met pas l'accent sur les revendications de la Jordanie pour qu'une paix « juste et durable » soit établie au Proche-Orient. Des pays arabes visités, la Jordanie est celui dont les liens d'amitié avec les Etats-Unis ont été les plus constants et les plus étroits. Ayant fait de nombreuses visites à Washington, le roi Hussein est, sans doute, le dirigeant arabe le plus familier aux responsables américains.

● AU CAIRE, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré que la coopération nucléaire entre les Etats-Unis et l'Egypte servirait des « *objectifs purement pacifiques* ; toutefois, a-t-il ajouté, l'Egypte fabriquera des armes nucléaires si Israël le fait de son côté.

Le ministre a d'autre part accusé les « *milieux sionistes* » américains et « *les milieux connus* » pour leur soutien à Israël, de lancer « *une campagne féroce* » pour empêcher l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et le monde arabe, et en particulier l'Egypte.

● A JERUSALEM, évoquant les appréhensions israéliennes au sujet de l'accord avec l'Egypte, M. Henry Kissinger a indiqué ce lundi matin, au cours d'une conférence de presse, que le réacteur nucléaire égyptien ne serait pas construit avant six ou huit ans et qu'il espérait que d'ici là le conflit israélo-arabe aurait trouvé une solution permanente. Il a également assuré que les Etats-Unis étaient prêts à conclure avec Israël un accord de coopération nucléaire semblable à celui qu'ils projettent avec l'Egypte. Il a d'autre part assuré que les Etats-Unis demeuraient déterminés à garantir l'équilibre militaire nécessaire à assurer la sécurité d'Israël.

● A MOSCOU, la *Pravda* a dénoncé sévèrement dimanche les « *tentatives de la propagande bourgeoise* » d'utiliser le voyage du président Nixon au Proche-Orient pour « *porter atteinte* » à l'amitié soviéto-arabe, et « *minimiser* » le rôle de l'U.R.S.S. dans le dégagement militaire israélo-égyptien et israélo-syrien.

« *C'est à juste titre*, souligne la *Pravda*, *que les Arabes considéraient les Etats-Unis comme complices des agresseurs israéliens.* » « *Le changement du climat international*, ajoute-t-elle, *offre la possibilité de modifier le caractère des relations américano-arabes. Toutefois, certains champions de la « guerre froide » essayent de commenter à leur manière la portée du voyage du président des Etats-Unis au Proche-Orient, et de l'utiliser aux fins de la campagne destinée à porter atteinte à l'amitié arabo-soviétique.* »

Enfin, le président algérien, M. Boumediène, a regagné ce lundi matin Alger après s'être entretenu samedi et dimanche au Caire avec le président Sadate de la situation des Palestiniens, des résultats de la visite en Egypte du président Nixon, mais aussi des prochains entretiens que le chef de l'Etat égyptien aura avec le président syrien, le général Assad, attendu dans le courant de la semaine au Caire.

ARABIE SAOUDITE : Washington fournira de nouvelles armes

S'adressant à M. Nixon, samedi 15 juin, en présence des journalistes, le roi Fayçal s'en est pris avec vivacité à ceux qui attaquent le président aux Etats-Unis. « Ce qui est très important, lui a-t-il dit, c'est que nos amis aux Etats-Unis soient assez sages pour vous soutenir, pour se rassembler autour de vous, monsieur le président, dans vos nobles efforts, presque sans précédent dans l'histoire de l'humanité, en vue d'assurer la paix et la justice dans le monde (...). Quiconque est contre vous aux Etats-Unis ou en dehors des Etats-Unis n'a évidemment qu'un but à l'esprit, à savoir provoquer des divisions dans le monde, semer la discorde, ce qui serait néfaste à la tranquillité et à la paix du monde. » « Tout le monde en Arabie Saoudite, a conclu le roi, est pleinement désireux de renforcer les relations avec les Etats-Unis, et c'est également le désir des Arabes dans leur ensemble. »

Le président Nixon a déclaré pour sa part qu'un « pas important » a déjà été franchi en direction de la paix, mais que le plus important reste à faire. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, désirent demeurer un « partenaire actif » aussi bien dans la recherche de la paix que dans les relations bilatérales avec l'Arabie Saoudite.

De notre envoyé spécial

Djeddah. — La poignée de main trop franche du président Nixon a fait grimacer le roi Fayçal lorsque les deux hommes d'Etat se sont séparés sur le perron du palais de la Ryassa, à l'issue de deux heures d'entretien, le samedi 15 juin, mais cette expression du visage du roi ne reflétait pas, au demeurant, l'état d'esprit qui règne à Djeddah après le voyage de M. Nixon.

A défaut d'avoir obtenu de celui-ci des assurances précises au sujet de la Palestine et de Jérusalem, la cour saoudite est satisfaite de la promesse américaine de donner au royaume « *un degré de sécurité à la hauteur du rôle qu'il joue dans cette partie du monde* », en d'autres termes de lui fournir de nouvelles armes.

Quant à la délégation américaine, elle s'est surtout félicitée de la vigueur de l'avertissement lancé par le roi à ceux qui, aux Etats-Unis, s'attaquent à leur président.

Néanmoins, l'événement de la tournée proche-orientale de M. Nixon, qui a suscité beaucoup d'intérêt parmi les dirigeants saoudiens, demeure sans conteste l'accueil plus que chaleureux réservé par l'Egypte au chef de la Maison Blanche. Dans les antichambres fraîches et parfumées des palais royaux jouxtant la mer Rouge, on commente avec un plaisir sans mélange le « *triomphe égyptien* » de M. Nixon, événement qui, aux yeux des Saoudiens, fait figure d'épilogue à la lutte sans merci menée pendant vingt ans par la dynastie des Wahabites, pan-islamique, traditionaliste et pro-occidentale, contre la république nassérienne, panarabe, socialisante et alliée du « communisme athée ». Suprême revanche, le roi Fayçal sait aussi que, depuis la guerre d'octobre, il est devenu populaire dans la vallée du Nil.

Une « approbation populaire » de la politique de M. Sadate

Le quotidien progouvernemental *Al-Medina* écrit : « *Après vingt ans de socialisme, de révolutionnarisme, de nationalisations, de confiscations, et d'amitié avec l'Union soviétique* (...), *des millions d'Egyptiens, laissant parler leurs aspirations profondes, ont, en faisant au président Nixon un accueil de libérateur, condamné le passé avec son idéologie et ses slogans et rejeté la démarche politique, économique, sociale et diplomatique qui en était le reflet.* »

Après avoir attribué ce changement à la permanence de la foi, le quotidien de Djeddah conclut que le succès de M. Nixon constitue également une « *approbation populaire* » de la politique de M. Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *L'office de secours* et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (U.N.R.W.A.) vient d'annoncer qu'il avait reçu un chèque de 1 million de dollars du gouvernement français représentant la partie en espèces de sa contribution à l'office pour l'année 1974, déclare un communiqué de l'U.N.R.W.A. publié à Beyrouth.

Cette somme servira en partie à financer le fonctionnement de deux écoles de l'office du Liban, dont l'enseignement est dispensé en français. — *(A.F.P.)*

SYRIE : l'accent a été mis sur le règlement du problème palestinien

Les relations diplomatiques sont rétablies entre Damas et Washington

M. Nixon et le président Assad ont annoncé, le dimanche 16 juin, la reprise des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Syrie, rompues lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967. Des ambassadeurs seront désignés avant la fin de ce mois, a révélé le chef de la Maison Blanche, avant d'affirmer que les deux pays allaient désormais travailler ensemble pour réaliser leurs buts communs, dont la paix.

De notre envoyé spécial

Damas. — On avait laissé aux Syriens l'entière liberté d'aller acclamer M. Nixon ou de boycotter sa visite. Pourtant, des dizaines de milliers de Damascènes s'étaient massés, samedi à 17 heures, aux abords des avenues de la capitale pour applaudir le cortège présidentiel.

Quatre Mig-21 avaient escorté le Boeing spécial du chef de la Maison Blanche dans l'espace aérien syrien ; ce sont aussi des canons soviétiques qui tirèrent les vingt et un coups au moment où, pour la première fois dans l'histoire, un président des Etats-Unis foulait le sol de la Syrie. Le hasard du protocole a voulu, enfin, que l'ambassadeur soviétique, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, représente ses collègues à la cérémonie d'accueil organisée à l'aéroport.

Cette visite, contrairement à ce que l'on avait cru, n'a pas laissé les Syriens indifférents. Non qu'ils se soient soudain départis de leur méfiance à l'égard des Etats-Unis, mais ils ont jugé opportun de contribuer, par un comportement courtois, à la reprise des relations avec la plus grande puissance du monde. C'est dans ce contexte, où l'esprit civique des Syriens rejoint leur sens de l'hospitalité, qu'il convient de situer cet accueil improvisé. C'est un fait que ni le parti, ni l'Etat, ni les syndicats n'ont voulu participer à l'organisation de cette manifestation.

La normalisation avec les Etats-Unis a été longtemps débattue à tous les échelons des hiérarchies politiques et militaires, et fait l'objet en ce moment des délibérations du congrès du parti au pouvoir, qui n'a toujours pas terminé ses travaux. Pour le président Assad, il ne fait pas de doute que la guerre d'octobre, marquée par l'embargo pétrolier, a constitué un tournant capital dans la politique des Etats-Unis, tournant favorable aux Arabes. Mais pas plus que le président Nixon, qui l'a souligné dans son toast au cours d'un banquet, le président Assad ne croit pas à la solution « miracle ». On doit d'ailleurs cette expression au chef de la Maison Blanche, qui répondait à l'allocution de son hôte syrien. Celui-ci venait de lui faire savoir, sur un ton assez dur, qu' « *il ne peut y avoir de paix dans la région sans justice* » et qu' « *il serait vain de demander à un peuple qu'on a privé de sa patrie, et auquel on a ôté tous les moyens de se défendre, de s'abstenir de tout acte désespéré pour s'affirmer et arracher son droit par la force* ».

Pour les observateurs qui suivent de près la tournée de M. Nixon au Proche-Orient, le fait le plus marquant de sa visite à Damas aura été l'importance accordée à la question palestinienne, tant pendant les conversations bilatérales que dans les discours prononcés à cette occasion. Si bien qu'on se demande dans ces milieux si la rigueur syrienne n'a pas eu raison du pragmatisme de M. Nixon. Alors qu'au Caire il avait fallu que le président Sadate intervienne pour qu'on ajoute dans le communiqué conjoint la mention relative au droit du peuple palestinien, à Damas tous les textes et les discours ont abordé ce problème, et M. Nixon avait tout l'air d'épouser le point de vue de ses interlocuteurs quand il s'est déclaré favorable à la résolution 338 du Conseil de sécurité qui insiste sur les droits du peuple palestinien.

Dans les milieux officiels syriens on se plaît à souligner les résultats très encourageants de cette visite, « *qui ne sont pas limités à des déclarations d'intention* », mais qui devront se traduire par des mesures concrètes relatives notamment à l'échange d'ambassadeurs, à la participation des Etats-Unis à la Foire internationale de Damas, à une aide technique, culturelle et économique de Washington, enfin et surtout à un engagement ferme de la part du président Nixon d'œuvrer dans le sens d'un règlement équitable.

EDOUARD SAAB.

Une aide militaire et économique accrue à Jérusalem

(Suite de la première page.)

La prochaine étape dans le processus de paix négociée entre Israël et les pays arabes a également été abordée durant la réunion de travail de dimanche. En outre, le problème de l'immigration juive de l'Union soviétique en Israël a été évoqué par les dirigeants israéliens, qui ont prié M. Nixon d'intervenir en leur faveur lors de sa prochaine visite à Moscou. Dans une conférence de presse, tenue ce lundi à Jérusalem, M. Kissinger a déclaré qu'Israël devra à l'avenir prendre des « *décisions pénibles* ». Il a cependant ajouté que la sécurité d'Israël sera assurée par le « *grand processus de paix* ». Il a souligné à ce propos que, pour la première fois, l'Egypte et la Syrie parlaient d'Israël comme d'un « *fait existant* ». Il a annoncé que le ministre des affaires étrangères, M. Allon, se rendra à Washington le mois prochain, ainsi que le premier ministre israélien, M. Rabin, qui y fera une visite à une date ultérieure. La suite des négociations israélo-arabes en vue d'un règlement de paix y sera discutée. Les Etats-Unis, a précisé M. Kissinger, préconisent une avance progressive et, entre les étapes, une pause sera observée qui permettra de réexaminer la situation.

La visite officielle du président Nixon en Israël avait commencé dimanche, en début d'après-midi, à l'aéroport de Lod, où l'attendait l'accueil le plus solennel qu'Israël ait jamais accordé à un chef d'Etat étranger : vingt et un coups de canon, garde d'honneur, orchestre militaire et discours de bienvenue du président de l'Etat, M. Katzir. Puis le cortège présidentiel avait pris la route de Jérusalem, qui avait été fermée à toute circulation pendant plusieurs heures. Quelque cent mille habitants de Jérusalem, dont un grand nombre d'élèves qui avaient été amenés en groupes, petits drapeaux à la main, ont acclamé le président Nixon, qui est passé à 60 kilomètres à l'heure dans les rues de Jérusalem. L'accueil était cordial mais sans grand enthousiasme. La réception officielle à l'entrée de Jérusalem a été annulée pour des raisons de sécurité. Mais, contrairement à ce qui était prévu, le président américain s'est dressé par le toit ouvert de sa Cadillac bleue en parcourant les rues de Jérusalem.

(Intérim.)

Le chef de la Maison Blanche : la poursuite de la guerre n'est pas la solution pour la survie d'Israël

S'adressant, dimanche soir 16 juin, à plus de trois cents personnalités israéliennes réunies à la Knesset, pour le banquet donné à l'occasion de sa visite en Israël, M. Nixon a déclaré, après avoir rendu hommage aux forces armées de l'Etat juif : « *Il faut du courage pour faire la guerre, mais il faut aussi du courage, une sorte de courage, pour s'engager dans la paix. Cela comporte des risques, tout comme la guerre comporte des risques.* »

M. Nixon a rassuré les Israéliens sur la signification de la nouvelle politique des Etats-Unis au Proche-Orient. « *En aucune circonstance, le fait que les Etats-Unis recherchent de meilleures relations avec les voisins d'Israël ne peut signifier que notre amitié et notre soutien pour Israël soient moins forts* », a-t-il dit.

Evoquant les vertus constructives du peuple israélien, le président des Etats-Unis a dit : « *Nous espérons maintenant, et nous sommes confiants, que cette grande capacité créatrice sera utilisée pour le travail de la paix avec le même dévouement qui a été montré dans la guerre.* »

Cette exhortation aux dirigeants israéliens pour qu'ils s'engagent dans la négociation plutôt que dans la confrontation est venue à la fin d'une longue allocution improvisée, au cours de laquelle M. Nixon avait adressé des compliments chaleureux à Mme Golda Meir et à son successeur, M. Rabin.

Il a expliqué qu'Israël avait maintenant le choix entre deux attitudes : « *Il y a une voie politiquement facile, celle du statu quo, ne pas bouger parce que tout mouvement implique des risques. Mais il y a une autre voie... la bonne, celle des hommes d'Etat... La voie qui reconnaît que la poursuite de la guerre n'est pas la solution pour la survie d'Israël.* »

Auparavant, le président Katzir avait réitéré la volonté de dialogue et de paix de son pays : « *Israël ne demande qu'à suivre la voie du dialogue que vous cherchez à frayer entre nous et nos voisins*, a souligné le président israélien. *Nous ne sommes pas un peuple de soldats, et nos héros légendaires sont des érudits et des prophètes.* »

Après avoir rappelé que les Etats-Unis avaient été les premiers à reconnaître l'Etat d'Israël et comparé les deux pays, « *tous deux nés de l'immigration, tous deux refuges des sans-abri et pays de pionniers* », le président israélien a qualifié la visite du président Nixon au Proche-Orient de « *preuve de votre volonté de promouvoir la cause de la réconciliation* ».

« *Nous souhaitons que votre entreprise constitue un nouveau chapitre glorieux de l'histoire des relations israélo-américaines* », a ajouté le président Katzir, qui a conclu : « *Vous avez contribué de manière importante au renforcement du potentiel défensif d'Israël, et un Israël fort est un facteur essentiel de la stabilité de la région.* »

Au début de l'après-midi, M. Katzir avait souhaité la bienvenue au président Nixon à son arrivée à Lod en ces termes : « *Nous n'oublierons jamais que vous vous êtes tenus à nos côtés dans les heures du péril le plus grave comme aux jours d'espoir... Nous savons que vous considérez la mission de paix dans cette région comme un élément essentiel dans les entreprises plus vastes consistant à établir une structure de paix pour le monde.* »

Répondant à M. Katzir, le président Nixon avait déclaré : « *Vous vous efforcez à la paix, non pas par crainte — vous avez prouvé, à maintes reprises, votre capacité de vous défendre vous-mêmes — mais parce que vous êtes conscient de tout ce que vous pouvez réaliser si le danger peut être diminué ou éloigné. Vous avez déjà franchi les premiers pas sur la longue route de la paix et nous nous efforcerons de parvenir à ce but avec nos amis traditionnels d'Israël, aussi bien qu'avec les autres pays qui ont affirmé un désir similaire pour la paix.* » — (A.F.P.)

République arabe du Yémen

La nouvelle junte ne serait pas politiquement homogène

Tandis que la situation se normalise au Yémen du Nord, où le couvre-feu a été levé et les communications téléphoniques rétablies, les observateurs s'interrogent sur l'avenir du nouveau régime militaire. Des informations ainsi que des déclarations apparemment contradictoires donnent à penser que la junte qui a pris le pouvoir le 13 juin à Sanaa ne serait pas homogène.

Les noms des membres du groupe dirigeant n'ont pas été révélés officiellement, mais si la liste publiée ce lundi 17 juin par le quotidien libanais *Al Heyat* devait être confirmée la junte sera curieusement constituée d'officiers pro-saoudiens et d'éléments favorables au parti Baas d'Irak, dont le porte-parole est l'ancien premier ministre, M. Mohsen El Ayni Or ce dernier serait précisément candidat à la présidence du conseil. Ambassadeur à Londres, il est rentré à Sanaa le 16 juin.

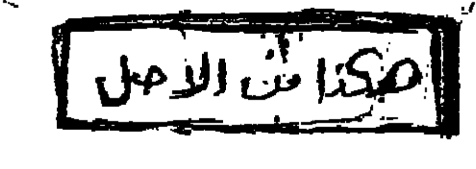
La thèse selon laquelle le coup d'Etat aurait été fomenté par l'Irak est corroborée par de très rares commentaires dans la presse arabe. *Al Moharrer* (pro-palestinien, Beyrouth) écrit : « *La monarchie saoudienne répugne par nature à traiter avec les militaires afin de ne pas donner l'occasion aux jeunes officiers nord-yéménites de procéder à des réformes radicales de structures.* » *Al Rai Al Aam* (droite, Koweït) dénonce la « *pieuvre qui étend ses tentacules vers le Yémen* » et met en garde la nouvelle junte contre « *le piège qu'on lui a dressé* ». Le leader du nouveau régime, le colonel Ibrahim Hamadi (et non Hamidi, comme nous l'avons écrit par erreur), a déclaré le 15 juin qu'il était déterminé à « *réaliser l'unité entre les deux Yémens* », ce qui semble indiquer qu'il souhaite gagner les bonnes grâces du régime marxisant d'Aden, auquel l'Arabie Saoudite voue une hostilité sans nuances.

En revanche, plusieurs journaux arabes soutiennent que le coup d'Etat a été fomenté pour prévenir un putsch inspiré par l'Irak et que les nouveaux dirigeants sont pro-saoudiens.

On relève aussi les déclarations faites par l'un des principaux membres de la junte, le colonel Hussein Messawri, chef d'état-major, qui a affirmé samedi à Amman, où il se trouvait en visite officielle : « *L'Arabie Saoudite a le droit de s'intéresser aux événements qui se produisent au Yémen et d'accorder de l'importance à la sécurité et à la stabilité de ce pays.* (...) *Le nouveau régime nord-yéménite entretiendra les meilleures relations avec le roi Fayçal et le gouvernement saoudien.* »

Après avoir pris à partie le régime sud-yéménite, qu'il a accusé de télécommander dans le nord des « opérations subversives », le colonel Messawri a indiqué que la nouvelle junte avait déjoué, entre le 8 et le 11 juin, « *un complot fomenté par un parti politique arabe ayant des attaches avec un pays arabe.* »

Le colonel Messawri, qui a été chargé d'« expliquer » les derniers événements aux rois Hussein et Fayçal ainsi qu'au président Sadate, a été reçu dimanche par ce dernier. — E. R.



EUROPE

Grande-Bretagne

VAGUE DE VIOLENCE A LONDRES

La chapelle de la Chambre des communes est gravement endommagée par une explosion

Une bombe a explosé ce lundi matin 17 juin à 8 h. 30 dans la chapelle de la Chambre des communes peu après qu'un inconnu au fort accent irlandais eut téléphoné à l'agence de presse Press Association pour lui annoncer qu'un engin allait exploser « dans six minutes » à un endroit du Parlement qu'il n'a pas précisé. L'homme avait utilisé un mot de code dont se servent généralement les membres de l'IRA provisoire dans leurs appels téléphoniques. C'est à peu près la même procédure qu'avait utilisée l'IRA provisoire lors de l'attentat de mars 1973 qui avait fait plus de deux cents blessés devant le tribunal d'Old-Bailey. En fin de matinée, lundi, l'incendie de la chapelle n'était pas encore complètement circonscrit. Cinq employés blessés, dont une femme, avaient été conduits à l'hôpital. L'alerte a été donnée dans tous les bâtiments publics de la capitale anglaise.

L'engin explosif pourrait avoir été déposé pendant le week-end *dans la chapelle, qui est ouverte* au public toutes les fins de semaine.

Samedi, les trois lettres « IRA » avaient été découvertes gravées sur 60 centimètres de hauteur, vraisemblablement avec une pièce de monnaie, sur le célèbre tableau de Rubens, *l'Adoration des mages*, qui se trouve dans la chapelle du King's College, à l'université de Cambridge. Le tableau, qui pourra être restauré, est estimé à 1 million de livres (10 millions de F).

A Londres, des heurts très violents ont éclaté, samedi, à l'occasion d'une manifestation du Front national. Cette organisation regroupe un certain nombre de militants ayant appartenu dans le passé à des formations plus ou moins fascisantes. Depuis quelques mois, le Front déploie une grande activité. Même si aux élections de février ses candidats n'ont recueilli qu'un très faible nombre de voix, le mouvement semble, grâce à un mélange de nationalisme et de « poujadisme », gagner un peu d'influence dans les quartiers populaires, où vivent beaucoup d'immigrants de couleur.

Samedi, le Front national avait mobilisé près de mille manifestants pour défiler dans Whitehall au rythme des tambours et derrière une masse compacte de drapeaux. *Le but était de protester* contre l'amnistie accordée par le gouvernement aux immigrants qui sont entrés de façon illégale en Grande-Bretagne avant le 1er janvier 1973.

Après que le leader du Front, M. John Tyndall, eut remis une lettre à Downing Street, ses troupes se sont dirigées vers Red Lion Square où elles entendaient tenir une réunion.

Mais les manifestants du Front étaient attendus par un nombre encore plus considérable d'adversaires résolus à leur barrer la route. Les bagarres ont éclaté lorsque la police a voulu empêcher les deux groupes de se rencontrer. Les forces de l'ordre ont été attaquées par les manifestants de gauche armés de grenades fumigènes, de barres de fer et de projectiles variés. La police à cheval a finalement rétabli l'ordre et permis aux membres du Front national de pénétrer dans leur salle de réunion.

Rumeurs d'élections en octobre

La presse britannique, et notamment le *Guardian* et le *Financial Times*, se fait l'écho, ce lundi matin 17 juin, de rumeurs selon lesquelles des élections législatives pourraient avoir lieu dans le Royaume-Uni en octobre prochain. Désireux d'élargir son étroite majorité parlementaire, M. Wilson pourrait profiter de la relative popularité dont, selon les derniers sondages d'opinion, jouit actuellement son gouvernement pour gagner de vitesse l'offensive que les conservateurs ne manqueront pas de lancer contre l'administration travailliste lors de leur congrès annuel d'octobre. Dans une telle hypothèse, les trois principaux thèmes électoraux seraient assez semblables à ceux qui dominèrent la consultation du 28 février dernier : l'inflation, la situation de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, et l'Irlande du Nord.

Italie

DEUX MILITANTS NÉO-FASCISTES SONT ASSASSINÉS A PADOUE

Padoue (A.F.P.). — Deux militants du Mouvement social italien (M.S.I.), néo-fasciste, ont été tués à coups de revolver, lundi matin 17 juin, alors qu'ils se trouvaient dans une permanence de la fédération du parti à Padoue.

Il s'agit d'un fonctionnaire de la fédération, M. Giuseppe Mazzola, âgé de soixante ans et de M. Giovanni Giralucci, trente ans. Le meurtrier s'est enfui aussitôt après le crime.

Espagne

Le gouvernement promet de nouveau d'autoriser la création d'associations politiques

De notre correspondant

Madrid. — *M. Arias Navarro, président du gouvernement, a prononcé le 15 juin, à Barcelone, un discours dans lequel il a repris, en y introduisant quelques légères modifications, le programme politique qu'il avait exposé au pays le 12 février dernier, insistant sur le rôle-clé que jouera le Conseil national du Mouvement dans la loi sur les associations.*

« Des associations politiques, *a notamment déclaré le président,* vont prendre naissance dans le cadre du Mouvement, parce que c'est là un droit qui nous revient en raison de notre développement politique. » *Après avoir fait allusion aux critiques dont le gouvernement a été récemment l'objet de la part de l'extrême droite, notamment celles du notaire madrilène Blas Pinar et de M. José-Antonio Giron, le leader le plus représentatif de la « vieille Phalange », M. Arias Navarro a fait savoir qu'il n'était nullement disposé à laisser les* « minorités exaspérées » *freiner son programme, puisque* « notre interlocuteur est et sera toujours le peuple espagnol ».

Si le président n'a pas fixé de date pour la promulgation d'un statut des associations politiques, alors qu'il l'avait fait le 12 février dernier pour la loi sur la réforme de l'administration locale, texte que le gouvernement a déjà envoyé aux Cortès, il a néanmoins signalé que *« les temps historiques que nous vivons exigent de nous, en cette matière, une réponse rapide »*, précisant que les associations doivent s'implanter, *« sans perte de temps, dans le cadre de notre démocratie ».*

Rappelant le pluralisme du mouvement à ses origines et faisant remarquer que la population pour plus de 70 % n'a pas pris part à la guerre civile, M. Arias Navarro a déclaré que les associations doivent *« assurer l'avenir et dégager la voie du futur roi d'Espagne »*. Le président du gouvernement a lancé un appel à la prudence en disant : *« Je n'hésiterai jamais à exercer toute l'autorité qui m'a été conférée pour que, dans les programmes des associations qui verront prochainement le jour, il n'existe pas la moindre déviation et que les limites du jeu ne puissent être dépassées. »* Le chef du gouvernement a terminé son discours en faisant remarquer que ce qu'on appelle l'esprit du 12 février *« ne veut ni ne peut être distinct de l'esprit permanent et immuable qui a animé le régime de Franco depuis sa première heure »*

La gauche reste sceptique

La plus grande partie de la presse espagnole a très bien accueilli le discours de M. Arias Navarro qui constitue, selon elle, *« un pas en avant vers le pluralisme »*. La gauche est loin de partager cette opinion. Pour le professeur Tierno Galvan (social-démocrate) : *« Le statut promis par M. Navarro ne diffère en rien de celui dont il était question avant sa nomination à la présidence du gouvernement. Une fois de plus nous pouvons dire que le Mouvement n'est pas linéaire ni ouvert ; il est circulaire et, pour cette raison, ce sont toujours les mêmes situations qui se répètent. »* Un universitaire nous a déclaré quant à lui que *« les promesses de M. Arias Navarro rappellent celles de M. Guy Mollet aux Algériens avant l'indépendance ; elles arrivent avec dix ans de retard ».*

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Suisse

Dissensions dans le Mouvement républicain de M. Schwarzenbach

De notre correspondant

Berne. — Champion de la lutte contre la *« surpopulation étrangère »*, M. James Schwarzenbach, député républicain de Zurich au Conseil national, n'est plus le chef incontesté des milieux xénophobes. Déjà au lendemain du rejet par les citoyens, le 7 juin 1970, de son projet de loi visant à réduire le nombre des étrangers en Suisse, M. Schwarzenbach avait trouvé plus extrémiste que lui, et était entré en conflit avec certains de ses amis. Quelques mois plus tard, il rompait avec l'Action nationale, dont il était le fondateur et le président d'honneur, pour créer avec ses fidèles inconditionnels une nouvelle organisation, le Mouvement républicain.

Depuis quelques semaines, c'est le tour du Mouvement républicain d'être en butte aux dissensions internes et aux rivalités de personnes. Au Parlement helvétique, qui tient actuellement sa session d'été, cette crise se traduit par une scission du groupe formé par les députés de l'Action nationale et du Mouvement républicain.

Le 29 mai, trois des six députés dissidents du Mouvement républicain se réunirent avec leurs quatre collègues de l'Action nationale et destituèrent M. Schwarzenbach de la présidence de leur groupe parlementaire. Ce dernier répliqua en excluant les trois « rebelles » et fit déposer le comité de la section cantonale de Zurich, son propre fief, qui s'était prononcé contre lui.

Ses anciens amis lui reprochent son style autoritaire. Ils critiquent aussi certaines de ses positions politiques, parfois trop modérées à leur goût, et refusent de se laisser distancer par l'Action nationale. Lors des récentes élections cantonales, celle-ci a régulièrement marqué des points au détriment des républicains. Mais l'Action nationale n'est pas non plus à l'abri des dissensions. Ainsi, le président de la section vaudoise vient de donner sa démission.

Un minimum de cinq députés est requis pour former un groupe parlementaire. N'ayant été suivi que par trois députés du Mouvement républicain, M. Schwarzenbach se retrouve donc pour l'instant parmi les non-inscrits, ce qui pourrait à la longue restreindre sensiblement son audience.

J.-C. B.

Luxembourg

M. Thorn est nommé chef d'un gouvernement de libéraux et de socialistes

Luxembourg (A.F.P., Reuter). — *Le grand-duc Jean de Luxembourg a nommé, le samedi 15 juin, M. Gaston Thorn, président du parti démocratique (libéral), à la tête du nouveau gouvernement du Grand-Duché. M. Thorn, ministre des affaires étrangères dans le cabinet précédent de M. Pierre Werner (chrétien social), devient ministre d'Etat (premier ministre) à la tête de la première coalition de centre-gauche qu'ait connue le pays. Les chrétiens sociaux, présents au gouvernement depuis plus d'un demi-siècle, passent dans l'opposition. Le cabinet Thorn comprend des ministres du parti socialiste (fraction de gauche), mais non les sociaux-démocrates (nés d'une scission de droite du parti socialiste). Le nouveau cabinet disposera de trente et un des cinquante-neuf sièges du Parlement. Pour la première fois dans l'histoire du pays, le ministère de l'enseignement est confié à un parti de gauche.*

PORTRAIT

Un réformiste dynamique

Ennemi du protocole et du guindé, le nouveau chef du gouvernement luxembourgeois a l'allure d'un jeune cadre dynamique et prospère, chez qui une touche de fantaisie dénote des nostalgies pour le beau temps de l'université. Né à Luxembourg, le 3 septembre 1928, il a été élevé en France, où son père travaillait à la S.N.C.F. Lorsque sa famille, en 1939, rentra dans le Grand-Duché, elle y trouva quelques ennuis. Arrestation du père, d'abord, puis, en 1943, du jeune Gaston, qui avait proclamé trop haut son hostilité à l'enrôlement obligatoire de ses compatriotes dans les armées du Reich. Cette attitude lui valut quelques mois de camp de redressement.

Après des études de droit à Montpellier, Lausanne et Paris, il s'inscrit au barreau et accède à la politique par le militantisme étudiant. Président de l'Union nationale des étudiants du Grand-Duché, puis de la Conférence mondiale des étudiants, il devient pour la première fois député en 1959. Deux ans plus tard, il est déjà président du parti démocratique luxembourgeois, et il sera réélu constamment depuis lors à sa tête. Il rénove le libéralisme anticlérical et vieillot de cette formation. Sur le plan international, lorsqu'il prend, en 1969, la responsabilité des affaires étrangères du Grand-Duché, il a déjà derrière lui une belle carrière au Parlement européen et s'est particulièrement intéressé à la coopération avec les Etats africains associés à la Communauté.

Premier homme d'Etat à diriger, dans le traditionaliste Grand-Duché, une coalition de centre-gauche, M Thorn pourra user de l'art de la conciliation dans la modestie qu'il pratique fort bien déjà sur le plan européen. Fidèle au principe de son grand prédécesseur Joseph Bech : « Lorsque vous avez une bonne idée, cherchez un Etat plus grand que vous qui accepte d'en endosser la paternité, et jouissez en silence de votre renoncement », *il s'est en effet distingué ces derniers temps, parmi les Neuf, dans l'art de raccommoder, avec efficacité et discrétion, une porcelaine de plus en plus ébréchée.*

Le jeune « ministre d'Etat » du grand-duc Jean va avoir grand besoin de ce talent sur le plan intérieur. A la veille des élections, il estimait que, à la suite de la scission socialiste, « les chrétiens resteraient à la barre pour dix ans ». Le voici détrompé. Il retrouve sur les bancs de l'opposition les chrétiens-sociaux, avec lesquels, cinq ans durant, il avait fructueusement collaboré, et il admet dans son gouvernement ces socialistes de gauche, alliés des communistes, dont il est idéologiquement fort éloigné. Aimant séduire l'opinion et la presse — au point d'avoir épousé la journaliste la plus connue de son pays, — ce réformiste moderne, qui a parfois les accents et les allures d'un J.-J. S.-S. enfin rassis, n'aura pas la partie facile. — P.-J. F.

LE NOUVEAU CABINET

— *Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et ministre des sports :* M. Gaston Thorn (libéral), ministre des affaires étrangères dans le précédent gouvernement.

— *Vice-premier ministre et ministre des finances :* M. Raymond Vouel (socialiste), ancien ministre de la santé publique.

— *Affaires économiques, énergie, transports et tourisme :* M. Marcel Mart (libéral) (sans changement).

— *Agriculture et travaux publics :* M. Jean Hamilius (libéral).

— *Enseignement et culte :* M. Robert Krieps (socialiste).

— *Travail et sécurité sociale :* M. Berny Berg (socialiste).

— *Intérieur :* M. Joseph Wolfarht (soicaliste).

— *Santé publique :* M. Emile Krieps (libéral), ancien secrétaire d'Etat à l'environnement.

Allemagne fédérale

Un jour de l'unité marqué par la discorde

De notre correspondant

Bonn. — Le 17 juin, Jour de l'unité allemande, a failli être cette année celui de la discorde. Alors que ce jour est férié depuis 1953 en République fédérale, en souvenir du soulèvement des ouvriers de Berlin-Est contre le régime d'Ulbricht, durement réprimé par les troupes soviétiques, la coalition libérale-socialiste voulait que le Bundestag discute en première lecture du projet de cogestion des grandes entreprises. L'opposition chrétienne-démocrate avait prévu, au contraire, une manifestation du souvenir dans le bâtiment de l'ancien Reichstag, à Berlin-Ouest, et refusé de siéger à Bonn. Pour la première fois, le Bundestag allait se réunir en l'absence de l'opposition, et cela justement le Jour de l'unité allemande.

Au dernier moment, un compromis est cependant intervenu. Le Bundestag ne devait pas siéger ce lundi, et les chrétiens-*démocrates ont accepté de trans*former leur manifestation du souvenir en une brève réunion. Ce compromis a permis d'éviter un conflit sans régler au fond la discussion.

Le problème du 17 juin se pose, en effet, chaque année. La République fédérale n'a pas de fête nationale. La démocratie chrétienne a été tentée de proposer le 17 juin, mais ce jour n'a-t-il pas perdu sa signification initiale ? Les événements de 1953 ont été généralement oubliés en Allemagne fédérale. Depuis vingt et un ans, une nouvelle génération a grandi, qui n'a connu qu'une Allemagne divisée. La normalisation des rapports entre la R.F.A. et la R.D.A. et l'entrée des deux voix allemandes à l'ONU ne laissent plus beaucoup de place à l'unité allemande.

« *Le 17 juin 1953 est une défaite de la liberté* », a déclaré le chancelier Helmut Schmidt, qui s'est demandé s'il convenait de continuer à en faire un jour férié. Les réflexions des dirigeants ouest-allemands s'orientent vers une autre solution : le 23 mai, jour où a été proclamée, en 1949, la Constitution de la République fédérale, ne pourrait-il pas devenir le jour de la fête nationale ? — D. Vt.

A TRAVERS LE MONDE

Bahrein

● LA POLICE DE BAHREIN est intervenue samedi et dimanche derniers contre des ouvriers de la compagnie d'aluminium qui s'étaient mis en grève vendredi pour protester contre le licenciement de quarante soudeurs. Environ vingt-cinq personnes ont été arrêtées. — *(A.F.P., A.P.)*

Canada

● LE CANADA ET LE LAOS ont établi le 15 juin des relations diplomatiques. Chacun des deux pays accréditera un ambassadeur dans l'autre.

Chypre

● UN ATTENTAT a fait trois victimes le samedi 15 juin, dans le village de Zakati près de Limassol. M. Andreas Armefthis, secrétaire provincial de l'Union paysanne chypriote (syndicat agricole) pour la ville de Limassol, a été tué, les deux personnes qui l'accompagnaient, un lieutenant de l'armée et un civil ont été gravement blessés. Pour la police, il ne fait aucun doute que l'attentat soit le fait de l'Eoka-B, qui lutte pour le rattachement de Chypre à la Grèce. Par ailleurs, les attentats à la bombe se poursuivent dans toute l'île où la police a été à nouveau mise en état d'alerte. — *(A.F.P., Reuter.)*

Grèce

● LA GRECE a remis le vendredi 14 juin une note de protestation à Ankara contre une nouvelle mission confiée en mer Egée au navire océanographique turc *Candarli*. Le bâtiment avait déjà fait des recherches pétrolières à la fin du mois de mai et soulevé les protestations de la Grèce. Les forces armées grecques ont été mises de nouveau en état d'alerte partielle. La nouvelle mission du *Candarli* commencerait le 18 juin. A Athènes, on estime que les Turcs durcissent leur position à la veille de la conférence sur le droit de la mer qui doit s'ouvrir à Caracas le 22 juin. — *(A.F.P.)*

Italie

● L'ATTENTAT COMMIS A BRESCIA, le 28 mai dernier, a fait une huitième victime, décédée des suites de ses blessures. Le juge chargé de l'enquête a décidé d'entendre comme témoin le ministre italien de la défense, M. Giulio Andreotti. Celui-ci s'était déclaré convaincu de l'existence d'*« un centre de décision »* qui dirigerait l'ensemble des activités des groupes extrémistes et coordonnerait les actions terroristes sur le plan européen. — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

● LE PROCHAIN « SOMMET » de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM) dont la date a déjà été reportée deux fois à la demande du président Bokassa, qui doit l'accueillir à Bangui, aura lieu dans la première semaine d'août dans cette capitale. Les chefs d'Etat de l'OCAM, ont pris cette décision au cours d'une réunion tenue en marge de la conférence de l'O.U.A. à laquelle ils ont participé à Mogadiscio. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● SELON UN RAPPORT CONJOINT de la Commission internationale des juristes et d'Amnesty International, le régime de justice militiare en vigueur en Uruguay, renforcé à la suite de la répression du mouvement extrémiste des Tupamaros, autorise d'une manière systématique la torture et les mauvais traitements de tous les suspects arrêtés. Les parents et les avocats des détenus ignorent tout du sort de ces derniers et ne parviennent pas à communiquer avec eux. Toujours selon ce rapport, depuis juillet 1972, près de 4 000 personnes ont été déférées devant la justice militaire et 1 400 de ces prisonniers attendent d'être jugés. — *(Corresp.)*

EUROPE

Portugal

LE PRÉSIDENT NIXON RENCONTRERA LE GÉNÉRAL SPINOLA AUX AÇORES

Le président Nixon rencontrera, le mardi 18 juin, le président Antonio Spinola, au cours d'une escale aux Açores, à Terceira, au retour de son voyage au Proche-Orient. Cet entretien, qui a été demandé par le général Spinola, indique-t-on de source officielle américaine, sera la première rencontre du nouveau président portugais avec un chef d'Etat étranger depuis le renversement, en avril dernier, du régime de M. Caetano.

Au cours de cette rencontre, qui fournira l'« *occasion d'un échange de vues utile* », selon un communiqué officiel portugais, MM. Nixon et Spinola parleront probablement de la prochaine session ministérielle de l'OTAN qui s'ouvrira mardi à Ottawa, où vient d'arriver le chef de la diplomatie portugaise, M. Mario Soares. Les conversations que celui-ci vient d'interrompre à Alger avec les représentants du P.A.I.G.C., et le problème de l'avenir des territoires portugais d'Afrique, le statut de la base aérienne américaine des Açores, qui fait actuellement l'objet de négociations, seront évoqués au cours de cette entrevue.

A Lisbonne, la réunion qui a rassemblé jeudi dernier les membres de la junte et les rerésentants du mouvement des forces armées, sous la présidence du général Spinola, suscite de nombreux commentaires. Selon le correspondant de l'agence France Presse, cette réunion, qui a duré quatre heures et demie, confirme que le mouvement des forces armées surveille de très près l'application du programme du gouvernement provisoire. Les militaires auraient notamment exprimé de sérieuses critiques sur la façon dont sont menées les négociations avec les mouvements de libération africains. Le correspondant du *Washington Post* estime, pour sa part, que la hâte avec laquelle certains ministres civils du nouveau gouvernement recherchent un cessez-le-feu en Afrique a fait l'objet de critiques au cours de cette réunion. Selon lui, le général Spinola lui-même a fait part de ses réticences à cet égard et un remaniement ministériel pourrait intervenir dans un proche avenir. Le général Spinola se serait, en outre, assuré l'appui du mouvement des forces armées dans son projet de restreindre la liberté de la presse et la liberté de réunions, totales depuis le coup d'Etat du 25 avril. Le général aurait menacé de démissionner s'il ne pouvait contrôler davantage l'extrême gauche, qui joue, selon lui, grâce aux moyens de communications et aux manifestations de rue, un rôle disproportionné à son importance réelle. Ce projet expliquerait le ton des plus récents discours du général Spinola, faisant allusion à des « *traîtres* » et recourant à des thèmes sentimentaux et populaires propres à séduire les masses, jugées conservatrices.

La situation économique du Portugal demeure très préoccupante. Si un contrôle des prix a été réalisé assez efficacement, les hausses de salaires posent des problèmes à de nombreuses entreprises, petites et moyennes. Ces difficultés sont telles que le gouvernement a décidé d'accorder une aide de 500 millions d'escudos pour les entreprises en difficulté. Les banques pourraient également intervenir pour les aider dans la limite de 5 millions d'escudos par entreprise. L'industrie hôtelière se trouve également dans une situation difficile, ainsi que l'ensemble de l'industrie touristique. Enfin, trente-cinq mille travailleurs des postes et télécommunications viennent de se mettre en grève après l'échec de trois semaines de négociations.

● *Un référendum aura lieu en mars 1975* à Timor pour déterminer le statut de ce territoire, a confirmé récemment le vice-consul portugais à Djakarta. Il a précisé que l'île aurait le choix entre devenir indonésienne, se fédérer au Portugal ou acquérir l'indépendance totale.

L'avenir des territoires portugais d'Afrique

M. SOARES ET LES NATIONALISTES GUINÉENS INTERPRÈTENT DE FAÇON OPPOSÉE LA « SUSPENSION » DE LEURS NÉGOCIATIONS.

M. Mario Soares a regagné, le samedi 15 juin, Lisbonne, venant d'Alger, où s'étaient déroulées la veille les pourparlers entre Portugais et nationalistes du parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.). Après avoir rendu compte de sa mission, M. Soares est reparti pour Ottawa, où se tient la réunion des ministres de l'OTAN. « *Nous sommes convaincus que nous allons pouvoir réaliser la paix, mais pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité* », a déclaré à sa descente d'avion le ministre portugais des affaires étrangères.

Par contre, de source proche du P.A.I.G.C., on affirme qu'il ne s'agit pas « *de suspension ou d'interruption, mais d'un arrêt des négociations avec le Portugal* ». Dans une analyse des négociations publiée dimanche 6 juin, l'agence algérienne A.P.S. estime qu'il s'agit cette fois de « *difficultés majeures* » et que « *la position du Portugal n'a guère évolué depuis la phase londonienne de la négociation* ». De source guinéenne, on indique d'autre part que le commandant Pedro Pires fera un compte rendu de ces négociations à la direction nationale du P.A.I.G.C. et au gouvernement de la République de Guinée-Bissau, et qu'ensuite « *ces institutions statueront sur l'avenir des négociations entre le P.A.I.G.C. et le gouvernement portugais* ».

● AU MOZAMBIQUE, le nouveau gouverneur général, M. Vasco Soares de Melo, est arrivé samedi soir à Lourenço-Marques pour prendre ses nouvelles fonctions. La tension augmente dans ce territoire qui, depuis le coup d'Etat militaire, a été gouverné par une administration intérimaire placée sous la responsabilité du colonel David Ferreira.

● A LUANDA, le nouveau gouverneur général de l'Angola, le général Silvino Silverio Marques, a pris également samedi ses fonctions. Il a été accueilli par une manifestation d'hostilité.

DIPLOMATIE

DANS LA CAPITALE CANADIENNE

Le conseil ministériel de l'OTAN va mettre au point la déclaration atlantique qui sera signée à Bruxelles

De notre envoyé spécial

Ottawa. — M. Trudeau s'arrachera à la campagne qu'il mène en vue d'améliorer les positions de son parti lors des élections législatives du 8 juillet, pour ouvrir, mardi matin 18 juin, dans la salle du Sénat du Parlement d'Ottawa, la session ministérielle du Conseil atlantique. C'est la première du genre qui se tienne dans la capitale canadienne depuis 1963. Pour répondre à un vœu de M. Kissinger, qui avait déploré en décembre dernier, à Bruxelles, la succession de « monologues » à laquelle se réduisait le débat traditionnel de politique générale, chacun des quinze ministres n'interviendrait que sur l'un ou l'autre des sujets portés à l'ordre du jour : la déclaration atlantique, d'une part, que les ministres parapheront et qui sera signé à Bruxelles le 26 juin par M. Nixon et les chefs des gouvernements présents, les discussions Est-Ouest, d'autre part (celle de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe et celle de Vienne sur la réduction des forces), qui seront évoquées dans un communiqué distinct.

Toutefois, au moins deux des représentants de « régimes nouveaux » avaient l'intention de faire une déclaration plus générale. M. Sauvagnargues exposera les vues du nouveau gouvernement français sur l'alliance atlantique, et M. Soares profitera de sa première grande réunion internationale pour montrer le nouveau visage du Portugal. Arrivé à Ottawa dès dimanche, le chef du parti socialiste portugais a confié aux journalistes qu'il se sentait « à l'aise » dans cette réunion de l'OTAN, puisque l'organisation groupe des pays qui se réclament de la liberté et de la démocratie. Le Portugal, a-t-il dit en substance, entend maintenir ses alliances traditionnelles, mais il a renoncé à un anticommunisme anarchique pour s'engager dans la voie de la détente avec l'Est. Il cherchera aussi à établir une liaison toujours plus étroite avec la Communauté européenne, dont il se sent beaucoup plus proche, sur tous les plans, que d'autres pays.

Quant à M. Sauvagnargues, qui est attendu lundi après-midi à Ottawa, il a l'intention d'inviter M. Kissinger au cours du « petit déjeuner de travail » qu'il aura avec lui mercredi matin, à faire prendre aux relations franco-américaines un nouveau départ, en renonçant notamment aux « fausses querelles » pour se concentrer sur l'esprit des relations entre alliés.

L'accord de la France

Ce n'est, toutefois, qu'après cette explication que le ministre français donnerait son accord sur le dernier passage encore litigieux de la déclaration atlantique à propos de la consultation entre alliés. Comme M. Sauvagnargues l'a rappelé samedi à la télévision française, la France ne refuse pas cette consultation mais elle n'entend pas se la voir imposer en toutes circonstances par un texte trop rigoureux. Ainsi, la formule avancée par le projet britannique de déclaration et selon laquelle les membres de l'alliance s'engagent à renforcer la pratique de consultations « *franches et menées en temps opportun sur tous les sujets d'intérêt commun* », lui paraît-elle aller trop loin.

Le chef de la diplomatie française préférerait un texte belge de compromis (les alliés mèneront « *toutes le consultations qui leur paraîtront nécessaires* ») ou toute autre formule moins contraignante qui, par exemple, distinguerait entre « information » et « consultation » ou préciserait que « *l'intérêt commun découle de l'appartenance à l'alliance* ». Il sera admis, toutefois, que des événements extérieurs à la zone de l'alliance peuvent avoir une influence sur ses intérêts.

Cette déclaration a été tellement remaniée ces derniers mois que toutes les interprétations sont possibles quant à sa paternité. La France, qui avait déposé à l'automne dernier un texte, estime toujours que la discussion a lieu sur le « projet français », alors que les Britanniques, mais aussi M. Kissinger, partant du fait que Londres avait déposé à son tour un texte en avril, parle du « projet anglais ». En fait, le second reprenait une bonne partie des éléments non litigieux du premier. Ce sont des dispositions de l'un et de l'autre qui figurent dans le « projet révisé » en discussion depuis le début de ce mois.

La solidarité de l'alliance face à toute menace extérieure y est vigoureusement réaffirmée, sans pour autant que soient créées des obligations d'assistance nouvelles par rapport à celles contenues dans l'article 5 du pacte atlantique. L'idée qui figurait dans le premier projet français, selon laquelle les problèmes de la défense de l'Europe auraient pris un caractère différent et spécifique en raison de l'évolution, de la nature et du degré de sa vulnérabilité, a été soigneusement édulcorée : il ne serait plus fait état que de l'évolution de la vulnérabilité des divers membres de l'alliance. En revanche, il restera reconnu que les forces nucléaires dont disposent deux pays européens, la France et la Grande-Bretagne, leur donnent un « *rôle dissuasif propre* ». On prête aux Néerlandais, qui s'étaient opposés à cette formulation, l'intention de faire connaître à ce sujet une « interprétation » particulière marquant une réserve contre la constitution d'une force défensive autonome pour l'Europe.

La formule qu'avait proposée M. Jobert, selon laquelle il n'y a pas « actuellement » d'alternative à la sécurité qu'offrent à l'ensemble de l'alliance les moyens nucléaires américains, a été remplacée par un texte plus général faisant état du caractère « indispensable » de ces moyens. Enfin, on sait que les Anglais se sont opposés à toute mention de l' « union européenne ». Cette hostilité, quoique un peu curieuse de la part d'un gouvernement qui entend au moins essayer de rester en Europe et souscrit aux conclusions des divers « sommets » à neuf, a eu pour résultat d'atténuer certains passages du projet français. Le texte, tout de même, fait état de la contribution que pourraient apporter à l'alliance atlantique des projets ultérieurs de la Communauté.

Il est vraisemblable que cette déclaration, comme bien d'autres textes adoptés par l'OTAN, sera aussi rapidement oubliée que son élaboration a été longue. Il est piquant que M. Dauvagnargues, qui répugne aux « querelles sémantiques », ait à livrer là sa première bataille.

MICHEL TATU.

M. Jean Sauvagnargues à l'O.R.T.F. : la France n'acceptera aucune obligation en matière de consultation

Au cours d'une interview télévisée le samedi 15 juin sur la seconde chaîne de l'O.R.T.F., le ministre français des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues, a dit à propos de la déclaration atlantique qui doit être paraphée cette semaine à Ottawa par les membres du conseil ministériel de l'OTAN : « *...Il faut que nous fassions un texte qui soit clair, qui ne comporte aucune équivoque et, à cet égard, je ne peux pas vous dissimuler qu'il y a eu quelques petites difficultés de dernière heure, et que j'ai été amené, je ne dirai pas à durcir quelque peu la position, mais à marquer de la manière la plus nette devant certaines difficultés un peu procédurières qui ont été soulevées qu'*en ce qui concerne la question de la consultation nous ne pourrions nous prêter à aucune formule qui comporte une obligation, c'est-à-dire un engagement supplémentaire *par rapport à ceux que nous avons souscrits au sein de l'alliance, engagements auxquels nous entendons nous tenir, mais engagements qui risqueraient, bien sûr, d'avoir pour conséquence de restreindre, si peu que ce soit, la liberté soit de la France, soit, d'ailleurs, de nos partenaires européens.* »

M. Sauvagnargues a poursuivi : « *Cela dit, encore une fois, entre alliés et amis la consultation est une chose normale, et je dois dire que j'ai vu avec surprise dans la presse ce matin que, cette phrase que j'ai effectivement prononcée sur le caractère normal de la consultation — on se parle, c'est la pratique diplomatique, on se parle pendant, avant, après, mais on ne parle pas sur la base d'un exploit d'huissier, n'est-ce pas ? — j'ai vu avec surprise que cette phrase était interprétée comme une sorte* d'atténuation de la position française. *Je dois m'inscrire* tout à fait en faux contre cette interprétation. *J'ai au contraire, et de la manière la plus claire, dit au sein des Neuf :* « Nous ne pouvons pas souscrire à une obligation et nous n'y souscrivons pas. » *Je l'ai d'ailleurs redit très clairement à nos amis américains...* »

Le ministre a encore répété que la position adoptée en la matière par le gouvernement ne comportait ni « atténuation » ni « évolution » par rapport à sa position antérieure. Le gouvernement, a-t-il dit, n'entend pas « *aller au-delà, en matière de consultation* », de ce qui avait été convenu initialement.

LA FORCE DE FRAPPE FRANÇAISE NE DOIT PLUS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN BLUFF POLITIQUE, écrit la « Frankfurter Allgemeine ».

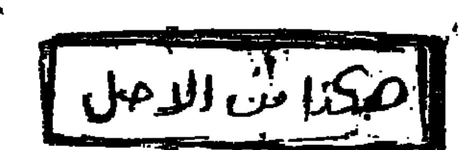
Dans un long article, la *Frankfurter Allgemeine* écrit le samedi 15 juin, à propos de la force de frappe française :

« *La force de frappe française a un retard technique d'environ dix ans sur les Etats-Unis. Mais ce retard ne doit pas être surestimé. La France pourrait, après une attaque nucléaire soviétique, réduire en cendres une douzaine de grandes villes de l'U.R.S.S., y compris au-delà de Moscou, jusqu'au-delà du 50e degré de longitude.*

» *La France ne possède pas une capacité d'« overkill ». Mais ses armes ne doivent pas établir un équilibre de la terreur, comme celle des Américains, mais constituent un complément dans la mesure où elles sont autonomes. La force de frappe ne doit pas tenir compte des Grands pour être prise en compte. Elle est autonome pour exercer une menace, mais protégée dans une alliance en cas de menace : calcul d'utilisation optimal.*

» *La force de frappe a atteint depuis quelques années un stade qui interdit de la considérer plus longtemps comme un bluff politique ou un leurre. En tant qu'élément autonome de la défense de l'Europe, elle doit être respectée par quiconque voudrait attenter par la violence à la sécurité du continent. Le degré d'identification de la sécurité française avec la sécurité de l'Europe en cas de menace sérieuse est difficile à mettre en doute.* »





DIPLOMATIE

L'EUROPE ENTRE L'AXE ET LE TRIANGLE

(Suite de la première page.)

Mais quand on dilapide son capital, on se prépare en chantant de sinistres lendemains. On entend de plus en plus dire, dans les cercles européens les moins suspects de philo-marxisme, que le seul moyen d'arracher l'Italie au chaos économique, social et politique où elle se trouve de plus en plus plongée pourrait bien être de faire participer les communistes au pouvoir. Avec un déficit commercial de 3 milliards de dollars pour les quatre premiers mois de 1974, un taux d'inflation qui a atteint 16 % en un an, la péninsule arrive en effet au stade où elle ne peut plus acheter à l'extérieur ce qui est nécessaire à maintenir son industrie en activité ni trouver des philanthropes pour lui consentir des crédits qu'elle serait hors d'état de rembourser. C'est la situation dans laquelle elle était au lendemain de la première guerre mondiale, celle dans laquelle était l'Allemagne au début des années 30. On sait ce qui a suivi.

Les réalités pour la Grande-Bretagne, en attendant le pactole pétrolier que la mer du Nord lui réserve à partir de 1980, sont à peine moins préoccupantes : l'O.C.D.E. lui promet un déficit de la balance des paiements de l'ordre de 10 milliards de dollars pour l'année et elle détient avec l'Italie le record communautaire du taux d'inflation. Les dirigeants des syndicats voudraient bien pour la plupart pouvoir aider M. Wilson à faire accepter par leurs mandants les mesures d'austérité indispensables, comme en France pour sauver l'économie nationale. Mais les courants « radicaux », au sens propre du terme, se développent de plus en plus chez les salariés et ceux-ci sont de moins en moins disposés, dans bien des cas, à suivre les appels du pouvoir à la sagesse.

L'affaire irlandaise n'arrange rien, bien entendu. Outre qu'elle contribue à maintenir un climat d'inquiétude et d'incertitude peu propice aux investissements, elle pose pour la première fois depuis trois siècles le problème des institutions. Partout on entend émettre la crainte que les concessions faites aux extrémistes de tous bords en Ulster n'amènent d'autres extrémistes à recourir à la violence sur le sol britannique pour faire céder le gouvernement sur tel ou tel point.

Le resserrement des liens franco-allemands

Si l'on ajoute que tout le monde s'attend à des élections à l'automne, et que personne n'est en mesure de dire ce qui en sortira, il n'est pas surprenant que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, mieux assurés, au moins pour le moment, de leur pouvoir, donnent la priorité, dans la relance de l'Europe, au resserrement des liens franco-allemands. Il n'y sont pas seulement poussés par l'estime et les affinités naturelles entre deux techniciens convaincus que l'économie commande tout, ou presque, et qu'en ce siècle où les deux superpuissances elles-mêmes dépendent l'une de l'autre l'indépendance est plus un mot qu'une réalité. Ils savent qu'ils sont condamnés à réussir ou à périr ensemble et se consultent en permanence, notamment par téléphone.

Ainsi, comme il était facile de s'y attendre, est-on revenu de l'axe Paris-Londres, qui caractérisait l'Europe à l'époque Pompidou-Heath à l'axe Paris-Bonn sur lequel elle s'appuyait aussi longtemps qu'Adenauer est resté au pouvoir. Mais il s'agit de tout autre chose que de la patrie commune dont le vieux monsieur de Bonn avait *rêvé* avec Robert Schuman, ou de l'alliance privilégiée que lui avait proposée de Gaulle. Il s'agit d'une association qui se veut fondamentalement réaliste d'hommes aussi conscients de ce qui les sépare que de ce qui les unit.

La loi du pendule a amené au pouvoir, sur les bords du Rhin, après l'idéaliste romantique qu'était Willy Brandt, très attaché comme François Mitterrand à la tradition quarante-huitarde, un *boss* à l'anglo-saxonne, peu disposé à sacrifier à des rêves généreux ce qui lui paraît l'intérêt de son pays. On peut en dire autant, *mutadis mutandis*, de M. Giscard d'Estaing.

L'un et l'autre n'essayeront pas de faire croire par des mots à l'existence de réalités mythiques. Avant de parler d'élection du Parlement européen au suffrage universel ou de création d'un secrétariat politique, avant même de ressortir du placard l'union économique et monétaire chère à Georges Pompidou, on s'efforcera de créer la base concrète de l'union des Neuf, que constituerait le rééquilibrage de leurs échanges, dans le sens, préconisé dans son interview au *Monde* par M. Helmut Schmidt (1), d'une réduction parallèle de l'excédent des uns et du déficit des autres. Et l'on rappellera chacun au respect des disciplines communautaires. De même faut-il s'attendre à voir repris assez rapidement le dossier de la défense commune, dans lequel Georges Pompidou et M. Jobert voyaient non sans raison la clé, à long terme, du problème européen. Il semble que le chancelier fédéral en ait déjà parlé sérieusement avec M. Giscard d'Estaing lors de sa visite à Paris, et qu'il en ait tiré la conclusion que les obstacles étaient peut-être moins insurmontables qu'on ne le croit souvent.

La « renégociation »

Un autre sujet dont ont parlé le président de la République et son visiteur sans parvenir d'ailleurs, pour autant que nous le sachions, à des conclusions bien nettes, est celui de la Grande-Bretagne. Ce n'est un mystère pour personne que bien des gens à Paris sont partisans d'opposer un *non possumus* pur et simple à la demande de renégociation de Londres, ce qui voudrait dire à la limite que la Communauté pourrait à leur avis se passer de l'Angleterre, tandis que M. Schmidt, que son enfance hanséatique a ouvert pour toujours sur le « grand large », s'y résoudrait difficilement.

L'incertitude où l'on se trouve sur l'avenir du gouvernement Wilson permet pour le moment de se cantonner dans l'expectative. C'est le sens de la réponse faite le 4 juin à Luxembourg par M. Sauvagnargues. Celui-ci, non sans s'être entendu au préalable sur ce point avec son collègue allemand, M. Genscher, a répondu aux demandes de M. Callaghan en se ralliant à l'idée d'un renvoi du dossier à la Commission pour une étude plus approfondie. Pourquoi en effet donner suite à la demande britannique de renégociation si M. Heath, qui ne cesse de la condamner, revient au pouvoir ?

Mais ce retour n'est pas acquis, tant s'en faut. Or l'attitude des autres membres de la Communauté vis-à-vis de la requête du cabinet Wilson peut influencer, dans une large mesure, celle de l'opinion anglaise vis-à-vis de l'Europe, et, de ce fait, le résultat tant des élections à venir que du référendum que les travaillistes, s'ils demeurent en place, sont déterminés à provoquer. Il faut donc regarder attentivement le dossier anglais, avant de décider si les demandes présentées sont ou non outrecuidantes.

Ce dossier, à vrai dire, n'est pas simple. La négociation *externe* avec les membres de la Communauté se complique en permanence d'une négociation *interne* avec les anti-européens, qui, il n'y a pas si longtemps, étaient la majorité du Labour. Mais un point au moins, après des entretiens à Londres avec les responsables de ces questions, comme avec les porte-parole les plus qualifiés de l'opposition, ne nous paraît pas contestable. Le cabinet Wilson a présenté ses demandes avec le désir d'aboutir, et non dans le but de déclencher à Bruxelles une crise qui lui fournirait un prétexte à rompre, voire à provoquer dans la foulée des élections.

Un désir d'aboutir

La difficulté principale tient au mot « renégociation » (des conditions d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun). Il a été inscrit dans le programme du Labour, en un moment où celui-ci était à cent lieues de s'attendre à revenir si vite au pouvoir. Les européens du parti, et il y en a de chevronnés, considèrent que d'avoir fait accepter le mot, et donc l'idée de rester dans l'Europe, par des anti-européens aussi déterminés que MM. Michael Foot, Peter Shore ou Wedgwood-Benn, est le signe de leur part d'une évolution, d'un début de résignation. Mais, si le gouvernement renonçait aujourd'hui au mot en question, comme Paris notamment l'en presse, il faudrait s'attendre à des récriminations véhémentes, auxquelles les syndicats, étonnamment silencieux pour le moment sur ce chapitre, ne manqueraient pas de faire un large écho lors de leur congrès annuel à la rentrée.

Si l'on en croit les spécialistes du Foreign Office, eux-mêmes maintenant tout à fait acquis à l'Europe, M. Callaghan serait arrivé dans leur austère palais, plus victorien que jamais, avec le désir très net de parvenir à un accord consacrant le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Les dossiers qu'il a étudiés depuis son installation, la découverte que la politique agricole commune n'est pas pour grand-chose dans la hausse des prix alimentaires anglais, l'importance croissante du commerce entre le Royaume-Uni et les autres membres de la C.E.E., le relâchement constant de ses liens traditionnels avec le Commonwealth, y compris avec la Nouvelle-Zélande, le souhait très net de ce même Commonwealth — et des Etats-Unis — que le maintien de l'adhésion à la C.E.E. leur permette d'y garder une certaine influence, tous ces facteurs ont confirmé le nouveau Foreign Secretary dans ses intentions. Mais plus il évolue dans le sens de la conciliation, plus il se voit contraint d'employer ce mot de « renégociation » qui est devenu pour de nombreux militants du Labour la clé de la fidélité du gouvernement à son programme électoral.

De leur côté les Huit ne peuvent souscrire à une « renégociation » sans ouvrir la porte à un précédent extrêmement dangereux, sans admettre qu'un traité dûment signé et ratifié par un gouvernement peut être remis en question par le gouvernement suivant. Pour cette raison, ils sont peu presses de donner à Londres la satisfaction qu'il réclame. La porte par laquelle M. Callaghan essaye de passer est donc singulièrement étroite. La situation n'est pas sans rappeler celle où s'est trouvé M. Mendès France en 1954 lorsqu'il a voulu retirer du placard la fameuse Communauté européenne de défense. Avec beaucoup d'ingéniosité, il réussit à mettre au point des « protocoles additionnels », et à faire s'entendre sur leur libellé les « cédistes » et la majorité des « anticédistes » de son cabinet. Mais il ne réussit pas, à Bruxelles, à « vendre » ce compromis à des interlocuteurs européens poussés en sous-main à l'intransigeance par les Etats-Unis.

La difficulté pour M. Callaghan est semblable : il lui faut persuader en même temps ses camarades qu'il cède peu par rapport au programme du Labour, et ses partenaires de la Communauté qu'il leur demande peu. Mais il a déjà réussi à faire passer l'essentiel de la discussion d'une renégociation véritable des termes de l'adhésion à l'examen de certaines conséquences pratiques de l'adhésion, ce qui évite désormais de remettre en question le texte même du traité. Il s'agit surtout de chiffres et, à la longue, il est toujours plus facile de s'entendre sur des chiffres que sur des mots.

Ce n'est pas à dire que la demande de reconsidération de la participation de la Grande-Bretagne au budget communautaire, basée sur des extrapolations tirées des difficultés actuelles de l'économie nationale et dont M. Callaghan dit lui-même qu'on peut les contester, soit à accepter telle quelle. Ni que ce qu'il propose sur la politique agricole commune ou sur le commerce avec le Commonwealth ne ramène pas le contentieux anglo-européen dix ans en arrière. Mais enfin il nous semble qu'il y aurait intérêt à discuter pied à pied les arguments des Britanniques plutôt qu'à les rejeter dédaigneusement au-dehors. D'autant plus — et c'est significatif — que malgré la présence dans le cabinet Wilson d'anti-européens déclarés, M. Callaghan est le premier à admettre qu'aucune décision rapide n'est concevable et à accepter que son pays continue jusqu'à plus ample informé d'occuper sagement sa place au sein de la Communauté. On est loin des ultimatums que certaines paroles de M. Wilson avaient laissé redouter au moment de son retour au pouvoir. En fait, le désir du premier ministre paraît être aujourd'hui de pouvoir proposer à la ratification du peuple britannique la confirmation qu'il aurait donnée, après avoir obtenu certaines satisfactions, de son adhésion au Marché commun. Mais personne ne doute que si, faute d'y être parvenu, il préconisait le refus d'un engagement à ses yeux inacceptable, le « non » serait « franc et massif ».

Quoi qu'on pense de l'intérêt de la présence britannique dans la C.E.E. et de la possibilité pour celle-ci de se faire entendre dans les affaires mondiales sans le poids du Royaume-Uni, voire de conserver sans lui un minimum d'équilibre intérieur, il est hors de doute que la plupart des partenaires de la France au sein de la C.E.E. feront tout pour éviter un tel aboutissement. Ce devrait être une raison suffisante pour traiter le dossier avec prudence, aussi longtemps que l'on ne sera pas fixé sur l'orientation du gouvernement qui sera au pouvoir à Londres à l'automne prochain, et pour bien faire comprendre aux Britanniques qu'il ne tient qu'à eux de refaire une réalité vivante du triangle autour duquel gravitait l'Europe à l'époque où gouvernaient Georges Pompidou, Edward Heath et Willy Brandt.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Voir *le Monde* du 11 juin.

ASIE

LA CHINE SANS UTOPIE

III. — STALINE, OU L'ENNEMI PRINCIPAL, C'EST LE RÉVISIONNISME

Par FRANÇOIS WAHL

François Wahl a évoqué dans ses précédents articles ce qui, malgré la révolution culturelle, subsiste en Chine de l'influence historique exercée par l'U.R.S.S. (« le Monde des 15 et 16-17 juin 1974). Il aborde ici le problème de l'appréciation par les Chinois du personnage de Staline et du stalinisme.

Depuis 1960 au moins, la Chine condamne le « révisionnisme » comme victoire de classe de la bourgeoisie au sein d'un Etat socialiste : victoire à l'intérieur par le recours aux stimulants matériels, l'accroissement des inégalités de revenu et l'établissement d'une hiérarchie de techniciens ; victoire à l'extérieur par la résignation des dirigeants de l'U.R.S.S. à entrer dans le jeu des rivalités impérialistes. Mais, ce faisant, la Chine condamne-t-elle l'U.R.S.S. pour toute une partie de son histoire passée, et nommément pour le stalinisme ? Ou bien est-ce nous qui la sommons de pratiquer une condamnation où elle ne se reconnaît pas ?

Tous les temps forts de la carrière philosophique et politique de Mao Tse-toung ont été marqués par la lutte alternée contre un dogmatisme conduit au mépris de la pratique (en particulier la grande période des écrits de 1937-1957) et contre un opportunisme dépourvu de base théorique (c'est en particulier 1927, puis la révolution culturelle). Le génie de Mao a été d'articuler toujours à la « théorie » universelle de la révolution marxiste la « pratique » de la révolution dans les conditions chinoises spécifiques (rôle, pour l'action pré-révolutionnaire, de la paysannerie comme « *maillon le plus faible* » du système mi-colonial mi-féodal ; rôle aujourd'hui encore, au sein de la révolution, de la paysannerie comme « *force dominante* », le prolétariat n'en constituant pas moins la « *force dirigeante)*.

Au sein des contradictions historiques concrètes, la voie est tracée par le principe invariablement répété de la *lutte entre les deux lignes* (toujours renaissante, même au sein d'une société socialiste), lignes prolétarienne ou bourgeoise : de la lutte des classes ou pas, de la dictature du prolétariat ou pas, du refus ou non de concessions aux intérêts privés qui toujours reparaissent.

On a beau être prévenu, quand on arrive d'Occident le choc est brutal devant l'insuffisance de la critique que font les Chinois du stalinisme. Maria - Antonietta Macciocchi (1) — dont les conclusions, tirées à la fin de la révolution culturelle, restent très largement valables et constituent une préparation indispensable pour qui arrive en Chine — avait fait l'hypothèse d'une « *critique de gauche* » du stalinisme. Quatre ans après, rien n'est moins sûr que son développement. La position des Chinois sur Staline paraît complètement, et pour longtemps, bloquée.

Des « erreurs » réparables

Entre-t-on dans ces petits salons de réunion où chaque usine, chaque hôpital, chaque commune, chaque école, accueille les visiteurs ? Selon une règle immuable, sont rangés tout autour des sièges ou des canapés aux bras couverts de dentelles ; devant chacun, sur une table longue, une tasse de thé qui sera renouvelée toutes les dix minutes, et des cigarettes ; sur un des petits côtés de la salle sont accrochés au mur les quatre portraits de Marx, Engels (à gauche, et légèrement tournés vers la droite), Lénine et Staline (à droite, et légèrement tournés vers la gauche, le dernier en tenue militaire) ; en face, seul, le président Mao. Entre-t-on dans une librairie ? Parmi les classiques du marxisme : Staline (et notamment *Questions du léninisme)*. Parle-t-on des auteurs à lire ? Staline est mentionné, même si (et pour cause) il n'occupe qu'une place restreinte.

Visiblement, les Chinois ne « veulent » pas céder sur Staline, alors même qu'ils perçoivent l'obstacle qu'une telle fidélité peut constituer à l'étranger.

Pressés de questions, nos interlocuteurs ont consenti à parler d'« erreurs » de Staline, la principale étant l'absence de mention de la lutte des classes dans la Constitution de 1936, suivie de soubresauts marquant une lutte des classes plus aiguë. Mais d'abord — ajoutait à Changhaï un historien du P.C. chinois, — il s'agissait d'erreurs « *purement idéologiques, non économiques* » ; et comme toutes erreurs, elles étaient réparables. Staline, d'ailleurs, les avait reconnues en 1952, et « *si Staline n'était pas mort trop tôt, il aurait aisément réglé ces problèmes* ».

De même, s'il est bien vrai qu'il y eut dans l'histoire du P.C. chinois des déviations gauchistes se réclamant de la IIIe Internationale, ce n'est pas — on tient à bien distinguer — celle-ci qui en fut responsable mais le dogmatisme de certains imitateurs chinois. Enfin, comme un philosophe, professeur à l'université de Pékin, constatait devant nous que les luttes au sein d'un P.C. sont toujours le reflet de la lutte des classes dans la société, je lui fis remarquer que, donc, l'apparition du révisionnisme en U.R.S.S. aussitôt après Staline devait être le reflet d'une insuffisance dans la lutte des classes de son temps. Cela ne me fut pas accordé : étant seulement invoquée l'absence d'expérience, inévitable, du premier pays socialiste.

On voit quel est le paradoxe : si Staline n'est pas critiqué pour son administration de l'économie et de la société soviétique, il ne peut pas l'être non plus pour le révisionnisme que cette administration a engendré. Et du coup, le révisionnisme, le social-impérialisme, sont combattus avec passion *sans être vraiment expliqués*. « *Si Staline a fait des erreures, Khrouchtchev et Brejnev, eux, sont des traitres* » : tout est renvoyé encore une fois à la méchanceté intrinsèque de quelques dirigeants, cédant devant la pression intérieure de la bourgeoisie, extérieure de l'impérialisme. Apres quoi, il est vrai, aucun retour ne semble plus possible, en raison des inégalités internes et externes organisées par le pouvoir soviétique.

Les Chinois peuvent bien critiquer la façon dont le stalinisme a fini : le recours au stimulants matériels, une société de consommation, l'établissement d'un « empire » soumis à la priorité de l'économie soviétique, une politique mondiale de super-puissance ; ils ne voient pas pourquoi critiquer ses fins : la réalisation d'un développement national « *classique* » par la dictature du prolétariat. Sur le modèle de croissance économique et sur la conception du pouvoir politique, il ne semble pas y avoir en Chine — au moins en ce moment — de divergences radicales avec le modèle stalinien.

Bref, il y a contradiction à condamner le révisionnisme sans condamner quelque part le stalinisme. Qui en aurait douté ? Le révisionnisme n'est pas tombé du ciel. Mais cette contradiction n'est pas énoncée, parce que la révolution chinoise ne va pas jusqu'à une remise en question des conditions du stalinisme : de ses effets policiers et sociaux, oui ; de ses structures politiques et économiques, non.

Un modèle de croissance différent ?

Alors quoi ? Cet immense effort pour faire participer le peuple entier à la création d'une économie moderne (plutôt que de la lui faire subir), sur toute la surface du pays plutôt qu'en quelques îlots privilégiés) ; l'effort non moindre pour que cette entreprise soit conduite sans qu'une couche de bureaucrates décroche des masses prolétariennes et paysannes au travail ; tout cet effort pour ne pas bloquer (comme en U.R.S.S.) la transformation socialiste des rapports sociaux pendant la période d'accumulation des forces de production (2) devrait être pris en dernière instance dans le même choix prioritaire et volontariste d'accumulation technologique qu'en U.R.S.S., dans le même projet de développement-confrontation repris de toutes pièces aux nations les plus avancées, et par là même inévitablement conduit d'autorité par le parti, à la soviétique ?

Il me semble qu'ici s'ouvre à l'intérieur de ce qu'a apporté le maoïsme un dilemme assez clair. Ou bien le type de rapports sociaux promus par la révolution culturelle répond, comme superstructure, à une conception radicalement autre du développement des forces économiques — mais cette conception reste à formuler — comme à un autre schéma d'organisation du pouvoir, qu'on a « retrempé » dans les masses, mais dont on ne saurait dire qu'il « vient » aujourd'hui des masses ; ou bien le modèle économique industriel-urbain né du capitalisme et transformé en capitalisme d'Etat en U.R.S.S. aura, ici comme partout ailleurs, le dernier mot, avec seulement un certain nombre d'améliorations démocratiques ponctuelles.

La Chine d'après la révolution culturelle prétend-elle — comme on l'a affirmé en Occident — proposer un modèle de croissance « différent » ?

On ne saurait dire que les Chinois donnent eux-mêmes à percevoir rien de semblable. Les fameux ateliers répartis dans les écoles, les cités d'habitation ou les communes (celui par exemple d'une école supérieure de Nankin où les élèves de physique fabriquent de petites bobines d'induction ; celui d'un quartier d'H.L.M. de Changhaï où les ménagères montent, en restant près de chez elles, des appareils de radio ; celui d'une commune où se réparent les machines agricoles), nous ont semblé tantôt parer efficacement au plus pressé ou au plus commode, tantôt obéir à un système de dispersion des ateliers secondaires, tantôt — et surtout — remplir un rôle politique (pédagogique) bien plus qu'économique : rappeler à tous qu'il faut prendre sa part de l'effort de production collectif et « *compter sur ses propres forces* » plutôt qu'attendre de l'Etat ce qu'on peut faire à sa place. Pour le reste, il est sans doute signifiant qu'on soit systématiquement invité en Chine à visiter de très grandes usines du type le plus classique, au niveau technique aussi élevé que possible.

Libération et révolution

Tout cela paraît bien constituer le système de développement rapide le plus intelligent possible — et, encore une fois, le plus pédagogique — pour un pays énorme, très peuplé et longtemps en retard ; mais sans qu'il soit question d'ébranler le dogme soviétique de la priorité absolue donnée à la modernisation de l'économie sur le modèle international, par la stricte discipline de tous, au service, chaque fois que c'est possible, de la technologie la plus avancée.

Revenons dès lors à ce qui se montre du rapport des travailleurs au travail.

Le système de gestion (complexe) comporte toujours une « triple union » ouvriers (ouvriers expérimentés, dits « chevronnés »), techniciens, cadres responsables.

Mais on ne peut dire que ce qui constitue un aménagement important du système de commandement dans le travail fasse disparaître le problème hiérarchique lié à la technologie et que l'initiative ouvrière ou paysanne soit à tous les niveaux motrice. Sur la participation des cadres au travail manuel, un temps symbole pour l'Occident de la révolution culturelle, l'expérience paraît pour le moment plutôt flottante (le cas des étudiants mis à part) : ce qui est surtout invoqué, c'est que les cadres (d'ailleurs d'anciens ouvriers souvent) doivent avoir fait l'expérience de ce que signifient dans la pratique les initiatives proposées ou acceptées par eux. Et cet autre thème, souvent mis en avant, de l'invention technique ouvrière, il faut loyalement constater que, s'il n'a pas disparu, il est bien loin d'être mis actuellement au premier plan. Au total, l'organisation du travail prise en main par les producteurs reste structurellement — au niveau du pouvoir technique — l'organisation du travail que nous connaissons.

Quant au pouvoir politique, on ne soulignera jamais assez le fait que les Chinois désignent 1949 comme la « libération », tandis que les années 1965-1969 seules méritent le nom de « révolution » : la grande aventure, et le choix, et le risque, on sent bien que chacun de ceux qui se racontent, c'est à ce moment-là qu'ils les ont vécus. Mais, d'un autre côté, il ne semble pas que ce parti « rééduqué » ait aujourd'hui une conception de l'initiative à donner aux masses, de l'autorité du comité central (dès lors qu'il est authentiquement révolutionnaire) et de l'obéissance de classe — bref, de la pratique de la dictature du prolétariat — qui assure un véritable exercice dialectique du pouvoir.

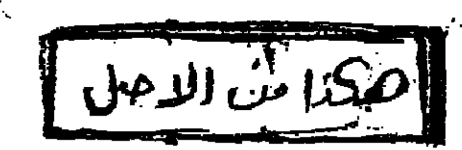
L'image que propose la Chine demeure, on le voit, *indécidable*.

(1) *De la Chine*, éditions du Seuil.

(2) Voir à ce sujet l'avant-propos aux *Luttes de classes en U.R.S.S.* que vient de publier Charles Bettelheim.

Prochain article :

RÉVOLUTION CULTURELLE OU OCCIDENTALISATION



ASIE

A Pékin

De nouvelles affiches attaquent les dirigeants de la province du Hounan

Pékin (A.F.P.). — De nouvelles affiches sont apparues dimanche soir 16 juin dans les rues de Pékin, mettant en *cause un membre du bureau* politique du P.C. chinois, M. Hua Kuo-feng, premier secrétaire du parti pour la province du Hounan.

L'un des textes reproduisait une lettre adressée le 16 juin au président Mao par une ouvrière du Hounan, accusant M. Hua Kuo-feng d'avoir « *opprimé* », à la fin de l'année dernière, des organisations rebelles révolutionnaires issues de la révolution culturelle. La même lettre reprochait également à « *certains dirigeants* » du comité révolutionnaire du Hounan d'avoir « *saboté* » la campagne contre Lin Piao et Confucius.

Une autre affiche, due à un groupe d'ouvriers de Changcha, capitale du Hounan, critiquait d'autres dirigeants locaux et faisait état d'un incident — dont elle ne précisait pas la date — qui aurait fait quatre morts et donné lieu à de nombreuses arrestations.

Arrachées dans la nuit, ces affiches ont été remplacées lundi matin par de nouveaux textes qui ne nomment pas M. Kuo-feng, mais réitèrent les accusations contre « *certains dirigeants* » du Hounan. Un groupe d'ouvriers de cette province déclare en substance que la campagne contre Lin Piao et Confucius ne peut pas être poursuivie dans de bonnes conditions tant que ces personnalités seront maintenues dans leurs positions. Les signataires déclarent avoir dû « *braver mille difficultés* » pour se rendre à Pékin, ce voyage étant cependant leur seul recours après le refus des autorités de leur province d'écouter leurs griefs. Sous prétexte de s'en prendre à des organisations de tendances gauchisantes issues de la révolution culturelle, ces autorités, disent-ils, auraient même fait procéder à des arrestations.

Une foule très dense prend connaissance des affiches et discute leur texte dans les rues de Pékin. Une certaine nervosité commence à se manifester et une vive altercation a ainsi opposé, lundi matin, un policier à un lecteur d'affiche. Aucun signe d'hostilité n'est cependant montré à l'égard des étrangers qui, très entourés, sont laissés entièrement libres de prendre des notes, voire des photographies des textes placardés.

[M. Hua Kuo-feng a été nommé membre du bureau politique du P.C. chinois à l'issue du dixième congrès au mois de septembre 1973. Il a passé la majeure partie de son existence au Hounan où il figurait dès 1956 parmi les membres du comité provincial du parti. Il a fait son entrée au comité central à l'occasion du neuvième congrès au mois d'avril 1969 et occupe, depuis décembre 1970, le poste de premier secrétaire du parti pour le Hounan, tout en résidant à Pékin.]

Indochine

Le parti républicain ne participe pas au nouveau gouvernement cambodgien

La formation du nouveau gouvernement khmer, dirigé comme le précédent par M. Long Boret, a été annoncée le dimanche 16 juin à Phnom-Penh. Le parti républicain de M. Sirik Matak, qui avait provoqué il y a deux semaines la crise gouvernementale, a refusé de participer à la nouvelle formation.

Composé de dix-sept membres, dont six seulement appartenaient à la précédente équipe, le nouveau cabinet comprend huit sociaux-républicains, parti dont le chef de l'Etat, le maréchal Lon Nol, est président et dont fait partie M. Long Boret. Ces deux dirigeants seraient toujours à la recherche d'une solution de compromis susceptible d'élargir la base du régime en associant les républicains aux institutions. A cette fin, un élargissement du conseil exécutif — qui comporte actuellement quatre membres — pourrait être envisagé. Lundi matin, les facultés et lycées de Phnom-Penh, qui étaient fermés depuis treize jours, ont été rouverts, à l'exception de l'établissement où le ministre de l'éducation, M. Sangkim, et son adjoint, M. Tach Chea, avaient été assassinés lors des manifestations du 4 juin.

De violents combats, cependant, ont eu lieu dimanche dans le secteur de Kompong-Som, où la situation devient critique pour les forces gouvernementales opposées aux Khmers Rouges.

● AU VIETNAM DU SUD, les combats se poursuivent également dans le secteur de Ben-Cat, une cinquantaine de kilomètres au nord de Saigon. Les délégations du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud (G.R.P.) et de la République du Vietnam (Saigon) ont d'autre part publié de nouvelles déclarations se renvoyant mutuellement la responsabilité de l'interruption prolongée des pourparlers de La Celle-Saint-Cloud.

● A SAIGON, cent dix-huit ressortissants sud-vietnamiens sont arrivés le lundi 17 juin, venant de Hongkong, d'où ils avaient été expulsés après être entrés illégalement il y a une dizaine de jours dans la colonie britannique. Ces personnes avaient demandé à bénéficier du droit d'asile en faisant valoir qu'en cas de retour au Vietnam du Sud elles encourraient des peines de prison sévères ou même la peine de mort.

Les autorités de Hongkong n'ont assorti leur ordre d'expulsion d'aucun motif, mais on déclare de source digne de foi, citée par l'agence France-Presse, qu'elles ont agi après avoir reçu l'assurance du gouvernement sud-vietnamien qu'aucune sanction sévère ne serait prise à l'encontre des expulsés. Ceux-ci n'en ont pas moins été « retenus pour interrogatoire » dès leur arrivée à l'aérodrome de Saigon.

AMÉRIQUES

Chili

LES PARTIS DE L'ANCIENNE UNITÉ POPULAIRE PRÉCONISENT LA FORMATION D'UN FRONT ANTIFASCISTE

Pour la première fois depuis le putsch du 11 septembre 1973 et le renversement du gouvernement Allende, une déclaration commune de toutes les formations politiques de l'Unité populaire chilienne a été rédigée dans la clandestinité. *Cette déclaration, qui est un appel* à la formation d'un front antifasciste, circule au Chili depuis le 1er mai.

« *Le peuple chilien*, peut-on lire dans ce texte, *affronte la période la plus grave de son histoire. Le gouvernement actuel est le plus antipopulaire et le plus antinational que l'on ait connu. Il poursuit une politique brutale, assassinant, réprimant, torturant, une politique qui signifie faim et misère pour la grande majorité des Chiliens...* »

La déclaration des partis de l'Unité populaire précise que les signataires ne cherchent pas à éluder leurs propres responsabilités dans la défaite du 11 septembre. « *La plus grande erreur a été l'incapacité d'éviter l'isolement de la classe ouvrière.* » Cette erreur a été exploitée « *par les ennemis de l'Unité populaire* » pour attirer « *de vastes secteurs des classes moyennes* ».

Il s'agit aujourd'hui, selon les partis de l'Unité populaire, de « *renforcer l'unité de toutes les forces démocratiques et progressistes* ». Il faut lutter pour obtenir la fin « *des détentions illégales, des tortures et des exécutions sommaires* » et « *reconquérir les droits démocratiques* ».

AFRIQUE

M. ETEKI SUCCÈDE A M. EKANGAKI AU SECRÉTARIAT DE L'O.U.A.

La onzième conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine a élu dimanche, à l'unanimité, au dix-huitième tour de scrutin, M. William Eteki Mboumoua (Camerounais) au poste de secrétaire général de l'organisation, en remplacement de M. Ekangaki.

La douzième conférence de l'O.U.A. se tiendra en juin 1975 à Kampala, en Ouganda.

La plupart des délégations ont quitté Mogadiscio dès dimanche. Plusieurs chefs d'Etat qui ont participé à ces assises, dont MM. Ahidjo (Cameroun), Bongo (Gabon), Lamizana (Haute-Volta), et Senghor (Sénégal) séjournent actuellement à Paris.

***

Nouveau secrétaire général administratif de l'Organisation de l'unité africaine, M. William Eteki Mboumoua a été membre du conseil exécutif de l'UNESCO de 1962 à 1968 avant d'être président de la conférence générale de cet organisme international, dont le siège est à Paris, de 1968 à 1970.

Né à Douala, capitale économique du Cameroun, M. Eteki Mboumoua est âgé de quarante et un ans. Après avoir obtenu une licence en droit et un diplôme de sciences politiques à Paris, il a suivi les cours de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, dont il est sorti administrateur civil.

Revenu au Cameroun à la veille de l'indépendance, proclamée en 1960, M. William Eteki Mboumoua a d'abord été préfet avant d'être pendant plusieurs années ministre de l'éducation, de la jeunesse et de la culture. Depuis 1971, il était conseiller spécial du président Ahmadou Ahidjo au comité de l'O.U.A. pour le Proche-Orient.

Francophone, alors que M. Nzo Ekangaki, son compatriote, auquel il succède, est de culture anglophone, le nouveau secrétaire général a publié à Yaoundé deux essais : Un certain humanisme *et* Démocratiser la culture ».

République Centrafricaine

LE MARÉCHAL BOKASSA A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Bangui (*Reuter*). — Le maréchal Bokassa, chef de l'Etat centrafricain, a procédé, samedi 15 juin, à un important remaniement ministériel.

Le nouveau gouvernement est ainsi composé :

MINISTRES D'ETAT :

— *Chargé du tourisme, des eaux, de la chasse et de la pêche* : M. Ange Patassé.
— *Ministre adjoint de la défense nationale, ministre de l'énergie, des anciens combattants et victimes de guerre* : M. François Gon.
— *Chargé de l'intérieur* : M. Louis Alazoula.
— *Délégué à la présidence de la République, chargé des organisations nationales* : M. Jean Amity.
— *Chargé des affaires étrangères* : M. Joseph Potolot.
— *Chargé des finances* : M. Alphonse Koyamba.
— *Chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire* : M. Henri Maidou.
— *Chargé des postes et télécommunications* : M. Antoine Goalo.
— *Chargé de l'éducation nationale et de la réforme éducative* : M. Jean-Louis Psimhis.

MINISTRES :

— *Justice et travail* : M. Clément N'Gai-Voueto.
— *Santé publique et affaires sociales* : M. Augustin Dallot-Befio.
— *Plan, coopération internationale et statistiques* : M. Jean-Paul Mokodopo.
— *Agriculture* : M. Joachim Da Silva.
— *Travaux publics* : M. Antonio Franck.
— *Délégué à la présidence, chargé du secrétariat général du gouvernement* : M. Alexis Tchéouti.
— *Information* : M. André-Christian Zane-Fetouam-Bona.
— *Transports, aviation civile et aéronautique* : M. François Otina.
— *Industrie et commerce* : M. Marcellin Lamine.

SECRETAIRE D'ETAT :

— *Jeunesse et sports* : M. Louis-Pierre Gamba.

processus de

La convention nationale du P.S. accepte d'engager

La convention nationale du parti socialiste, qui a siégé samedi 15 juin au Palais des congrès de la porte Maillot, s'est essentiellement préoccupée de la réorganisation de la gauche et du projet d'assises nationales du socialisme dont le principe est déjà admis par le P.S.U. et par les signataires d'un appel « pour participer au développement d'une grande force socialiste », parmi lesquels se trouvent de nombreux responsables de la C.F.D.T.

Après avoir entendu le rapport de M. PIERRE MAUROY, membre du secrétariat national, chargé de la coordination (*le Monde* daté 16-17 juin), les délégués à la convention nationale engagent la discussion générale.

M. GEORGES SARRE, membre du secrétariat national, animateur du CERES, commence par déplorer que, *« par timidité »*, le P.S. ait perdu quelques atouts durant la campagne présidentielle en ne créant pas des comités de soutien à la base. Il réclame une plus grande présence des socialistes sur le terrain des luttes sociales et souhaite que, dans le cadre de l'élargissement du parti, le secteur « entreprises » (qui, précise-t-il, représente déjà aujourd'hui 15 000 travailleurs organisés) soit renforcé. Cet élargissement, dont il affirme souhaiter la réussite, M. Sarre le croit possible si aucun élément n'est laissé dans l'ombre. *« Il ne faut pas risquer de payer le prix d'une reculade*, explique-t-il. *Le P.S.U. a perdu sa raison d'être, son maintien ne sert qu'à diviser les forces du socialisme autogestionnaire, à entretenir la confusion entre le gauchisme et la gauche. »*

A propos du processus des assises nationales du socialisme, le dirigeant du CERES précise : *« Le temps n'est plus de relancer les débats idéologiques. »* Il constate à ce propos que les forces vers lesquelles se tourne le P.S. minimisent le rôle des nationalisations et de l'appropriation collective des moyens de production et d'échange. Quant à la C.F.D.T., M. Sarre souligne que *« si le syndicat ne doit pas être la courroie de transmission du parti, l'inverse ne doit pas être vrai. »*

M. DOMINIQUE TADDEI, membre du secrétariat national, constate d'abord qu'en étant *« plus à gauche que jamais, le P.S. a été plus fort que jamais »*. Puis il rappelle que, depuis plusieurs années, la démarche du parti a toujours été de supprimer les anciens clivages. Il dénonce au passage le poids des tendances au sein du P.S. en s'étonnant d'être souvent confronté à la question : *« A quelle tendance appartiens-tu ? »*

Une voix dans la salle : *« C'est difficile à dire ! »*

M. Taddeï note ensuite que l'existence du P.S.U. symbolise à la fois l'échec de la « troisième force » et celui de la S.F.I.O. des années 60. *« Son entrée au P.S.*, ajoute-t-il, *symbolisera le succès du parti socialiste. »* Il reproche, à ce propos, à M. Jean Poperen d'avoir, par ses déclarations (*le Monde* du 8 juin), renouvelé la suspicion entre les deux formations et conclut en précisant qu'à chaque étape du processus doit être réaffirmé l'attachement des socialistes à la stratégie d'union de la gauche.

M. LIONEL JOSPIN, membre du secrétariat national, chargé du secteur formation, explique que le P.S. doit mettre au point une pédagogie politique dépassant ses tendances afin d'accueillir au mieux les nouveaux adhérents. En ce qui concerne le P.S.U., il ajoute : *« Le gens adhèrent parce que notre stratégie est juste, ce qui n'est pas le cas de celle des autres. Il s'agit donc d'un ralliement au parti socialiste. Le P.S.U. représente une cristallisation d'un schisme des années 60 au sein de la gauche. Si nous passons par-dessus, cela aura un impact bien plus important que ce que représente le P.S.U. Nous ne disons pas qu'il n'y a rien à discuter. Nous pourons, c'est vrai, élaborer un projet ed société, mais il n'y a pas à discuter de notre stratégie. »* En conclusion, M. Jospin explique que, puisqu'il n'y a pas de problème politique particulier, il ne comprend pas la volonté de certains de réunir des assises départementales ou un congrès extraordinaire du P.S.

M. CHARLES HERNU, délégué général aux élus, préconise une intégration des nouveaux venus dans le cadre actuel du P.S. En ce qui concerne les militants syndicaux, il estime qu'il convient de faire appel aux membres de toutes les centrales et de ne pas créer une sorte de *« filtre syndical »*. L'orateur suggère ensuite que les futures assises nationales du socialisme se penchent sur les questions de *« l'internationalisme »* car il pense qu'une menace pèse sur l'indépendance nationale de la France. Dénonçant vivement *« les bouffonneries de J.-J. S.-S. »*, M. Hernu se demande néanmoins si le président du parti radical n'est pas en fait d'accord avec M. Giscard d'Estaing et si une réinsertion de la France dans le dispositif militaire de l'OTAN n'est pas en cours de préparation.

M. POPEREN : hâter le processus mais sans changer de voie

M. DIDIER MOTCHANE, membre du secrétariat national, animateur du CERES, précise tout d'abord que le problème qui se pose au P.S. n'est pas tant l'entrée de *« militants dotés d'une audience nationale »*, qui se fera, selon lui, de toute manière, mais l'entrée en masse des militants. *« Il ne faut pas*, poursuit-il, *que le projet de société serve de masque à une opération d'état-major. Il n'est pas acceptable de parler de projet de société en soi. Ce projet doit être abordé à partir des conditions d'application du programme commun. »* M. Motchane explique enfin qu'il ne faut pas opposer une « gauche autogestionnaire », identifiée à la gauche socialiste, au parti communiste.

M. ERIC HINTERMANN, membre du comité directeur, qui défend les thèses « réformistes », appelle d'abord à une développement du P.S. En ce qui concerne l'élargissement, il estime que celui-ci ne doit pas se limiter au P.S.U. et à la C.F.D.T. *« Sans doute irais-je tout de même un peu moins loin que Georges Marchais*, souligne-t-il, *et, me situant sur sa gauche, je proposerai que l'ouverture soit faite vers tous ceux qui croient en la justesse des solutions du socialisme démocratique. Il peut s'agir par exemple de chrétiens ou de républicains de progrès. L'ouverture vers ces hommes et ces femmes est importante car notre possibilité de devenir un jour majoritaires en dépend directement. »*

M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national, insiste, lui aussi, sur le fait que le P.S. ne doit pas renoncer à ce qu'il est et souligne que le choix stratégique qui a été fait était le bon.

M. GILLES MARTINET, délégué aux questions idéologiques, animateur du CERES, estime que le rôle de la convention nationale est, d'une part, de donner des directives aux membres du P.S. qui participeront au groupe de travail chargé de la préparation des assises nationales du socialisme, d'autre part, de décider des modalités de contrôle de la première phase de regroupement. En ce qui concerne le P.S.U., M. Martinet explique : *« L'évolution du parti socialiste s'est faite au grand jour, celle du P.S.U. ne s'est faite qu'en partie au grand jour et elle est en partie implicite. Dans ses contacts avec nous, il fait montre d'une prédilection pour ceux qui étaient naguère présentés comme les plus authentiques sociaux-démocrates. »* Après cette allusion aux négociations entre MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, M. Martinet poursuit : *« Comme toute organisation minoritaire, le P.S.U. se concentre sur ce qui se passe dans les marges, mais il en arrive à oublier tout le reste. Or l'unité, c'est le rassemblement des forces sociales. »* L'orateur souligne également qu'en matière d'autogestion le P.S. ne peut en rester aux généralités et qu'il doit préciser son projet. Il suggère qu'en juillet le comité directeur se saisisse de ce dossier.

M. Martinet conclut : *« Si nous voulons réussir, il faut aller très vite, car la situation exceptionnelle actuelle ne durera pas éternellement. Aucune chicanerie de procédure ne doit entraver l'élargissement. »*

M. JEAN POPEREN, député du Rhône, animateur de l'association Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), commence par noter : *« Des milliers de travailleurs attendent que se constitue un grand parti, nous dit-on. Non, ils n'attendent plus, ils nous rejoignent par milliers. Il faut hâter le processus mais il ne faut pas changer de voie. »*

Après avoir souhaité que le P.S. ne se limite pas au seul apport des militants d'origine chrétienne M. Poperen critique les récentes prises de position de M. Michel Rocard et, en particulier, sa réaction au plan d'assainissement du gouvernement (*le Monde* du 14 juin). *« Est-ce que ce ne serait pas déjà Rocard-d'Estaing ? »* demande le député du Rhône sous les protestations de la salle. Il poursuit : *« L'élargissement réel, c'est au niveau départemental que vous l'aurez, sinon il s'agira, une fois de plus, de réunir un simple colloque. C'est sur le terrain que nous voulons atteindre de nouveaux éléments. Quand ferons-nous le travail si nous allons de congrès en congrès ? »* En conclusion, M. Poperen s'interroge également sur ce que l'on met derrière la formule « projet de société ».

Au cours de la séance de l'après-midi M. JEAN-PIERRE WORMS (Saône-et-Loire) demande aux congressistes de ne pas faire la fine bouche vis-à-vis du P.S.U. et d'agir de telle sorte que ne puisse subsister un parti se réclamant de la légitimité du P.S.U.

M. EDOUARD BŒGLIN, membre du comité directeur, animateur de la tendance Bataille socialiste, explique que le P.S. n'a pas à se préoccuper des gaullistes ou anciens gaullistes qui ont soutenu la candidature de M. Mitterrand et que le P.S.U. doit le rejoindre à la base.

M. LOUIS MERMAZ, membre du secrétariat national, pense que les thèmes développés par M. Mitterrand durant sa campagne ont été mobilisateurs et que le P.S. va en recueillir les fruits. Après avoir estimé que le rééquilibrage électoral de la gauche est assuré, l'orateur salue l'appel lancé par des responsables de la C.F.D.T. et estime qu'un tel élargissement ne remettra pas en cause les acquis du P.S. *« Il est important d'avoir confiance en ceux qui vont nous rejoindre*, explique-t-il. *Il faut revivifier le P.S., faire en sorte qu'on ne s'ennuie pas au sein des sections. Il faut dépasser les clivages, les coteries, les tendances et les sous-tendances. »*

M. LOUIS MEXANDEAU, député du Calvados, estime que le P.S. est en train de redevenir un parti ouvrier et réclame un effort vers les régions traditionnellement ches nouvelles. Il pense en effet conservatrices et vers les couque le parti socialiste doit se soucier de l'électorat modéré car, selon lui, le mouvement des radicaux de gauche n'est plus en mesure d'accomplir cette tâche. En ce qui concerne le processus d'élargissement, il souhaite que le parti ne s'engage pas dans des procédures compliquées. *« Il ne faut pas donner l'impression qu'on négocie*, note-t-il, *car s'il y avait un échec nous risquerions des conséquences désastreuses. »*

M. ROBERT VERDIER, membre du bureau exécutif, souligne lui aussi que le P.S. ne doit pas donner l'impression, d'une part de privilégier une organisation syndicale, d'autre part que l'apport du P.S.U. serait tout à fait neuf.

M. MARC WOLF, animateur du CERES dans le Nord, constate que la gauche, aujourd'hui unanime, est acquise à la stratégie unitaire. Le problème à présent est programmatique, estime-t-il, en se montrant sceptique sur l'utilité de débattre d'un projet de société. *« Les conversations idéologiques ont trop souvent servi d'alibi pour empêcher la mise en place des mesures de rupture »*, souligne-t-il en déplorant l'absence des nationalisations dans les perspectives des autogestionnaires. *« Le maximum doit être fait pour aboutir en respectant les susceptibilités des personnes et des groupes. Un danger nous menace : que nous ayons peur de l'immense mouvement que nous avons déclenché. Nous prendrions alors le risque de casser un mouvement historique. »*

M. GERARD DENECKER (Corrèze), membre du comité directeur, lui aussi militant du CERES, estime que le P.S.U. symbolise l'échec d'hier et que tout doit être mis en œuvre pour renforcer l'unité des socialistes.

M. DURAND : ne pas se limiter au P.S.U. et à la C.F.D.T.

M. YVES DURAND, membre du bureau exécutif, porte-parole de la Bataille socialiste, constate que personne ne peut refuser l'élargissement, mais, qu'il faut que cette notion soit précise. Selon lui, la tâche prioritaire est de convaincre les travailleurs influencés par la droite. *« S'il s'agit de fondre la tour Montparnasse* (siège de la permanence de M. Mitterrand durant la campagne électorale) *avec la cité Malesherbes* (siège du P.S.) *ce n'est pas de la politique*, estime-t-il. *L'élargissement ce n'est pas cela. Il faut amener une majorité à adhérer à un projet de société socialiste, mais encore faut-il que nous l'ayons élaboré. Il ne s'agit pas d'une société renvoyée à l'an 2000. Il s'agit aussi de discuter des voies de passage. Le socialisme c'est l'autogestion. Discuter de l'autogestion, c'est discuter ce projet de société socialiste. Pourquoi se limiter dans cette discussion au P.S.U. et à la C.F.D.T. ? Il faut discuter avec tout le monde, y compris le parti communiste et les gauchistes. »*

M. Durand suggère que le P.S. tienne une convention nationale sur l'autogestion, débatte ensuite de ses positions, et que tous ceux qui se reconnaissent dans ses thèses le rejoignent.

M. CHARLES JOSSELIN, député des Côtes-du-Nord, estime qu'il est évident que M. Giscard d'Estaing est condamné à l'échec. Il refuse tout préalable au regroupement envisagé et réclame en conclusion un grand débat sur la défense nationale.

La résolution finale

La convention nationale du parti socialiste approuve l'action menée par les organismes nationaux, conformément aux décisions du parti.

Elle adresse ses chaleureuses et amicales félicitations à François Mitterrand pour la campagne exemplaire qu'il a menée. Les représentants des fédérations départementales associent ainsi tout le parti à l'hommage rendu par le comité directeur à celui qui, simplement, le combat terminé, a repris dès le lendemain sa tâche de premier secrétaire pour conduire les luttes prochaines au poste de responsabilité que le parti lui a confié.

* * *

L'élection présidentielle a créé une situation politique nouvelle. Un nombre sans cesse croissant de Françaises et de Français se détournent des illusions entretenues au cours des quinze dernières années. Le pays a montré qu'il aspirait au changement. Il est apparu clairement que la crise actuelle du capitalisme pose concrètement le problème de la survie d'un système économique et politique périmé. La droite n'a plus de réserves, et déjà des contradictions et des conflits d'intérêts surgissent dans la nouvelle majorité. Mais celle-ci ne manquera pas de présenter une politique d'apparence libérale en masquant tout à la fois la réalité de la crise économique et sociale et la nature réelle du régime avec son fondement essentiel : le pouvoir du capitalisme bancaire et industriel.

Le scrutin du 19 mai constitue pour la gauche un progrès sans précédent. La preuve en est acquise : la gauche française ne vaincra que dans l'unité, et la prochaine victoire sera fonction de l'ampleur de l'union réalisée sur des bases plus solides encore. Le parti socialiste a toujours considéré qu'il n'y avait pas de contradiction entre les orientations fondamentales du programme commun et la perspective de l'autogestion. La situation actuelle est, pour le parti, un encouragement à prendre de nouvelles initiatives. Celles-ci auront pour but d'élargir l'union de la gauche, dont la stratégie est confirmée avec éclat, sans perdre de vue que le renforcement du parti socialiste en conditionne le succès. La gauche se trouve aux portes du pouvoir. Elle doit s'organiser et se battre dans cette perspective afin d'entreprendre la construction du socialisme.

* * *

La convention nationale enregistre avec satisfaction l'afflux d'adhérents, qui entraine un important développement du parti, et approuve les dispositions prises par le bureau exécutif pour assumer leur accueil et leur formation.

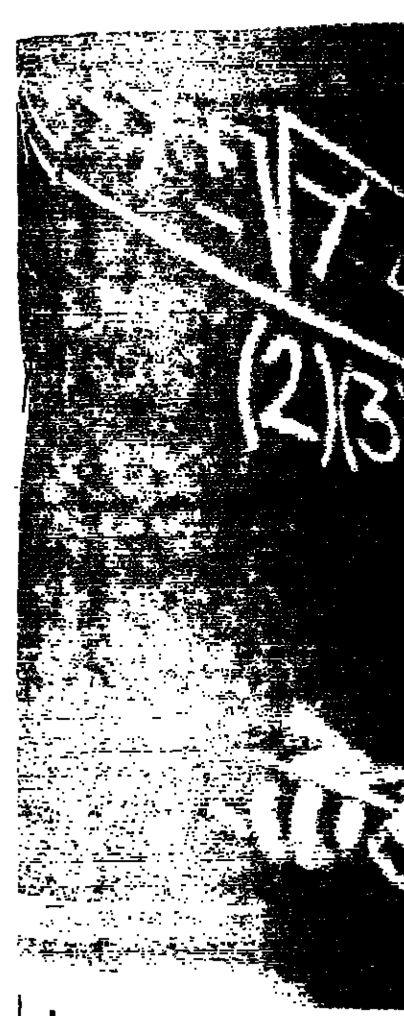
La convention nationale approuve, d'autre part, les propositions du bureau exécutif qui, dans la logique de l'appel lancé par François Mitterrand à l'issue du comité directeur du 25 mai, ont notamment pour objet de répondre aux prises de position du P.S.U., de nombreux responsables de la C.F.D.T. et des autres signataires de l'appel du 11 juin, parmi lesquels des militants syndicalistes et des animateurs de mouvements sociaux.

Elle souhaite que ces initiatives facilitent la venue, en plus grand nombre encore, d'hommes et de femmes des divers secteurs de la gauche socialiste, et, notamment, de militants syndicalistes tant C.F.D.T. que C.G.T., FEN, F.O., et membres d'organisations agricoles.

La convention exprime ainsi la volonté propre du parti socialiste de s'ouvrir à tous ceux que se sont reconnus dans le combat mené autour de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle et sont résolus à participer à son action.

Elle approuve notamment le projet d'assises du socialisme qui pourraient se tenir en septembre et seront l'occasion pour tous les socialistes de faire le point sur le projet de société qu'ils ont l'ambition de définir. La convention nationale mandate respectivement le bureau exécutif et le comité directeur pour désigner les délégués du parti à ces assises et déterminer leur mandat.

Une convention nationale appréciera les résultats de ces travaux. Le congrès national ordinaire de 1975, dont la date sera avancées, permettra de franchir la dernière étape de l'union des socialistes et de hâter le moment de l'inéluctable victoire de la gauche en France.



A L'OCCASION DE LA FÊTE DU P.S.U.

M. Chapuis : nous ferons tout pour que lés leçons de la campagne électorale ne soient pas perdues

Sur l'esplanade de l'Observatoire de Meudon le P.S.U. a organisé, à l'initiative de sa fédération de la région parisienne, samedi 15 et dimanche 16 juin, sa fête annuelle. Comme toujours dans ce type de manifestations, les stands politiques, ceux des minorités nationales, des groupes d'extrême gauche ou des fédérations du P.S.U. cohabitaient avec les attractions des kermesses, les guinguettes et un podium où, durant ces deux jours, se sont produits de nombreux artistes : Serge Reggiani, Francesca Solleville, Paco Ibanez, Pia Colombo, Jacques Bertin...

On était entre jeunes, on communiait dans une marginalité passagère ou non. Et soudain, entre deux stands, la politique reprenait ses droits grâce à MM. Mousel et Chapuis, respectivement secrétaire de la fédération P.S.U. de la région parisienne et secrétaire national de cette formation. M. Mousel, qui fait partie de la minorité du P.S.U., ne tarde pas à évoquer les travaux de la convention nationale du P.S. *« Nous pensons*, déclare-t-il, *qu'il est nécessaire que l'ensemble de ceux qui se battent autour de l'orientation du contrôle ouvrier puissent d'abord se rassembler entre eux. En matière d'élargissement, nous voulons d'abord élargir notre propre parti »*

M. Chapuis, qui prend la relève, explique : *« Le P.S.U. existe pour donner la parole au peuple. Le P.S.U. fera tout pour que les leçons de la campagne électorale ne soient pas perdues. Il le fera dans et par l'unité. Encore faut-il savoir qui on veut rassembler — ce n'est pas en cachant ses idées que l'on rassure, c'est en les faisant mieux correspondre à l'attente des masses. Il ne s'agit pas de psalmodier le socialisme. Il est aujourd'hui possible de redonner au socialisme sa force révolutionnaire et sa base de masse autour du socialisme autogestionnaire. Les masses rassemblées autour de François Mitterrand durant la campagne veulent poursuivre l'action. Pour répondre à cette immense attente il faut renforcer le P.S.U., l'élargir, puisque c'est un mot à la mode, afin de le faire servir à la construction de l'unité populaire avec tous ceux qui ont fait la campagne de François Mitterrand.*

» Le P.S.U. est prêt à participer à une rencontre des forces socialistes, il est prêt à participer à la construction de la grande force socialiste dont le pays a besoin. Beaucoup attendent, car ils veulent être sûrs qu'il ne s'agit pas de les utiliser pour repeindre de vieux murs. Quelle déception ce serait pour eux de voir le P.S.U. rechercher un strapontin dans une organisation déjà existante ! Le parti socialiste commettrait une erreur en réduisant le débat au point de savoir si le P.S.U. est prêt à s'intégrer dans l'actuel P.S. La réponse est non. Il faut que les organisations existantes se dépassent elles-mêmes au sein d'une nouvelle organisation socialiste.

» Quand on y verra plus clair, le P.S.U. tranchera à travers un conseil national. »

T. P.

La convocation d'« assises nationales »

(Suite de la première page.)

Plusieurs langages coexistent actuellement dans la gauche socialiste, celui des dirigeants devant les militants n'étant pas le même que celui des dirigeants entre eux. Les principaux animateurs du parti socialiste, du P.S.U. et de la C.F.D.T., parce qu'ils ont été plus ou moins directement associés à la conduite de la campagne électorale de M. François Mitterrand, éprouvent le besoin de préserver l'unité qui s'est alors réalisée. En outre, ils se sont trouvés soudain confrontés, plusieurs semaines durant, avec les éventuelles responsabilités de la gestion gouvernementale à laquelle ils se préparaient. Face aux choix concrets qu'il aurait fallu réaliser, les options théoriques se sont considérablement rapprochées. Enfin, les partisans d'un courant recouvrant strictement le socialisme autogestionnaire ont dû convenir que la stratégie unitaire du P.S. avait fait ses preuves. Dès lors, l'idée d'un regroupement enfin achevé de tous les socialistes ne pouvait que faire des progrès rapides. Il est d'ailleurs symptomatique qu'aient pu se succéder en trois jours, du 25 au 27 mai, l'appel au regroupement de M. Mitterrand et les réponses positives du P.S.U. et de la C.F.D.T., sans qu'un minimum de négociations préalables se soient déroulées au niveau des dirigeants des trois organisations.

En revanche, au sein de chaque formation des crispations se manifestent déjà, et les responsables vont devoir faire preuve de diplomatie entre eux et par rapport à leurs militants pour que le processus de regroupement aboutisse. Les dirigeants de la C.F.D.T., en particulier, ont pris un risque majeur en cautionnant, avec les précautions d'usage, une opération politique. Ceux du P.S.U. marchent sur des œufs, comme l'a prouvé le langage tenu par M. Chapuis à l'occasion de la fête de son parti. Ceux du P.S. enfin, et tout particulièrement MM. Mitterrand et Mauroy, ont dû braver samedi, durant la convention nationale, le complexe de supériorité compréhensible des représentants des quelque cent cinquante mille militants socialistes forts d'une exceptionnelle progression en électeurs et en adhérents, et qui sont tentés de regarder avec commisération un P.S.U. de dix mille membres qui, il n'y a pas si longtemps, n'hésitait pas à décerner les brevets de socialisme.

Comme l'a fait justement observer samedi, devant la convention du P.S., M. Marc Wolf, membre du comité directeur, le danger est à présent que les socialistes prennent peur devant le mouvement qu'ils ont eux-mêmes déclenché. Ce n'est pas sans surprise qu'on a pu entendre divers orateurs, et en particulier les « chefs historiques » du CERES, s'exprimer en termes d'équilibre interne du P.S., comme s'ils craignaient de perdre une rente de situation. Surprise aussi en constatant que les vieilles rivalités nées au sein du P.S.U. entre MM. Poperen, aujourd'hui au P.S., et Rocard ne sont pas oubliées. On s'y retrouvait d'ailleurs mal dans le jeu des tendances puisque les amis de M. Mauroy ne témoignent guère d'empressement à accueillir le P.S.U., tandis que leur chef de file consacre tous ses efforts à ce projet, et puisque la base du CERES se sent proche du P.S.U. alors que certains de ses dirigeants (ceux qui viennent de la S.F.I.O.) se montrent réticents. Ceux-l n'ont d'ailleurs pas obtenu le congrès extraordinaire qu'ils voulaient et les minoritaires du P.S.U. devront de même se contenter d'un conseil national, faute de congrès.

M. Pierre Mauroy, qui est avec M. Michel Rocard à l'origine de l'opération, a donc désormais le feu vert. Un groupe de travail va être mis en place afin de préparer les assises nationales du socialisme. Bien plus, conscient de la somme des réticences et des risques de blocage, M. Mitterrand cherche à accélérer encore le processus en proposant que les assises se réunissent en septembre

De quoi s'agira-t-il exactement ? D'un élargissement du P.S., comme cela a été dit tout au long de la convention socialiste, dans l'intention évidente de rassurer les délégués ? Le mot, qui hérisse le P.S.U., ne figure pas dans la résolution finale. D'une nouvelle formation ? M. Mitterrand a, d'entrée de jeu, précisé que ni le sigle, ni les statuts, ni la stratégie du PS. n'étaient négociables, et a ainsi éliminé tout risque d'enlisement d'un débat qui devra donc être strictement centré sur l'élaboration d'un projet commun à la gauche socialiste. Si l'accord se fait, il restera à régler les problèmes de cohabitation. Déjà le P.S. se déclare disposé à avancer la date de son congrès ordinaire prévu pour juin 1975 afin de pouvoir renouveler au début de l'année prochaine ses instances dirigeantes. Ce congrès ordinaire du P.S. symbolisera les retrouvailles.

Le P.S.U., pour sa part, reste attaché à une procédure qui ne privilégierait aucune des deux organisation préexistantes. Il serait partisane d'un congrès d'unité marquant en quelque sorte l'an I de la nouvelle formation. Ce type de débat n'est pas nouveau. Il avait déjà été engagé à la veille du congrès d'Epinay-sur-Seine entre le P.S. de M. Savary et la Convention des institutions républicaines de M. Mitterrand et n'a jamais été tranché. Aux yeux de M. Savary, le congrès d'Epinay-sur-Seine de juin 1971 a été un congrès du P.S. symbolisant l'unité avec la Convention des institutions républicaines; aux yeux de M. Mitterrand, il s'est agi de la naissance d'une nouvelle formation. Ce « clair-obscur », dénoncé devant la convention du P.S. par M. Jean-Pierre Chevènement, ne condamne pas toujours à l'échec, comme on a pu le voir depuis Epinay.

THIERRY PFISTER.

Au nom du Front progressiste

M. GALLET : LES IDÉAUX DU GAULLISME NE PEUVENT SE RECONNAITRE QU'A GAUCHE

(De notre correspondant.)

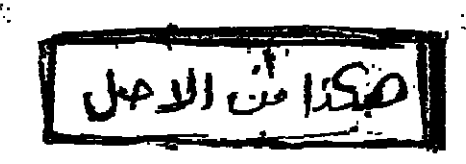
Toulouse. — M. Dominique Gallet, secrétaire politique du Front progressiste, a présidé, dimanche 16 juin, à Bruguières, près de Toulouse, un séminaire d'études sur l'organisation interne et l'orientation du mouvement des gaullistes de gauche qu'il anime. A l'issue des travaux, qui se sont déroulés à huis clos, il a donné une conférence de presse en présence des délégués du parti socialiste, du parti communiste français, du mouvements des radicaux de gauche et de la C.G.T.

M. Gallet a notamment déclaré que le gaullistes de gauche sont *« prêts à s'identifier à une force crédible dans le cadre de l'union de la gauche pour la justice sociale, la démocratie dans l'entreprise et l'indépendance nationale. Les idéaux du gaullisme*, a-t-il dit, *ne peuvent se reconnaitre qu'à gauche. Le seul héritier du gaullisme, c'est le peuple.*

» Le programme commun n'« intègre » pas notre sensibilité gaulliste. Nous n'avons aucune attitude négative envers lui, mais il faudra le redéfinir. »

le temps que vo

y réfléchir. Il a



le processus de réorganisation de la gauche socialiste

M. J.-P. CHEVENEMENT, membre du secrétariat national, animateur du CERES, explique que la crise qui s'annonce rend le programme commun de plus en plus actuel. Selon lui, le problème de la transition au socialisme ne peut être abordé que si au préalable a été construit un parti digne de ce nom. L'élargissement lui paraît avoir deux intérêts. En premier lieu, réunir tous les socialistes dans une même organisation (*« Il ne faut pas accueillir que Michel Rocard*, précise-t-il, *mais la majorité des militants du P.S.U. »*) ; en second lieu, renforcer l'implantation dans les entreprises. En revanche, M. Chevènement insiste sur le fait que l'opération ne doit pas aboutir à la « mise au rancart » du programme commun, qu'elle ne doit pas être une opération menée par un courant contre un autre et qu'enfin elle ne doit pas remettre en cause l'équilibre du P.S. autour de M. François Mitterrand. Il reproche alors à M. Pierre Mauroy les clairs-obscurs de son rapport, qu'il compare à ceux d'un « *autre grand Flamand* » : Vermeer.

M. PIERRE JOXE, député de Saône-et-Loire, se félicite que le P.S. soit le seul grand parti à connaître une cohabitation de militants syndicalistes d'origines différentes. Après avoir fait l'éloge de la C.G.T., il remarque que l'appel des responsables de la C.F.D.T. ne fait aucune référence au problème de l'appropriation collective des moyens de production et d'échange. Il souhaite que le P.S. appelle les militants de la C.G.T. à rejoindre ses rangs.

M. MITTERRAND : ne pas construire un parti fourre-tout

M. FRANÇOIS MITTERRAND se félicite en premier lieu de voir la convention nationale se préoccuper de l'avenir. En ce qui concerne les contours du parti socialiste, le premier secrétaire déclare : *« Tout cela est très simple. L'appel que j'ai lancé s'adresse à tout le monde, à tous ceux qui sont en mesure de l'entendre. L'ouverture du parti socialiste ne connaît aucune autre frontière que le choix stratégique, le contenu théorique et politique. L'élargissement doit naturellement se réaliser vers ceux qui ne sont pas déjà, parmi nous par le hasard de conflits politiques des dix, vingt ou trente dernières années, mais qui autant que nous peuvent se prévaloir de l'idéal socialiste. Il s'agit de divergences sur des réactions à l'événement et non sur des débats idéologiques. Cet appel s'adresse également à tous les syndiqués, qu'ils appartiennent à la FEN, à F.O., à la C.G.C. ou aux organisations agricoles. Il n'y a pas de limitation. Je suis d'accord avec l'appel lancé par Pierre Joxe. »*

Puis M. Mitterrand s'étonne que « *des camarades dévoués* » aient cru devoir voler au secours du programme commun car il n'a entendu personne proposer de l'abandonner. *« Si le prix d'un accord est sa disparition*, précise-t-il, *il ne pourrait y avoir accord. Mais nul n'a prétendu que le programme commun offre des réponses à tout. Il faut constamment aller du programme commun prévu pour cinq ans — la stratégie durera plus longtemps — au moyen terme et au long terme, au projet de société. Le programme commun ne couvre pas tout le terrain de la recherche socialiste. »*

Le premier secrétaire récuse ensuite le reproche qui lui est parfois adressé de vouloir créer un parti « attrape-tout » de type américain. *« Il faut bien se garder de construire un parti fourre-tout »*, souligne-t-il, *ouvert à quiconque ne se reconnaîtrait pas dans la volonté d'élaborer une société nouvelle. En revanche, je ne reconnais à personne le droit de décider pour un autre la qualité et la capacité d'adhésion. Il n'y a pas d'ambiguïté, il s'agit bien de travailler à une société socialiste. Notre combat se situe sur un plan de lutte des classes. Qui exploite ne peut être des nôtres. Je ne te demande pas comment tu votes, je te demande comment tu vis. Il faut respecter les contours du front de classe pour l'adhésion au parti socialiste. »*

M. Mitterrand répond ensuite aux critiques adressées au projet de société que les assises nationales du socialisme devraient élaborer. *« Si le projet de société est trop vide, remplissons-le*, s'exclame-t-il. *Discutons-le. Qui pourrait imaginer que nous sommes prêts à des concessions qui nous feraient renoncer à ce qui fait le meilleur de nous-mêmes ? Pour autant, nous n'avons pas reçu les Tables de la loi. La discussion est ouverte. Il faut faire appel à tous ceux qui se reconnaîtront dans le socialisme par le parti socialiste. Bien sûr, ni notre titre, ni nos structures, ni notre stratégie ne peuvent être remis en cause. Personne ne le demande. »*

Au passage, le député de la Nièvre note qu'il a trouvé très clair le rapport de M. Pierre Mauroy et il renvoie, en matière de clair-obscur, M. Chevènement à Rembrandt, puis il met en garde contre la prolifération des tactiques internes au P.S. *« Il y a*, note-t-il, *ceux qui veulent un maximum de discussions internes. Une accumulation de procédures serait un moyen de retarder l'échéance et constituerait une forme d'opposition. Nous n'avons pas à faire les coquettes. Nous ne pouvons pas ignorer le problème d'orgueil de parti, très légitime, du P.S.U. »*

M. Mitterrand donne ensuite un bilan de l'état du P.S. et le juge bon. Il rappelle que dans le combat toutes les tendances ont été solidaires. Puis il poursuit :

« Evitons les terminologies démagogiques. Recherchons l'exact alliage entre nécessité et possibilité. Je reçois assez mal la critique selon laquelle j'aurais, durant la campagne électorale, abandonner l'essentiel de ce que j'avais à dire. Si je l'avais fait et que nous ayons gagné, nul ne me l'aurait reproché. Mais le succès ne valait pas ce prix. » Le premier secrétaire répond alors, plus précisément encore, aux critiques de la *Bataille socialiste* en excusant les plus jeunes membres de cette tendance à cause de leur « *virginité politique* », mais en se gaussant des plus anciens, c'est-à-dire de M. Guy Mollet et de ses fidèles. *« Le parti socialiste*, conclut-il sur ce point, *n'est pas simplement un champ clos où chacun cherche à dépasser l'autre sur le plan du vocabulaire. Attendez que je m'y mette et vous ne reconnaîtrez plus vos petits. Il ne faut pas construire en chambre un monde que l'on néglige d'entreprendre tout le reste du temps. Il faut présenter à la France un parti de gouvernement qui, en même temps, n'aura pas cessé d'être un parti de transformation des structures, la présence au gouvernement n'étant pas toujours le meilleur moyen d'une telle transformation. »*

M. François Mitterrand propose en définitive trois perspectives à sa formation :

1) Assurer le développement du P.S. en vue de conquérir 25 . des suffrages des Français ;

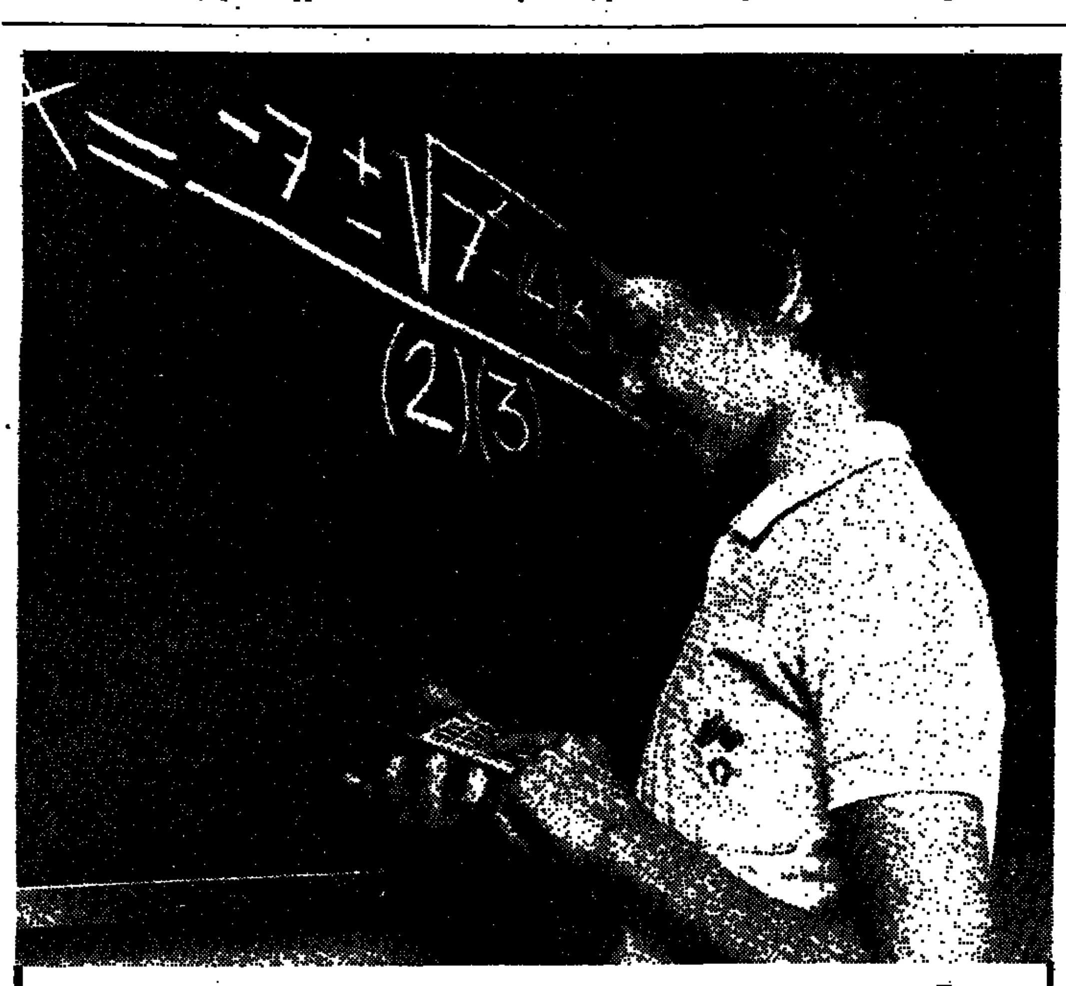
2) Préserver et approfondir l'union de la gauche, qui reste l'axe de la stratégie du P.S. ;

3) Poursuivre le combat politique, dont l'élection présidentielle a été une étape, et l'amener jusqu'à son terme normal : la victoire.

Le premier secrétaire conclut : *« Nous sommes sûrs de nous-mêmes, décidés à ne pas obéir aux injonctions des péripéties, décidés à situer le parti socialiste bien au-delà de ce qu'il est. Toujours nous serons inférieurs à la mission qui est la nôtre. Il faudra lutter contre nous-mêmes, savoir que parfois un parti se substitue aux travailleurs et ne pas hésiter à casser nos structures. Nous pourrons nous fixer, pour les années qui viennent, d'être le lieu du rassemblement des hommes et des femmes qui veulent une société nouvelle. »*

Après les interventions de MM. LUC SOUBRET et ETIENNE WEILL-RAYNAL, M. PIERRE BEREGOVOY, membre du secrétariat national, insiste sur la nécessité d'un effort de compréhension afin de faciliter les adhésions collectives. A l'issue de la réunion de la commission des résolutions, M. PIERRE MAUROY présente la résolution finale, qui est adoptée à l'unanimité moins neuf abstentions. Au sein de la commission des résolutions un amendement déposé par le CERES et tendant à faire préciser que les assises nationales du socialisme devraient délibérer d'un projet de société et des voies de passage au socialisme avait été repoussé par 27 voix contre 12 (CERES plus les membres de la Bataille socialiste) et deux abstentions. Cet amendement n'a pas été repris devant la convention nationale.





POLITIQUE

L'INSTALLATION DU CHEF DE L'ÉTAT A L'ÉLYSÉE

Le « nouveau style » du château

L'ouverture au public du palais de l'Elysée, une fois par semaine, à partir de l'automne, et le transfert, de l'avenue des Champs-Elysées au boulevard Beaumarchais, du défilé militaire du 14 juillet (le Monde du 14 juin) témoignent du souci de M. Valéry Giscard d'Estaing de rompre avec les habitudes et de donner un caractère populaire aux activités officielles de l'Etat. Depuis son installation à l'Elysée, le président de la République a pris déjà plusieurs initiatives qui manifestent son désir d'apparaître non comme le souverain de la France mais comme le mandataire des Français.

Pour « désacraliser » la fonction présidentielle, M. Giscard d'Estaing a tout d'abord changé de bureau. Ses prédécesseurs occupaient en effet, au premier étage, la pièce centrale de l'Elysée : ce vaste salon servait à la fois aux réceptions protocolaires et au travail personnel du chef de l'Etat. Le successeur de Georges Pompidou a choisi d'installer son bureau dans le coin gauche du premier étage, la pièce centrale devenant un lieu de réunions. Les diverses activités du président de la République sont ainsi nettement séparées : celui-ci joue moins un rôle qu'il n'exerce un certain nombre de compétences.

Pour M. Giscard d'Estaing, la présidence est un métier comparable aux autres : le chef de l'Etat n'est pas un personnage mais un professionnel. D'où son refus de l'identifier aux murs qui l'entourent : le président de la République envisage ainsi de fixer sa résidence hors du palais, dans l'immeuble qu'occupait, au 2, rue de l'Elysée, M. Jacques Foccart, alors secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches. L'idée, dit-on dans son entourage, est presque devenue une décision. Il est vrai que les appartements privés de l'Elysée peuvent difficilement loger une famille : le président, qui, pour le moment, les habite seul, ferait venir au contraire ses enfants dans sa future résidence. Mme Giscard d'Estaing, qui a visité récemment les lieux, est, assure-t-on, conquise.

Le chef de l'Etat pourra donc se rendre à pied de son domicile à son bureau. On sait que telle est la marque du nouveau style. Ces déplacements pédestres, qui sont censés assurer au président un contact plus direct avec la population, s'accompagnent d'autres initiatives tendant à alléger pareillement les écrans qui séparent le chef de l'Etat de ses concitoyens. Ainsi M. Giscard d'Estaing a-t-il ramené de cent quatre-vingt-dix à cent vingt les effectifs de la garde républicaine affectés en permanence à l'Elysée.

Ainsi n'hésite-t-il pas à traverser Paris au volant d'une 504 verte, après avoir prié les occupants de la voiture suiveuse de le laisser seul. Ainsi encore les aides de camp, qui secondaient les huissiers à la porte du président, ont-ils disparu avant de recevoir une autre mission. Quant au service du protocole, il a été, tout naturellement, fortement restreint, ce qui entraîne d'ailleurs une surcharge de labeur pour ceux qui restent. On affirme aussi, à l'Elysée, que le nombre des agents chargés de la sécurité du chef de l'Etat a été réduit de moitié : M. Giscard d'Estaing en avait, en effet, exprimé le souhait, mais il ne semble pas avoir été entendu.

Le nouveau président veut, en tout cas, limiter le lourd appareil de l'étiquette traditionnelle et éliminer autant que possible la figuration au profit du travail. Un exemple : ni le président-directeur général de l'O.R.T.F., ni les directeurs de chaînes, ni les directeurs des unités d'information ne sont désormais tenus d'assister aux enregistrements du chef de l'Etat.

Les collaborateurs de M. Giscard d'Estaing apprécient cette rénovation des méthodes qui tend à « rationaliser » le travail, notamment par un regroupement des services et par des relations plus personnelles entre le président et ses conseillers, dont le petit nombre — inférieur de moitié à celui des collaborateurs de Georges Pompidou — facilite cette activité d'équipe. Il en va de même des rapports du chef de l'Etat avec ses ministres : le président de la République téléphone lui-même énormément, ce qui est une manière de révolution et a entraîné un bouleversement des installations téléphoniques.

M. Giscard d'Estaing entend éviter que l'Elysée ne soit une citadelle fermée sur elle-même, qui bloque toute initiative. Il souhaite en faire un instrument moderne, où circule la vie. La décoration intérieure du palais sera revue. Le président de la République, qui a, selon son entourage, un goût « raffiné, exigeant, éclectique », n'est pas féru d'art moderne : il a fait enlever, d'ailleurs, un grand nombre des toiles abstraites placées par son prédécesseur et aujourd'hui destinées aux musées nationaux. Pour la décoration extérieure, M. Giscard d'Estaing a veillé en personne, le 13 juin, à la mise en place, tout autour de la cour d'honneur, d'une quinzaine d'orangers dans des caisses blanches. Comme dans les châteaux, soulignait un ministre. Le « château » de l'Elysée veut passer du Moyen Age à la Renaissance.

THOMAS FERENCZI.

LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT

DES JUDOKAS EN SMOKING

Un président qui se montre beaucoup, qui va au peuple et adore sortir à l'improviste, des enfants qui sacrifient à la mode en allant en classe à bicyclette, les nouveaux occupants du palais de l'Elysée ne facilitent pas la vie des fonctionnaires du service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités chargés de les protéger. Ce nomadisme les oblige à changer leurs méthodes et, en attendant, leur donne parfois quelques émotions.

L'équipe de permanence à l'Elysée — une vingtaine d'hommes, tous des nouveaux, y compris leur chef, le commissaire Baudelot, qui succède au célèbre Paul Comiti — redécouvre les départs précipités, le charme des dîners en ville au voisinage de l'illustre famille (M. Valéry Giscard d'Estaing est déjà allé une fois au restaurant depuis qu'il est président), la chaude ambiance des stades (lors de la finale de la Coupe de France de football, au Parc des Princes, le chef de l'Etat était « assisté » de trente-huit policiers) et même les saines joies du vélo pour suivre les rejetons les plus célèbres de France dans leurs allées et venues (on ignore encore s'il faudra installer un bureau supplémentaire au service de presse du secrétariat d'Etat à la culture).

Le directeur du service, M. Alain Montarras, prend les choses avec philosophie : « *Certes, à son arrivée, chaque président nous impose son style, ses habitudes, contrairement au Secret Service américain, qui emprisonne son « protégé » dans un véritable carcan,* dit-il. *Mais on constate très vite une évolution dans son comportement à notre égard : il découvre peu à peu la nécessité d'un dispositif qu'il repoussait lors de son investiture. Il s'aperçoit que, même malgré sa volonté, un chef d'Etat ne peut se comporter comme un simple citoyen.* » En attendant, l'art du « gorille » consiste à passer inaperçu pour échapper aux humeurs du « patron ». Mais on s'est bien gardé de réduire les effectifs : la nature vagabonde de la famille présidentielle inciterait même plutôt à les renforcer. De toute façon, ces fonctionnaires n'assurent pas seulement les escortes, mais se chargent aussi d'écarter les visiteurs importuns et de vérifier le contenu de tous les colis arrivant au 55, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

La tâche des « V.O. » — ainsi qu'on appelle le service en langage policier — ne s'arrête pas à la seule sécurité du président de la République mais couvre également les ministres et les présidents des Assemblées, les personnalités étrangères (chefs d'Etat et de gouvernements, ministres des affaires étrangères...) en déplacement officiel ou privé en France — la reine Elizabeth a eu droit à une escorte dimanche lorsqu'elle s'est rendue à Chantilly. Une exception à la règle a été consentie lors de la dernière campagne électorale : les candidats qui en firent la demande ont obtenu une protection. Dans une première phase, quatre équipes s'attachèrent à chacun des candidats principaux. Renforcées après le 5 mai autour de MM. François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, elles accomplirent des vérifications préalables lors des voyages en province et assurèrent une protection rapprochée lors des meetings et des « bains de foule ».

Une telle responsabilité justifie l'importance du service, qui compte près de deux cent cinquante hommes : environ quatre-vingt-dix pour les personnalités françaises, autant pour les étrangers, le reste constituant une réserve disponible pour l'un ou l'autre secteur. Tous volontaires, ils sont sélectionnés en fonction de leur maturité, de leur sang-froid, de leur coup d'œil, de leur présentation et de leur aptitude à répondre poliment à un hôte que le monument qu'il montre du doigt est bien la tour Eiffel. Bien sûr, on exige aussi d'eux quelques compétences techniques : pratique du sport de combat — le service compte beaucoup de judokas, — grande connaissance du tir, encore qu'on n'insiste pas trop sur l'importance des armes dans le contexte où opèrent généralement les « V.O. », c'est-à-dire au milieu des foules où il vaut souvent mieux savoir plonger que tirer. On fait même suivre au personnel, fait plutôt rare dans la police, des cours de recyclage dans ces diverses disciplines ainsi que dans la reconnaissance des engins explosifs.

96 opérations avant une visite

La perspective de voyager et de côtoyer les grands de ce monde (d'une fréquentation plus agréable que les mauvais garçons) séduit les candidats aux « V.O. » beaucoup plus que l'intérêt financier. Les traitements ne dépassent pas ceux de la police, et seule une prime d'habillement permet aux cerbères de passer du pull à col roulé au smoking sans se ruiner. En revanche, les « protégés » se montrent parfois généreux, surtout quand les inspecteurs ont su rendre quelques menus services — acheter des cigarettes, promener le chien — qui leur valent dans le reste de la police, où on ne les aime guère, le surnom de « porteurs de valises ». Certains émirs moyen-orientaux laissent des enveloppes confortables, mais le plus souvent la reconnaissance du visiteur se traduit par quelques menus cadeaux : montres, briquets, etc.

Le rôle du service ne se limite cependant pas à l'exécution, mais s'étend aussi à la préparation des missions de protection. Si les escapades inopinées du président de la République ne nécessitent que trois fonctionnaires, ses apparitions publiques — en France comme à l'étranger — ou un voyage de ministre, ou encore une visite de haute personnalité étrangère, mobilisent les énergies en grand nombre et longtemps à l'avance. Le déplacement de M. Giscard d'Estaing au mémorial du mont Mouchet, le 23 juin, aura nécessité, à partir du 14 juin, une série de visites préparatoires et de réunions avec les autorités préfectorales — responsables des opérations — et locales pour mettre au point les moindres détails de la cérémonie.

Pour mener leur tâche à bien, les « V.O. » disposent d'un petit livre rouge, un opuscule qui contient la « chek list », des quatre-vingt-seize opérations à mener à bien, avec la participation des moyens locaux, préalablement à l'arrivée du visiteur : celles-ci vont de la surveillance des moyens de transport à la sécurité médicale, en passant par la garde des voies de chemin de fer, le répertoire des maniaques dangereux, le contact avec les riverains, le contrôle des chantiers, du stationnement, des résidences, des matières dangereuses, des caves, l'interdiction de survol, le nettoyage des inscriptions injurieuses, le contrôle des paquets, le ramassage des clous... A côté de la protection « rapprochée » de la personnalité — généralement une dizaine d'hommes — les « V.O. » prévoient un dispositif « en profondeur », un quadrillage de la foule par des équipes en civil.

L'éventail des précautions paraît impressionnant, et pourtant M. Montarras et ses collaborateurs se louent de n'avoir jamais eu à éprouver l'efficacité du dispositif. Une fois, lors du voyage du président Pompidou en Lorraine, au printemps 1972, un inconnu a brandi une arme blanche au passage du chef de l'Etat : à peine avait-il esquissé son geste qu'il fut neutralisé. C'est le seul mauvais souvenir des « V.O. ». Mais on y est néanmoins conscient que le service le plus développé et le plus minutieux du monde ne peut prétendre assurer une garantie absolue. Les nombreux assassinats de personnalités politiques au cours des quinze dernières années le prouvent. Le geste d'un fou, imprévisible, souvent imparable, la psychose de l'enlèvement, hantent toujours l'esprit des « gorilles ». Pour eux, sur une place publique comme à l'Opéra, le spectacle est ailleurs.

JAMES SARAZIN.

CORRESPONDANCE

Les ascendances de M. et Mme Giscard d'Estaing (suite)

La correspondance que le Monde *a publiée le 28 mai à propos des ascendances du président de la République et de son epouse nous a valu une lettre de M. André Castelot, auteur, entre autres, d'un ouvrage sur la duchesse de Berry, qui a publié les souvenirs du prince de Faucigny-Lucinge, arrière-grand-père de Mme Giscard d'Estaing. Des archives qu'il a consultées et des confidences qu'il a recueillies, il tire les conclusions suivantes :*

1) Sans pouvoir apporter autre chose que de fortes présomptions, il semble aujourd'hui fort probable qu'une cérémonie catholique, ou plutôt protestante, ait uni légalement Amy Brown et Charles de Berry, fils du futur Charles X. Ce qui aurait permis à Louis XVIII de déclarer à son neveu :

« Votre mariage n'a aucune valeur, ayant été béni sans que vous ayez sollicité l'autorisation du chef de la Maison de France ; pour moi, vous n'êtes pas marié ! »

2) Contrairement à ce qu'affirme votre correspondant, M. d'Herté, il n'y a aucun doute sur le point principal : les deux petites filles que le duc de Berry a confiées à son lit de mort à sa femme, Marie-Caroline de Naples, sont bien les filles du duc de Berry et d'Amy Brown. Elles seront titrées par le roi, comtesse d'Issoudun et comtesse de Vierzon. La première épousa le comte, puis prince, de Faucigny-Lucinge, la seconde devint la baronne de Charrette.

3) Il n'est nullement prouvé que M. Freeman, qui a pu, en effet, durant quatre années, s'appeler Bourbon-Artois, et est « redevenu » Freeman, ait été le fils d'Amy Brown, bien qu'il ait été élevé par elle. De toute manière, il n'est nullement descendant du duc de Berry. La cour d'appel de Chambéry l'a bien prouvé (1).

En revanche, M. Bremard, de Paris, cite Chateaubriand selon lequel le duc de Berry « libre en Angleterre, avait eu une de ces liaisons que la religion réprouve et que la fragilité humaine excuse (...) ». Sur son lit de mort, il avoua ses torts à sa femme et lui témoigna le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. « Qu'on les fasse venir, s'écria la jeune princesse, ce sont aussi mes enfants. »

(...) Elle leur ouvrit ses bras où les petites filles se réfugièrent ; elle les pressa contre son sein, et, leur faisant présenter « Mademoiselle » (sa fille, sœur aînée du comte de Chambord qui naquit quelques mois plus tard), elle leur dit : « Embrassez votre sœur. »

En définitive, conclut M. Bremard, il semble que la comtesse d'Issoudun, fille d'Amy Brown, était la fille, sinon légitime, du moins « naturelle » du duc de Berry, lui-même arrière petit-fils de Louis XV.

Touchant un autre point discuté par nos correspondants, M. Castelot écrit d'autre part :

Il n'est pas impossible que Louise-Marie-Adélaïde de Saint-Germain ait été la fille de Louis XV. Un jeune lieutenant en second en garnison à Valence, qui se nommait Napoléon de Buonaparte, demanda sa main à M. de Saint-Germain, qui refusa, pensant assurément que ce jeune lieutenant d'artillerie n'avait aucun avenir. C'est ainsi que le futur empereur manqua de peu de devenir, par la main gauche, le gendre de Louis XV...

M. Yvon Bizardel, directeur honoraire des Beaux-Arts de Paris, nous écrit que « ses cheveux se sont dressés sur sa tête en lisant sous la plume d'un de nos correspondants que la comtesse de Flahaut — maîtresse de Talleyrand — descendait de Louis XV, alors qu'elle était le fruit des amours du premier général Bouret et d'une Mme Filleul. C'est une autre fille de Mme Filleul, la comtesse de Marigny, qui aurait été conçue au Parc-aux-Cerfs.

Le nom d'Estaing

Quant à M. Fabien Gandrille, membre de l'institut de la Maison de Bourbon, secrétaire du Cercle d'études dynastiques de l'Institut des sciences historiques de Paris, après avoir rappelé que les deux filles du duc de Berry et d'Amy Brown ont été légitimées par Louis XVIII le 10 juin 1820, il écrit à propos du nom du président de la République.

C'est à la suite d'une décision du Conseil d'Etat, prise à une voix de majorité, la sienne, que M. Edmond Giscard a obtenu par décrets de 1922 l'autorisation de se nommer désormais Giscard d'Estaing, après avoir tenté de relever le nom de la famille de la Tour Fondue et s'être heurté à l'opposition d'une demoiselle de ce nom. On peut lire dans *le Gaulois* du 19 août 1928 une protestation du marquis de Boysseulh, précisant que les Giscard d'Estaing n'ont aucun lien de parenté avec son arrière-grand-oncle l'amiral comte d'Estaing, mort sans postérité en ne laissant qu'une sœur et unique héritière, Louise-Madeleine d'Estaing, comtesse de Boysseulh.

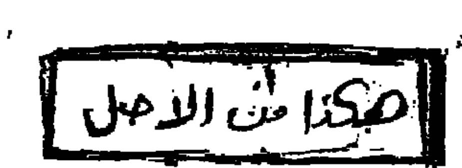
En raison de cette absence de parenté, la famille Giscard d'Estaing (qui prétend en outre descendre d'un antique chevalier Guiscard) ne put, malgré ses efforts, parvenir à faire partie de la société des Cincinnati, dont les membres, héréditaires, sont les descendants des officiers qui ont combattu pour l'indépendance des Etats-Unis.

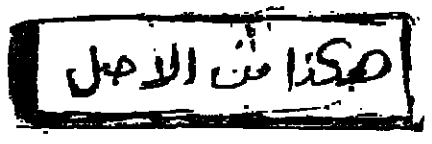
Enfin, M. Roger Sauvage fut autorisé par un décret du 6 août 1863 à s'appeler à l'avenir Sauvage de Brantès : il est l'aïeul de Mme Giscard d'Estaing.

Répondant d'autre part à la « précision » donnée dans le Monde *du 24 mai par le prince de Faucigny-Lucinge, le colonel Fernand Schneider, qui précise qu'il n'a aucun lien avec la famille du Creusot, nous rappelle qu'il y a bel et bien eu dans les armées impériales un baron Antoine Schneider qui prit part comme colonel, puis général, sous la Restauration aux campagnes d'Espagne et de Morée et fut ministre de la guerre en 1839. L'industriel Joseph-Eugène Schneider, président du corps législatif sous le Second Empire, était son neveu.*

Enfin, M. Raymond Huppert nous signale que le père d'Agénor Bardoux, arrière-grand-père de l'actuel président de la République, était... receveur, puis directeur des contributions indirectes à Bourges et à Nantes. « Le voilà bien, *commente-t-il,* l'atavisme ! »...

(1) Dans son arrêt du 1er juillet 1950. (N.D.L.R.)







Si demain vous étiez hospitalisé, qui paiera pour vous :

le gaz, l'électricité, le loyer, les traites et tous les frais qui courent.

"Nous. Si vous voulez."

L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE S'ENGAGE A VOUS VERSER 3000 F PAR MOIS.
Soit 100 F par jour (exonérés d'impôt) en cas d'hospitalisation.
Pas de limite d'âge. Pas de visite médicale préalable.
Vous êtes couvert dès que nous recevons votre demande d'adhésion ci-dessous.

Quand on est hospitalisé les dépenses croissent et bientôt les revenus diminuent. L'Indemnité Hospitalière permet de faire face et de garder bon moral, élément indispensable à une bonne guérison.

Cette année, 8.000.000 de Français seront hospitalisés. Avez-vous pensé à ce qui arriverait si, par malchance, vous étiez l'un de ceux-là ? Même si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou une Caisse de Cadres, c'est bien insuffisant. D'abord vous ne serez pas remboursé à 100 %. Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au foyer pendant son absence, ce sont des "extras" qui coûtent vite cher.

Enfin, si vous êtes hospitalisé, vos revenus décroissent vite, vos économies fondent, vos dépenses imprévues se multiplient. En adhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit plus libre parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec un revenu supplémentaire de 3000 F par mois d'hospitalisation (soit 100 F par jour), vous ne serez jamais pris au dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de votre imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couvert dès la réception de votre demande d'adhésion, et pour les maladies 30 jours plus tard.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" régulières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale et les Mutuelles... Comment est-ce possible?

Les systèmes de protection ne prévoient que le remboursement des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne tiennent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui peuvent découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assurance peut-elle, elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes seront, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût moyen d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont les primes sont calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles sont très raisonnables. Cette extraordinaire assurance qu'est l'Indemnité Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le résultat d'une étude statistique très sérieuse.

3000 F par mois si vous êtes hospitalisé.

Dès le 1er jour de votre hospitalisation, et quelle que soit sa durée, vous êtes assuré de recevoir 100 F par jour. Cela peut donc représenter jusqu'à 3000 F par mois. Vous toucherez 100 F par jour quels que soient la durée et le nombre de vos hospitalisations. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et vous êtes couvert dès le 1er jour.

Si vous et votre conjoint êtes assurés, il est possible, en outre de souscrire à une option "maternité" prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 500 F sous réserve que l'accouchement ait lieu 10 mois après la souscription du contrat.

Les indemnités versées par l'Indemnité Hospitalière vous sont données directement en supplément de toute autre source de remboursement. Vous en disposez librement, exactement comme vous le voulez, cela ne regarde que vous.

Si vous et votre conjoint êtes hospitalisés en même temps, vos indemnités sont doublées.

Jusqu'à 12.000 F par mois sont versés si les 2 conjoints sont assurés tous les 2, et ceci tant qu'ils sont hospitalisés ensemble à la suite d'un accident.

Un capital pouvant aller jusqu'à 10.000 F est versé en cas d'invalidité.

10.000 F comptant en cas de perte accidentelle d'un membre ou de la vue. La perte d'un membre (pied, main) ou de la vue (même d'un seul œil) est un accident terrible. Si une telle conséquence survenait dans les 12 mois suivant l'accident, vous toucheriez jusqu'à 10.000 F d'indemnité.

Dès que votre hospitalisation nous est connue, nous commençons à vous verser, directement, vos indemnités.

Aussitôt que vous êtes hospitalisé, vous nous le faites savoir par simple courrier. Très rapidement vous recevez vos premiers paiements. Sans formalités, sans complications. Et c'est vous qui les percevez directement et les utilisez à votre gré.

Vous pouvez souscrire à partir de 18 ans. Nous nous engageons à renouveler votre contrat à vie aux mêmes conditions. Vous seul pouvez le résilier.

Même si votre état nécessite des hospitalisations répétées, vous ne perdrez pas le bénéfice de votre Indemnité Hospitalière. Le montant de votre prime est fixé le jour de votre souscription : ni votre passage à une tranche d'âge supérieure, ni des hospitalisations très fréquentes ne peuvent faire augmenter vos primes ou résilier votre contrat. Vous n'avez pas à craindre de modifications de votre prime personnelle. Votre contrat est renouvelable à vie. Nous ne pourrons jamais cesser de vous assister tant que vous vous conformerez aux conditions de la police.

Option maternité

A la condition que mari et femme soient tous deux assurés et que cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins dix mois consécutifs, nous verserons une somme forfaitaire de 500 F pour toute hospitalisation à l'occasion d'une naissance.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit jusqu'à 3.000 F par mois même au-delà de 65 ans, même pour la vie... Et dès le premier jour d'hospitalisation...

Chaque fois qu'une maladie ou un accident vous contraignent à être hospitalisé, vous recevez jusqu'à 3.000 F par mois. Vous toucherez ces 3.000 F par mois quel que soit votre âge, même au-delà de 65 ans, même pour la vie! Et vous êtes couvert dès le premier jour de votre hospitalisation.

Au-delà de 8 semaines d'hospitalisation, nous payons vos primes à votre place.

Assuré par l'Indemnité Hospitalière, si vous deviez séjourner à l'hôpital plus de 8 semaines, La Fortune vous dispenserait de payer vos primes pendant le reste de votre séjour à l'hôpital.

Vous serez donc "exonéré du paiement des primes" tout en continuant à toucher, comme convenu, vos indemnités aussi longtemps que durera votre hospitalisation et vous ne commencerez à verser vos primes qu'une fois sorti de l'hôpital.

Voici ce que nous entendons par "hospitalisation" et les pays dans lesquels l'Indemnité Hospitalière vous couvre.

Nous considérons comme "Hospitalisation" tout séjour de 24 heures au moins, en qualité de patient soumis à une surveillance médicale dans un hôpital ou une clinique, agréé par le Ministère de la Santé Publique de la République Française. Votre protection n'est pas limitée à la France, elle s'applique dans les mêmes conditions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, États-Unis.

Il y a malgré tout, certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne couvre pas.

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas les accidents ou maladies causés par faits de guerre, troubles mentaux, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

L'Indemnité Hospitalière ne s'applique que 12 mois après la signature du contrat dans les deux cas suivants :
- les hospitalisations consécutives à des maladies ou accidents survenus ou ayant été traités dans les 12 mois qui ont précédé cette entrée en vigueur;
- les hospitalisations dues à des maladies survenues dans les 30 premiers jours d'assurance.

N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière."

Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps!

Voici les tarifs par tranches d'âges :

Ages	Prime mensuelle par personne pour une indemnité de 3000 F par mois
18 à 44 ans	35 F
45 à 54 ans	50 F
55 à 64 ans	60 F
65 à 70 ans	80 F
71 ans et plus	125 F
Option maternité 13,50 F par mois et par couple	

Ces primes mensuelles (déterminées une fois pour toutes par l'âge auquel vous contractez votre "Indemnité Hospitalière") n'augmenteront pas même si vous passez à une tranche d'âge supérieure.

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

Voici les avantages que La Fortune est la seule à vous garantir avec l'Indemnité Hospitalière.

- Le renouvellement de votre police vous est garanti pour toute votre vie, quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.
- Pas de limite de paiement des indemnités quelle que soit la durée de l'hospitalisation.
- Vous touchez vos indemnités dès le 1er jour d'hospitalisation.
- Abattement de prime égal à deux mois en cas de paiement annuel.
- Suspension du paiement des primes après 8 semaines d'hospitalisation.
- Aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge supérieure.
- Aucune démarche à domicile.
- Indemnités doublées en cas d'hospitalisation simultanée des 2 conjoints à la suite d'un accident.
- Une option "maternité" donnant droit à une indemnité forfaitaire de 500 F.
- Pas d'examen médical préalable.

La Fortune, fondée en 1843 fait partie de l'un des groupes français d'assurances les plus importants qui a diversifié ses activités tant dans le domaine de l'assurance vie que celui de l'assurance automobile et de toutes les assurances de sociétés ou de particuliers. En 1973 le Groupe Fortune Assurances a géré un portefeuille de contrats de plus d'un milliard 500 millions de francs. En créant l'Indemnité Hospitalière, la compagnie La Fortune a voulu répondre à un désir important exprimé au travers de sa clientèle. Le renom même de La Fortune est la meilleure garantie du paiement des indemnités à ses adhérents.


Garantie

Je soussigné Jacques Michel, Directeur Général de la Compagnie La Fortune, m'engage à vous faire bénéficier de la garantie de l'Indemnité Hospitalière, dès la date de réception de votre demande d'adhésion, pendant les dix jours qui vous sont réservés pour étudier le contrat, et à la condition que vous régularisiez par la suite votre souscription à l'Indemnité Hospitalière. Je m'engage ensuite à renouveler votre contrat aussi longtemps que vous le souhaiterez.

J. M

Quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser à propos de l'indemnité Hospitalière.

RPP 19

1. Toucherai-je des indemnités en plus de mes autres sources de remboursement?
Bien sûr! Que vous soyez à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou assuré par ailleurs, nous vous verserons de toute façon vos 3000 F par mois (100 F par jour). Et toute votre vie si nécessaire.

2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
Vous recevrez 3000 F par mois soit 100 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

3. Quelles formalités faudra-t-il que je remplisse à ce moment-là?
Vous enverrez une attestation de l'hôpital ou de la clinique indiquant votre durée d'hospitalisation, c'est tout.

4. Si, par exemple, ma femme et moi sommes victimes d'un accident d'automobile et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?
Si vous êtes tous les deux assurés par l'Indemnité Hospitalière, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 12.000 F par mois, soit chacun 6000 F par mois (au lieu de 3000 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

5. Et si la Sécurité Sociale, une Mutuelle, etc. me remboursent déjà la totalité de mes frais d'hospitalisation, allez-vous me donner cette indemnité en plus?
Bien sûr. L'Indemnité Hospitalière vous permettra de faire face à d'autres frais qui ne manqueront pas de surgir. De toute manière, vous dépensez cet argent comme bon vous semble.

6. Qu'arrive-t-il si par suite d'une longue hospitalisation, je ne peux payer mes primes?
Après 8 semaines d'hospitalisation, nous prenons vos primes en charge. Vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Mais nous continuerons à vous verser l'indemnité de 3000 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital, toute votre vie même si nécessaire. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

7. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

8. Tout cela n'est-il pas trop beau pour être vrai?
Une assurance aussi complète est si nouvelle en France qu'elle peut susciter une certaine méfiance. Pourtant, des formules analogues existent depuis longtemps aux Etats-Unis, au Canada et en Angleterre, et avant de vous proposer l'indemnité Hospitalière, La Fortune a contrôlé là-bas l'entière satisfaction de nombreux assurés.

9. Y a-t-il avantage à payer les primes annuellement?
Oui. Vous pouvez payer tous les mois, mais si vous payez annuellement vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

10. L'assurance peut-elle être résiliée par La Fortune si je suis trop âgé ou trop souvent malade?
Impossible. Vous seul, par simple lettre, décidez de la durée de votre contrat. Dans la mesure où vous payez régulièrement vos primes, La Fortune s'engage formellement à ne jamais résilier le contrat de son propre fait, quels que soient votre âge, votre état de santé et le nombre de fois où vous avez touché les versements de l'Indemnité Hospitalière.

11. L'Indemnité Hospitalière est-elle vraiment exonérée d'impôts?
Exact. Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être déclarées.

12. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?
Remplissez simplement la demande d'adhésion et envoyez-la nous. **Surtout n'envoyez pas d'argent.** Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au **21 juin 1974**. N'oubliez pas qu'accidents et maladies ne préviennent jamais et que vous serez couvert dès que nous aurons reçu ce coupon. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au : 874.33.09. Nous sommes à votre entière disposition.

LA FORTUNE, Département de Gestion "Particuliers"
B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Assurez-vous dès maintenant 3000 F d'indemnités par mois en cas d'hospitalisation.

Ne nous envoyez pas d'argent. Nous vous couvrons dès la réception de votre demande d'adhésion, si vous nous la confirmez en nous adressant votre première prime dans les dix jours.

Si vous nous renvoyez votre demande d'adhésion, nous vous garantissons que vous ne recevrez ni visite, ni appels téléphoniques. Nous vous enverrons simplement votre police d'assurance Indemnité Hospitalière.

Dépêchez-vous, cette offre risque de ne pas être répétée. Si votre demande d'adhésion nous est postée après le 21 juin 1974, La Fortune se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, elle ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Répondez-nous avec le bon ci-dessous, **sans nous envoyer d'argent.**

DEMANDE D'ADHESION A L'INDEMNITE HOSPITALIERE DE LA FORTUNE
La Fortune, Département de Gestion "Particuliers" B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______ Code postal ______
Ville ______ Date de naissance ______ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez les noms des membres de votre famille, âgés de plus de 18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indemnité Hospitalière.

4310-4-01-7-4

Nom	prénom	parenté	sexe	date de naissance: jour	mois	année

☐ je désire en plus, l'option maternité

Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive, tout en étant couvert. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon Assurance Indemnité Hospitalière prend effet dès que vous recevrez cette demande.
Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances vie maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.
TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE DANS LA DECLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAINER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES 21 ET 22 DE LA LOI DU 13 JUILLET 1930.

Signature : date :

LA FORTUNE
MARINE MARCHANDE, Compagnie d'Assurances Maritimes et Terrestres entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938 capital entièrement versé de 28.356.750 F. Siège social au Havre : R.C. Le Havre 55 B 230.

POLITIQUE

L'élection municipale de Villeneuve-sur-Lot

LA LISTE DE GAUCHE ENLÈVE TOUS LES SIÈGES

Les vingt-sept sièges du conseil municipal de Villeneuve-sur-Lot — dissous le 30 avril par le conseil des ministres — ont été enlevés au second tour, dimanche 16 juin, par la liste d'union de la gauche, que conduisait M. Jean-Claude Cayrel (P.S.). Sur 14 372 inscrits, 11 097 votants et 10 881 suffrages exprimés, la liste de gauche a obtenu 5 918 voix contre 4 862 à celle du maire sortant, M. Jacques Raphaël-Leygues, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, U.D.R., qui n'a eu aucun élu.

Au premier tour, sur 14 472 inscrits, 9 988 votants et 9 736 suffrages exprimés, la liste de M. Cayrel avait recueilli, en moyenne, 3 724 voix contre 3 712 à celle de M. Raphaël-Leygues, 1 192 à celle de M. Bordage (P.C.) et 1 033 à celle de M. Le Nouène (centriste).

[M. Raphaël-Leygues, qui fut député U.N.R. de 1958 à 1962, était maire de Villeneuve-sur-Lot depuis 1955. En 1971, sa liste avait obtenu vingt-cinq sièges contre deux à la liste d'union démocratique de M. Cayrel, mais après l'annulation par le Conseil d'État de l'élection de dix-sept conseillers, des élections partielles donnaient, en novembre 1973, la majorité à la gauche. M. Raphaël-Leygues refusait de se démettre de son mandat de maire, cependant que la nouvelle majorité s'opposait au vote du budget : dès lors, le gouvernement prononçait la dissolution du conseil municipal.]

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

ARDECHE, canton de Tournon (2e tour).

Insc., 10 827 ; vot., 6 095 ; suff. expr., 6 044.

M. André Tourasse (rép. ind.), 2 850 voix, ELU.

MM. Louis Gaillard (P.S.), 1 873 ; Charles André (sans étiq.), 1 321.

Au premier tour, avaient obtenu, sur 11 277 inscrits, 5 378 votants et 5 304 suffrages exprimés : MM. Tourasse, 2 337 voix ; Gaillard, 1 366 ; Aubert (sans étiq.), 875 ; Dallard (P.C.), 726.

[Il s'agissait de remplacer M. Roche-Defrance (rép. ind.), ancien député, ancien maire de Tournon, conseiller général depuis 1955, récemment décédé.]

Un communiste succède à un socialiste

BOUCHES-DU-RHONE, canton de Berre (1er tour).

Insc., 17 471 ; vot., 9 570 ; suff. expr., 9 494.

M. Maurice Guillou (P.C.), adjoint au maire de Berre, 5 170 voix, ELU.

MM. Georges Batiget (P.S.), maire de Rognac, 3 402 ; Raoul Brun (rép. ind.) 788 ; Paul Caire (extr. dr.), 134.

[Il s'agissait de remplacer M. Denis Padovani (P.S.), ancien député, ancien président du conseil général, conseiller général depuis 1945, réélu au second tour en 1973, décédé le 18 avril.]

« L'Express » : Françoise Giroud par elle-même

Françoise Giroud, directrice de *l'Express*, explique dans cet hebdomadaire, lundi 17 juin, les circonstances dans lesquelles elle a été conduite à refuser une délégation à la condition féminine qui lui était proposée par M. Chirac.

Après avoir rappelé que M. Giscard d'Estaing lui avait offert un secrétariat d'État, charge qu'il ne jugeait pas incompatible avec ses options politiques, elle écrit :

« *En y réfléchissant, avant de lui donner un accord de principe, j'ai pensé qu'il avait raison. L'expérience l'enseigne : les positions relatives aux droits des femmes — y compris le droit essentiel d'être une femme et non de devenir un ersatz d'homme — ne coïncident pas forcément avec les positions dites politiques.* »

Françoise Giroud indique que le président de la République lui a paru « *résolu à faire évoluer dans le meilleur sens la condition féminine, comme un homme qui saisit le mouvement du monde* », et que, pour sa part, elle avait seulement demandé de « *conserver le droit d'écrire* ».

« *Je crus comprendre*, ajoute-t-elle, *que le président de la République en était d'accord. Ai-je mal compris ? Sans doute, puisque, samedi dans l'après-midi, le premier ministre me dit le contraire, et me propose en conséquence de transformer ce secrétariat d'État en une délégation. (...) J'ai soudain l'impression d'être un mouchoir rouge que l'on craint d'agiter devant de vieux taureaux blessés, un mouchoir que M. Chirac aimerait garder dans sa poche... Dans quinze jours, il va me demander d'installer mon bureau dans la cuisine de Matignon et de faire du café pour ces messieurs de l'U.D.R.* »

La directrice de *l'Express* dit « non » au premier ministre qui, note-t-elle, « *paraît surpris* ». « *Surprise heureuse ou désagréable, pour lui, je ne saurais le dire. « Non », parce que, lorsqu'on commence par reculer avant même d'avoir marché, on perd une bonne partie de son crédit. Donc de ses moyens. (...)* »

Après avoir évoqué quelques-uns des problèmes qui se posent en ce qui concerne la condition féminine et les transformations profondes qu'impliquerait sa solution, Mme Giroud conclut : « *A y réfléchir, il est heureux que je ne sois pas secrétaire d'État à la condition féminine. J'aurais dérangé trop de monde.* »

LE CENTRE DÉMOCRATE ET M. BORD

Le maintien au gouvernement de M. André Bord, comme secrétaire d'État aux anciens combattants, est ainsi commenté dans les colonnes de *Démocratie moderne*, organe du Centre démocrate (numéro du 13 juin) : « *Au second tour* [de l'élection présidentielle], *l'Alsace s'est prononcée à 67,03 % pour l'actuel président de la République, chiffre record parmi toutes les régions. Ses habitants étaient en droit d'attendre que la composition du gouvernement reflétât leur aspiration au changement. (...)*

» *La reconduction de M. Bord comme secrétaire d'État aux anciens combattants est ressentie comme un défi à la volonté des électeurs alsaciens, dont certains en viennent à se demander si, seule, une opposition totale n'est pas l'unique chance du changement d'hommes et de méthodes qu'ils veulent.* »

Le journal du parti de M. Jean Lecanuet fait ainsi écho aux regrets manifestés, le 10 juin, par la fédération du Bas-Rhin, dont le président est M. Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate (*le Monde* du 14 juin). Les réformateurs alsaciens avaient en effet espéré que M. Pierre Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin, fût appelé au gouvernement.

LES ROYALISTES MÉRIDIONAUX SE SONT RETROUVÉS AUX BAUX-DE-PROVENCE

L'Union royaliste provençale a organisé dimanche 16 juin au Val-d'Enfer, près des Baux-de-Provence, un rassemblement monarchiste auquel ont participé essentiellement des mouvements royalistes des départements méridionaux. Parmi les orateurs qui ont pris la parole au cours de cette manifestation en plein air, M. Yves Malinas, du mouvement Laissez-les vivre, a flétri ce qu'il nomme la « *société avorteuse* », M. Thomas Molnar, professeur à l'université de New-York, a prôné une « *contre-réforme catholique* » et M. Gérard de Gubernatis, vice-président de l'Union royaliste provençale (dont le président est M. Pierre Chauvet), a exhorté les participants à lutter pour « *reconstruire l'État* » dans le respect de la devise « *travail, famille, patrie* ».

La Restauration nationale (centre de propagande royaliste et d'action française) n'était pas officiellement représentée à cette manifestation, depuis 1972, un différend l'oppose aux royalistes provençaux. Des membres de la Nouvelle Action française (mouvement né d'une scission de la Restauration nationale et auquel appartient M. Bertrand Renouvin, ancien candidat à la présidence de la République) étaient, en revanche, présents

Un nouveau mouvement giscardien : « Génération sociale et libérale »

Les jeunes giscardiens, qui étaient regroupés depuis 1968 au sein de la Fédération nationale des jeunes républicains indépendants (J.R.I.), ont fondé samedi 15 juin à Paris une nouvelle formation politique dont le nom sera : « Génération sociale et libérale ».

Cette nouvelle formation — au profit de laquelle le mouvement des J.R.I. disparaît — veut œuvrer à la construction d'un « *modèle français de société fondé sur le socio-libéralisme* ». Elle devrait rassembler, outre les jeunes giscardiens, les responsables des anciens comités de soutien à la candidature de M. Giscard d'Estaing. Le congrès constitutif du mouvement devrait se réunir à l'automne prochain.

Dans le discours qu'il a prononcé samedi à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques devant les jeunes giscardiens, M. Philippe Augier, président des J.R.I., a déclaré : « *L'élection présidentielle a été l'occasion d'une rencontre nouvelle entre la jeunesse et l'action du président de la République. Notre génération aspire à prendre des responsabilités. Nous les rechercherons sur le plan régional et local, ainsi qu'au niveau de la participation de toutes les instances de décision. Nous sommes convaincus que notre campagne amènera de nombreux jeunes à prendre part au changement.* »

Les dirigeants des J.R.I. évaluent à huit mille membres les effectifs de leur formation avant la campagne présidentielle. Ils revendiquent désormais quelque quarante-trois mille « adhérents », compte tenu de l'apport des comités de soutien des jeunes à M. Valéry Giscard d'Estaing.

DEUX NOUVEAUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS DE L'U.D.R.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., qui était assisté par M. Jacques Sourdille, député des Ardennes, premier secrétaire général adjoint, vient de nommer deux autres secrétaires généraux adjoints : MM. Jacques Legendre, député du Nord, et Alain Terrenoire, député de la Loire.

M. Legendre, né en 1941 à Paris, a été élu député de Cambrai en 1973 et était chargé de mission auprès du secrétaire général de l'U.D.R., tout comme M. Terrenoire, également né en 1941 et élu député de Roanne pour la première fois en 1967.

Tous deux appartenaient à la « commission de réflexion » désignée par le dernier comité central de l'U.D.R.

Dans les cabinets ministériels

M. MONTASSIER directeur du cabinet du secrétaire d'État à la culture

Le cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, est dirigé par M. Gérard Montassier, conseiller des affaires étrangères. M. Hubert Astier, administrateur civil, est nommé chef de cabinet.

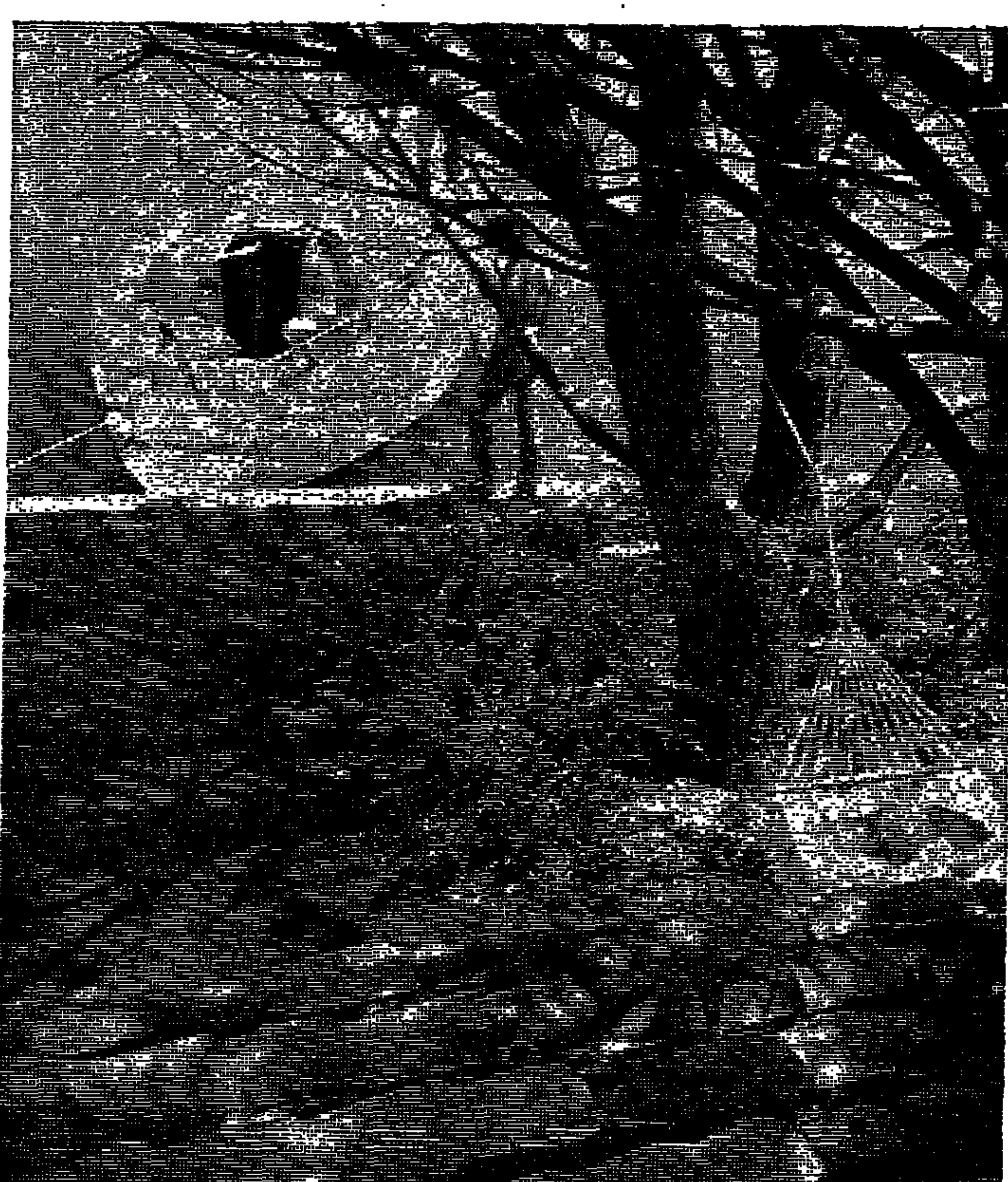
[Né le 5 janvier 1937 à Bône, agrégé des lettres classiques, M. Gérard Montassier a été professeur au lycée de Saint-Quentin avant d'entrer, en 1965, à l'École nationale d'administration. En 1967, il a été secrétaire des affaires étrangères, puis, en 1971, conseiller technique au cabinet de M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles. Il est secrétaire général du Fonds d'intervention culturelle (FIC) depuis sa fondation, la même année.]

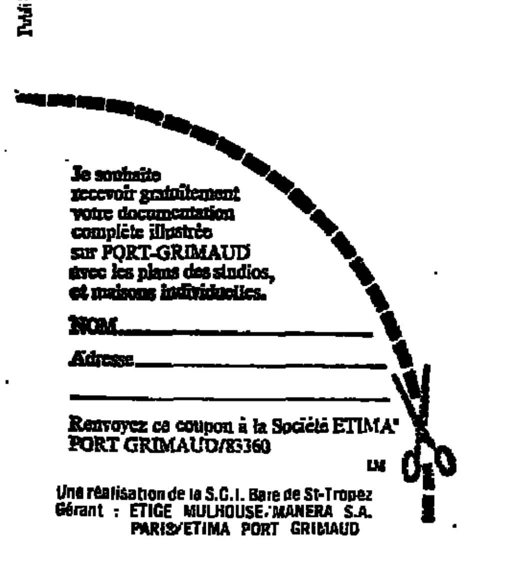
● TRANSPORTS.

Le cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, dirigé par M. Claude Abraham (*le Monde* du 14 juin) est ainsi complété :

Chef de cabinet : M. Raymond Guitard, administrateur civil hors classe.

Conseillers techniques : MM. Jean-Didier Blanchet, ingénieur des ponts et chaussées, Alain Bruneau, ingénieur en chef de l'armement, Pierre-Louis Chaumeil, administrateur civil hors classe, Jean Lepvrier, administrateur en chef des affaires maritimes.





POLITIQUE

Libres opinions

ÈRE NOUVELLE ET ANCIENS TEMPS

Par JEAN CARDONNEL (*)

L'ANNONCE d'une ère de nouveauté radicale a toujours quelque chose d'exaltant. C'est la brise d'un printemps qui s'élève quand le premier magistrat de la République proclame que les anciennes pages sont définitivement tournées, qu'il ne s'agit plus de revenir aux mornes répétitions du passé. M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé qui ceux-là mêmes qui ne l'auraient pas élu seraient étonnés de l'ampleur des mesures d'innovation. Or, le nouveau premier ministre, dans sa déclaration dont nous savons qu'elle a atteint — par-delà le Parlement — le pays tout entier, nous fait entendre des accents selon lesquels, à partir de demain, tout risque d'être comme d'habitude. Je n'en veux pour preuve que le propos central sur nos alliances : « Il est clair que notre développement économique implique des liens étroits avec la première puissance économique du monde. »

Dès l'instant où un gouvernement adopte pour objectif essentiel et avoué le développement économique abstrait du progrès social, ce qui l'entraîne à resserrer ses liens avec la plus riche des nations, qualifiée pour la circonstance de première puissance économique du monde, il abdique le fondamental d'une société civilisée : la recherche d'une moralité de la vie publique.

L'ère nouvelle ne s'inaugure en rien, les temps anciens continuent puisque le critère officiel de nos alliances, de la hiérarchie de nos amitiés internationales, c'est la richesse. A ce point de vue, pouvons-nous espérer des chiffres, de la rigueur financière du nouveau gouvernement, qu'ils auront plus de précision, moins de vague que les mots ? M. Chirac emploie indifféremment les termes de nation, d'Etat, de peuple et de puissance. Les liens étroits noués avec une puissance, de surcroît la première du monde par le potentiel économique, ne sauraient être d'amitié — mais d'inféodation, — de sorte que la suite du discours relève d'un illogisme flagrant : « *C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre et développer avec ce grand pays une coopération active et amicale sur un pied de stricte égalité.* »

Ah non ! il faut choisir : ou se lier toujours davantage à la plus grande puissance économique du globe ou traiter d'égal à égal non avec les pays, Etats ou nations, mais avec les peuples en marche vers leur commune humanité. On ne peut servir à la fois la cause de l'égalité des peuples et celle de la puissance directoriale du marché mondial, qui rend les hommes de plus en plus inégaux. M. Chirac tourne le dos à l'ère nouvelle et patauge dans les marécages du plus vieux des anciens temps quand il prononce : « *C'est dans la situation ainsi créée* (l'anarchie du système monétaire international dont les responsables sont les Etats-Unis avec lesquels, par priorité, il faut resserrer nos liens) *que les pays producteurs de matières premières, et notamment du pétrole, se sont engagés dans une politique de hausse brutale et excessive des prix qui fait vaciller les fondements de l'économie mondiale. Les termes de l'échange ont été renversés : le coût des produits importés par les nations industrielles, et notamment par celles de l'Europe occidentale, a augmenté considérablement plus que le prix des produits qu'elles exportent.* »

***

Le gouvernement n'entend rien remettre en question de l'ordre normal des choses. Quelle est la situation normale, régulière d'un monde bien organisé, quelles sont les bases saines d'une économie équilibrée ? Une société où tout fonctionne sainement, c'est celle où les nations riches paient à bas prix ce dont elles ont besoin et font payer au prix fort les produits indispensables aux peuples pauvres. Quand ces derniers haussent leurs prix, ils dérèglent le mécanisme, renversent les termes de l'échange établis par les gens bien élevés, bref, se conduisent en sauvages. Voilà l'énorme sophisme en fonction duquel M. Chirac veut tourner la page du passé pour inaugurer l'ère nouvelle.

Le fugace ministre des réformes n'avait pas tort de dire que c'était une question de moralité de la vie publique, une affaire de conscience. Son erreur consistait à situer le problème au niveau des expériences nucléaires. André Fontaine écrivait jadis avec raison dans *le Monde* qu'il s'agissait moins des armements que de la forme d'existence à défendre. Or le régime qui regarde la richesse, la puissance, comme la norme n'est pas défendable, ne motive aucun élan d'adhésion. La forme de vie qui associe les Français à l'égoïsme élargi aux dimensions du marché mondial n'est plus crédible. Là réside l'originalité de la crise actuelle : c'est dans ses éléments les plus techniques qu'éclate l'exigence vitale de la moralité, de l'altruisme. On ne peut parler d'un ordre qui soit moral — et bientôt on ne pourra parler d'un ordre tout court. De plus, le phénomène monétaire a besoin d'une confiance, d'une crédibilité. Comme principe régulateur de l'ère nouvelle, le gouvernement des jeunes loups fait appel aux plus vieux ressorts, à la loi de la jungle : « Divisée sur les choix idéologiques, notre société peut et doit trouver son unité dans une approche pragmatique des problèmes concrets. »

A défaut d'un accord sur la vision du monde, il faudra nous contenter d'un arrangement. Faute d'un élan vers l'humanité, nous pourrons partager le fruit du pillage des peuples pauvres entre de larges couches de carnassiers supérieurs, de fauves doués.

Quel début alléchant de l'ère nouvelle !

(*) Dominicain.

DÉFENSE

LA CAMPAGNE NUCLÉAIRE FRANÇAISE DANS LE PACIFIQUE

Une explosion a eu lieu dimanche en Polynésie

(Suite de la première page.)

« *La France,* a précisé, le 8 juin, la présidence de la République, *sera en mesure de passer au stade des tirs souterrains aussitôt terminée cette campagne.* » Ce communiqué de l'Elysée, confirmant la reprise des expériences, a été suivi d'une vigoureuse protestation de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, nommé le 28 mai ministre des réformes et démis de ses fonctions, le 9 juin, par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac.

Selon le premier ministre néo-zélandais, qui n'a pas voulu s'expliquer sur les moyens de détection dont il disposait, la puissance de la charge expérimentée dimanche 16 juin à Mururoa serait de l'ordre de 20 kilotonnes, c'est-à-dire de l'ordre de l'énergie dégagée par l'explosion d'Hiroshima.

Les expériences françaises dans le Pacifique sont généralement suivies par des navires d'observation et de mesures scientifiques américains, britanniques et soviétiques. Les équipages de ces bateaux, ainsi que les avions de prélèvements radio-actifs dans les nuages envoyés par les Etats-Unis, ne diffusent aucune information; mais ils communiquent leurs observations à leurs gouvernements respectifs. L'appréciation portée par M. Norman Kirk sur l'énergie dégagée par l'expérience française peut être corroborée par le contenu des avis temporaires à la navigation, lancés par la France dans le Pacifique sur, qui donnent à penser que les essais seront, cet été, d'une puissance faible ou moyenne, pour la plupart.

La France estime avoir besoin de continuer, en atmosphère, puis en sous-sol, ses expériences nucléaires, dans le triple but de « miniaturiser » ses charges stratégiques et tactiques, de les rendre insensibles à l'action neutralisante de missiles anti-missiles adverses, et de mettre au point, pour la décennie prochaine, des engins offensifs à têtes multiples. Cette année, il se pourrait que la France mette aussi à l'épreuve son système d'armes tactiques lancé par le biréacteur d'appui Jaguar de troupes au sol, après avoir expérimenté, en 1973, une arme comparable à bord de l'avion *Mirage III-E de pénétration.*

Au total, d'ici à septembre, la France procéderait à une demi-douzaine d'essais nucléaires, une expérience ayant été annulée par M. Giscard d'Estaing.

La cinquante-troisième expérience

La première explosion nucléaire française a eu lieu le 13 février 1960, au Sahara, au terme de toute une série d'études lancée en 1954. Les premiers essais américains ont eu lieu le 16 juillet 1945; soviétiques, le 14 juillet 1949; britanniques, le 3 octobre 1952; chinois, le 16 octobre 1964. Le premier essai de l'Inde a eu lieu le 18 mai 1974; il s'agissait, a-t-il été précisé, d'une expérimentation à des fins civiles.

Avant l'essai du 16 juin, la France avait pratiqué cinquante-deux expériences, compte tenu qu'un essai dit de sécurité (l'arme n'a volontairement pas explosé pour éprouver les dispositifs de sécurité) a eu lieu le 7 juillet 1966. L'expérimentation du dimanche 16 juin 1974 est donc la cinquante-troisième. Le nombre des expériences nucléaires dans le monde approche le millier, à l'heure actuelle, dont près de cinq cent quatre-vingts pour les Etats-Unis et plus de deux cent soixante-dix pour l'Union soviétique.

Entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966, au Sahara, la France a procédé à quatre essais dans l'atmosphère (Reggane) et à treize essais souterrains dans le Hoggar. Après la fermeture du champ de tir saharien, les essais ont eu lieu sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, en Polynésie, à l'exception de l'année 1969, où il n'y eut aucun tir à cause des restrictions budgétaires décidées par le général de Gaulle.

● CAMPAGNE 1966 (2 JUILLET - 4 OCTOBRE) : six tirs, y compris l'essai de sécurité d'une arme de bombardier Mirage-IV. Le 11 septembre, le général de Gaulle assiste à une explosion de quelques centaines de kilotonnes. Ces expériences ont eu lieu sur une barge ancrée dans le milieu du lagon, puis sous un ballon entre 400 mètres et 600 mètres d'altitude, pour limiter les retombées au sol.

● CAMPAGNE 1967 (5 JUIN - 2 JUILLET) : trois tirs de faible puissance.

● CAMPAGNE 1968 (7 JUILLET - 8 SEPTEMBRE) : cinq tirs, dont les deux premiers essais français d'une arme thermonucléaire. Les puissances dégagées ont été de l'ordre de plus de 2 mégatonnes et de 1 mégatonne. Les premiers essais thermonucléaires ont lieu le 31 octobre 1952 pour les Etats-Unis; le 12 août 1953 pour l'Union soviétique; le 15 mai 1957 pour la Grande-Bretagne, et le 17 juin 1967 pour la République populaire de Chine.

● CAMPAGNE 1969 : annulée.

● CAMPAGNE 1970 (15 MAI - 6 AOUT) : huit essais. Le 3 juillet, M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, assiste à une expérience de bombe thermonucléaire de 1 mégatonne environ.

● CAMPAGNE 1971 (5 JUIN - 13 AOUT) : cinq expériences, avec notamment l'essai de la bombe nucléaire tactique et celui d'une bombe « dopée » de 450 kilotonnes, qui équipe aujourd'hui les sous-marins stratégiques.

● CAMPAGNE 1972 (25 JUIN - 29 JUILLET) : trois essais de faible puissance destinés à mettre au point le détonateur de la bombe H, qui doit être opérationnelle à partir de 1976. C'est à compter de 1972 que le gouvernement français, qui est l'objet de graves accusations d'Etat étrangers riverains du Pacifique sud et d'une contestation d'une partie de l'opinion publique internationale et intérieure, décide de ne faire désormais aucun commentaire officiel sur le nombre et la nature de ses essais nucléaires.

● CAMPAGNE 1973 (21 JUILLET - 28 AOUT) : cinq tirs de faible puissance destinés à la miniaturisation, notamment, de l'arme nucléaire qui équipera le nouvel avion de combat biréacteur de l'armée de l'air française. Pour la première fois également, la France procède à un essai d'arme nucléaire tactique lancé par un avion Mirage III-E de pénétration à basse altitude. Cet essai, d'une énergie à peine supérieure à 6 kilotonnes, n'a pas donné la puissance attendue des techniciens et militaires français.

La réaction australienne est empreinte de modération

(*De notre correspondant.*)

Canberra. — La réaction du gouvernement australien est empreinte de modération, mais elle coïncide avec l'annonce d'un certain nombre d'initiatives dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

M. Gough Whitlaw, premier ministre, a déclaré ce lundi 17 juin que la reprise des essais nucléaires français était pour lui un « *grave sujet de préoccupation* » et qu'il fallait « *s'attendre au dépôt de substances radioactives sur le territoire australien* ». Il a assuré que l'attitude de l'Australie n'avait pas changé, que son pays poursuivrait l'action engagée devant la Cour de justice internationale. A ses yeux, « *cet événement est d'autant plus regrettable que la France a un nouveau gouvernement. Or j'ai envoyé au nouveau président de la République un message exprimant le vœu sincère de développer les relations entre nos deux gouvernements et nos deux peuples* ».

Le premier ministre a ajouté que l'Australie n'avait reçu, à ce jour, aucune « *assurance satisfaisante* » que la France renoncera aux essais atmosphériques.

De son côté, M. Donald Willesee, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le climat de détente que connaît le monde aujourd'hui fournit la possibilité et l'obligation de renouveler l'effort de désarmement.

CORRESPONDANCE

Après les déclarations de l'amiral de Joybert

Les récentes déclarations de l'amiral Marc de Joybert, chef d'état-major de la marine nationale, qui s'en est pris vertement à « la prétention d'un quarteron de prêtres à vouloir s'ériger en juges péremptoires de la défense française » *après la publication du livre* Objectif Mururoa *de l'abbé Jean Toulat* (le Monde *daté 9-10 juin*), *nous ont valu quelques lettres dont voici des extraits.*

De Mlle Ariane Brun, étudiante à Paris :

L'amiral de Joybert ne semble pas avoir raison lorsqu'il reproche brutalement à un prêtre de s'occuper de questions de défense. On voit mal pourquoi un prêtre ne pourrait exprimer une opinion parce qu'il est prêtre. En revanche, lorsqu'il affirme qu'il est absurde de s'en prendre à la défense d'un pays en l'isolant de son contexte international, il est plus dans le vrai car il se place dans la logique de la doctrine de la dissuasion.

Mais les reproches adressés à l'amiral peuvent l'être tout autant au commentateur qui se sert d'une interprétation abusive du devoir de réserve des fonctionnaires pour vouloir interdire à un militaire de s'exprimer. En effet, l'amiral de Joybert n'a trahi aucun secret de défense et n'a mis en cause aucun principe de discipline militaire. Il semble bien, d'autre part, que le ministre de la défense ait autorisé les chefs d'état-major à s'exprimer publiquement. Il est finalement souhaitable que l'armée s'explique, que toute la lumière soit faite sur la politique de défense du pays. Un militaire est assez bien placé à ce sujet et est aussi un citoyen comme les autres.

Si l'amiral de Joybert est brutal et sans nuances, que penser de cette phrase de M. Jean-Marie Muller citée dans vos colonnes : « *L'idéologie militaire est une idéologie d'asservissement et de domination* » ? De telles affirmations demandent à être étayées d'une argumentation. Ne peut-on soutenir la thèse d'une armée appelée à défendre la démocratie et la liberté contre toute menace extérieure ?

De son côté, M. J. Hencelin, qui se déclare « Français contre la bombe » — *du nom d'une association présidée par le général Jacques Pâris de Bollardière — propose* « une version revue et corrigée » *de l'appel de l'amiral de Joybert, ainsi libellée :*

En marge de tant de militaires qui font si bien et sans rien dire leur dur métier, la prétention de l'un des plus gradés d'entre eux, désormais prisonnier de son personnage, à s'ériger en défenseur péremptoire de la force de frappe française, cette prétention procède d'une double imposture.

La première ressortit à la déontologie, à la morale : comme nous sommes en république libérale, et je note en passant que ce vocable court trop les rues pour être précis, chaque Français a le droit d'avoir son opinion et de l'exprimer. Mais, aucune profession, surtout si elle est astreinte au devoir de réserve et, plus encore, si on y excipe de son rang dans la hiérarchie, aucune profession n'a le droit en tant que telle, de s'attaquer aux voies et moyens d'une autre. Sans quoi, il y a confusion des genres.

La deuxième imposture est plus grave encore, parce qu'elle piétine allégrement les plates-bandes du plus élémentaire bon sens. Il est, en effet, disons absurde, pour rester dans le mode mineur, de soutenir un système de défense d'un pays donné, fût-ce le sien, en faisant fi des protestations nationales et internationales et de ses conséquences sur l'humanité entière.

Prier pour la paix, sûrement ; travailler pour la paix sûrement, se battre, si l'on ose dire, pour la paix, sûrement, même à partir d'une position que certains qualifient improprement de faiblesse ; sinon, on passe au mieux pour un attardé, au pire pour un irresponsable.

JUSTICE

M. PAUL FOURET EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Par décision du président de la République, en date du 14 juin, M. Paul Fouret, premier substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, est nommé secrétaire du conseil supérieur de la magistrature. Il remplace à ce poste Mme Simone Veil, nommée ministre de la santé publique.

[Né le 2 décembre 1930 à Sainte-Florine (Haute-Loire), marié à Mme Marguerite Fouret, magistrat à Paris, qui siégea notamment lors du jugement de la Garantie foncière, au procès de M. Georges Dega et à celui des frères Willot, M. Paul Fouret entre dans la magistrature en 1952 comme attaché stagiaire à Riom. En 1959, il est substitut à Carcassonne, puis, en 1961, à Mostaganem (Algérie). Il est nommé le 21 mai 1961 magistrat de l'administration centrale du ministère de la justice.]

LE MOUVEMENT D'ACTION JUDICIAIRE ET « LES LUTTES »

Le Mouvement d'action judiciaire (MAJ), que préside M. Jean-Jacques de Félice, avocat au barreau de Paris, s'est réuni en congrès les 15 et 16 juin, dans les environs de Melun. Composé en majeure partie d'avocats, mais comptant aussi quelques magistrats, le MAJ est né en mai 1968.

Trois axes de débat ont été retenus pour ce congrès, qui avait choisi pour thèmes : « Le MAJ dans les luttes » : l'information, les luttes, les relations extérieures.

Le premier point a conduit les participants à s'interroger sur le rôle qui devait être dévolu à la nouvelle revue *Actes*, que dirige M. Bertrand Domenach, avocat au barreau de Paris. Mais aussi à rechercher quelles devaient être l'étendue et la nature de l'information à dispenser dans les palais de justice et auprès du grand public.

La deuxième commission a exprimé qu'il fallait utiliser la lutte judiciaire comme un moyen de faire gagner des luttes. Mais, a-t-il été aussi observé, « *le système judiciaire est là pour récupérer la lutte* » et représente « *une institution totalement mystificatrice* ».

La commission chargée d'étudier les relations avec l'extérieur a eu essentiellement pour but de déterminer *a contrario* quelle était la spécificité du MAJ, originellement « *lieu de rencontre, de parole* ».

● *M. Sarkis Krikorian*, impliqué dans le procès du proxénétisme lyonnais et, pour cette raison, condamné par défaut à quatre ans d'emprisonnement et 200.000 F d'amende, le 10 novembre 1972, par le tribunal de Lyon, a été extradé d'Espagne, où il s'était enfui, et remis aux autorités françaises, qui l'ont fait incarcérer dimanche 16 juin dans une prison lyonnaise.

A Paris

DEUX PERSONNES SONT ÉCROUÉES APRÈS DES INCIDENTS ENTRE POLICIERS ET TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Cinq personnes ont été interpellées et deux d'entre elles écrouées, après des incidents qui ont opposé le 15 juin des policiers et une cinquantaine de travailleurs immigrés devant un poste de police, rue de Fleury, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris-18e. Au cours de ces incidents, un gardien de la paix qui, selon la préfecture de police, était menacé par un manifestant armé, a tiré un coup de feu en l'air avec son arme de service.

A l'origine, il y avait eu l'interpellation, boulevard de la Chapelle, d'un ressortissant nord-africain qui faisait, selon les policiers, du scandale sur la voie publique. Aussitôt, une cinquantaine de travailleurs immigrés se sont rassemblés devant le poste de police pour réclamer sa libération. Des renforts de police sont alors arrivés sur les lieux pour pour disperser les manifestants.

Dans un communiqué publié samedi soir, le Comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés affirme que la police s'est livrée à des « ratonnades » et accuse notamment les policiers d'avoir « *fait irruption en brandissant leurs revolvers* » dans un local de la rue Pierre-l'Ermite, où un prêtre donnait un cours d'alphabétisation à des travailleurs immigrés. « *Ils ont arrêté cinq personnes après les avoir violemment matraquées* », ajoute le communiqué.

Devant le palais de justice de Paris

DES JEUNES GENS ONT MANIFESTÉ CONTRE LA DÉTENTION DE M. NAJAR

Une petite manifestation a eu lieu le 15 juin dans l'après-midi, devant les grilles du Palais de justice de Paris où s'enchaînèrent une demi-douzaine de jeunes gens tandis qu'une dizaine de leurs camarades distribuaient, sur le trottoir, des tracts protestant contre le maintien en détention de M. Ahcène Najar. Celui-ci a été écroué à la Santé, le 18 mai, pour violences à agents de la R.A.T.P. et violences à agents de la force publique, sur mandat de M. Daniault, premier juge d'instruction, à la suite d'incidents survenus à la station Belleville entre militants tunisiens et employés du métro (*le Monde* des 18 et 20 mai).

La chambre d'accusation doit statuer mardi prochain, 18 juin, sur la demande de mise en liberté de l'inculpé qui a entamé, le 10 juin, une grève de la faim depuis que M. Daniault a rejeté cette demande en première instance.

JUSTICE

Après M. Jean Rebotier

DEUX AUTRES HOMMES D'AFFAIRES INCULPÉS POUR FRAUDE FISCALE

La vaste affaire des fraudes fiscales organisée, selon le parquet, par MM. Salomon Sijewicz et Tibor Hajdu — tous deux en fuite — et dans laquelle a notamment été impliqué M. Jean Rebotier, ancien directeur général des Etablissements Gaumont — écroué le 13 février et libéré le 27 avril sous caution de 2 millions de francs — a donné lieu à de nouveaux développements judiciaires. M. Lecante, le magistrat parisien qui instruit le dossier, a encore inculpé et placé sous mandat de dépôt, M. Vincent Batbedat, quarante et un ans, ancien président-directeur général de la Société de promotion-union de construction, à qui l'on reproche d'avoir éludé au total pour les années 1970, 1971 et 1972, 13 millions de francs d'impôts sur les sociétés et 4 millions de francs de T.V.A., et M. Jacques Assouline, trente-quatre ans, beau-frère de M. Sijewicz, président-directeur général de la Société immobilière cinéma Luna, poursuivi pour avoir éludé 8 millions 700 000 francs d'impôts sur les sociétés.

Toutes ces redevances fiscales concernaient essentiellement des plus-values sur des terrains achetés et revendus.

M. Lecante a libéré, en revanche, trois inculpés : M. Jean-Claude Jacquesson, dirigeant de fait plusieurs sociétés, impliqué dans la fraude (sous caution de 1 million de francs), M. Charles Haas, marchand de biens (sous caution de 50 000 francs) et M. Gérard Ory, ancien président-directeur général de la Société de gérance du revenu immobilier (sous caution de 50 000 francs).

● *Amende majorée en appel pour un restaurateur pratiquant des prix illicites.* — La cour d'appel de Lyon a aggravé, le samedi 15 juin, la condamnation du gérant de la Société hôtelière du Sud-Est, exploitant l'hôtel-restaurant du commerce à Bourg-en-Bresse (Ain), en portant l'amende initialement prononcée en première instance de 1 000 F à 12 000 F. Le restaurateur était accusé d'avoir majoré de 7 % à 131 % les tarifs réglementaires des chambres d'hôtel et d'avoir omis d'afficher au restaurant les prix des menus et des vins les moins chers.

Les suites de l'affaire Faye

LE PRÉSIDENT DU CRÉDIT AGRICOLE DES ALPES-MARITIMES DÉMISSIONNE

Cannes. — A la suite de l'affaire Faye, qui a récemment éclaté sur la Côte d'Azur (*le Monde* des 2-3 juin et 5 juin), le président du conseil d'administration de la caisse de Crédit agricole des Alpes-Maritimes, M. Michel Jacquin, vient de se démettre volontairement de son mandat. Dans un bref communiqué, M. Jacquin indique qu'il a pris cette décision « *pour me permettre de répondre avec la liberté souhaitable aux critiques dont je suis l'objet* », et afin d'éviter à l'institution dont il avait la charge « *des retombées auxquelles cette institution est totalement étrangère* ». M. Jacquin reste cependant administrateur.

M. François Faye, horticulteur à Vence et Antibes, était mort le 21 avril en laissant un passif de 40 millions de F dont 9 816 000 F représentés par des engagements au Crédit agricole des Alpes-Maritimes, dont il était l'un des vice-présidents.

M. Alain Martelly, horticulteur-paysagiste à Antibes et ancien suppléant de M. Olivier Giscard d'Estaing, député de la circonscription de Cannes-Antibes de 1968 à 1973 avait notamment reproché à M. Jacquin, dans une lettre rendue publique, d' « *avoir accordé à M. Faye un ensemble de prêts de 4 millions et demi de francs sans respecter la procédure de délivrance des prêts du Crédit agricole. (...)* ». M. Martelly avait demandé à M. Jacquin, qui est également adjoint, de tendance socialiste, au maire de Mandelieu ainsi qu'à M. Pierre Jaboulet, l'un des vice-présidents de la caisse régionale, maire socialiste de Carros, d'offrir leurs démissions.

D'autre part, les cent vingt-six salariés de l'entreprise Faye, que l'administrateur provisoire avait informés, mercredi 12 juin, d'une mesure de licenciement collectif, occupent, depuis cette date, les établissements de Vence et d'Antibes. Les syndicats C.G.T. et F.O. réclament « *le paiement des salaires de juin, la garantie des diverses indemnités, le bénéfice des ASSEDIC par l'application des dispositions réglementaires du 29 mars 1974 et la négociation avec les syndicats des conditions des éventuels reclassements.* » — G. P.

POLICE

CONDUITES PAR M. MICHEL PONIATOWSKI

Vastes opérations de contrôle à Lille, Marseille et Lyon

Quatre opérations de police ont été organisées à l'instigation du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, dans les régions parisienne, lilloise, lyonnaise et marseillaise au cours des nuits du 14 au 15 et du 15 au 16 juin. M. Poniatowski a participé personnellement à trois d'entre elles. Contrôles d'identité de personnes, de taxis, de débits de boissons, cabarets, visite des caves de grands ensembles, de parkings souterrains, de banques et de bureaux de poste, plus de cent mille personnes ont ainsi été contrôlées. Quatre-vingt-six personnes ont été arrêtées : une pour attaque à main armée, quatre pour trafic de stupéfiants, vingt-huit pour vol et dix-sept en vertu de mandats d'amener. D'autre part, quatre cent vingt-six personnes ont fait l'objet d'un examen de situation.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SOUHAITE LA CRÉATION DE 3 500 POSTES NOUVEAUX

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a commenté à Marseille, dimanche 16 juin, les résultats des opérations menées à Paris, Lille, Lyon et Marseille.

« *La priorité des priorités, c'est la lutte contre la criminalité* », a-t-il affirmé, en indiquant ses intentions quant à la lutte contre le banditisme.

« *Dans un avenir proche, je tiens à ce que la police soit moins statique pour la livrer à un emploi direct dans la recherche de la criminalité et dans la prévention de la protection. Les coups de filet qui viennent d'être effectués à Paris, Lille, Lyon et Marseille, seront reconduits sous différentes formes mais régulièrement, avec chaque fois un changement de lieu pour des impacts différents, l'aspect de dissuasion est très important.* »

« *Nous voulons engager des méthodes nouvelles pour donner confiance aux honnêtes gens*, a ajouté le ministre.

» *J'entends demander une augmentation d'effectifs. La création de trois mille cinq cents postes budgétaires nouveaux est souhaitable pour 1975, avec l'emploi de nombreux contractuels pour les besoins administratifs, afin de libérer les postes statiques et les utiliser en position d'activité. A l'avenir, les gendarmes et les gardes mobiles seront plus sollicités.* »

« *La criminalité est en augmentation*, a conclu le ministre. *Il ne faut pas dépasser la barre d'alerte pour la sécurité, qui ne pourrait être reprise qu'avec de grandes difficultés. Au phénomène sociologique de la criminalité, il faut appliquer un travail de prévention et prévoir une coordination avec l'aide sociale.* »

Dans la presse parisienne

LA NATION : prévention ou dissuasion.

« *M. Poniatowski a ni plus ni moins que l'ambition de « maîtriser le fléau de la délinquance. Noble et vaste ambition, et qui nécessite la mise en œuvre de moyens considérables. Mais les résultats seront-ils à la hauteur de l'ambition ? Tout ne se passe-t-il pas, en effet, comme si le responsable de l'ordre avait décidé d'arrêter un fleuve en le coupant à son embouchure. Certes, il est nécessaire de lutter contre les inondations. Il l'est plus encore de les conjurer en connaissant bien leurs causes et en prévoyant leur développement. M. Poniatowski est un pompier de service qui veut bien faire son métier. Conseillons-lui tout de même de voir ses collègues chargés des affaires sociales, de la santé, du logement, de l'éducation... et j'en passe. Ils pourraient étudier avec lui les moyens de tarir à sa source le fleuve de la délinquance. Ce serait tellement mieux. (...)*

» *La police, ces derniers soirs, entendait faire de la « prévention ». En réalité, elle fait de la dissuasion. C'est bien, mais c'est autre chose.* »

(CLAUDE LEMONON.)

L'HUMANITE : répétition générale ?

« *Il n'y a que du menu fretin resté accroché à cette énorme nasse. Les gros poissons auraient-ils été au courant et seraient-ils allé nager ces nuits-là en des eaux plus calmes ?*

» *Et pourtant, on n'hésite pas à chanter victoire. Le plus triomphaliste n'étant autre que le préfet de police de Lille, que le syndicat de la magistrature de cette ville vient précisément de mettre en cause pour son attitude envers les travailleurs immigrés.*

» *Serait-ce un hasard ? Curieusement, chacune des opérations détaille le nombre d'étrangers contrôlés comme si l'on cherchait à accoler leur présence aux lieux de prédilection de la pègre.*

» *Le triomphe consisterait-il alors à avoir mis en place en une sorte de répétition générale un système de rafle dont seraient les premières victimes les contrevenants aux circulaires Marcellin-Fontanet ? (...)* »

(CLAUDE LECOMTE.)

LIBERATION : satisfaire les braves gens.

« *Poniatowski, à l'image de son patron Giscard, a donné dans la grande démagogie : satisfaire les braves gens, montrer qu'on ne les oublie pas trop et faire dans le genre « je mets la main à la » pâte ». (...) Un ministère de l'intérieur qui ratisse la France de la rue, mais qui ignore les trafics permanents de ce qu'on appelle « la criminalité en col blanc » ou les tranquilles barbouzards qui filent un coup de main au gouvernement en échange d'immunité. Ponia se paye notre tête, avec talent certes, mais il se la paye quand même.* »

(G. M.)

« INTERPELLATION-SOURIRE »

L'opération psychologique a presque réussi. A l'exception de l'Humanité *et de* Libération, *à qui s'allie paradoxalement* la Nation, *l'ensemble des commentaires de la presse est favorable à l'initiative « interpellation-sourire » du ministre de l'intérieur. Présent lors de trois ratissages — mais absent à Lille, — M. Michel Poniatowski aura convaincu que les contrôles pouvaient être, pour l'usager, un plaisir... quand il y assistait. Puissent-ils continuer de l'être quand il ne sera pas là !*

Reste leur effet pratique qui est moins convaincant. Contrôler cent mille personnes pour n'en arrêter que quatre-vingt-six, c'est ou bien dire qu'on a rejoué sur une grande échelle la fable de l'ours et du pavé, ou bien reconnaître que l'insécurité des villes n'est pas ce que l'on affirme.

Sans dire, comme on le fait si volontiers, que Chicago est à nos portes, il est vrai que les grands ensembles, les banlieues ne sont pas empruntés sans réticences par les passants dès que la nuit est tombée. Mais à qui la faute ? Si les cambrioleurs et autres agresseurs font, hélas ! trop bien leur métier, n'est-ce pas aussi que les policiers n'étaient pas en mesure de faire le leur ? Effectifs ou moyens insuffisants ? Ou mal utilisés ? Une opération psychologique ne suffira pas. C'est toute la vocation et l'organisation de la police qui sont à repenser comme l'avait déjà observé M. Chirac. — Ph. B.

FAITS DIVERS

En Moselle

QUATRE ENFANTS ET LEUR GRAND-MÈRE PÉRISSENT DANS UN INCENDIE

Quatre enfants et leur grand-mère sont morts dans l'incendie de leur maison, le 16 juin, à Creutzwald (Moselle). Leurs parents étaient absents. Mme Franck, trente-huit ans, avait confié la garde de Serge, cinq ans ; Franco, sept ans ; Sylvie, neuf ans, et Yolande, dix ans, à sa mère, âgée de cinquante-sept ans. Le feu semble s'être déclaré près d'une cuisinière à gaz. Les victimes, selon les enquêteurs, ont été asphyxiées durant leur sommeil.

SPORTS

WM 74

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

DANS L'ATTENTE DU MATCH ENTRE LES DEUX ALLEMAGNES

De notre envoyé spécial

Hambourg. — *Le compte à rebours est commencé. L'Allemagne fédérale en général et Hambourg en particulier vivent maintenant dans l'attente du match que l'équipe entraînée par Helmut Schoen va livrer, samedi prochain 22 juin, dans l'enceinte du Volksparkstadion, à celle de l'Allemagne de l'Est. C'est le grand choc de ce premier tour de la Xe Coupe du monde de football bien que, « a priori », la qualification de la R.F.A. pour la suite de la compétition ne fasse pas de doute. La presse allemande en fait des gorges chaudes et le public en a des sueurs froides.*

C'est que Franz Beckenbauer et ses coéquipiers ont déçu leurs supporters lors de leur première sortie (1-0) contre le Chili. « Maintenant, Helmut Schoen doit innover », titrait sur toute la première page, dimanche, un journal local. Le rappel de tel joueur, le départ de tel autre, sont déjà réclamés. Seul l'entraîneur ouest-allemand garde son sang-froid : il est vrai que, contrairement à ce qui se passe dans tous les autres pays, la direction de l'équipe nationale de football est en R.F.A. une situation stable.

Les entraîneurs sud-américains, qui sont soumis aux aux fluctuations publiques, doivent envier leurs collègues ; les quatre représentants de ce continent ont fait une entrée désastreuse dans le tournoi final. Le Brésil, triple champion du monde et tenant du titre, a arraché un pénible match nul à la Yougoslavie. Les trois autres ont été battus de la manière la plus régulière qui soit, et déjà l'Argentine a compromis ses chances de se qualifier pour le deuxième tour. Elle a été battue (3-2) samedi à Stuttgart par l'étonnante formation polonaise — celle-là même qui a causé la surprise en évinçant l'Angleterre de cette phase finale. Varsovie est en fête, mais un beau tohu-bohu est à prévoir à Buenos-Aires si l'Argentine — qui de surcroît organise la prochaine Coupe du monde en 1978 — est éliminée « prématurément ».

Plus encore que par leur style — ultra-défensif jusqu'à présent — les Sud-Américains ont surtout déçu par leur comportement sur les terrains. Certes, la pratique du football n'est pas la même à Montevideo qu'à Amsterdam, à Santiago qu'à Munich — différences de vues sportives mais aussi sociologiques, — certes, la conception de l'arbitrage n'est pas la même non plus, et l'Europe n'a pas, loin de là, le monopole du fair play.

Mais il faut bien reconnaître que les violences perpétrées sur les stades d'Allemagne fédérale depuis l'ouverture de la compétition ont été principalement le fait de joueurs sud-américains. Deux d'entre eux ont déjà été expulsés et donc évincés de l'épreuve. Plusieurs autres ont reçu des avertissements. Cette attitude est d'autant plus regrettable que les footballeurs latino-américains, dont la technique individuelle est légendaire, possèdent d'autres moyens plus pacifiques, plus spectaculaires et plus efficaces de s'exprimer.

Des trois principaux favoris de cette dixième Coupe du monde — ou donnés comme tels, — le Brésil, l'Allemagne fédérale et l'Italie, c'est cette dernière qui a gagné le plus nettement (3-1) samedi soir à Munich. Mais la Squadra Azzurra rencontrait sans doute l'équipe la plus modeste de ce tournoi final, Haïti, et elle aurait dû normalement l'emporter avec un écart beaucoup plus large. De plus, les joueurs de Port-au-Prince ont mis fin à la longue invincibilité du gardien de but transalpin. C'est dire que les « tifosi » ne débordaient pas d'un optimisme exagéré avant les rencontres qui vont opposer l'Italie à la Pologne et principalement à l'Argentine qui jouera, elle, sa qualification.

D'une façon générale, les formations réputées les plus faibles se sont du reste comportées remarquablement : Haïti, le Zaïre, battu certes par l'Ecosse (0-2) mais qui a montré de grandes possibilités futures, et l'Australie qui n'a cédé devant la R.D.A. — la seule équipe européenne qui se soit signalée par sa dureté : trois avertissements — qu'au bout d'une heure de jeu (0-2). Ces résultats sont d'autant plus notables, même s'ils entérinent pratiquement l'élimination attendue de ces trois formations, que Haïti comme le Zaïre et l'Australie pouvaient souffrir pour leur premier match et leur première participation au tournoi final de la Coupe du monde de leur dépaysement en Europe.

Le piétinement des « ténors » et l'audace des sans-grade ont favorisé les équipes « moyennes », notamment celles des pays de l'est et du nord du Vieux Continent. D'une part, la Yougoslavie qui a bien failli battre le Brésil, la Pologne, déjà citée, la Bulgarie, à un degré moindre ; d'autre part, la Suède et les Pays-Bas peuvent sentir naître ou renaître de grandes ambitions. Parmi ces équipes, c'est incontestablement la représentante néerlandaise qui devrait aller le plus loin dans la compétition. C'est même elle qui a fait, parmi les seize formations en présence, la plus forte impression. Elle n'entrait pas, au départ de cette course pour le titre de champion du monde de football, dans le tiercé des favoris : elle peut y semer le désordre. — M.C.

Une entrée réussie pour les Pays-Bas

Hanovre. — Dès qu'ils ont un ballon de football entre les pieds, les Néerlandais quittent leurs traditionnels sabots pour des bottes de sept lieues, ou mieux pour les ailes de Mercure. Quel réjouissant spectacle et quel contraste avec le jeu de laboureur qui nous était imposé depuis l'ouverture de la dixième Coupe du monde avant ce match Pays-Bas-Uruguay !

Samedi après-midi 15 juin, au Niedersachsenstadion de Hanovre, plein comme l'outre de Gargantua — soixante mille spectateurs, — ce fut un régal de regarder jouer l'équipe hollandaise. Ballet orange, sans cesse en mouvement, animé par la première étoile du football mondial, l'admirable Johan Cruijff. Quelle intelligence dans la conception, quelle maîtrise dans la réalisation, quelle audace dans la finition ! Avec un brin de réussite en plus ou un soupçon de maladresse en moins et sans le brio, la sûreté de l'expérience du gardien adverse, Mazurkiewicz, puissante épeire défendant sa toile avec acharnement, les Néerlandais, qui ont gagné la partie (2 à 0), l'auraient emportée avec une très confortable avance.

Ils n'avaient jamais cessé pourtant de briller devant l'équipe uruguayenne. Samedi c'était même une gageure. La Céleste avait usurpé son nom — dû surtout à la couleur bleu azur de son maillot. Ces joueurs sud-américains, modèle 1974, n'ont rien d'angélique, et leur style est tout, sauf aérien. Détruire : cela a été au Niedersachsenstadion leur unique préoccupation. Pas une seule action offensive d'envergure, mais une cascade d'irrégularités. A ce point ce n'est plus du labourage, c'est la méthode de la terre brûlée.

L'arrière Castillo a été expulsé. Forlan et Mantegazza ont reçu un avertissement. Côté néerlandais Johan Cruijff a été littéralement abattu six ou sept fois — il faut qu'il ait les chevilles solides — et ses camarades et lui n'ont dû qu'à leur virtuosité technique d'échapper à d'autres agressions. L'arbitre, M. Palotai (Hongrie), a plus sifflé qu'un chef de gare parisien un vendredi de Pentecôte. Bref, ce match Pays-Bas-Uruguay, ce fut Guillaume le Conquérant contre Attila.

La valeur et le mérite des joueurs européens n'en ont été que plus grands : d'abord pour ne pas avoir répondu aux provocations, ensuite pour avoir mené jusqu'au bout leur récital offensif. Pour la première fois l'équipe des Pays-Bas s'est montrée digne... de l'Ajax d'Amsterdam. Pas besoin de dessin technique : le merveilleux style du triple vainqueur de la coupe d'Europe des clubs (en 1971, 1972 et 1973) est bien connu des téléspectateurs français. En revanche, la très longue absence — depuis 1938 — de la sélection nationale dans le tournoi final de la Coupe du monde vaut un explication. Celle-ci est du reste assez simple.

Jusqu'à ces temps derniers les dirigeants des principaux clubs néerlandais prêchaient pour leur propre chapelle. Ils consentaient difficilement à libérer leurs meilleurs joueurs, appelés à des stages nationaux. Ces derniers, vedettes du championnat, renchérissaient en réclamant à la Fédération royale néerlandaise (sigle en version originale K.N.V.B.) des primes de participation exorbitantes. Menaces, chantage, conflits : quelques jours avant un match international, tel sélectionné était subitement malade ou blessé — son remplaçant avait moins d'exigences mais aussi bien sûr moins de valeur, — ou bien quand tel champion était mis en demeure de jouer, il accusait soudain sur le terrain une nette baisse de forme... C'est ainsi que l'équipe des Pays-Bas, non engagée dans la Coupe du monde en 1950 et 1954 a été régulièrement éliminée de la phase finale de 1958 à 1970. C'est ainsi qu'elle n'a gagné dans son histoire que cent trente-neuf des trois cent trente et un matches internationaux qu'elle a disputés. Cette fois encore la qualification a été acquise *in extremis*, le 18 novembre dernier contre la Belgique.

Arrangement à l'amiable

La mentalité des joueurs n'avait pas changé pour autant : au début de l'année, les vedettes de l'Ajax présélectionnées pour l'Allemagne fédérale faisaient savoir que les promesses financières faites par le K.N.V.B. étaient insuffisantes. Ils avaient touché chacun 65 000 florins (120 000 F) pour la phase préliminaire. Ils voulaient en percevoir autant, et même plus, pour le tournoi final. C'était logique...

La question était réglée — c'est le mot — en février dernier. On ne connaît pas le montant de cet « arrangement à l'amiable ».

Dès lors, c'était l' « union sacrée ». A ce prix, Dieu, ou plutôt son comptable, reconnaissait les siens. Rinas Michel et Johan Cruijff, les bâtisseurs de l'Ajax d'Amsterdam, tous deux émigrés au F.C. Barcelone, le premier comme entraîneur, le second comme meneur de jeu, étaient rappelés. Les deux grands rivaux, Ajax, qui, privé de Cruijff a été cette année éliminé au premier tour de la Coupe d'Europe des clubs, et Feyenoord, vainqueur en 1974 de la Coupe de l'U.E.F.A. (Union européenne de football association), se réconciliaient, au moins pour le temps de la Coupe du monde. Les amateurs de football s'en réjouissaient. Ils sont particulièrement nombreux aux Pays-Bas ; dans ce pays de treize millions d'habitants, la K.N.V.B. compte huit cent cinquante mille licenciés (presque autant qu'en France), répartis dans six mille cinq cents clubs. Deux stades ont respectivement soixante-dix mille et soixante-sept mille places, et les supporters jouent chaque semaine un million de florins (1,85 millions de francs) au concours des pronostics.

Après quelque repos à la fin du championnat national, les sélectionnés néerlandais entamaient pour la première fois une préparation intensive. Celle-ci était menée rondement. Le 26 mai dernier à Amsterdam, les Pays-Bas malmenaient l'Argentine — qui dispute également la phase finale — en gagnant par 4 buts à 1.

Confiance justifiée : samedi, au Niedersachsenstadion, les vainqueurs de l'Uruguay ont fait grosse impression. Non seulement Johan Cruijff, bien sûr, dont la vision du jeu, les accélérations, l'allure féline et le sens du but font merveille, mais aussi Van Hanegen, le pivot du Feyenoord, Rep, auteur de deux buts, Rensenbrinck, le transfuge d'Anderlecht, etc. L'occasion sera sûrement donnée de les présenter plus longuement : alors que les trois favoris de cette dixième Coupe du monde, le Brésil, l'Allemagne fédérale et l'Italie ont plus ou moins manqué leur entrée, certains voient déjà le pays des polders atteindre, le 7 juillet à Munich, l'Himalaya du football.

En premier lieu, naturellement, l'imposant bataillon des supporters, tout d'orange vêtu, comme pour mieux s'identifier encore à leurs idoles : le public néerlandais, fidèle à ses gloires sportives, à quelque discipline qu'elles appartiennent, a l'habitude de les suivre en masse dans leur déplacement. Les fans de la balle ronde avaient, le 15 juin, carrément investi Hanovre, d'abord les tribunes du stade — hurlements à chaque brutalité des Uruguayens, émotion à chaque offensive néerlandaise, délire à chaque but, — puis les rues, et surtout les cafés de la ville : quelques admirateurs de Johan Cruijff avaient sur le chemin du parking ou de la gare une curieuse façon de dribbler.

Dortmund, où l'équipe des Pays-Bas joue les 19 et 23 juin contre la Suède et la Bulgarie, s'attend à son tour à être assiégé. La frontière est à 100 kilomètres à peine. Vingt mille porteurs de casquettes, de maillots orange arrivant en voiture, mais aussi dans quatre-vingts autocars et quatre trains spéciaux, sont attendus. La municipalité ouest-allemande a fait imprimer dans la langue de Van Gogh plusieurs dizaines de milliers de brochures : plan de la ville, renseignements pratiques et... règlement. Si aucun excès n'est commis, cette conquête de l'Ouest est sympathique et l'équipe néerlandaise n'a pas usurpé samedi cet attachement : jusqu'à maintenant, personne n'a volé l'orange...

MICHEL CASTAING.

AUTOMOBILISME — Les Vingt-Quatre Heures du Mans

LE TROISIÈME SUCCÈS CONSÉCUTIF DE MATRA-SIMCA

Une voiture qui revient de loin...

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Matra-Simca a remporté, le 16 juin, sa troisième victoire consécutive aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Au cours des vingt-cinq dernières années, trois autres constructeurs ont pu se prévaloir d'un palmarès égal ou supérieur : Jaguar avait gagné en 1955, 1956 et 1957, Ferrari six fois de 1960 à 1965, Ford quatre fois de 1966 à 1969. Pour son premier succès au Mans, en 1972, Matra avait dû battre Alfa-Romeo ; l'année dernière, l'adversaire était Ferrari. Faute d'une concurrence aussi relevée, la course de 1974 semblait devoir être plus facile pour Matra et, à bien des égards, moins probante. Des ennuis de tout ordre en ont décidé autrement, et c'est pour cette raison qu'en fin de compte les Vingt-Quatre Heures du Mans ont présenté plus d'intérêt dans les dernières heures que dans les premières.

C'est sur le coup de 11 heures que Pescarolo et Larrousse ont bien failli perdre les Vingt-Quatre Heures du Mans, et, bien entendu, la menace était aussi grande pour Matra. A ce moment-là, à la dix-neuvième heure de l'épreuve, Pescarolo et Larrousse comptaient dix tours d'avance (soit environ quarante minutes) sur Van Lennep-Muller et leur Porsche Turbo. L'autre Matra restant en course, conduite par Jabouille et Migault, occupait la troisième place à vingt et un tours.

Une annonce immédiate sur le circuit du Mans, le service d'information est bien assuré, « *la voiture de Pescarolo est arrêtée sur la ligne droite des Hunaudières, pour des ennuis de boîte de vitesses* ». C'est vrai, Henri Pescarolo a dû stopper, mais va quand même réussir à revenir au stand. On ouvre la boîte, et aussitôt la nature de la réparation à effectuer apparaît nettement : il faut changer les rapports des quatrième et cinquième vitesses. Temps estimé à la réparation : quarante minutes, peut-être un peu plus, peut-être un peu moins.

Le calcul est facile à faire : quarante minutes d'avance sur la Porsche Turbo et quarante minutes de réparation. C'est vraiment à ce moment que se joue l'issue des Vingt - Quatre Heures du Mans. Le sort de la course est entre les mains de ceux qui vont avoir la responsabilité de changer les pignons de boîte. Et la Porsche Turbo passe et repasse dans son bruit de ventilateur. Encore huit tours d'avance, six tours, quatre tours, deux tours. Cent mille personnes, le public de la ligne droite des stands n'a de regard que pour le capot bleu là-bas, en bout de piste, qui demeure levé.

La Porsche passe pour la neuvième fois, elle est dans le même tour. Renseigné, le public suit cette course originale qui n'a plus rien à voir avec les luttes traditionnelles du sport automobile. Le vainqueur pour une fois n'est pas seulement celui qui est au volant, c'est aussi celui qui a les bras enfouis jusqu'aux coudes dans la boîte de vitesses. Un grand bruit, plutôt un soupir de soulagement. Le capot n'est plus droit, comme un signal d'alerte. Et la Matra reprend la piste, mille fois plus saluée que si la ronde des vingt-quatre heures s'était déroulée sans heurts.

Du coup on oublie un peu que la distance parcourue sera bien inférieure aux 5 000 kilomètres escomptés et que Matra va échouer là où deux constructeurs et deux équipages avaient auparavant réussi. En 1967, Dan Gurney et Jim Foyt (Ford Mark IV, 7 litres) avaient établi un record avec 5 232,90 kilomètres (sur l'ancien circuit), et en 1971 Helmut Marko associé à Gys Van Lennep (Porsche 917, 5 litres) l'avaient battu avec 5 335,31 kilomètres.

La moyenne soutenue par Pescarolo et Larrousse (191,940 kilomètres) ne sera pas fameuse non plus, mais, dans ce contexte, tout passe au deuxième plan. Ce sera la course la plus difficile des deux pilotes et il semble bien que la chronique du Mans retiendra surtout que, confrontés aux pires ennuis, ils sont parvenus à sauvegarder l'essentiel : le succès.

Matra a boité bas pendant ces Vingt-Quatre Heures du Mans. La course gagnée d'avance était une douce illusion. C'était ne pas compter avec tout ce qui peut arriver pendant vingt-quatre heures, c'était faire fi de l'expérience du Mans et des catastrophes qu'avaient connues avant Matra, beaucoup d'autres constructeurs. Certes, Alfa Romeo était forfait, oui, Mirage Gulf paraissait bien fragile, oui, encore, Porsche était handicapé par des voitures lourdes et d'une conception différente. Il n'empêche que l'une des deux Porsche Turbo, malgré des problèmes de direction, des ennuis de boîte de vitesses, a bien failli créer une surprise d'autant plus grande que la toute-puissance de Matra semblait devoir écarter une éventualité de ce genre.

Ce que l'on a appelé avec une pointe d'ironie l'Armada Matra avait fondu sous le soleil du Mans. Dès la cinquième heure, la voiture de Jabouille et Migault avait été retardée par une fuite d'eau au moteur. A la huitième heure, Beltoise et Jarrier étaient contraints à l'abandon (moteur cassé), comme Jaussaud-Wolleck-Dolhem, dans l'heure suivante, pour la même raison. Il ne restait qu'une Matra gaillarde, du moins jusqu'à la dix-neuvième heure, jusqu'à l'alerte connue par Pescarolo et Larrousse. L'idée que l'on se fait d'une « *Invincible Armada* » avait bien failli, encore une fois, se vérifier.

FRANÇOIS JANIN.

HENRI PESCAROLO

Né le 25 septembre 1942 à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), s'est consacré à la carrière de pilote automobile après avoir commencé des études de médecine. Pilote officiel chez Matra depuis 1966. Pour ses débuts, il remporte plusieurs courses de formule 3. Dès 1967, il est champion de France dans cette catégorie après avoir gagné les plus importantes courses de la saison dont celle de Monaco.

En 1968, il remporte le Grand Prix d'Albi de formule 2 et se classe deuxième au Trophée européen. Victime d'un grave accident en 1969 en essayant un prototype Matra au Mans, il gagne néanmoins cette année-là le Grand Prix d'Allemagne de formule 2 et les 1 000 Km de Paris, associé à Jean-Pierre Beltoise, sur Matra.

En 1972, associé à l'Américain Graham Hill, il remporte avec Matra la première victoire française au Mans depuis 1950. Il renouvelle ce succès en 1973 et en 1974, associé à Gérard Larrousse. Henri Pescarolo compte à ce jour huit victoires dans des courses d'endurance. Il pilote cette année une B.R.M. en formule 1.

GÉRARD LARROUSSE

Né le 23 mai 1940 à Lyon. Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon. Il fut successivement pilote officiel chez N.S.U. (1966), Alpine (1967 et 1968), puis chez Porsche en 1969, 1970 et 1971. Aussi à l'aise sur les routes que sur les pistes, Gérard Larrousse fut trois fois second du rallye de Monte-Carlo et avait déjà remporté deux courses d'endurance — les 1 000 Kilomètres de Nurburgring et les Douze Heures de Sebring — sur Porsche avant de devenir pilote officiel de Matra en 1973. Associé à Henri Pescarolo, il remporte cette année-là cinq épreuves du championnat du monde, dont les Vingt-Quatre Heures du Mans et renouvelle ce dernier succès en 1974.

La course au stand 26

De notre envoyé spécial

Le Mans. — *Ils ne sont pas de ceux qui regardent la course globalement, à travers les péripéties des quarante-neuf voitures engagées. Matra devant Porsche, cela ne les concerne pas. Ils n'ont de cœur que pour une voiture, la leur, d'oreilles que pour un moteur, celui du Chevrolet 7 litres, et son bruit de moissonneuse-batteuse.*

Au stand 26 on ne connaît qu'un numéro, le 51, celui qui flanque l'impressionnante Corvette qu'Henri Greder et Marie-Claude Beaumont pilotent à tour de rôle. Lui ou elle sur le circuit, les « machinistes » du stand 26 n'ont affaire qu'au compagnon de route, anonyme dans sa combinaison bleue et sous le casque de cosmonaute. Une main gantée qui se lève au passage et c'est le sourire. Un coup de téléphone empressé, venant du point de contrôle, là-bas vers les Hunaudières, et c'est l'inquiétude.

16 h. 28 : Serge, dix-huit ans, le titi de l'équipe — mais qui en est à ses quatrièmes Vingt-Quatre Heures — a raccroché le téléphone : « Il s'arrête. » Les outils sont déposés comme pour une opération. La Corvette arrive au stand dans un chuintement de pétard mouillé, les mécanos ont levé le capot et plongent dans le moteur les mains protégées d'amiante. Quelqu'un se penche vers Greder comme pour écouter ses confidences. Un réglage de l'allumage. Départ.

Des tampons d'ouate maculés d'huile traînent sur la table. On range en vitesse. Une autre intervention est à craindre. Elle s'impose peu de temps après : ablation de l'allumeur ; pinces, tournevis, course rapide pour chercher un boulon.

Comment c'est sur la Lune ?

18 h. 16 : Henri Greder a terminé sa première garde. Il retire son casque et revient lentement parmi les hommes. Comment c'est sur la Lune ? Les mécanos l'ont fait asseoir, lui tendent à boire et se penchent vers lui qui leur parle du monde étrange des bielles et des pistons. Eux connaissent les mots et comprennent les plaintes du moteur. Ils se redressent quand ils en devinent le bruit à travers la cacophonie de la course.

Maintenant, ça tourne. C'était bien l'allumeur. On aurait dû le tester plus à fond. Marie-Claude maintient le rythme : 4 min. 37, 4 min. 35, 4 min. 40. Le pouls est bon. Mais la fièvre revient brusquement à la nuit tombante : le vilebrequin s'est grippé. Il faudra une heure pour le changer ; corps enfoui dans le moteur, visage maculé de sueur et d'huile, Gérard suggère qu'on en profite pour changer les plaquettes de freins. Greder hésite, puis acquiesce. Ce qui immobiliserait n'importe quelle voiture pour vingt-quatre heures, justement, se fait ici en quelques minutes.

Quand la « 51 » reviendra prématurément au stand en raison de la rupture d'une courroie de ventilation, Gérard se contiendra mal : « On n'a jamais rien eu de tout ça pendant les essais. Vous vous rendez compte, une courroie ! Je vous demande ! La poisse ! »

Mais ni lui ni ses compagnons de la nuit venue ne sont prêts à baisser les bras pour autant. Ils n'ont pas le loisir d'y aller voir, mais ils savent que dans tous les stands qui bordent la piste de décélération, la course d'endurance pose des problèmes analogues. Les plus grands connaissent même ce moment désespérant où il faut pousser le bolide vers la sortie comme un gros jouet aux ressorts cassés.

Il arrive même que la précipitation nuise à la cohésion de l'équipe et que l'on laisse filer le cric, alors qu'il reste encore une roue à remettre ! Cela se passe à côté, pas au stand 26, où les tâches sont si bien réparties, où l'on élève si peu la voix, qu'il est impossible de deviner qui commande et qui obéit.

Voués aux coulisses

C'est peut-être pour cette raison et pour des qualités professionnelles évidentes que, dans le petit jour, la Corvette continue de tourner avec les vingt-sept voitures encore en course. Elle a échappé à l'abandon, contrairement à vingt-deux autres concurrents. Tout s'est-il donc passé si bien pour la 51 ? Justement non, mais les mécanos n'étaient pas d'humeur à s'en laisser conter. Le générateur en panne, ils l'ont abandonné à sa bouderie, en changeant « tout simplement » de batterie chaque fois qu'elle commençait à faiblir.

A 9 heures du matin, les assistants du stand 26 ont sorti les chaises de camping pour prendre le frais, persuadés qu'ils n'avaient plus rien à redouter. Leur voiture terminerait dans les vingtièmes, mais terminerait, ils en étaient paresseusement convaincus. Leur rôle était donc terminé, hormis la routine de station-service, plein d'essence et lavage du pare-brise. A Henri Greder et Marie-Claude Beaumont de sortir sur le devant de la scène, d'ôter leur masque, pour que la foule les reconnaisse. Hommage mérité aux pilotes, à ceux qui signent et ne mettent pas en page, aux acteurs qui ont si bien joué leur rôle.

Les machinistes savent qu'ils sont voués aux coulisses, ce coin d'ombre aux frontières des projecteurs. Ils n'en ont cure, occupés qu'ils sont à ranger les accessoires. Pour le prochain spectacle.

FRANÇOIS SIMON.

TENNIS

Roland-Garros « ouvert » aux jeunes

On dit volontiers que notre jeunesse se pose des problèmes, coupe les cheveux en quatre, manque de confiance dans la vie : cela ne semble pas être le cas dans le domaine sportif et moins que jamais depuis hier sur un court de tennis, l'épreuve masculine et l'épreuve féminine des Internationaux de France, à Roland-Garros, ayant été enlevées par deux jeunes de dix-huit ans aux nerfs d'acier, le Suédois Bjorn Borg et l'Américaine Chris Evert. Si la victoire de celle-ci sur la Soviétique Olga Morozova ne souffrit aucune discussion, confirmant cette supériorité quasi magnétique de la nouvelle Miss Poker Face, en revanche le résultat de la finale des hommes faillit bien être inversé. C'est ce match-là qui vaut d'être conté.

Ce dimanche, comme la veille, la foule des grands jours s'était rameutée porte d'Auteuil et avait rempli les tribunes jusqu'au toit, quatorze mille spectateurs au bas mot. La chaleur aidant et les élégances en moins, — on se serait cru revenu aux grandes journées caniculaires d'avant-guerre, *à l'époque héroïque* où la France disputait le challenge-round de la Coupe Davis. Le soleil de juin, après tant d'après-midi misérables, matraquait les gradins, rôtissant les épidermes, quand, à 15 h. 30, les deux finalistes, l'Espagnol Manuel Orantes et Bjorn Borg, pénétrèrent sur le court.

D'abord, on n'eut d'yeux que pour l'Espagnol. Celui-ci se montrait péremptoire comme la veille contre François Jauffret, qu'il avait éliminé *en trois sets, devant le prési*dent de la République venu là dans un mouvement de sportivité louable et sans aucun déploiement de faste.

Au bout d'une heure de jeu de fond, Orantes menait par 6-2 et 4-1, et le jeune Suédois, qui avait le tort de remiser sur l'excellent revers de l'Espagnol, paraissait se ressentir de ses courses marathoniennes de samedi devant Solomon, le nouveau petit Merlo américain, « tombeur » de Nastase. Puis les balles d'Orantes commencèrent à perdre *leur trajectoire tendue*, le score s'égalisa et Borg eut même une balle de set à 5-4. Après un long incident d'arbitrage où Orantes se montra parfaitement mauvais joueur, celui-ci réussit quand même à coiffer Borg au *tie-break* par 7-6.

Un set en vingt minutes

Là-dessus, Borg enlève en vingt minutes le troisième set sans jouer beaucoup mieux, sans qu'Orantes surtout s'accroche. Le jeu n'est pas *de haute qualité, peu de points sont* terminés au filet, et ce n'est même pas la glorification du tennis du fond du court qu'on avait célébrée la veille. Mais on sait bien qu'une finale disputée dans la cuve surchauffée du central, devant des tribunes en ébullition, impose une épreuve des nerfs terrible aux joueurs, qui en arrivent à être méconnaissables. Or de ces deux-ci, l'homme *qui craque à présent* c'est Orantes, c'est celui qui mène par 2 sets à 0. Il laisse courir cette manche, ne dispute même pas le dernier point : 6-0 pour Borg.

Ce n'est qu'au milieu du quatrième set, lorsque le jeune Suédois eut écrasé son service par deux *aces* pour mener 4-0, qu'on commence à mieux le regarder. Son style, qui consiste principalement dans un grand *drive* lifté un peu n'importe comment, n'est pas extraordinaire et il *n'a rien d'un phéno*mène du tennis comme Ellsworth Vines, *le joueur du monde* qui m'a fait la plus forte impression dans le passé et qui s'est révélé, lui aussi, *à dix-huit ans. Mais Borg commet* peu d'erreurs. Semblables à Chris Evert, sa pression sur l'adversaire est incessante et sa lucidité celle d'un vieux routier. Roulant ses épaules de débardeur pour port de la Baltique, agitant sa chevelure d'archange à gueule d'empoigne, soufflant sur ses ongles entre les points. Borg n'a *aucun mal* à remporter ce set par 6-1.

Un trembleur

On se *dit* alors qu'Orantes s'est réservé *pour* la *dernière manche*, qu'il pense tout de même aux 120 000 francs réservés au vainqueur, qu'il va jeter toutes ses forces dans la bataille. Pas du tout. Orantes, à vingt-cinq ans, n'a ni le cœur ni le panache de son grand aîné Andres Gimeno. Son masque glabre de figurant pour *Carmen* — tableau de la taverne de Lillas Pastia — ne le désigne déjà pas comme une tête d'affiche *sémillante*. Et son jeu de gaucher, très fort sur le revers, tranchant souvent à la volée, extrême*ment vif dans les réflexes de pure* adresse, se détraque dès qu'il faut « mettre le paquet ». Et c'est ici l'essentiel : en vue de la victoire, Orantes joue « petit bras », on l'a bien vu il y a deux ans quand Proisy l'a éliminé en demi-finale, on l'aurait vu la veille si Jauffret avait pu tenir le coup au troisième set de son match.

« Que de dégâts elle peut faire, la peur, pendant la minute qui reste vide », a écrit Jean Prévost. Ainsi Orantes est un trembleur, Orantes est une *chèvre. Maigré ses attitudes* sans élégance sur les points litigieux, plaignons-le sincèrement de ne pas avoir, au moment crucial, la fermeté d'âme, la certitude des élus des terrains de sport. Pensez aux *profondes* amertumes, aux longs désespoirs de ceux qui terminent battus des matches qu'ils avaient en main...

Pendant ce cinquième set, il n'y aura plus qu'un homme sur le court. Borg en pleine accélération. A 1-4 contre lui, Orantes essaie bien de monter, mais *il* n'a plus de jambes et toute sa conviction est envolée.

A 18 h. 35, la jeunesse insolente l'emporte et le stade, debout, fait une *ovation* mémorable à Bjorn Borg, *champion* du monde, que dis-je ! milliardaire du tennis de demain.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS

Les Vingt-Quatre Heures du Mans

1. Pescarolo-Larrousse (Matra-Simca 670 B), 4 606,571 km (moyenne 191,940 km/h) ; 2. Muller-Van Lennep (Porsche - Turbo), 4 527,455 km ; 3. Jabouille-Migault (Matra-Simca 670 B), 4 429,226 km ; 4. Bell-Hailwood (Gulf-Mirage), 4 323,978 km ; 5. Grandet-Bardini (Ferrari 365 GTB 4), 4 280,505 km, premiers des GT spéciales ; 6. Heinz-Cudini (Ferrari 365 GTB 4), 4 262,228 km ; 7. Chenevière-Zbinden-Dubois (Porsche Carrera), 4 268,957 km ; 8. Laffite-Serpaggi (Ligier-Maserati) ; 4 231,717 km ; 9. Andruet-Zeccoli (Ferrari 312 P), 4 071,650 km ; 10 Touroul-Rua-Cachia (Porsche Carrera), 3 934,404 km ; ... 17 a Christine s-Fontaine-Laurent (Chevron B 23), 3 618,102 km, premières en 2 L ; 18. Greder-Beaumont (Chevrolet Corvette), 3 461,379 km, etc.

Classement à l'indice de rendement énergétique

1. Grandet-Bardini (Ferrari GTB 4), 4 280,505 km, moyenne 179 km/h, consommation 44,22 l., poids 1 520 kilos, indice 1,05 ; 2. Heinz-Cudini (Ferrari 365 GTB 4) ; 3. Chenevière-Zbinden-Dubois (Porsche Carrera), etc.

Classement du championnat du monde

1. Matra-Simca, 80 points ; 2. Alfa-Romeo, 50 points ; 3. Porsche, 49 points ; 4. Gulf-Mirage, 45 points ; 5. Ferrari, 8 points ; 6. Lola, 7 points ; 7. Chevron et Ligier, 6 points ; 9. Alpine-Renault et AMS, 1 point.

Escrime

Brigitte Dumont (Orsay) au fleuret féminin et Jacques Brodin (Paris université club) à l'épée, ont remporté les championnats de France disputés le 15 et 16 juin au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. Par équipes, la victoire est revenue au Racing club de France au fleuret féminin et au Paris université club à l'épée.

A l'issue de ces épreuves, la sélection pour les championnats du monde a été établie. Fleuret féminin : Dumont, Demaille, Josseland, Muzio, Latrille. Epée, Brodin, Ladegaillerie Jeanne, Picot (équipe seulement), Varille, Cessac (individuel seulement).

Football

COUPE DU MONDE

A Hanovre (groupe III) : Pays-Bas b. Uruguay, 2-0.

A Dusseldorf (groupe III) : Bulgarie et Suède, 0-0.

A Munich (groupe IV), Italie b. Haïti, 3-1.

A Stuttgart (groupe IV) : Pologne b. Argentine, 3-2.

Golf

Jean Garaialde a remporté pour la quatorzième fois le championnat de France omnium disputé sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche.

Tennis

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE A ROLAND-GARROS

SIMPLES MESSIEURS

Demi-finales. — Orantes (Esp.) b Jauffret (Fr.), 6-2, 6-4, 6-4 ; Borg (Suède) b. Solomon (E.-U.), 6-4, 2-6, 6-2, 6-1.

Finale. — Borg (Suède) b. Orantes (Esp.), 2-6, 6-7, 6-0, 6-1, 6-1.

SIMPLES DAMES

Finale. — Chris Evert (E.-U.) b Olga Morozova (U.R.S.S.), 6-1, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS

Finale. — Crealy (Austr.)-Parun (N.-Z.) b. Smith-Lutz (E.-U.), 6-3, 6-2, 3-6, 5-7, 6-1.

DOUBLE DAMES

Finale. — Miss Evert (E.-U.)-Mme Morozova (U.R.S.S.) b Mme Chanfreau (Fr.) - Mme Ebbinghaus (All.), 6-4, 2-6, 6-1.

DOUBLE MIXTE

Finale. — Mlle Navratilova (Tch.)-Molina (Colombie) b. Mme Darmon-Lara (Mex.), 6-3, 6-3.

Volley-ball

Au cours d'une rencontre amicale disputée le 15 juin à Cannes, l'équipe d'Italie a battu la France en cinq sets (15-4, 9-15, 13-15, 15-4, 15-11).

HIPPISME

LA REINE D'ANGLETERRE A VU GAGNER SA POULICHE

Venue de Londres pour assister à la course, la reine d'Angleterre a eu la satisfaction de voir sa pouliche Highclere gagner le Prix de Diane, disputé le 16 juin à Chantilly. Pour ce séjour de caractère strictement privé, la reine d'Angleterre était accompagnée par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Edward Tomkins, par lord Porchester et son épouse, et par son secrétaire privé, Sir Martin Charteris. Le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait mis à sa disposition une voiture officielle de l'Elysée.

Le Prix de Diane, comptant pour les paris « couplé gagnant » et « tiercé » a été gagné par Highclere *suivie de* Comtesse de Loir *et* d'Odisèa *La combinaison gagnante est 1 - 15 - 6*

ÉDUCATION

Suppression d'un lycée et crise municipale à Valréas

Dix-sept votants pour près de cinq mille inscrits

UN TROISIÈME TOUR SERA NÉCESSAIRE

Comme au premier tour, presque tous les électeurs de Valréas (Vaucluse) ont boycotté les élections municipales du dimanche 16 juin. La population répondait ainsi à l'appel du comité de défense du lycée et du conseil municipal, démissionnaire (« le Monde » du 11 juin), qui avaient lancé une consigne d'abstention aux électeurs et aux éventuels candidats pour protester contre la suppression de leur lycée. Mais, grâce aux dix-sept électeurs (sur quatre mille neuf cent douze inscrits) qui se sont présentés aux urnes et aux neuf suffrages exprimés, neuf conseillers sur vingt-trois ont été élus — parfois malgré eux. Un troisième tour sera nécessaire...

Valréas. — « Nous invitons les élus à venir très vite dire qu'ils n'acceptent pas leur élection. De toute façon, nous déclarons dès à présent que nous les refusons pour conseillers. » *Ces quelques mots prononcés par M. Romain Bouchard, responsable du comité de défense du lycée, déclenchent les applaudissements des Valréasiens rassemblés devant la mairie. La municipalité précédente a démissionné pour lutter contre la fermeture du lycée. Ils entendent à leur tour montrer leur solidarité en empêchant certains d'en profiter pour se faire élire.*

A Valréas, le lycée, c'est l'affaire de tous, jeunes ou vieux, avec ou sans enfant. L'abstention massive aux élections en témoigne. La mort d'une commune commence souvent par la fermeture de son lycée. Les Valréasiens le pensent et ne veulent pas d'un tel sort pour leur ville. Avec les jeunes, c'est la vie qui s'en va : « Je suis responsable d'une petite chorale qui marche très bien. Si le lycée ferme ce sera terminé, comme ce sera terminé pour le centre culturel, le ciné-club... », *explique M. Delaquy, secrétaire de la section locale du parti socialiste et professeur au lycée.*

C'est aussi l'espoir qui disparait. La condition pour que des familles s'installent, c'est la proximité d'un lycée : « Si je suis venu ici en revenant du Maroc, *raconte M. Bouchard,* c'est parce qu'il y avait un lycée. » *Grâce à ce lycée, la commune a réussi à attirer des cadres travaillant à Pierrelatte. Avec la création du super-Pierrelatte, Valréas espérait bien accueillir de nouveaux habitants. Désormais, cela lui semble compromis.*

Jusqu'à présent l'administration de l'éducation nationale a fait la sourde oreille aux demandes des Valréasiens. Pour elle, les effectifs des classes de première, seconde et terminales (en tout quatre-vingts élèves), ne justifient pas le maintien d'un cycle long. Argument auquel le comité de soutien répond : « Si la situation est telle aujourd'hui, les responsabilités en reviennent à l'administration, qui, depuis plusieurs années, a installé la panique en annonçant la suppression du lycée. »

Devant cette menace, les parents ont envoyé leurs enfants ailleurs ; à Orange, à Avignon... En vingt-cinq ans la population de Valréas a doublé. Le nombre des lycéens de second cycle aurait dû augmenter. Or il n'en est rien, car le peu de choix offert aux futurs bacheliers — seules les séries A et D existent — les oblige à se diriger vers d'autres établissements. « Si, comme nous l'avions demandé, on avait accepté d'ouvrir une section B et même C, jamais nous n'en serions là », *soutient M. Bernard Vesco, professeur au lycée.*

Non à Nyons...

Le collège d'enseignement technique promis en plus du collège d'enseignement secondaire, qui existe déjà au lycée, est loin d'apaiser la colère des Valréassiens. Et cela malgré l'avis du directeur du lycée, qui, partisan de la fermeture de son établissement, pense que « Valréas est très largement indemnisé en obtenant un C.E.T. ». *Selon M. Vesco,* « ce seront les familles modestes qui pâtiront de la suppression du second cycle. Chez elles il n'y a pas de tradition d'études longues. On ne poussera donc pas les enfants à aller au-delà du C.E.S. ou du C.E.T. Les enfants qui voudront continuer leurs études devront donc aller à Nyons, petite ville à 14 kilomètres de Valréas. Mais à Nyons, il n'y a également que deux sections A et D. Une section C pourrait s'ouvrir à la rentrée prochaine, mais rien n'est fait. »

En vérité, ce qui déplaît le plus aux Valréassiens, c'est qu'il leur semble être victimes d'une injustice. « Nyons est une ville de retraités. Ici nous sommes une commune jeune, vivante ; il y a près de deux mille ouvriers des industries cartonnières, de matières plastiques. Notre agriculture (vignoble, truffes...) se porte bien, et c'est notre lycée que l'on supprime ». *D'autre part, Nyons, c'est la Drôme, l'académie de Grenoble, la région Rhône-Alpes. Valréas, elle, est une enclave du Vaucluse dans le département de la Drôme. Elle dépend donc de l'académie d'Aix-Marseille et de la région Provence-Côte d'Azur. Depuis 1793, date à laquelle les territoires papaux, dont fait partie l'enclave de Valréas, ont été regroupés dans le département du Vaucluse, la commune s'est toujours opposée à être rattachée à la Drôme.*

La lutte pour le lycée devient en même temps un symbole. Et on parle aussi de la fermeture d'autres établissements, comme l'hôpital. Aussi les Valréassiens ne veulent pas céder. Ils sont soutenus par les habitants d'Uzès (Gard), qui, eux aussi, sont menacés de voir leur lycée supprimé. « Nous allons vers une centralisation abusive, une déshumanisation de notre ville. Nous avons un cadre heureux, harmonieux, nous entendons le garder. Nous préférons que nos enfants restent ici, même avec moins de choix dans leur orientation, plutôt que d'aller vers de grands établissements inhumains », *affirme Mme Lebaron, présidente de l'association des parents d'élèves.*

Pour garder leur établissement, les Valréassiens se déclarent prêts à « des actions plus dures » *que celles menées jusqu'à présent. En attendant, ils viennent d'envoyer un télégramme au président de la République, dans lequel il est dit :* « La population de Valréas, unanime derrière le comité de défense du lycée (...) vous adresse un suprême appel pour qu'une réponse favorable soit donnée à sa demande de maintien du lycée, en conformité avec une démocratisation de l'enseignement par vous exprimée dans votre message au Parlement. »

Pour les Valréassiens, l'épanouissement de leurs enfants doit se faire à Valréas.

C. C.

● *Le mandat des membres élus ou nommés au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.)*, installé le 14 mai 1971, est prorogé jusqu'au 31 décembre 1974. Cette mesure doit permettre de mettre au point une réforme de la composition et du mode de désignation des délégués du C.N.E.S.E.R., envisagée au ministère de l'éducation nationale avant le décès du président Pompidou.

LA « DISLOCATION » DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE INQUIÈTE LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

(De notre correspondant.)

Lille. — Le soixantième congrès national des délégués départementaux de l'éducation nationale a rassemblé, à Lille du 14 au 16 juin, trois cent cinquante personnes représentant les quarante-six mille délégués de toute la France. Les délégués départementaux (anciennement cantonaux) ont été créés en 1886. Ce sont des bénévoles chargés de faire des enquêtes sur tous les sujets « *susceptibles de favoriser le fonctionnement de l'école publique* ». Si le thème général de ce congrès était « *L'école, service public et foyer de culture* », les problèmes ont été abordés à partir d'un exemple très précis : celui de l'école en milieu rural.

Le rapport de la secrétaire générale, Mme Anne-Marie Franchi, soulignait que l'école rurale peut être considérée comme révélatrice des défauts de notre système éducatif. Parmi les propositions retenues par le congrès, on notera la création de coopératives inter-scolaires et d'équipements itinérants. Les délégués ont beaucoup insisté sur le manque de locaux adéquats (quatorze mille huit cent quatre-vingt-six classes ont des effectifs qui dépassent la norme officielle), qui, pour une grande part, conditionnent les réussites pédagogiques.

De nombreuses interventions ont marqué l'inquiétude des délégués à l'égard de la politique du nouveau gouvernement en matière d'éducation. Si « *on se refuse à juger les hommes sur leurs intentions anciennes* », la motion finale affirme néanmoins que « *les structures ministérielles consacrent en l'aggravant la dislocation, déjà entamée sous le précédent septennat, des services de l'éducation nationale* ».

Les délégués départementaux demandent que leur mouvement (association de la loi de 1901) soit reconnu d'utilité publique.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Parmi les salariés de l'industrie et du commerce

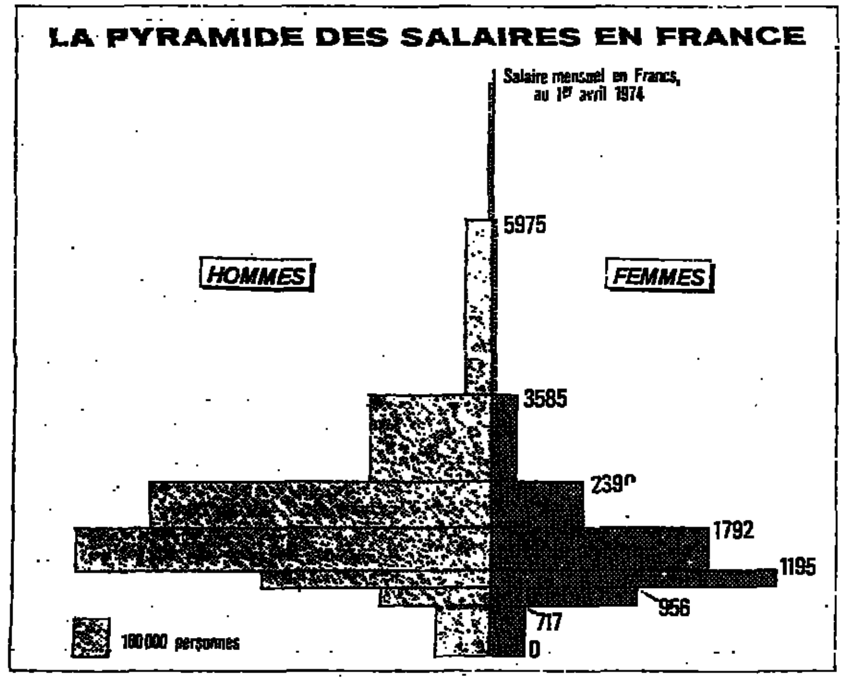
Trois femmes sur quatre et 45% des hommes gagnent encore moins de 1800 F par mois

AU moment où le conseil des ministres s'apprête à choisir les mesures sociales qui équilibreront, de son point de vue, le plan de « refroidissement de l'inflation » arrêté mercredi dernier, il n'est pas sans intérêt de méditer — puisque le relèvement du SMIC fera partie du dispositif applicable le 1er juillet — les deux études que vient de publier l'INSEE sur la structure des salaires en France (1). Parmi les 13,5 millions de salariés du commerce et de l'industrie, ceux qui gagnent encore moins de 1 800 F par mois constituent un peu plus de la majorité : 72 % des femmes, 45 % des hommes. Ceux qui touchent plus de 6 000 F ne représentent que 3 % de l'ensemble : 4 % des hommes, 0,5 % des femmes. Le relèvement prioritaire du salaire minimum, qui avait resserré l'éventail des salaires en 1968 et en 1969, ne paraît pas avoir eu depuis le même effet, sauf au sein du groupe des ouvriers, où le gain des manœuvres a progressé plus vite que celui des O.S.

Grâce aux ordinateurs, l'INSEE comble peu à peu le retard qui séparait précédemment les faits recensés de la publication de l'analyse les concernant. Ce sont, cette fois, les salaires de 1971, déclarés par les employeurs en 1972, qui sont comptabilisés. Il suffit de les actualiser (en les majorant de 43,4 %) pour obtenir, avec une exactitude presque complète, la photographie des salaires au 1er avril dernier. La difficulté de cette mise à jour que représentait les années précédentes la hausse plus rapide des bas salaires ne semble plus exister, puisque cette disparité d'évolution n'a plus guère joué, en fait, qu'à l'intérieur du groupe des ouvriers.

C'est même l'un des intérêts des nouvelles études de l'INSEE que de mettre fin à un mythe qui tendait à se répandre depuis 1968 : celui de l'écrasement continu de la hiérarchie des salaires.

S'il est vrai que le SMIC a augmenté plus vite que le salaire ouvrier moyen, s'il est exact que de nombreuses conventions collectives prévoient une majoration accélérée des rémunérations les plus basses, le phénomène n'a, en fait, pas altéré sensiblement après 1969 l'écart entre salaires ouvriers et gains des cadres supérieurs. Durant les deux années recensées par l'INSEE, après qu'ont cessé les effets directs du « constat » de Grenelle, la hausse moyenne des salaires a été en effet de 20,6 % pour les ouvriers et de 21,8 % pour les cadres supérieurs : progrès comparables, alors qu'en 1968 et 1969, au contraire, les gains des premiers s'étaient élevés de 23,1 % et ceux des seconds de 13,3 % seulement.



L' « esprit de mai 68 » n'a donc pas soufflé (au moins sur ce plan) au-delà de 1969 (2).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 20, 3e col.)

(1) « Collections de l'INSEE », série M, numéro 38; « Economie et statistique », mai 1974. Articles de MM. Volkoff et Chabanas.

(2) En 1971, le gain du manœuvre moyen a progressé plus vite que celui de l'ouvrier qualifié : 12,3 % au lieu de 10,6 % ; mais, cette avance n'a pas suffi à combler le retard pris l'année précédente. De sorte que, pour l'ensemble des deux années, le gain du premier a progressé de 19,3 % et celui du second de 21,9 %.

BULLETIN

Le «bœuf social»

DE nouveau, discussion sur la viande de bœuf : un des grands classiques des négociations européennes. Les ministres de l'agriculture des Neuf reprennent le dossier à Luxembourg en ce début de semaine. Classique qui pèse lourd dans le budget des ménages et dans les comptes des pays. Et la situation est, une fois encore, critique : cher à l'achat dans les boucheries, difficile à vendre pour les éleveurs, le bœuf « ne paie plus ».

Depuis plusieurs mois, les chargés des affaires paysannes de la Communauté cherchent des remèdes pour sortir le marché de la viande bovine de ses difficultés. Encouragés par des primes communautaires, les éleveurs ont bien augmenté leur production de 15 % en un an, mais, découragés par le prix élevé du bifteck, les consommateurs n'ont pas suivi. Certes la hausse n'est pas générale en Europe. Il n'en reste pas moins que des agriculteurs ont, dans la crainte de ne plus pouvoir nourrir leur cheptel, accéléré les abattages de bétail. Résultat : le marché de la viande bovine est encore plus déprimé qu'auparavant.

L'agriculture européenne est ainsi enfermée dans ses contradictions ; à l'encontre de l'industrie, elle ne peut à la fois vendre plus et plus cher. La commission de Bruxelles a récemment adopté treize mesures techniques, concernant notamment le stockage et la vente de « bœuf social » *à des catégories défavorisées de la population.* « Lorsque treize médecines sont administrées à un malade, c'est qu'il est mourant », *dit-on toutefois dans les milieux agricoles de la capitale européenne.*

A Bruxelles, l'imagination paraît en tout cas tarie. Les solutions viendraient-elles d'outre-Manche ? Le ministre de l'agriculture britannique doit faire une déclaration sur le problème de la viande bovine. Pour un esprit pragmatique, il paraît absurde de congeler de la viande pour l'exporter à perte, alors que beaucoup de gens se privent de viande fraîche à cause de sa cherté. Mais les responsables politiques ont le souci constant de ménager leur clientèle paysanne, quand bien même cette sollicitude ne va pas dans le sens de l'intérêt à long terme des agriculteurs.

Après tant d'atermoiements, il serait peut-être temps de définir une politique de l'élevage qui tienne compte, non pas d'abord de préoccupations électorales, mais surtout des besoins réels des consommateurs.

Adapter la politique du crédit aux objectifs d'une lutte réelle contre l'inflation

Par CLAUDE ALPHANDÉRY (*)

LA nature du crédit et le rôle des banques gardent quelque chose de mythologique aux yeux de l'opinion. Tout cet argent qu'elles prêtent, cette puissance économique que cela semble leur conférer, d'où les tirent-elles ?

C'est l'ensemble du système bancaire, y compris l'Institut d'émission, qui alimente la croissance de la masse monétaire (billets et dépôts) par les crédits consentis aux particuliers et aux entreprises (1). Dans la gestion quotidienne de sa trésorerie, chaque banque *dispose* de l'argent qu'elle a reçu en dépôt des entreprises et des particuliers, ou encore s'en procure auprès d'autres banques, d'institutions financières puissantes (Caisses des dépôts, etc.), qui alimentent le marché monétaire, c'est-à-dire le marché de l'argent, l'équilibre de ce marché étant assuré par la monnaie que la Banque de France met à sa disposition.

C'est l'argent ainsi emprunté et rémunéré à des taux variables (et après avoir exposé des frais de collecte et de gestion) que les banques prêtent à d'autres particuliers et d'autres entreprises, le plus souvent à court terme en maintenant un rapport convenable entre leurs prêts et leurs ressources. Comme tout commerçant, elles s'efforcent de tirer de cette activité une marge bénéficiaire qui varie suivant le temps et qui est aujourd'hui parfois négative ; elles stockent le moins possible, car l'argent non employé coûte cher et ne rapporte rien ; si la Banque de France ne les obligeait pas à constituer chez elles des « réserves obligatoires », elles emploieraient en crédits et en placements la totalité de leurs disponibilités.

Le marché financier : 5,6 % des investissements

Mais, au-delà de cette vocation de commerce de l'argent, les banques *transforment* le produit qu'elles se procurent. Non pas exactement au sens où le fabricant transforme du cuir en chaussures, mais en utilisant de l'argent placé chez elles en dépôts « liquides », c'est-à-dire à vue, ou « semi-liquides », c'est-à-dire à terme généralement court, non seulement à faire du crédit à court terme destiné à accompagner l'activité économique (les cycles de production et de commercialisation), mais à réaliser également des prêts à plus long terme ou à investir dans des immobilisations durables (prises de participation, etc.). C'est par ce biais que, se saisissant d'une épargne surtout liquide, le système bancaire finance une part notable des investissements.

Ce mécanisme fondamental d'une économie de type industriel n'est pas nouveau. Il a facilité, depuis le début de l'ère industrielle, l'accumulation du capital et le développement de la production. Mais il s'opère dans notre pays, depuis quelque temps, dans le cadre d'une triple évolution :

● La part de l'investissement dans la production intérieure brute, qui était faible en France entre les deux guerres, n'a cessé de se relever depuis la dernière guerre, très vigoureusement dans les dernières années, et atteint l'un des taux les plus élevés des économies occidentales.

● Contrairement à certains autres pays industriels avancés, notamment aux Etats-Unis, les entreprises françaises « n'autofinancent », c'est-à-dire ne financent sur leurs propres résultats, que trois quarts environ de leurs investissements. C'est donc l'épargne des particuliers qui, collectée soit à travers le système bancaire, soit à travers le marché financier (émission d'actions et d'obligations), finance une part notable des investissements des entreprises.

● Simultanément, dans le total du financement des investissements des entreprises, la part relevant du marché financier (actions et obligations, c'est-à-dire des ressources longues) ne cesse de diminuer : de 1960 à 1971, l'apport du marché financier aux entreprises privées est tombé de 8 % environ à 5,6 %, alors que les crédits bancaires augmentaient dans une forte proportion.

Il résulte de cette triple évolution que les banques jouent, depuis quinze ans, et plus particulièrement depuis les réformes réalisées à partir de 1965 sous l'impulsion première de Michel Debré, un rôle *transformateur* de plus en plus important.

Ces réformes nombreuses, tendant à décloisonner les différents circuits de la monnaie, à assurer une véritable concurrence entre les diverses institutions financières, à élargir la collecte de l'épargne et à faciliter son emploi, ont eu de nombreux effets positifs sur le développement de la production industrielle et des investissements.

(Lire la suite page 24, 4e col.)

(*) Président de l'Immobilière Construction de Paris et de la commission de l'habitation du Plan.

(1) La masse monétaire varie également en fonction des crédits faits au Trésor et des avoirs en devises. Ces opérations ont leur importance, mais nous les négligerons pour notre propos.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES FACE AU DÉFI DE L'EXPORTATION

Quand l'Europe joue aux quatre coins

EN mai le commerce extérieur français s'est soldé par un déficit très important : 3,08 milliards de francs si l'on élimine les variations saisonnières. La cote d'alerte est atteinte. Pourtant, les exportations françaises ont très fortement progressé depuis le début de l'année. Les sidérurgistes parlent de « boom », les « électriciens » d'année-record, les mécaniciens admettent que leurs carnets de commandes sont bien garnis, les agriculteurs enfin ont profité d'une conjoncture exceptionnelle. Les constructeurs automobiles eux-mêmes ont réussi une performance assez remarquable : pendant les quatre premiers mois de 1974, ils ont exporté pratiquement autant de véhicules que pendant la même période de 1973. Certes le mois d'avril 1973 avait été marqué par une longue grève chez Renault mais il n'en reste pas moins que pour l'automobile les choses se présentent peut-être mieux dans l'Hexagone qu'ailleurs.

Au reste, pour se convaincre de la réussite des exportateurs français, il suffit de se reporter aux chiffres : nos exportations ont progressé en un an de 38,1 %. Même en tenant compte du glissement des prix, les résultats sont remarquables et... étonnants.

Progrès rapides dans les deux sens

A la fin de l'année dernière, on s'en souvient, bien des inquiétudes étaient nées : la hausse du pétrole n'allait-elle pas entraîner un ralentissement général des économies ? Les sociétés françaises n'éprouveraient-elles pas de grandes difficultés à vendre leurs produits face à une concurrence internationale plus dure que jamais ? Force est de constater que les Cassandre ont eu tort. L'industrie française a maintenu ses positions — ce qui prouve qu'elle les avait — et les a même développées.

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si une seconde constatation ne s'imposait : nos importations, depuis le début de l'année, se sont accrues plus *vite* encore que nos exportations, puisque leur progression atteint 57,8 %. Bien sûr, il y a le pétrole. Le quadruplement des prix du « brut » a lourdement affecté notre commerce extérieur. Mais, même en faisant abstraction de ce poste particulier, on s'aperçoit que nos achats ont progressé aussi vite que nos ventes à l'étranger. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les analyses secteur par secteur, publiées page...

Il y a là un phénomène curieux et intéressant. Tout semble s'être passé, en fait, comme si les industriels européens, excepté les Allemands, dans leur désir d'être présents sur les marchés extérieurs, avaient en quelque sorte joué aux « quatre coins ».

Autre constatation peu réjouissante : les sociétés françaises exportatrices sont souvent à la limite de leur capacité de production. Pour la mécanique, les choses se compliquent encore, puisque s'y ajoutent des difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée.

Pour tenter de résoudre ce problème délicat, les pouvoirs publics ont décidé de *réduire la demande intérieure*. Ils espèrent ainsi provoquer un ripage. La démarche appelle deux commentaires : il n'est pas absolument sûr que les produits qui n'auront pas été vendus en France le soient à l'étranger ; de surcroît, on peut se demander si le problème numéro un, pour améliorer notre balance commerciale, n'est justement pas la reconquête du marché intérieur pour certains produits, notamment les biens d'équipement.

Pour essayer de gagner le difficile pari de rétablissement de la balance commerciale à la fin de 1975, les sociétés françaises vont, de toute façon, devoir redoubler d'efforts. Les chefs d'entreprise le savent parfaitement ; ils comptaient, d'ailleurs, que des mesures en faveur des exportations seraient annoncées à cet effet par le gouvernement. Le C.N.P.F. n'a-t-il pas déposé depuis longtemps un dossier sur ce sujet ? Le silence de M. Fourcade sur ce point particulier a donc été ressenti très durement. M. Ceyrac, en déplorant ce « trou » dans le plan gouvernemental, a traduit le désarroi de bien des patrons.

Au-delà des mesures conjoncturelles, c'est la définition d'une véritable « *stratégie globale à l'exportation* » que souhaite l'un des spécialistes du patronat en matière de commerce extérieur, M. Imbert, directeur général de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, qui préconise une plus large concertation avec les entreprises, les professionnels et les pouvoirs publics.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 22, 4e col.)

La préparation du conseil

PROPOSITIONS ET RÉFLEXIONS SUR

AMÉLIORER les revenus des salariés et des retraités les plus modestes, renforcer la protection des travailleurs en cas de licenciements collectifs, ce sont là deux des priorités du nouveau gouvernement qui devraient se traduire par des mesures concrètes dès le conseil des ministres du 19 juin consacré pour l'essentiel à la politique sociale. Mais M. Giscard d'Estaing a l'intention d'aller plus loin. Parmi les orientations sociales qu'il a définies durant la campagne électorale figure en particulier la réduction des inégalités de revenus.

Cela implique, bien sûr, une sérieuse réforme de la fiscalité directe qui privilégie largement les revenus non salariaux. Mais cela suppose aussi un resserrement de la hiérarchie des salaires dont chacun, y compris le président de la République, reconnaît qu'elle est plus ouverte en France que dans la plupart des pays de niveau de développement comparable. Comment s'atta-

SALAIRES

Réduire les inégalités sans douleur

Par GERARD DONNADIEU (*)

POUR nombre d'observateurs de notre pays, la cause est entendue : la France est une terre d'inégalité sociale. Et de citer aussitôt en exemple l'éventail des salaires, un des plus ouverts parmi les nations industrielles.

C'est probablement vrai. Encore convient-il de ne pas s'obnubiler sur les inégalités qui se voient en oubliant celles — souvent plus scandaleuses — qui ne se voient pas. Sait-on (chiffres issus des comptes de la nation) que, sur cent Français en activité, soixante-dix-huit salariés se partagent 65 % des revenus distribués au titre du travail, vingt-deux non-salariés se partageant le reste, soit 35 % ! Comme ces vingt-deux non-salariés regroupent beaucoup de gens modestes (petits commerçants, artisans, petits agriculteurs, etc.), cela donne par différence une idée des revenus restant à la disposition des autres, c'est-à-dire à la minorité formée par les industriels, les professions libérales, les gros commerçants... sans parler des spéculateurs de la finance ou de l'immobilier. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'estimation de 1 à 50 de l'éventail des revenus faite récemment (certains ont même parlé d'une ouverture de 1 à 76)

L'ouverture de l'éventail des salaires est par contre considérablement plus faible et n'excède pas 10 dans la plupart des professions. De plus, la fiscalité directe intervient pour corriger encore l'inégalité entre salariés, alors qu'elle pèse moins fortement sur les non-salariés. C'est qu'en effet l'impôt direct porte sur le revenu déclaré... et seuls les revenus déclarés par des tiers (ce qui est le cas des salaires) peuvent être en France considérés comme véridiques. Pour s'en convaincre, il suffit de relire le rapport du Conseil supérieur des impôts, qui chiffre le pourcentage de « dissimulation fiscale » à 77 % pour les agriculteurs [illegible] pour les industriels et commerçants, 45 % pour les professions libérales... et 3 % seulement pour les salariés

Réaliser en France la justice sociale exige donc de corriger des inégalités de revenus autrement plus considérables que celles existant entre salariés C'est là un fait sur lequel il convient d'insister parce qu'il est le plus souvent méconnu.

Pour une politique indolore

Ce préalable posé, il n'en demeure pas moins que la hiérarchie des salaires est très ouverte dans notre pays ; certainement plus que ne l'exige le fonctionnement efficace de l'économie.. sans parler de l'équité. Comment réduire alors cet éventail dans la paix entre Français ? Les réformes qui réussissent savent recueillir l'adhésion d'une large fraction du corps social, y compris parmi ceux qui n'en seront pas les bénéficiaires Faute de quoi, on ne [illegible] exacerber les antagonismes de groupes et on se condamne à terme à la stérilité... sauf à utiliser des méthodes répressives incompatibles avec la démocratie

S'agissant des cadres et techniciens, qui encore une fois ne sont pas parmi les plus favorisés de la nation, le seul moyen de leur faire *collectivement accepter* une politique de réduction de l'éventail des salaires est de la rendre indolore sur leur pouvoir d'achat, *l'amélioration de ce dernier se faisant simplement pour eux moins rapidement que pour les salariés les plus mal payés*. Or, une telle politique salariale, qui consiste à donner plus aux uns sans rien enlever aux autres, est parfaitement réalisable au plan économique grâce à.. la croissance. Même avec une croissance ralentie (on parle pour 1974 d'un taux de 4,5 % au lieu des 6-6,5 % réalisés précédemment), il y a *création* de richesses supplémentaires qui peuvent être réparties [illegible] à destination des plus démunis La croissance est ainsi utilisée comme un facteur de réduction [illegible] sociales

L[illegible] de cette idée exige [illegible] rigueur de méthode, et pour cela trois conditions sont requises

1) La nouvelle politique salariale doit s'inscrire sur une *période de temps bien déterminée*, période sur laquelle on pourra comparer et ajuster hausse des prix, croissance économique et augmentation des salaires. L'instrument juridique de cet ajustement, branche d'industrie par branche d'industrie, est le *contrat à durée déterminée*. Faute de cet instrument, on retombe sur la traditionnelle politique patronale du « *coup par coup* », qui mélange toutes les notions et entraîne un marchandage perpétuel dégradant pour les travailleurs.

2) Le pouvoir d'achat doit être *maintenu pour tous les salariés*, du manœuvre au cadre supérieur En pratique, cela revient à augmenter périodiquement les salaires d'un même pourcentage égal à celui de la hausse des prix. L'étude comparative des indices de prix par catégories socio-professionnelles (par exemple l'indice cadre calculé par l'U.C.T et l'indice ouvrier calculé par l'INSEE) montre en effet que l'érosion monétaire ampute de manière sensiblement égale en pourcentage le pouvoir d'achat de chacun.

Je sais qu[illegible] cette af[illegible] va [illegible] l'idée communément admise que l'inflation pénalise plus fortement les bas salaires. La contradiction n'est pourtant qu'apparente : si l'inflation frappe en effet de la même manière tous les salariés, [illegible] dant plus fortement ressentie par les moins favorisés d'entre eux... et voici pourquoi. Dans les dispositifs d'ajustement des salaires sur les prix, il existe, dans le meilleur des cas, un *décalage technique* de près de trois mois. En premier lieu, l'indice du coût de la vie est généralement porté en fin de mois, alors qu'il « photographie » la situation moyenne du mois, c'est-à-dire au 15 du mois. Les délais de calcul de l'indice introduisent ensuite un décalage supplémentaire d'un mois. Si l'ajustement de salaire est négocié dès publication de l'indice, l'augmentation résultante, même si elle est attribuée au 1er du mois, ne sera effectivement payée qu'en fin de mois et ne prendra effet qu'au cours du mois suivant. Ce décalage total de trois mois, dont l'effet est petit en période d'inflation faible et régulière, devient par contre insupportable en période d'inflation forte. Il est bien évident que le désagrément en est plus intense pour les salariés modestes : une baisse de pouvoir d'achat de 3 % mettra en cause des dépenses de loisir dans le budget d'un cadre supérieur, mais l'achat de biens de première nécessité dans le budget d'un manœuvre !

Aussi, pour compenser exactement ce décalage, il faut prévoir des dispositifs d'indexation périodiques (ajustement trimestriel par exemple) assurant une certaine *anticipation* des salaires sur la publication de l'indice des prix.

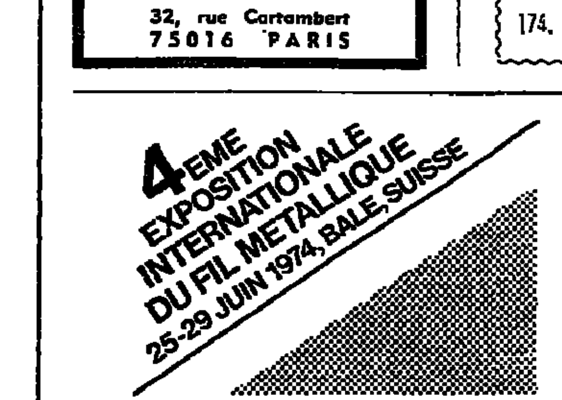
Une même somme fixe à chacun

3) Le montant global de l'amélioration du pouvoir d'achat doit être relié simplement à un ou deux indicateurs de la croissance économique (de la nation et de la branche d'industrie considérée) La répartition de ce montant global doit être réalisée de manière à favoriser la progression plus rapide du pouvoir d'achat des bas salaires. Pour cela, il suffit d'attribuer une partie de l'amélioration du pouvoir d'achat sous forme d'une *même somme fixe à chacun*. Cette technique est simple et commode. Elle a l'énorme avantage de ne pas remettre perpétuellement en cause la grille des classifications. De plus, par le choix de la part d'amélioration de pouvoir d'achat attribuée sous forme de somme fixe, elle permet de guider et d'infléchir l'évolution. A la limite, il est d'ailleurs possible d'accorder toute l'amélioration du pouvoir d'achat sous forme de somme fixe, ce qui conduit, dans l'hypothèse d'une croissance de l'ordre de 5 %, à réduire de près de 33 % en quelques années l'ouverture de l'éventail des salaires.

Cette politique salariale n'est pas une utopie. Elle est applicable depuis quelques années, au moins sous forme embryonnaire, dans quelques rares entreprises et professions (E.G.F., G.D.F., industrie du pétrole). Sa généralisation à l'ensemble de l'économie lui donnerait une vigueur nouvelle, permettant de faire preuve de plus de hardiesse dans l'effort à consentir en faveur des moins favorisés.

Alors que le président de la République et le gouvernement mettent aujourd'hui le pays en face de leurs choix politiques... mais aussi économiques et sociaux, il est utile de faire savoir que des solutions respectueuses à la fois de la justice sociale et de l'équilibre existent et sont même à portée de main. Nul doute qu'elles permettraient au président que la France a élu d'apparaître comme le président de tous les Français et pas seulement d'une partie d'entre eux.

(*) Secrétaire général du syndicat U.C.T. des cadres et techniciens du pétrole.





Les rémunérations dans l'industrie et le commerce

(Suite de la page 19.)

Sauf à l'intérieur du groupe ouvrier, où les salaires des manœuvres — pour la plupart payés au SMIC — ont augmenté un peu plus vite que ceux des O.S. : 19,9 % au lieu de 18,7 %, en 1970 et 1971. Pour le reste, il apparaît que la structure des salaires dans le commerce et l'industrie n'a pas sensiblement varié, sauf à constater un léger retard des cadres moyens, catégorie fourre-tout d'un peu plus d'un million de personnes, qui comprend aussi bien les infirmières et les techniciens que les représentants, les traducteurs et les journalistes. Le manque d'homogénéité de cet ensemble peut conduire à des bizarreries statistiques difficiles à expliquer.

La pyramide des salaires de ces 13,5 millions de Français (sont exclus de ce recensement 3 millions de salariés, essentiellement les fonctionnaires, les salariés agricoles et les gens de maison) est pour la première fois publiée cette année par l'INSEE, après l'avoir été dans ces colonnes il y a près de dix ans. On la trouvera page 19. Elle montre essentiellement trois choses

● En dépit des fortes hausses de ces dernières années, la majorité (53,3 %) des salariés du commerce et de l'industrie gagne encore actuellement moins de 1 800 F par mois : trois femmes sur quatre (72,3 %) et presque un homme sur deux (45 %).

● Plus d'un cinquième des salariés (22,2 %) touchent en moyenne de 1 800 F à 3 400 F par mois (primes et double mois compris) ; c'est le cas de 25 % des hommes et de 16 % des femmes.

● En revanche, les salariés gagnant plus de 6 000 F par mois tout compris représentent moins de 3 % du total : [illegible] % des hommes et 0,5 % des femmes ; soit approximativement 320 000 et 17 000 personnes. Raffinant ses calculs, l'INSEE évalue à 57 000 salariés (dont seulement 1 800 femmes) le nombre de ceux qui gagnent plus de 12 000 F par mois (0,4 % du total) et à 18 400 personnes (un salarié sur 700) celui des personnes gagnant plus de 18 000 F par mois.

Parmi les fonctionnaires, ajoute l'INSEE, on peut évaluer à 8 500 environ le nombre de ceux dont le salaire de base excède 6 000 F par mois : mais celui des agents de l'Etat gagnant effectivement plus que ce chiffre est « *sensiblement supérieur* », en raison des primes diverses qui s'ajoutent à la rémunération de base.

Comme les années précédentes, l'éventail des salaires entre grandes catégories de salariés va de 1 à 7,5 (7,9 en comprenant les indemnités et les avantages en nature) ; c'est en effet le coefficient qui sépare le gain moyen des 217 000 femmes manœuvres (1 063 F tout compris) et celui des 307 000 cadres administratifs supérieurs masculins (7 930 F).

REPARTITION DES SALARIES (en %) SELON LE MONTANT DE LEUR SALAIRE (1er avril 1974)

SALAIRE MENSUEL (1)	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 956 F	7,7	16,9	10,5
De 956 à 1 195 F	6,9	19,1	10,6
De 1 195 à 1 792 F	30,4	36,3	32,2
De 1 792 à 2 390 F	24,9	15,9	22,2
De 2 390 à 3 585 F	17,7	8,9	15
De 3 585 à 5 975 F	8,3 } 12,4	2,4 } 2,9	6,5 } 9,5
Plus de 5 975 F	4,1	0,5	3

(1) Salaire annuel divisé par douze.

Davantage de cadres et d'employés, moins d'O. S.

Tous les chiffres cités ici concernent, bien entendu, les salaires avant impôt sur le revenu Le jeu de l'impôt progressif atténue légèrement les inégalités constatées puisque, selon les services officiels, le fisc prélève en moyenne 12,3 % du revenu que lui déclarent les cadres supérieurs, contre 6,6 % pour les cadres moyens, 4,8 % pour les employés, et 2,9 % pour les ouvriers. Les situations de famille modifient d'ailleurs considérablement le résultat, puisque, à salaire égal, le quotient familial permet aux chargés de famille d'être imposés selon des taux fort inférieurs à ceux qui frappent les célibataires.

Une indication intéressante de l'INSEE vaut enfin d'être citée. Elle concerne la modification de la structure du salariat français. En huit ans (1963-1971), la part de chaque catégorie de salariés dans le total a évolué de la façon suivante (entre parenthèses la proportion actuelle) :

Cadres supérieurs ..	+ 0,5 %	(4,3 %)
Cadres moyens	+ 1,6 %	(10,3 %)
Employés	+ 2,1 %	(21,1 %)
Contremaîtres	+ 0,2 %	(3,5 %)
Ouvriers qualifiés ..	+ 1,4 %	(25,6 %)
O. S.	— 0,8 %	(20,7 %)
Manœuvres	— 2,5 %	(6,8 %)
Mineurs, marins, apprentis	— 3,1 %	(3,7 %)

Le « poids » des employés et des cadres s'est accru en huit ans de presque autant que diminuait celui des O.S., manœuvres, mineurs et marins (+ 4,2 % du total des salariés, contre — 6,4 %). La différence a été comblée par le groupe des ouvriers qualifiés, qui a accru ses effectifs d'un peu plus d'un quinzième. L'évolution ne surprend guère ; elle est cependant plus lente que le pense généralement l'opinion.

GILBERT MATHIEU.

COMBIEN GAGNENT LES SALARIES A TEMPS COMPLET (1er avril 1974)

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	EFFECTIFS (en milliers)		SALAIRE MENSUEL (1) (en francs)		INDEMNITES ET AVANTAGES EN NATURE (2) (En % du salaire net)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CADRES SUPERIEURS	435,1	42,7	7 466	4 844	5,4	2,8
Dont : ingénieurs	107,1	2,9	6 545	5 132	5,2	1,7
cadres administratifs sup.	307,2	30,7	7 931	5 322	5,7	2,3
CADRES MOYENS	897,3	261,3	3 693	2 644	4,5	1,1
Dont : techniciens	401,2	39	3 250	2 441	3,1	0,7
cadres administr. moyens	446	108	4 180	3 308	5,8	1,3
EMPLOYES	893,9	1 481,5	2 153	1 655	2,6	0,5
CONTREMAITRES	362,1	33,8	3 035	2 481	2,2	0,3
OUVRIERS	4 852,3	1 198,7	1 780	1 241	2,1	0,5
Dont : ouvriers qualifiés	2 603,7	272,8	1 965	1 463	2,1	0,5
ouvriers spécialisés	1 617	708,7	1 645	1 209	2	0,3
manœuvres	547,5	217,1	1 348	1 063	1,5	0,8
mineurs	64,2	0,1	1 968	1 396	4	1,3
marins et pêcheurs	19,9	—	2 299	—	4	—
APPRENTIS ET JEUNES OUVRIERS	232,3	93,8	616	748	3,3	1,1
PERSONNELS DE SERVICE	151,3	286,1	1 388	1 267	2,6	2
AUTRES CATEGORIES	8,5	2,2	2 483	2 371	2,3	2
TOUTES CATEGORIES	7 832,8	3 400,1	2 377	1 576	3,1	0,8

(1) Salaire annuel divisé par douze.
(2) Enquête de 1972.

des ministres du 19 juin

DEUX THÈMES DE LA POLITIQUE SOCIALE

quer à cette délicate question sans soulever un tollé de protestations parmi les cadres ? M. Gérard Donnadieu, syndicaliste cadre, propose une formule qu'il qualifie d'indolore et qui permettrait, selon lui, de *« donner plus aux uns* (les salariés du bas de l'échelle) *sans rien enlever aux autres »*.

Améliorer sensiblement le niveau de vie des plus modestes ne suffit pas toujours à leur permettre une insertion satisfaisante dans la société. Le rôle de l'action sociale peut être déterminant pour aider les individus et les groupes à prendre eux-mêmes en main leurs problèmes, mais le débat est ouvert entre ceux, nombreux parmi les travailleurs sociaux, qui préconisent une action sociale préventive et « globale » et ceux qui, comme Michel Lévy, s'inquiètent dans l'article que nous publions ci-dessous, des dangers et des illusions de ce qu'il qualifie de « messianisme politico-social ».

ACTION SOCIALE

Perspectives et illusions

Par MICHEL LÉVY (*)

LE souhait d'une planification sociale « véritable », c'est-à-dire plus « globale », qui s'exprime de plus en plus, traduit un renouvellement des concepts fondamentaux de l'action sociale. Il importe, répète-t-on, de passer du « thérapeutique » au « préventif » de l'action « réparatrice » à l'action « promotionnelle ». Ces concepts un peu abstraits s'inspirent en réalité d'idées simples, qu'on ne peut qu'approuver dans leur généralité et leur générosité : il vaut mieux prévenir que guérir ; on ne doit pas séparer artificiellement des situations qui requièrent une analyse et des actions d'ensemble ; il faut amener les individus et les groupes à prendre eux-mêmes en main leurs problèmes et par là même la transformation sociale.

Il est bon que, à partir des travaux du VI[e] Plan et de leur vulgarisation, un accord aussi général se soit créé pour que ces idées connaissent à l'occasion du VII[e] Plan les approfondissements nécessaires. Au risque toutefois de faire entendre un écho quelque peu discordant, on voudrait dire qu'il n'est pas certain que le changement de perspectives qu'elles impliquent soit aussi complet ni toujours aussi bienfaisant qu'il peut apparaître à première vue.

Quelle prévention ?

Certes, il vaut mieux prévenir que guérir. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est la « prévention » et ne pas confondre les responsabilités impliquées dans sa mise en œuvre.

On distingue en général trois formes de prévention. La première, dite « primaire », tend à empêcher l'apparition même des handicaps ou des inadaptations ; la deuxième, dite « secondaire », à les détecter suffisamment tôt, soit qu'ils puissent encore être évités, soit que leurs conséquences puissent être réduites au minimum ; la troisième, dite « tertiaire », à limiter les séquelles et les rechutes des handicaps et inadaptations constatés et traités.

Or il n'est pas entièrement légitime d'opposer pour ce qui concerne la prévention secondaire et la prévention tertiaire une action « préventive » et une action « thérapeutique ». Qu'est-ce donc d'autre, en effet, qu'une action « thérapeutique » que celle qui consiste à détecter suffisamment tôt un handicap naissant ou en passe de survenance, à le traiter suffisamment à temps pour supprimer ou atténuer ses effets et à éviter après une première suppression ou atténuation l'apparition ou le développement de troubles nouveaux ? C'est d'une volonté de traiter au mieux et au plus vite le handicap, l'inadaptation ou la maladie qu'il convient de parler, et la prévention ne peut se distinguer de la thérapie que par une vue de l'esprit quelque peu illusoire.

Reste la prévention « primaire ». Il est indiscutable que cette modalité d'intervention est différente, voire s'oppose à l'action « thérapeutique ». Il est non moins indiscutable qu'il vaut mieux ne pas avoir à mener une action curative parce que les structures sociales seront telles que le handicap ou l'inadaptation n'auront pas trouvé de terrain propice à leur apparition. Si donc l'opposition formulée entre prévention et thérapeutique n'est pas ici illusoire, elle n'est pas exempte de dangers, parce qu'elle est en l'état des mentalités et des comportements génératrice d'ambiguïtés et de confusion sur la place et la part respectives du « politique », de l' « économique » et du « social » dans une démocratie. Le concept de « social » peut prêter, en effet, à un certain impérialisme terminologique et partant à des déviations de l'action.

Or la prévention « primaire », telle qu'elle est communément décrite, revient à préconiser des structures telles qu'elles sont censées être celles de la « bonne société » ou au moins « de la moins mauvaise société », celle qui, de l'avis de ceux qui la préconisent, empêchera le handicap ou l'inadaptation considérés comme le sous-produit de structures défectueuses.

Elle implique, en fait, des choix fondamentaux sur les fins et sur les moyens, qui sont loin de pouvoir recevoir toujours l'accord de tous, et quant aux fins et (ou) quant aux moyens.

Il y a alors quelque danger à parler de « prévention sociale » à propos de tels choix et à donner à cette notion une valeur tant soit peu « scientifique ». Il y a risque, en effet, soit que les choix soient tellement vagues que tout le monde ne peut qu'être d'accord sur leur bien-fondé théorique, mais que rien n'est réglé pour autant parce que personne ne le sera sur les moyens de leur mise en œuvre, soit qu'ils soient, au contraire, suffisamment précis quant aux fins et quant aux moyens, mais formulés alors par une catégorie — on dirait volontiers une caste — de personnes (fonctionnaires sociaux et travailleurs sociaux, « usagers » privilégiés, mais non représentatifs de l'ensemble de la population) qui n'ont ni vocation ni compétence à substituer leurs propres responsabilités à des responsabilités qui sont et doivent rester des responsabilités politiques, celles des citoyens, de leurs mandants et des divers groupes d'intérêts.

Illusion et danger ne sont pas non plus absents si l'on considère maintenant la seconde idée qui a été rappelée.

Il est vrai qu'il vaut mieux prendre une vue d'ensemble des problèmes de différentes catégories de personnes confrontées à des handicaps ou à des inadaptations physiques, mentales, sociales, ou simplement à des situations requérant des interventions particulières que de les considérer de façon séparée et risquant, de ce fait même, d'être partielle.

Il serait pourtant dommage de négliger tout ce que l'approche « catégorielle », tant critiquée aujourd'hui, comporte de positif.

En effet, les problèmes des différentes catégories de personnes atteintes de handicaps ou confrontées à telle ou telle difficulté dans la conduite de leur existence sont largement spécifiques et gagnent à être approfondis comme tels.

Bien sûr, il y a des problèmes très largement communs, par exemple, aux personnes âgées, aux handicapés, aux familles en difficulté. Bien sûr, il existe un problème d'animation sociale « générale », encore qu'en ce domaine il puisse apparaître que l'offre a parfois tendance à créer la demande.

Mais de très nombreux problèmes sont et demeureront toujours spécifiques et devront continuer à être appréhendés comme tels. Et même des problèmes *a priori* communs présentent très rapidement à l'examen des caractéristiques particulières selon qu'il s'agit de telle ou telle catégorie. C'est pourquoi le reproche si souvent formulé aujourd'hui du caractère « parcellaire » de l'action menée vis-à-vis des différentes catégories de personnes qui requièrent une action sociale particulière peut sembler à maints égards largement illusoire ou dangereux.

Illusoire parce que la réalité a été, et est, que certaines catégories requièrent temporairement ou durablement un soutien pécuniaire et (ou) extra-pécuniaire spécifique à raison de leur situation particulière.

Dangereux parce qu'il n'est pas forcément opportun de mêler des problèmes qui sont en définitive fondamentalement différents et d'ailleurs souvent ressentis comme tels par les intéressés eux-mêmes, non sans peut-être quelques bonnes raisons.

Substitution de responsabilité

N'y a-t-il pas aussi un risque à faire de l'action sociale une action, certes d'ensemble, mais qui concernerait uniquement des « exclus », alors que bien des usagers des centres sociaux, bien des handicapés, bien des bénéficiaires de telle ou telle forme d'action sociale des organismes de Sécurité sociale ou de mutualité ne sont nullement dans une situation aussi pénible, ni ne risquent de s'y trouver, mais se présentent simplement comme des utilisateurs de divers services particuliers que la collectivité met à leur disposition ?

La troisième idée que l'on rencontre aujourd'hui très fréquemment est l'affirmation de ce que toute action sociale ne peut et ne doit pas se borner à réparer les conséquences d'une situation par l'octroi de revenus et de divers moyens d'intégration « individuelle » à la société telle qu'elle est, mais doit s'efforcer de favoriser la « promotion » des individus et des groupes en prenant appui sur toutes les « forces vives » du milieu ambiant.

Qui contesterait que toute action menée par des hommes auprès d'autres hommes n'a sa pleine valeur et sa vraie signification que si elle ne se borne pas à permettre l'exercice des droits dans l'ordre matériel mais vise en outre à une relation véritable et révèle autant que faire se peut dans cette relation chacun de ses acteurs à lui même dans sa dimension individuelle comme dans sa dimension collective ?

Mais comment ne pas constater que ce n'est pas à cela que se limite aujourd'hui l'action dite « promotionnelle » et que nous retrouvons ici l'illusion et le danger.

L'illusion serait de croire que l'action sociale a vocation pour assumer toujours et pour tous une mission de « promotion ».

Dans bien des cas, l'usager de telle ou telle « action sociale » particulière n'attendra aucunement, à quelque niveau que ce soit, ni « exprimé » ni « latent », que l'action menée lui apporte une « promotion » : il attendra tout simplement qu'elle lui permette de mieux faire valoir ses droits à telle ou telle prestation, à tel ou tel emploi, à telle ou telle éducation, à telle ou telle prise en charge.

Sans doute ne doit-on pas nier que dans beaucoup de situations cet aspect matériel des choses n'est pas le seul, ni même le plus important.

Mais il serait tout à fait dommage de méconnaître qu'il y a fort heureusement de très nombreux cas où il en va ainsi et, qu'au fond, la société est d'autant plus satisfaisante que ces cas sont plus nombreux puisque l'individu est à même de veiller personnellement et sans intervention de la collectivité à sa « promotion », c'est-à-dire à son bonheur et, s'il lui plaît, à son salut, qu'il soit ou non handicapé, âgé, victime de telle ou telle circonstance.

Le danger n'est pas si loin de l'illusion. C'est bien évidemment celui de la substitution de la responsabilité de « celui qui promeut » à celle de celui qu'il est question de « promouvoir ». Sommes-nous certains qu'un tel danger soit tout à fait exclu compte tenu de la conception de leur rôle et de leur devoir, qui est celle de beaucoup de travailleurs sociaux ?

Puisque la société est, dit-on, « aliénante », non épanouissante, qu'elle est, en un mot, mauvaise, pourquoi faudrait-il y « insérer » ou y « réinsérer » ses victimes de prédilection ?

Une véritable « promotion » ne serait-elle pas dans les circonstances de refuser pour ces victimes une fausse insertion qui ne serait qu'une mutilation ?

Il n'y a qu'un ennui, c'est que ceux qui se sont faits juges des intérêts des « victimes » ne disposent d'aucun autre charisme que celui de leur propre certitude, et que ceux auprès desquels ils agissent sont souvent particulièrement peu à même d'opposer quelque résistance que ce soit à la « prise de conscience » qu'on veut leur faire acquérir et sont tout particulièrement prédestinés à subir sans défense véritable tout endoctrinement quel qu'il soit. Une telle forme de « promotion » serait de nature à aller à l'encontre des objectifs les plus valables de l'action sociale.

.·.

L'action sociale a un rôle suffisamment fondamental et riche de perspectives : en s'efforçant de donner aux individus et aux groupes les moyens d'une insertion sociale aussi satisfaisante que possible, en diffusant l'information et en accroissant la solidarité entre les hommes. Cela doit lui permettre d'éviter un messianisme politico-social qui n'est pas de son domaine et ne peut que lui nuire et inciter ses responsables à donner aux concepts qui la fondent le sens le plus précis et le moins ambigu possible.

(*) Rapporteur de l'intergroupe Handicapés-Inadaptés du VI[e] Plan.

Les entreprises françaises

« Les firmes, les professions et les pouvoirs publics doivent baser leur action sur une stratégie commune »

nous déclare M. Imbert, délégué général de la Fédération des industries mécaniques

COMMENT gagner la bataille de l'exportation ? Quels doivent être dans cette affaire les rapports entre l'industrie et l'Etat ? Ces questions, nous les avons posées au délégué général de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, M. Georges Imbert, l'un des spécialistes du patronat pour le commerce extérieur.

« Le Conseil national du patronat français a fait savoir sa déception de ne pas trouver dans les mesures annoncées par le gouvernement pour rétablir la situation économique de la France les « éléments mobilisateurs d'une politique de l'exportation ». Qu'en pensez-vous ?

— Le commerce extérieur est devenu aujourd'hui, pour notre pays, « le » problème prioritaire. Le déficit de la balance des paiements français, creusé par l'accroissement brutal du coût de nos importations d'énergie et de matières premières, va peser lourdement et pour longtemps, je le crains, sur notre équilibre économique. Au rythme actuel, ce déficit de nos échanges extérieurs a été, pour le seul mois d'avril, de l'ordre de 2 milliards de francs, contre un excédent de 1,2 milliard en avril 1973, traduisant, s'il se maintenait, un « trou » dans la balance des paiements de près de 30 milliards pour l'année 1974. Ceci me paraît constituer à terme la menace la plus grave pour cet équilibre économique et, finalement, pour le maintien de notre croissance et de notre niveau de vie, comme également de notre indépendance nationale.

» Certes, l'inflation est dans l'immédiat la préoccupation la plus vive et la plus ressentie : elle appelle des mesures pour limiter ses excès, excès qui handicapent d'ailleurs, par la perte de compétitivité de notre économie et l'accroissement des importations, nos chances de réduire le déséquilibre de la balance des paiements. Mais, au-delà des préoccupations actuelles que nous cause le taux d'inflation des derniers mois, le problème fondamental à résoudre me semble bien finalement être celui du redressement de nos échanges extérieurs. »

— Comment pensez-vous qu'on puisse y parvenir ?

— Rééquilibrer la balance des échanges extérieurs passe, bien entendu, par un vigoureux effort d'exportation. Il n'y a pas de miracle, il faut payer nos achats indispensables par le produit de nos ventes. Hier, l'exportation était considérée comme un des éléments de l'équilibre économique et un des aliments de notre croissance. Aujourd'hui, exporter n'est plus seulement cela, c'est devenu pour le pays une tâche prioritaire, une obligation vitale. Il faut donc la traiter comme telle, et ceci demande une mobilisation de toutes les énergies. Il faut passer des exhortations aux actes, des encouragements à la mise en œuvre d'une stratégie active de conquête des nouveaux débouchés qui nous sont nécessaires, comme de consolidation des positions que nous avons conquises.

» Cette mobilisation implique la mise en œuvre d'une stratégie à trois étages : l'entreprise, la profession, les pouvoirs publics, les deux derniers entraînant la première à l'image des premiers étages d'une fusée, car c'est finalement l'entreprise qui est l'acteur de l'exportation et c'est elle qu'il convient de mettre sur orbite.

L'entreprise est l'outil

» L'entreprise est, en effet, l'outil qui forge aujourd'hui le devenir français. Elle doit, à ce titre, recevoir plein droit de cité et non plus se voir contester en permanence dans son activité, voire même dans ses fondements. Elle est le soldat en première ligne du combat que représente la compétition internationale : il faut lui assurer ses bases arrière ; elle ne pourra remplir sa mission que si elle se sent soutenue par tous : gouvernements, agents économiques, syndicats, et même par l'opinion publique. En contrepartie, toutes les entreprises devraient, directement ou indirectement, se sentir engagées dans ce combat.

» Le deuxième étage, qui me paraît devoir jouer aujourd'hui un rôle nouveau et déterminant, est celui de la profession. C'est par elle que peut être menée cette action de mobilisation des forces nouvelles, chaque entreprise entraînant l'autre par l'exemple, dont on sait à quel point, dans l'industrie, il est contagieux : les « locomotives », c'est-à-dire les entreprises les plus dynamiques et les plus exportatrices entraînant les autres. De la simple compétition, où seuls quelques élus réussissaient, nous devons passer à la forme du raid où c'est le résultat de l'ensemble de l'équipe qui compte.

» Cette action est possible aujourd'hui dans beaucoup de secteurs en raison du nombre d'entreprises concernées qui constituent une base de départ suffisante. C'est le cas, par exemple, dans les industries mécaniques où une telle politique professionnelle est conduite avec des succès prometteurs depuis quelques années. Les professionnels définissent entre eux des objectifs géographiques, mettent en œuvre des moyens collectifs, élaborent une stratégie concertée. Celle-ci est développée avec un appui positif des pouvoirs publics. C'est ainsi qu'ont été abordés des marchés nouveaux et difficilement accessibles par des individualités : le cas de l'effort engagé aujourd'hui dans le Sud-Est asiatique en est un excellent exemple.

— Comment s'articulent les rôles de l'Etat et de l'industrie dans cette affaire ?

— C'est justement le troisième étage constitué par la politique gouvernementale mise en œuvre par les pouvoirs publics. En fait, je crois que l'industrie demande peu — contrairement à ce que l'on dit généralement — aux pouvoirs publics en cette matière, mais qu'elle en attend beaucoup. Je m'explique : les exportateurs ne demandent pas aux pouvoirs publics de prospecter à leur place ni de définir leur stratégie, ou de leur dire même comment exporter. Mais ils attendent en revanche, d'une part, que les pouvoirs publics soutiennent et accompagnent leurs efforts sur les marchés extérieurs ; d'autre part, qu'ils leur procurent le cadre, à l'intérieur par la politique économique, à l'extérieur par la politique commerciale, qui leur permette de se battre à armes égales avec leurs concurrents.

» Et ici, aussi, la profession me paraît aujourd'hui avoir un rôle utile à jouer. D'une part, en apportant aux pouvoirs publics un programme et une stratégie pour leur secteur, auxquels puissent s'appliquer d'une manière coordonnée les différents moyens d'accompagnement et de soutien que les pouvoirs publics mettent à la disposition des exportateurs (accords commerciaux, crédits et garanties à l'exportation, expositions, informations et appuis logistiques apportés par le C.F.C.E. et les postes commerciaux à l'étranger, etc.).

» Dans le cas de la mécanique, nous avons engagé un tel dialogue. Je pense qu'il faudrait aujourd'hui à la fois étendre et rendre plus fine cette politique de concertation. Il y a certainement beaucoup à gagner dans une approche plus sectorielle de la politique française d'exportation restée jusqu'ici assez globale au niveau des pouvoirs publics.

Passer la surmultipliée

— Le C.N.P.F. a présenté au gouvernement une sorte de cahier de doléances des exportations qui demande de nombreuses mesures, dont certaines font l'objet de discussions depuis plusieurs années. Croyez-vous qu'il va obtenir satisfaction ?

— Beaucoup a déjà été fait pour mettre à jour, au cours des dernières années, les procédures spécifiques du commerce extérieur (garanties, crédits, régime du commerce extérieur, etc.). Mais c'est un domaine en évolution permanente qui doit être adapté aux données de la concurrence et aux nécessités du moment. Certaines des dispositions attendues et réclamées aujourd'hui visent à débloquer des situations ou à éviter le découragement des exportateurs. Je citerai, par exemple, le désencadrement absolument nécessaire des crédits à court terme pour l'exportation ou des crédits de préfinancement, l'aménagement de certaines dispositions du contrôle des changes, etc. ; d'autres doivent soutenir la politique décrite ci-dessus : garantie contre les risques politiques d'investissements, financement des stocks et des implantations commerciales, soutien des efforts de promotion, etc.

» D'autre part, des dispositions ont été annoncées le 20 mars dernier par le précédent gouvernement, qui tardent à être mises en œuvre. Nous n'avons plus le temps ni les moyens de voir l'exportation entravée par des mécanismes ou des procédures de nature administrative : il faut prendre les dispositions qui s'imposent ; ici aussi, il faut « passer la surmultipliée ».

» Enfin, et c'est sans doute aujourd'hui le plus fondamental, l'Etat doit offrir le cadre général propre à assurer ce développement nécessaire de nos exportations. Il me paraît donc fondamental que toutes dispositions soient prises pour permettre l'élargissement des capacités de production aujourd'hui saturées dans beaucoup de secteurs, et de faciliter l'investissement nécessaire à nos implantations commerciales et industrielles à l'étranger. C'est un problème de moyens pour les entreprises, dont la solution passe par la politique.

» Aussi, dans le cadre fixé par le gouvernement, un dialogue avec chaque profession devrait être ouvert pour étudier l'application des mesures générales suivant ses objectifs, qu'il s'agisse du régime des prix, de celui du crédit, de la fiscalité, etc. Devant l'objectif à atteindre, adapter le cadre à la situation de chacune des professions en fonction des résultats à attendre de chacune d'elles devrait sembler naturel. Sans doute beaucoup de professions seraient-elles prêtes à prendre ainsi des engagements : je pense que ce serait le cas pour les industries mécaniques et transformatrices des métaux.

Le tonneau des Danaïdes ?

— Le problème du commerce extérieur est-il seulement celui des exportations ?

— Non, bien sûr. Un premier effort est sans doute à faire, qui a été seulement ébauché jusqu'ici, et qui demanderait sans doute un examen approfondi. C'est celui d'économiser l'énergie. Il est indispensable. Tout gain dans ce domaine est vital pour notre économie, et je pense que beaucoup de gaspillages pourraient être évités.

» Par ailleurs, dans une épreuve comme celle que traverse notre pays actuellement, ne serait-il pas souhaitable que s'exprime, de la part de tout acheteur privé, industriel ou public, un minimum de solidarité à l'égard de la production nationale ? Ne serait-ce que pour le temps de sortir de cette épreuve et pour permettre de la surmonter. Il y a pour tous un examen de conscience à faire, en ce moment. Si nous perdons par des importations non justifiées ce que nous gagnons à l'exportation, c'est le tonneau des Danaïdes !

— Une autre voie est aussi de réduire la consommation intérieure et du même coup l'appel à l'importation.

— Certes, mais le transfert de la vente interne à l'exportation a ses limites ; ne serait-ce que celles fixées par la conjoncture internationale et par la capacité d'achat des marchés extérieurs. Imaginez que nos principaux pays-clients en fassent autant, par exemple ! C'est pourquoi on ne peut compter sur ce seul transfert ; la bataille sera dure sur les marchés internationaux et il nous faut avant tout garder notre compétitivité en prix, en délais, en qualité, en service. Affaire d'investissement interne de production et d'investissement commercial externe ; nous y revenons toujours !...

» A cet égard, il est un élément de compétitivité qu'il convient de ne pas négliger ; c'est celui qui dépend de l'effort de recherche technique à ne pas sacrifier. L'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières va provoquer un mouvement d'innovation dans de nombreux domaines où des firmes vont mettre au point des produits de conception nouvelle. Si nous négligeons cette orientation, et que nous manquions le départ de ces technologies nouvelles, nous risquons de nous retrouver dans dix ans devant des marchés qui se tarissent et des créneaux bouchés. Il nous faudra alors acheter des licences et courir derrière le train parti. Ce serait grave, car ce qu'il nous faut avant tout pour vendre, c'est avoir de bons produits.

» Tout cela n'a, au fond, rien de très original. Ce qui peut l'être, c'est la volonté nouvelle avec laquelle seraient définies et conduites des stratégies communes par une étroite coordination entre les entreprises, leurs organisations professionnelles et les pouvoirs publics. Et ce qui doit l'être, c'est d'organiser une politique économique nouvelle centrée autour de cette tâche prioritaire qu'est le rétablissement de notre équilibre extérieur.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Quand l'Europe joue aux quatre coins

(Suite de la page 19.)

Il s'agit, en effet, d'amener de plus en plus de firmes, petites et moyennes, à s'intéresser à l'exportation — *ce qui ne saurait se faire sur une grande échelle sans l'appui des organisations professionnelles, mieux outillées et mieux informées* — et de découvrir de nouveaux marchés sur lesquels s'implanter, ce qui suppose un « accompagnement », au moins temporaire, de l'Etat.

Le dernier point que soulève M. Imbert n'est pas le moins intéressant : il concerne *l'innovation. La crise énergétique va bouleverser des techniques ; il ne faut pas prendre de retard*, constate-t-il, sous peine de nous trouver désarmés dans dix ans. Sans *doute améliorera-t-on ainsi les performances des exportateurs français.*

Mais il faut aller plus loin. La structure de nos ventes à l'étranger n'est pas bonne : trop de produits agricoles ; trop de produits de base ; pas assez de biens d'équipements (notre balance en machines-outils est déficitaire !) ou de produits à forte valeur ajoutée. Il ne s'agit pas de nier le remarquable effort qu'ont fait les industriels français : des « créneaux » ont été conquis, prouvant que les produits français, même de haute technicité, sont compétitifs ; l'exemple de la construction électrique le prouve à l'évidence. L'Allemagne, cependant, vend quatre fois plus de biens d'équipement qu'elle n'en achète. Il n'est, bien sûr, pas question de rattraper l'Allemagne, mais c'est dans cette direction qu'il faut aller. Ce n'est plus un problème d'exportation, mais de politique industrielle.

PHILIPPE LABARDE.

Automobile

Mieux que nos partenaires

« *LE gouvernement a toujours compté sur l'industrie automobile pour dégager un surplus à l'exportation*, ironisent les constructeurs, *cette année, il faudra trouver autre chose !* » L'automobile, « *fer de lance de l'exportation française* », dont l'excédent commercial (7 milliards de francs en 1973) était à lui seul supérieur au déficit global de la balance commerciale (— 6,38 milliards) : l'automobile, qui exportait depuis 1970 plus de la moitié de sa production (56 % en 1973), subit les contrecoups de la crise de l'énergie.

La situation, toutefois, est moins grave qu'on aurait pu le craindre. Pendant ces quatre premiers mois, en effet, les constructeurs ont exporté, à quelques unités près, autant de véhicules que pendant la même période de 1973. Il convient, néanmoins, de rappeler que le mois d'avril 1973 avait été marqué par les grèves de chez Renault et qu'en ce mois d'avril 1974 les firmes ont reconstitué les stocks de leurs filiales étrangères.

En fait deux phénomènes se sont conjugués : diminutions des ventes en Allemagne (— 40,8 %), en Grande-Bretagne (— 26,3 %), aux Pays-Bas (— 26 %), en Suisse (—19,5 %) d'une part ; et augmentation sur des marchés traditionnels tels que l'Italie (+ 8,2 %) ou nouveaux tels que la Roumanie et l'Argentine d'autre part.

Les débouchés en Europe (80 % des exportations d'automobiles françaises) demeurent pour les mois à venir très incertains. « *Le marché italien va se détériorer*, prévoit-on à la chambre syndicale, *en Allemagne, on perçoit depuis quelque temps un léger frémissement, qui reste cependant très flou, en Belgique cela ne va pas plus mal, en Grande-Bretagne plutôt moins bien.* » « *Notre problème*, renchérit-on chez Renault, *n'est plus d'exporter, mais de trouver des acheteurs.* » Les producteurs s'apprêtent donc à renforcer leurs efforts sur les marchés de « grande exportation » (l'Amérique latine, le Proche-Orient, l'Afrique notamment), où, mis à part Peugeot, relativement bien implanté en Afrique, leur présence était pour le moins « discrète ».

Ces débouchés restent cependant limités, et les perspectives 1974 ne sont guère brillantes. Une prévision « optimiste » évalue à 15 % la diminution des exportations en 1974 par rapport à l'an dernier.

Meilleur pénétration des marchés étrangers

« *Notre seule consolation*, disent les constructeurs, *est d'être plutôt mieux lotis que les autres.* » Dans une conjoncture défavorable, l'industrie automobile française est, en effet, parvenue à augmenter son taux de pénétration sur de nombreux marchés. En Belgique, par exemple, elle vient de dépasser d'une courte tête l'Allemagne, et détient à présent 33 % du marché contre 32 % l'an dernier. Cette meilleure résistance est due à une implantation commerciale solide (la plupart des constructeurs possèdent dans tous les pays de la C.E.E. des filiales commerciales ou industrielles) et à une bonne image de marque, qui tient aussi bien à la qualité technique des modèles français (réputés plus « performants » que leurs concurrents) qu'à la diversité de leurs gammes.

Les prix constituent, selon la chambre syndicale, « le seul handicap ». « *Le blocage des tarifs intérieurs*, explique-t-elle, *incite les producteurs à gagner de l'argent à l'étranger, alors que les Allemands ou les Japonais, qui bénéficient d'une totale liberté sur leurs propres marchés, peuvent adopter une politique opposée.* » Le déblocage des prix est donc *la seule revendication* des industriels de l'automobile, qui rappellent que « *l'exportation n'est possible qu'à partir d'une bonne santé intérieure* ». Faites une bonne politique économique et financière, nous ferons une bonne politique à l'exportation, disent en substance les constructeurs. Ils ne réclament pas d'aide spéciale, mais demandent qu' « *on leur donne les mêmes conditions que leurs partenaires* ». A moyen terme, ils estiment d'ailleurs qu'après deux années de « vaches maigres », liées à la conjoncture internationale, la progression de leurs exportations retrouvera un rythme satisfaisant, inférieur toutefois aux taux exceptionnels de ces dernières années.

Sidérurgie

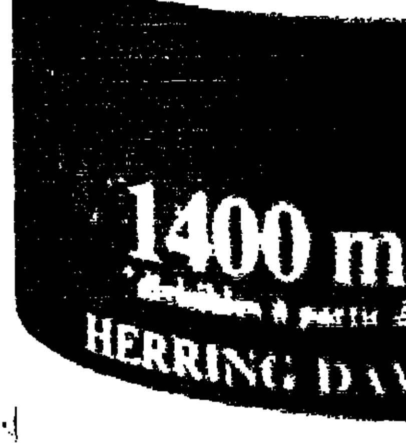
Le « boom » durable

JAMAIS peut-être la sidérurgie française n'aura connu une activité exportatrice aussi soutenue qu'au cours des premiers mois de 1974. La pénurie d'acier dans le monde est telle, surtout dans le domaine des tôles fortes et moyennes, des poutrelles et des tubes, que les prix à la grande exportation (hors CECA) ont augmenté de près de 30 % de la fin de 1973 au début de juin 1974. Ces prix sont largement supérieurs aux prix métropolitains, eux-mêmes inférieurs, en moyenne, de 16 % par rapport aux tarifs pratiqués par l'Allemagne fédérale, de 20 % à 30 % par rapport à la Belgique (avec des pointes à 60 %) et de 11 % vis-à-vis de la Belgique. Même les prix anglais, traditionnellement moins élevés que les prix européens, ont rejoint les nôtres, les ayant même légèrement dépassés

Aussi les aciéries françaises fonctionnent-elles à la limite de leurs capacités, la mise en service de l'usine de Fos venant à son heure. En 1973, la balance commerciale de la profession avait été légèrement débitrice, avec 7,78 milliards de francs d'importation contre 7,3 milliards d'exportations, avec un déficit en tonnage de 500 000 tonnes environ. Pour 1974, on prévoit près de 10 milliards de francs d'exportation, avec un solde positif de 850 000 tonnes, les commandes des cinq premiers mois ayant augmenté de 15 % à destination de la CECA et de 24 % vers les pays tiers.

Les deux géants français, Usinor et Sacilor annoncent des progressions encore plus fortes. Pour Usinor, les tonnages exportés se sont accrus de 37 % au cours des cinq premiers mois, et le chiffre d'affaires des quatre premiers mois a fait un bond de 58 % : la part d'exportation directe du groupe devrait passer de 20 % en 1973 à 28 % en 1974, ses livraisons à l'étranger de 1,3 milliard de francs à 3,8 milliards de francs, et le solde créditeur de sa balance-devises de 0,38 milliard de francs à 1,1 milliard de francs. Pour Sacilor, les commandes enregistrées au cours des cinq premiers mois de l'année dépassent de 26 % (pays tiers) et de 21,8 % (CECA) celles de 1973. En revanche, la progression n'est que de 0,8 % sur la France, ce qui marque bien la préférence très nette donnée à l'étranger.

La situation est la même dans le secteur des tubes, surtout ceux de gros diamètre destinés aux pipe-lines, dont près de 80 % sont vendus à l'exportation, et ceux qui servent aux forages pétroliers, dont la demande dans le monde est qualifiée de frénétique. N'oublions pas les tubes pour l'équipement des usines, des raffineries et des centrales nucléaires, dont les mises en chantier se multiplient. Il y en a, paraît-il, pour trois ans. Quant à l'industrie de l'acier proprement dite, les Japonais prévoient pour elle une pénurie croissante de métal qui s'élèverait à 10 % de la production mondiale de 1980 (900 millions de tonnes environ). Tous les espoirs sont donc permis aux exportateurs.



face au défi de l'exportation

Mécanique

Des carnets de commandes bien remplis

LES « mécaniciens » français sont satisfaits. Pendant le premier trimestre, leurs exportations ont progressé de 39,1 % par rapport à la même période de 1973, atteignant 6,8 milliards de francs (contre 4,8 milliards de francs). Si l'on fait abstraction des ventes effectuées dans les pays de la zone franc, la progression est de 40,1 %. Autre sujet de satisfaction, les exportations ont progressé plus vite que les importations. Celles-ci se sont en effet gonflées de 30,5 %, s'élevant finalement à 7 milliards de francs (contre 5,3 milliards de francs). Bref, l'équilibre a presque été atteint. Même si ces chiffres sont commentés avec prudence (il ne s'agit que d'un trimestre), le résultat est assez remarquable.

L'Allemagne, qui a absorbé 12 % de nos ventes, reste notre premier client, suivie de l'Union belgo-luxembourgeoise (8,5 %), de l'Italie (8,2 %), de la Grande-Bretagne (5,2 %), de l'Algérie (4,9 %), de l'U.R.S.S. (4,8 %), de l'Espagne (4,3 %) et des Etats-Unis. Une analyse un peu plus poussée permet cependant de constater qu'en fait nos ventes vers l'Allemagne n'ont quasiment pas augmenté (+ 6,5 %), alors qu'elles ont très vigoureusement progressé en Italie (+ 44 %), dans l'Union belgo-luxembourgeoise (+ 42,2 %), en Grande-Bretagne (+ 58,8 %) et en Algérie (+ 49,9 %).

Premier client, l'Allemagne est également notre premier fournisseur et de très loin. Les importations d'outre-Rhin ont en effet représenté 40,1 % de nos achats, pourcentage considérable. Il est vrai que ces importations ont augmenté de 33 %, atteignant 2,8 milliards de francs (chiffre à comparer aux 817 millions de francs que nous exportons !). Derrière l'Allemagne vient l'Italie (13,1 %) — dont les ventes ont augmenté de 47,5 % — puis les Etats-Unis (10,4 %), l'Union belgo-luxembourgeoise (7,6 %) et enfin la Grande-Bretagne (7 %).

Si l'on examine maintenant les échanges commerciaux au niveau des secteurs, on constate des différences appréciables :

● BIENS D'EQUIPEMENT : *ce secteur représente 89,2 % des exportations des produits de la mécanique et 85,7 % des importations. Les ventes à l'étranger ont progressé de 39,6 % pour atteindre 6 milliards de francs. Le matériel de travaux publics (8,9 % du total), les machines pour l'industrie chimique et alimentaire (6,7 %) et les machines pour l'industrie textile (5,9 %) restent nos produits les plus compétitifs. Les importations de ce secteur ont représenté 5,9 milliards de francs, l'Allemagne restant comme l'on peut l'imaginer notre plus important fournisseur.*

● BIENS DE CONSOMMATION : *sont regroupés sous cette appellation l'outillage à main, la ferblanterie, la quincaillerie, etc. Le poste représente 6,8 % des exportations et 9,5 % de nos importations des industries mécaniques. Nos ventes ont progressé de 29,8 % alors que nos achats ont augmenté de 34 %.*

● BIENS INTERMEDIAIRES : *ce poste comporte les ressorts, la boulonnerie, etc., et représente 4 % des ventes de la mécanique — qui ont été majorées de 44,9 % — et 4,8 % de ses achats (+ 38,6 %). Pour les mois à venir, les industriels sont optimistes : les carnets de commandes à l'exportation sont bien remplis et, à moins d'une « catastrophe », les exportations de la mécanique devront se maintenir à haut niveau. Deux inquiétudes cependant : les entreprises tournent le plus souvent au maximum de leurs capacités. De surcroît, elles éprouvent toujours de grandes difficultés à trouver du personnel qualifié.*

Construction électrique

Un début d'année record

DEPUIS longtemps, les industries de la construction électrique contribuent, pour une part non négligeable, aux exportations françaises (2,3 milliards de francs d'excédents en 1973). En dix ans, leurs ventes à l'étranger ont fait un bond impressionnant. Mais, parallèlement, les importations progressent de façon sensible.

Cette double tendance se confirme depuis le début de 1974, puisque, au cours du premier trimestre, on a atteint un record absolu : + 41 %, tant pour les exportations que pour les importations. Un certain ralentissement des ventes à l'étranger est escompté pour le second trimestre. Beaucoup d'entreprises tournent en effet depuis plusieurs mois à la limite de leurs capacités de production. Mais, dans l'ensemble, les industriels du secteur pensent que l'exercice en cours figurera parmi les meilleurs quant aux performances sur les marchés extérieurs, surtout pour les *biens d'équipement*, point fort traditionnel, puisqu'ils assurent 60 % du total des exportations avec un taux de couverture de 150 %. « Ce sont des produits de haute technicité, à forte valeur ajoutée. On vend, en fait, beaucoup de matière grise et peu de matière première. »

Pour les *biens intermédiaires*, la balance devrait rester en équilibre : 101 % en 1973.

C'est pour les *biens de consommation* que la situation est la plus mauvaise. Certes, les choses s'améliorent un peu. Le taux de couverture est passé de 57 % en 1972 à 59 % en 1973 et, depuis le début de cette année, les ventes d'appareils électro-ménagers à l'étranger ont sensiblement progressé. Mais pour ce qui est des téléviseurs, des radios et des magnétophones, des réfrigérateurs, la situation est mauvaise, puisque pour les premiers le taux de couverture n'est que de 28 % et qu'il n'y a pas d'amélioration en vue.

La situation par grandes branches industrielles est la suivante :

● LES INDUSTRIES TELEPHONIQUES ET TELEGRAPHIQUES : si en volume leurs exportations sont encore relativement peu importantes, ce sont elles qui enregistrent les taux de progression les plus spectaculaires : + 31 % en 1973 (530 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 4 815 millions de francs) et + 61 % pour le premier trimestre 1974, par rapport à la période correspondante de 1973. On espère, pour l'ensemble de l'année, atteindre les 700 millions de francs. Le taux de couverture (247 % en 1973) devrait rester sensiblement au même niveau. Depuis quelques mois, les exportations se développent dans trois directions : les pays de l'Est, le Moyen-Orient (notamment l'Irak) et les Etats-Unis, où l'on note une « percée intéressante ». Deux points faibles, l'Allemagne de l'Ouest et surtout les marchés africains, « autrefois domaine réservé », où une concurrence très sévère, en particulier du Canada et du Japon, fait quelque peu reculer les positions françaises.

● LES INDUSTRIES ELECTRONIQUES : le taux de couverture — négatif — se détériore lentement depuis trois ans. La situation devrait s'améliorer légèrement en 1974 puisque l'année a bien débuté pour les exportations, en particulier dans le secteur de l'électronique professionnelle. Mais pour les composants passifs, ce n'est « *toujours pas brillant* » et le « *treizième mois n'est pas en vue* ».

● LES INDUSTRIES DE MATERIEL ELECTRIQUE : les exportations ont représenté, en 1973, 2 678 millions de francs et les importations 1 332 millions. Après un bon début d'année, on s'attend à un tassement des ventes à l'étranger pour certaines catégories de matériels.

Dans leur ensemble, les industriels de la construction électrique ne se plaignent pas trop. Ils estiment que le système français d'aide à l'exportation se compare favorablement à ceux qui sont en vigueur dans la majorité des autres pays. Toutefois, quand on entre dans le détail, plusieurs revendications apparaissent : certains se plaignent des conditions de crédit à l'exportation : la France a perdu des contrats en Afrique, car les Canadiens ont offert, pour du matériel de télécommunications, un crédit à cinquante ans avec un différé de remboursement de vingt ans et un taux d'intérêt de 0,75 %.

Aussi les industriels aimeraient-ils que les circuits administratifs en vigueur pour les crédits à l'exportation soient assouplis et que l'Etat prenne à son compte les crédits à taux réduits, lorsqu'il s'agit de contrats liés à des protocoles financiers avec des gouvernements étrangers.

Papier

Un lourd déficit

LE secteur des pâtes à papier et du papier-carton est traditionnellement déficitaire. Pour les pâtes, la balance est assez catastrophique, bien qu'un sensible accroissement des exportations ait été relevé depuis le début de 1974 : 64 900 tonnes pour les quatre premiers mois (+ 21 %) face à 548 000 tonnes d'importations (+ 12,8 %).

Pour le papier-carton, ces tendances sont encore plus nettes. Toujours pour les quatre premiers mois de l'année, les exportations ont atteint 647 millions de francs, contre 360 millions pour la période correspondante de 1973, soit une augmentation de près de 80 %. Les importations n'ont progressé que de... 41 %. Toutefois, ces pourcentages impressionnants sont dus en partie aux majorations de prix intervenues depuis quelques mois sur les papiers-cartons. En tonnage, les taux d'accroissement ne sont respectivement que de 41 % pour les exportations et 32 % pour les importations.

Chimie

La pénurie des matières premières fait baisser l'excédent commercial

LA chimie s'est classée en 1973 au troisième rang des industries exportatrices françaises, après la mécanique et l'automobile. D'une année sur l'autre, ses ventes à l'étranger ont augmenté de 27,9 %, pour atteindre 15,9 milliards de francs (26,5 % du chiffre d'affaires), soit le dixième de l'ensemble des exportations françaises. La balance de ses échanges avec l'étranger, déjà positive les années précédentes, s'est considérablement améliorée, dégageant un excédent de 1,26 milliard de francs, double de celui qui avait été réalisé en 1972.

Durant les quatre premiers mois de 1974, la cadence des ventes à l'étranger s'est maintenue à un niveau élevé. Toutefois, en raison de la crise énergétique et de l'accroissement très sensible de la demande — achats de précaution en vue de nouvelles hausses de prix. — les termes de l'échange se sont parfois modifiés. En effet, faute d'un approvisionnement suffisant en matières premières, de nombreuses entreprises ont dû rechercher à l'étranger les produits qui leur faisaient défaut.

Cela est vrai en particulier pour les produits organiques, dont le taux de couverture est retombé à 79,5 %, niveau qu'il avait atteint à la fin d'avril 1973, avant la grande poussée de la consommation. Vrai également pour les huiles essentielles (163 % au lieu de 203 %), la pharmacie (825 % au lieu de 1 390 %), la parfumerie (825 % au lieu de 986 %) (1).

En revanche, les caoutchoucs synthétiques se sont bien comportés, avec un taux de couverture identique à celui de l'année 1973; de même que les matières plastiques (92,5 % contre 85,4 %), en dépit de la pénurie de polystyrène, de PVC et même de polyéthylène basse densité.

Il reste que, si la France a encore vendu davantage de produits sur les marchés extérieurs (8 104 millions de francs) qu'elle n'en a achetés (7 851 millions de francs), elle a tout de même vu pour la première fois depuis un certain temps ses importations croître plus rapidement (+ 68 %) que ses exportations (+ 64 %).

Dans la meilleure des hypothèses, c'est-à-dire en supposant résolu le problème des approvisionnements en matières premières, la balance commerciale devrait rester excédentaire, mais le taux de couverture global ne sera certainement pas aussi brillant qu'à la fin de 1973. Par suite du ralentissement des investissements en 1971-1972, les capacités de production sont souvent insuffisantes. Or l'excédent commercial de la chimie provient pour l'essentiel de la pharmacie et de la parfumerie, et les taux de couverture de ces deux postes, tout en restant fortement positifs, ont tout de même baissé sensiblement. Sans être inquiétant, ce symptôme mérite de ne pas être pris à la légère.

(1) Tous les pourcentages sont comparés à ceux de la période correspondante de 1973.

Textiles

Le poids de l'Italie

LE textile représente 7,2 % des ventes françaises à l'étranger, soit 11,5 milliards de francs en 1973. Cette somme équivaut à 40 % de la production de cette branche industrielle. Il faut y ajouter 2,5 milliards de francs réalisés à l'exportation par les industries de l'habillement. Depuis 1972, la balance commerciale des textiles proprement dits est déficitaire (de 56 millions en 1972, de 292 millions en 1973), et cela est dû aux importations de matières premières dont les coûts ont fortement augmenté.

Au premier trimestre 1974, cette tendance s'est confirmée et amplifiée : à 3 767 millions de francs d'exportations ont correspondu 4 189 millions de francs d'importations, soit un déficit de 421 millions ; au premier trimestre 1973, il n'était que de *84 millions*. Si l'on exclut de ce calcul les matières premières, dont le déficit est passé au premier trimestre de 501 à 666 millions de francs, la balance commerciale reste positive, bien que les termes de l'échange se dégradent : l'excédent est en effet tombé de 437 millions en 1973 à 243 millions en 1974.

Secteur par secteur, on a observé au cours du premier trimestre, par rapport à la même période de 1973, une augmentation rapide des exportations, accompagnée d'une accélération tout aussi forte des importations. Pour les tissus, les ventes à l'étranger ont crû de 48,8 %, tandis que les achats augmentaient de 37,4 %.

Près des deux tiers des exportations françaises se dirigent vers les neuf pays du Marché commun, l'Allemagne restant notre premier client, avec au premier trimestre un chiffre de 879 millions de francs, soit 23 % de nos ventes totales, et un accroissement de 11 % par rapport à 1973.

La Belgique et le Luxembourg viennent au second rang, avec 697 millions de francs (+ 33 % sur la même période de 1973), suivis de l'Italie, avec 587 millions de francs, en croissance de 48 %.

L'Italie est en effet devenue un gros acheteur de textiles français absorbant 15,6 % des exportations françaises.

Les mesures anti-inflationnistes et protectionnistes adoptées par le gouvernement italien ne manquent pas d'inquiéter les industriels, déjà très conscients du caractère par trop « *européen* » de leurs exportations. La lutte contre l'inflation entreprise par les différents pays du Marché commun risque de rendre ces marchés encore plus fragiles.

D'ores et déjà, des efforts ont été faits pour développer les marchés avec d'autres pays que ceux de la C.E.E., comme le Portugal, l'Espagne, mais surtout le Japon et les Etats-Unis.

Agriculture, industries alimentaires

Un surplus de 10 milliards en 1974 ?

TREIZE mille six cent trente-trois millions de francs, telle est la valeur des exportations de produits alimentaires pour les quatre premiers mois de l'année, soit une augmentation de 45 % par rapport à la même période de 1973, au cours de laquelle les ventes à l'étranger avaient atteint 9 389 millions de francs. Cela laisse un excédent de 3 954 millions de francs, les achats de la France s'étant élevés, dans ce même temps, à 9 679 millions de francs (7 742 millions en 1973).

En clair, les ventes de la France ont progressé beaucoup plus rapidement que ses achats (+ 25 %). Ce résultat tient essentiellement à la forte progression des exportations de céréales (4 691 contre 2 353 millions de francs ou 5 320 contre 2 703 millions, si on ajoute les ventes de la minoterie) et des produits laitiers (1 602 contre 964 millions de francs). De telles « performances » sont liées, la première à l'augmentation du prix des céréales sur le marché mondial, conjuguée avec des commandes importantes enregistrées en provenance des pays du Moyen-Orient ; la seconde à l'ouverture des frontières des Etats-Unis aux importations de poudre de lait — ce produit se fait rare outre-Atlantique — dans un climat d'augmentation mondiale des cours.

Dans les branches traditionnellement exportatrices, on enregistre une progression « plus raisonnable » des ventes. Les boissons sont passées de 1 825 à 2 135 millions, le sucre, de 647 à 789 millions, les viandes et les abats de 460 à 683 millions, tandis que les animaux vivants tombent de 532 à 517 millions.

Grosso modo, les courants commerciaux de denrées restent les mêmes : près des deux tiers des produits français mis sur le marché mondial sont absorbés par la Communauté des Neuf, environ 10 % par les autres pays européens, 5 % par les Etats de la zone franc, ainsi que ceux d'Amérique du Nord, le reste du monde en recevant 13 %.

Sous ces auspices favorables, les exportateurs français tablent sur un excédent de la balance alimentaire dépassant les 10 milliards de francs en 1974, c'est-à-dire plus de deux fois supérieur à celui de 1973. Ce ne serait pas impossible sur la lancée des quatre premiers mois. Toutefois, quelques ombres obscurcissent ce tableau :

● LES ACHATS DE NOS PARTENAIRES EUROPEENS. — Comme on vient de le voir, les ventes françaises se rapportent, pour l'essentiel, à des achats des huit autres pays de la C.E.E. C'est dire qu'un renversement de la conjoncture chez l'un de nos principaux acheteurs, l'Allemagne (18 % des exportations alimentaires françaises), l'Italie (17 %) ou le Benelux (13 %) pourrait compromettre l'effort d'exportation. Les chiffres des quatre premiers mois de 1974 ne prennent pas en compte les conséquences du cautionnement des importations italiennes. Or, en ce qui concerne les seules exportations françaises de viande bovine, les professionnels ont enregistré que nos ventes en mai ont été de 50 % inférieures à celles du mois correspondant de 1973.

● LE COUT DES IMPORTATIONS. — Pour dégager un excédent substantiel, il faut que les importations progressent lentement. Or, pour un volume quasiment stable, la valeur de certaines denrées a augmenté considérablement. Au cours des quatre premiers mois de l'année le coût des achats de graisse et d'huile a, par exemple, plus que doublé : 1 004 millions de francs contre 490 : situation analogue en ce qui concerne les graines oléagineuses et les fourrages : 742 millions contre 448 millions. La cause essentielle en est l'augmentation des prix mondiaux de ces produits.

Néanmoins, les pouvoirs publics et les exportateurs s'efforcent d'accrocher une « toile réussie ». La SOPEXA (Société pour l'extension des ventes de produits agricoles et alimentaires) intensifie son programme à l'étranger, de foires, expositions et promotions de produits. Une de ses missions est allée prospecter les pays de « l'or noir », Arabie Saoudite et Emirats du golfe Persique. Elle a ramené près de 6 millions de francs de contrats : des pâtes alimentaires, du foie gras, de la poudre de lait, des animaux reproducteurs.

D'un autre côté, le gouvernement souhaite que la France ne vende pas seulement des produits bruts, mais qu'elle « *leur incorpore de la valeur ajoutée* ». Pour parler clair, les pouvoirs publics désirent que la part des produits transformés soit plus importante dans les exportations alimentaires. Jusqu'à présent, ces produits, c'est-à-dire, en simplifiant, le sucre, les conserves, la meunerie, le chocolat, la confiserie, les biscuits, les boissons, les produits laitiers, les graisses alimentaires, ne représentent guère plus du tiers dans les ventes à l'étranger. Aussi le nouveau ministre de l'agriculture, M. Bonnet, va-t-il user de la carotte et du bâton pour faire avancer le secteur.

« *Les aides, notamment aux investissements qui se feront incitatives, seront de plus en plus sélectives. Parmi les critères, la performance sur les marchés extérieurs sera fondamentale* », a déclaré récemment le ministre à des industriels.

LES PROBLÈMES POSÉS PAR L'INFLATION

Une théorie « néo-rueffienne »

Par SERGE-CHRISTOPHE KOLM

L'HISTOIRE n'offre aucun précédent à la hausse actuelle de nos prix : un taux d'inflation durable de plus de 4 % l'an. Les inflations séculaires du passé n'excédaient guère 3 % (seizième siècle, période 1893-1914, etc.). Les grandes inflations de jadis duraient peu (guerres et après-guerres). Les inflations sud-américaines sont erratiques, et dans des pays contemporains semi-développés. De plus, notre tendance actuelle est d'accroître notre taux d'inflation annuel à une vitesse de 1,3 % de plus par an en moyenne *(l'inflation d'inflation)* (1) sur les six dernières années. Cette vitesse d'accroissement du taux d'inflation montre elle-même une tendance actuelle à s'accroître. La situation est semblable dans le reste du monde capitaliste développé.

Mais l'histoire n'offre pas davantage de précédent à notre système monétaire international actuel : trente ans d'étalon-dollar à taux de change fixes puis « sautants » (comme disait Machlup), suivis d'une période transitoire commencée il y a deux ans avec la flottation du mark vers le haut et achevée il y a cinq mois avec celle du franc vers le bas, pour arriver à la situation présente de *flottation contrôlée*.

Tels sont les faits. L'intéressant est que le paragraphe précédent explique bien le premier : la structure dynamique du système monétaire international explique bien celle du mouvement des prix. L'essence de la liaison est la suivante : l'étalon-dollar à taux de change fixes a lancé notre inflation, les dévaluations de sa dernière période et surtout la flottation actuelle ôtent l'obligation de politiques anti-inflationnistes, et enfin les causes internes aux pays font que le phénomène « stable » (auto-entretenu) est la non-diminution du taux d'inflation et même son augmentation régulière

Les chaînons

Précisons ces chaînons.

1) En régime d'étalon-dollar à taux de change fixes, les Etats-Unis peuvent avoir un déficit illimité (tant que ce système dure). Rien ne les oblige à redresser leur balance des paiements. Ce déficit leur permet d'acquérir biens, services, moyens de production à l'étranger. Il a donc lieu. Les autres pays sont contraints d'accepter ces dollars qui arrivent dans leurs réserves. Mais cela crée de l'inflation dans ces pays, car ces dollars : a) augmentent la demande ; b) augmentent la masse monétaire ; c) augmentent même celle-ci par un certain multiple, car quand les banques commerciales les cèdent à la banque centrale, celle-ci crédite leurs réserves auprès d'elle.

Cette inflation peut finir par rendre déficitaire la balance des paiements de certains de ces pays.

2) Redresser la balance des paiements (protéger les réserves ou la « valeur de la monnaie ») a été, de fait, la motivation essentielle (sinon, en France, unique) des mesures anti-inflationnistes prises. C'était donc le fait des pays autres que les Etats-Unis dans leurs périodes de déficit.

3) Une alternative à cette fin à la politique de stabilisation est la baisse de la valeur internationale de la monnaie par dévaluation ou flottation vers le bas. Elles ont été de plus en plus utilisées, la seconde se substituant à la première, la première pendant la période des parités convulsives (1967-1971), la seconde pendant celle de l'établissement des parités fondantes (1971-1974). En même temps, pour se protéger directement de l'entrée des dollars, le mark se réévaluait, puis flottait vers le haut.

Corrélativement, donc, l'obligation internationale de stabiliser (ou « discipline de la balance des paiements ») disparaissait. Mais disparaissait aussi l'obligation d'encaisser les dollars que les Etats-Unis nous enverraient. Les causes à la fois de l'anti-inflation et de l'inflation s'évanouissent. Pourquoi donc l'inflation, lancée comme indiqué sous l'ancien régime (étalon-dollar à taux fixes), se poursuit-elle dans l'actuelle flexibilité contrôlée ?

4) La réponse est que la tendance naturelle, spontanée, endogène de l'inflation est, une fois lancée, de se poursuivre. Dans la théorie dynamique la plus simple, ce qui est « stable », ce n'est pas le niveau des prix (taux d'inflation nul) mais le taux d'inflation (pas nécessairement au niveau zéro). La cause en est triple. Il y a tout d'abord les *prévisions d'inflation :* si le taux d'inflation a été de 5 % pendant assez longtemps, tout le monde croit que cela va continuer, et les offres et demandes sont en conséquence telles que cela se réalise. L'*effet de distribution* de l'inflation, ensuite, est en partie lié au niveau du taux : les détenteurs d'encaisses ou de dépôts liquides (épargne) voient la valeur de leur capital fondre au rythme du taux d'inflation, et quand on regarde bien où va cette valeur on voit qu'elle échoit surtout aux banques, quelque peu à leurs entreprises clientes (parce qu'elles ne paient pas tout à fait assez cher leur crédit) et un peu à l'Etat ; la stabilité de la distribution du revenu est donc ainsi liée à celle du taux d'inflation et non des prix. Enfin, cette inflation est rendue possible par l'*offre de monnaie élastique :* les banques accordent les prêts demandés à conditions réelles données.

5) En fait, il faut être plus raffiné que cela, et constater que ce qui a tendance à être « stable » (fixe dans le temps), ce n'est même pas tant le taux d'inflation que son accroissement par unité de temps. La raison en est qu'une partie substantielle de l'effet de distribution de l'inflation est liée à cet accroissement plutôt qu'au niveau lui-même du taux d'inflation. Cela parce que le taux d'intérêt des marchés financiers tend à s'établir au taux d'inflation *prévu* plus quelques pour cent qui sont le taux réel (celui qui prévaudrait en stabilité sûre des prix). Si le taux d'inflation qui se réalisera excède ce taux prévu, il en résultera un transfert de richesse des créanciers aux débiteurs par rapport à ce qui était attendu du contrat. Or le taux d'inflation prévu est, en gros, voisin du taux actuellement observé. Donc, à une vitesse donnée d'accroissement du taux d'inflation correspond un partage donné entre créanciers et débiteurs, c'est-à-dire, finalement, entre épargnants et entreprises. L'inflation, alors, est toujours à taux plus élevé que prévu, ce qui est possible si cette illusion n'est pas partagée par certains agents qui peuvent être des entreprises, et dont les banques doivent être pour que leur offre de monnaie ait l'élasticité voulue.

Le précédent du seizième siècle

Au bout d'un certain temps, cependant, les gens finissent par prévoir un *accroissement du taux d'inflation* voisin de celui qu'ils viennent d'observer, et l'on montre de la même façon que la distribution stable correspond alors à un accroissement de cet accroissement. Bien des indices conduisent à penser que la France vient de passer ce cap-là. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter.

L'idée, donc, est que l'ancien système monétaire international a donné le coup d'envoi à l'inflation actuelle, le nouveau système a retiré l'obstacle qui pouvait arrêter la balle, et, sur le terrain national, les joueurs se repassent celle-ci avec de plus en plus de dextérité et de rapidité. On peut, en fait, trouver un précédent historique partiel : l'inflation du seizième siècle en Europe a été lancée par les entrées d'or américain, elle s'est poursuivie grâce à la dévaluation des monnaies par rapport à l'or ; mais, en l'absence d'un système financier semblable au nôtre, l'« inflation d'inflation » n'existait pas.

En quoi cette théorie est-elle « rueffienne » ? Elle incorpore plusieurs idées que M. Jacques Rueff expose depuis longtemps : le rôle du déficit de la balance américaine des paiements sous l'ancien régime, son effet inflationniste (bien que le chancelier de l'Institut ait peut-être plutôt décrit d'autres parties du mécanisme), l'importance de la « discipline de la balance des paiements » quant à l'inflation, l'élasticité de l'offre de monnaie de crédit, et, de façon très générale, la reconnaissance de l'importance du système monétaire international pour l'inflation actuelle, ainsi qu'un certain pessimisme. Mais les bouleversements tout récents du système, des descriptions de mécanismes inflationnistes internes, et, surtout, la crainte de refus de reconnaissance de paternité de certaines idées, ont conduit au préfixe « néo » du titre.

Étalon-or ou révolution ?

Ainsi, peut-être ne suis-je pas aussi convaincu que M. Rueff que, *maintenant*, la lutte contre l'inflation passe nécessairement par un changement de système monétaire international. Car, avec des changes flexibles, l'inflation ne nous est plus imposée. Mais, comme aussi l'extérieur ne nous impose plus de la freiner, la force de le faire doit être trouvée à l'intérieur du pays. Et, avons-nous vu, réduire l'inflation implique, par rapport à la situation actuelle, un transfert de revenu, et donc de richesse et de pouvoir, des technostructures et propriétaires actuels des grandes firmes et des banques vers les ménages, épargnants surtout petits, détenteurs d'encaisses ou épargnes non ou peu rémunérées. De plus, une inflation trop élevée cassant le système économique et social, la prolongation de l'accroissement actuel n'est pas tenable à long terme, bien qu'elle puisse encore se poursuivre plusieurs années.

L'alternative risque donc d'être : étalon-or ou révolution. La seconde me semble plus probable, d'autant plus que cette redistribution ne serait peut-être en fait qu'une solide réforme. Mais il est sans doute impossible au gouvernement actuel de la réaliser, car les catégories sociales qui sont ses plus solides soutiens y perdraient. A moins que celles-ci finissent par comprendre que, si elles n'arrêtent pas elles-mêmes l'inflation, c'est la gauche qui le fera.

(1) « Le fruit des erreurs », *le Monde* du 30 avril.

Adapter la politique du crédit aux objectifs du « refroidissement »

(Suite de la page 19.)

Elles ont permis aux banques de jouer un rôle de plus en plus actif sur un marché de plus en plus animé : élargissant leur collecte de capitaux (sans nuire pour autant à celle des caisses d'épargne), les banques ont pu développer leurs emplois tous azimuts : prêts à court terme aux entreprises industrielles et commerciales pour accompagner le cycle de leur production, prêts personnels aux particuliers pour leur permettre d'anticiper sur leur épargne et d'acheter des biens durables, prêts hypothécaires pour faciliter la construction immobilière, mais aussi, sur un tout autre registre, création d'instruments nouveaux en France tels que les Sicav, les Sicomi, etc., afin de mieux mobiliser les capitaux sur le marché financier et prises de participations plus actives dans les entreprises.

Ce rôle accru des banques, dans une économie en expansion, et où la part relative de l'investissement augmentait, s'est nécessairement accompagné d'une forte croissance de la masse monétaire. Si bien que le gouvernement, commençant à s'inquiéter, fin 1972, des progrès de l'inflation, a privilégié parmi les causes de celle-ci l'excès des disponibilités monétaires et a pratiqué progressivement une politique de restriction du crédit globale, c'est-à-dire s'appliquant sans sélectivité à la masse des encours de crédit.

Une politique aussi globale n'a généralement que peu d'effet dans sa première phase et ce fut le cas ; elle ne peut atteindre son but qu'au moment où, s'appliquant lourdement, elle tend à asphyxier les secteurs les plus vulnérables de l'économie et à amorcer ainsi un début de récession.

En revanche, elle a très rapidement des effets pervers, entraînant par exemple les entreprises à se priver des banques, ressuscitant des circuits monétaires archaïques et forçant les banques, faute de directives précises et de critères de sélection, à agir au jour le jour et au coup par coup, au nom du moindre risque et de la meilleure rentabilité, en dehors de toute stratégie d'ensemble. Plus les effets sont pervers et moins ils sont efficaces quant au rythme de l'inflation, plus on resserre l'étreinte et l'on aboutit à la situation actuelle qui autorise une augmentation d'encours annuelle de 13 %, alors que la valeur de la production augmente de 20 % environ.

Au surplus, cette conception globale et draconienne du crédit met en lumière trois contradictions :

1) Une politique monétaire globale est efficace quand l'inflation est modérée ; les économistes les plus « monétaristes » n'ont jamais dit autre chose ; il aurait été en effet souhaitable à l'époque où l'augmentation des prix restait inférieure à 8 % que les crédits consentis à l'économie n'augmentent pas plus de 15 % environ, afin d'accompagner simplement le développement de la production et des investissements et d'éviter des investissements excessifs ou des stockages spéculatifs.

En revanche, une politique de restriction globale du crédit devient inopérante et perverse lorsque l'inflation dépasse le seuil de 10 %, car elle n'empêche pas, dans les secteurs en effervescence, le recours au crédit à des taux de plus en plus élevés. En revanche et sans parvenir à peser réellement sur les prix, bien au contraire, elle asphyxie des secteurs entiers de l'économie, par exemple les entreprises de bâtiment et de travaux publics dont la trésorerie est particulièrement vulnérable, et risque ainsi de provoquer des zones de récession qui se diffusent à l'ensemble de l'économie.

2) Elle laisse apparemment les banques dans une situation libérale de jeu du marché, leur permettant une concurrence très vive pour la collecte des dépôts et la séduction des clients en octroyant, sans critères de sélection, toutes sortes de crédits (par exemple jusqu'en juin 1973 des prêts personnels surabondants) tout en rendant par des interdictions globales très contraignantes et des taux d'intérêt dissuasifs la vie des banques très difficile, leur compte d'exploitation très atteint et leur stratégie indéterminable.

3) Elle les encourage, dès lors que les taux ne cessent de monter, à ne s'engager qu'à très court terme, gênant ainsi les investissements, que l'on souhaiterait encourager. Ceux-ci deviennent d'autant plus difficiles à financer que le marché financier lui-même est asséché par l'attente de taux d'intérêt sans cesse plus élevés.

Encadrer le crédit, mais de façon réaliste et conformément au Plan

Que faut-il faire pour sortir de ces contradictions ? Maintenir, certes, un encadrement global, mais qui, moins irréaliste que celui décidé par le gouvernement, reste en rapport avec l'augmentation de la valeur de la production. Comment, en effet, imposer aux banques 13 % d'augmentation de leurs encours de crédit, alors que le niveau actuel a dépassé 20 % d'augmentation en fonction de la hausse des prix et de l'activité ? Comment ne pas provoquer ainsi, non une stagnation, mais un recul brutal et aveugle de l'autorité ?

Il faut donc moduler autant que possible le blocage suivant les activités, les régions, etc. Ne pas pratiquer des taux dissuasifs, sinon pour les secteurs de production et de consommation que le gouvernement entend décourager. Injecter des financements longs, à taux parfois bonifiés, dans les secteurs qu'il convient de développer.

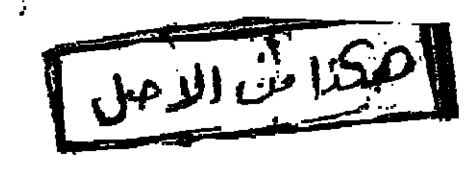
Une telle politique implique, bien sûr, des orientations données dans le cadre d'une planification du développement économique ; elle peut sans doute s'appuyer sur l'organisation actuelle du système bancaire, mais à condition que celui-ci reçoive les impulsions nécessaires sous une autre forme que celle des contraintes seulement globales.

Ces impulsions ne peuvent provenir des seuls hauts fonctionnaires, aussi compétents soient-ils, mais doivent résulter d'une concertation de toutes les parties intéressées (groupements professionnels, syndicats, consommateurs), sous l'égide du Plan et avec la participation des autorités monétaires, concertation que paraît souhaiter le gouvernement, mais qu'il est urgent d'entreprendre.

Dans un tel cadre, le crédit ne serait, bien évidemment, pas la seule arme de lutte contre l'inflation et de redressement de l'économie, mais se situerait aux côtés de la fiscalité, du budget et de mécanismes affinés de redistribution des revenus, de formation de l'épargne et de choix des investissements.

CLAUDE ALPHANDÉRY.

● UNE ERREUR nous a fait prénommer *Henri* l'auteur de l'article sur la réforme des banques paru dans *le Monde de l'économie* du 11 juin, M. de Beaufort. C'est *Hubert* qu'il fallait lire.



AÉRONAUTIQUE

En multipliant ses vols de démonstration

Concorde risque d'ouvrir la voie à un concurrent américain de deuxième génération

Plus Concorde multiplie avec une réussite évidente ses croisières de démonstration au-dessus de l'Atlantique et plus il contribue finalement à renforcer aux Etats-Unis le camp des partisans d'une aviation commerciale supersonique qui ne devrait rien à l'expérience des constructeurs européens. La conclusion peut paraître paradoxale, et pourtant elle semble chaque jour plus plausible : le succès de Concorde donne indirectement des arguments aux hommes politiques, aux industriels et aux techniciens américains qui souhaitent voir les Etats-Unis se lancer dans la fabrication d'un supersonique civil, alors que les Français et les Britanniques ont à l'origine organisé la promotion de Concorde à l'étranger pour dissiper les réserves à son endroit et vendre l'avion aux compagnies.

En prouvant qu'il est un avion commercial comme les autres, mais plus rapide et plus cher, et qu'il n'est pas un monstre, pour reprendre l'expression du directeur des essais en vol de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), M. Turcat, Concorde suscite et encourage progressivement la naissance aux Etats-Unis de son propre concurrent. Deux faits récents illustrent cette thèse : le dernier périple de Concorde à Boston et des déclarations du président de Lockheed.

Sur l'aéroport de Boston, où des milliers de curieux, sans doute mobilisés par les associations pour la défense de l'environnement, ont pu assister à plusieurs décollages et atterrissages, un premier pari semble avoir été gagné. Aucune manifestation d'opposants. Les journaux locaux ont souligné que *Concorde* ne *faisait pas* plus de bruit qu'un avion de ligne subsonique. La surprise a été telle que l'équipage a été accusé — à tort — d'avoir atterri avec seulement trois des quatre réacteurs pour diminuer l'intensité du bruit. « *Maintenant que je l'ai vu et entendu*, a déclaré le directeur de l'aéroport de Boston, *je suis très favorablement impressionné.* » Le vice-président d'une des plus grandes compagnies aériennes américaines — la compagnie Eastern Airlines, qui exploite des lignes comme New-York-Miami ou Boston-Miami — s'est contenté d'observer que des avions de cette catégorie ouvraient aux hommes d'affaires de la côte nord-est des Etats-Unis une possibilité de navette ultra-rapide, dans la journée, avec la Floride. L'un des passagers invités à cette occasion, qui a accompli près de 2 millions de kilomètres en avion au-dessus de l'Atlantique durant les trois dernières années, a conclu qu'il lui sera désormais « *pénible de passer sept heures dans un appareil subsonique* ».

Cet intérêt de la clientèle, qui n'a pas eu, bien sûr, à payer son vol en Concorde et pourrait réagir différemment devant les tarifs éventuellement pratiqués par les compagnies régulières, reste *a priori* de bon augure et donne à des propos récents du président de Lockheed une résonance particulière.

La caution du gouvernement fédéral

S'adressant à des étudiants en journalisme de l'Institut de technologie de Californie, M. Daniel Haughton, président du conseil d'administration de Lockheed, a déclaré que « *les Etats-Unis auront l'avion de ligne supersonique de la seconde génération* ». Il a précisé que sa société, avec la caution du gouvernement fédéral, avait été autorisée à se lancer dans des études sur son système de propulsion, son aérodynamisme et l'utilisation de nouveaux matériaux de base.

« *Nous pensons*, a conclu M. Haughton, *qu'il est important de continuer les études pour être bien placés quand le jour viendra.* »

Après la dizaine de vols de Concorde entre Paris et Rio-de-Janeiro, M. Charles Cristofini, président du directoire de la SNIAS, révélait que « *les Etats-Unis avaient, à l'heure actuelle, dépensé, pour le projet d'un supersonique civil, les trois quarts des crédits d'investissements que les Français et les Britanniques ont déjà accordés* (au total, 14 milliards de francs à partager entre les deux partenaires) *sans même avoir un seul prototype en état de voler* ». Ainsi, tout indique que les Américains n'ont pas renoncé à rivaliser avec les Européens. En voulant convaincre ses acheteurs potentiels outre-Atlantique, Concorde ravive la menace d'une concurrence qui risque de lui être fatale.

Une pièce de musée ?

Ce n'est, au demeurant, pas la première fois que les Etats-Unis laissent à des industriels aéronautiques, dans d'autres pays, le soin d' « *essuyer les plâtres* ». On l'a bien vu après la série de graves échecs du Comet, lorsque les Britanniques ont dû laisser aux Américains le monopole des avions de ligne intercontinentaux à réaction. On l'a vu encore après la mévente de Caravelle aux Etats-Unis, lorsque des sociétés, comme Douglas et Boeing, sachant tirer profit de l'expérience française (notamment l'installation des réacteurs à l'arrière de l'appareil), se sont emparées du marché mondial des moyen-courriers à réaction. En France, parmi les syndicats par exemple, on redoute que le programme Concorde ne connaisse à son tour le même sort. Après avoir été les précurseurs de l'aviation commerciale supersonique et avoir péniblement vendu quelques exemplaires de Concorde, les Européens devront-ils abandonner la partie aux Américains qui auront attendu pour mettre en chantier un appareil de la seconde génération ?

Concorde restera-t-il, comme l'avait dit, un jour, M. Marcel Dassault, « *un bel avion expérimental* », une curiosité technique et une pièce de musée ? Cette hypothèse, des parlementaires conservateurs en Grande-Bretagne ont juré de l'écarter, en demandant au gouvernement travailliste de « *cesser de mettre en avant les difficultés du projet et de se mettre au travail en vue de faire entrer le Concorde en service* ». C'est un fait qui apparaît aujourd'hui. Plus les Européens tardent à mettre Concorde en service commercial, moins rapidement ils apporteront la preuve que l'aviation supersonique civile est inéluctable et plus ils donneront ses chances à un concurrent américain.

JACQUES ISNARD.

SOCIÉTÉ

Aux assises européennes antimilitaristes

« Armer les masses du désir de s'armer »

Plusieurs centaines de jeunes ont assisté à Paris, le samedi 15 juin, à la faculté de Jussieu, aux « *Assises européennes antimilitaristes* » organisées par le Comité antimilitariste (CAM), qui avait invité des militants étrangers (Américains, Hollandais, Italiens et Suisses notamment) à venir comparer leur expérience de lutte contre l'« *armée bourgeoise* ».

« *Non à l'armée de guerre civile* », « *Réduction du service militaire au temps des classes* », « *Yankees hors de Grèce* », « *Soutien à la lutte armée du peuple chilien* »... Sous les larges banderoles des différents stands dans la faculté s'étalent les dernières publications de la littérature antimilitariste, quelques journaux et bulletins aux titres évocateurs : « *Crosse en l'air* », ou « *Bidasse en lutte* », ce dernier distribué dans des casernes de l'Est de la France. Les haut-parleurs diffusent « *Potemkine* » chanté par Jean Ferrat. Dans une salle de projection, des films comme *A vingt ans dans les Aurès*, *le Parti communiste et la Guerre d'Algérie*, et... *Charlot soldat*.

De tous les débats prévus, celui qui était consacré à l'insoumission et à l'objection de conscience fut le moins suivi. Une dizaine de personnes seulement y ont assisté, bien que le nombre des insoumis présentés aux tribunaux militaires n'ait cessé de croître au cours des dernières années.

Les organisateurs de la rencontre ont dénoncé le « *pacifisme bourgeois* », qui fait, à leurs yeux, le jeu des classes dirigeantes et de la hiérarchie militaire. « *Nous devons défendre, dans notre opposition à l'armée actuelle, le droit des masses à utiliser la violence révolutionnaire*, déclare à cet égard le Comité antimilitariste. *Face au bras armé de la bourgeoisie, il ne saurait y avoir de concessions faites au pacifisme.* » Dans un texte d'introduction à ces assises, le CAM précise même que sa propagande doit aller jusqu'à « *armer les masses du désir de s'armer* ».

En uniforme

« *C'est à l'intérieur même des casernes que l'opposition doit s'organiser*, a affirmé un orateur. *C'est ainsi que l'on pourra ébranler une institution de plus en plus destinée à réprimer un mouvement populaire, à détecter l' « ennemi intérieur » ; bref, une armée de guerre civile.* » De jeunes appelés, aisément reconnaissables, dans l'assemblée, à leurs cheveux courts, ont fait part de l'expérience des « *comités de soldats* », créés depuis quelques mois en France, notamment dans l'Est. Ils ont reconnu que les possibilités d'actions étaient restreintes (inscriptions, tracts), et que, face à une « répression » efficace des autorités militaires, comme ce fut le cas récemment à Reims et au camp de Mourmelon (Aisne), l'activité clandestine ne reposait, dans chaque unité, que sur un « noyau » de quelques personnes « *sûres et déterminées* », qui peuvent profiter du « *ras-le-bol* » latent dans l'ensemble du contingent.

L'intervention — en uniforme — d'un lieutenant de Rangers américains stationnés en Allemagne fédérale était d'autant plus insolite qu'on le présenta comme « *l'officier aux cheveux les plus longs de l'armée américaine* ». Cette particularité lui a valu d'être menacé de comparaître devant les tribunaux militaires. Il est, du reste l'objet d'une procédure de destitution pour « *incapacité professionnelle* »

Des soldats hollandais ont, pour leur part, défendu une tactique de revendications progressives. Membres d'un syndicat d'appelés officiellement reconnu par le ministère de la défense et comptant trente mille adhérents pour un contingent de quarante-cinq mille hommes, ils ont expliqué comment ils avaient obtenu le droit de porter les cheveux longs, la possibilité de passer tous les week-ends dans leur famille et la suppression du statut militaire. Ils ont annoncé l'organisation d'un rassemblement international anti-Nato, du 20 au 22 novembre prochain, à Amsterdam et à Utrecht.

FRANCIS CORNU.

ÉCHECS

LES JEUX OLYMPIQUES DE NICE

Début des épreuves finales

A Nice, les épreuves qualificatives se sont achevées et la France jouera dans le groupe B, c'est-à-dire parmi les équipes qui seront classées entre la dix-septième et la trente-deuxième place. C'est un résultat inespéré.

Voici les pays qui joueront dans les deux premiers groupes :

Groupe A (les deux premiers de chaque poule qualificative) : Angleterre, Argentine, Allemagne fédérale, Bulgarie, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Hollande, Hongrie, Pays de Galles, Philippines, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Yougoslavie.

Groupe B (le troisième et le quatrième de chaque poule) : Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Cuba, Danemark, Ecosse, France, Islande, Israël, Italie, Norvège, Pologne, Portugal, Suisse, Tunisie.

Les quarante-deux autres pays engagés sont classés dans les groupe C, D et E.

Dès dimanche, la compétition a repris dans les finales. Dans le groupe A, l'U.R.S.S. l'emporte contre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne fédérale — c'est une surprise — a battu les Etats-Unis par 2,5 à 1,5. Poursuivant sur sa lancée des éliminatoires, l'équipe française mène devant la Belgique par 1,5 à 0,5 et deux parties ajournées dans une position favorable.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

POINT DE VUE

Cinquante ans de retard dans le téléphone

Par JEAN-FRANÇOIS BERRY (*)

Le service public au téléphone est vital et rentable, mais en France il est sous-développé, rationné, médiocre et cher. Il est normal d'avoir le téléphone à domicile, mais pour les trois quarts de la population ce n'est pas le cas. Même les cabines publiques, stade élémentaire — fort répandu à l'étranger — du « téléphone accessible à tous », sont rares, mal commodes, insuffisamment entretenues. Le téléphone devrait fonctionner bien à tout moment, mais on ne peut compter dessus. Ce service n'est pas pas vraiment à la disposition du public.

On meurt tous les jours en France parce qu'il n'y a pas de téléphone ou qu'il refuse tout service. Les isolés restent isolés, un clivage social est accentué entre « ceux qui l'ont » et « ceux qui ne l'ont pas ».

Des entreprises renoncent à s'installer chez nous ou à se décentraliser parce qu'il leur faut des communications efficaces. Tel industriel allemand, venu visiter un terrain pour construire une usine en Provence, où l'on cherche à créer des emplois, en repart furieux, renonçant à son projet, après avoir constaté qu'en trois heures il n'est pas arrivé à joindre Düsseldorf. Les exportations, qu'il faut tant augmenter, sont freinées : les acheteurs étrangers préfèrent des pays mieux équipés.

Tout le temps perdu, les déplacements inutiles (gaspillant l'énergie), les marchandises immobilisées en attendant une communication deviennent ruineux : on estime le coût de défaillance du téléphone à 2 % du produit national brut, soit 20 milliards de francs lourds.

Est-ce une carence universelle ? Aucunement. La situation en France à cet égard est unique. Elle est au vingt-deuxième rang des pays industriels pour la densité de son équipement téléphonique (proportionnellement à la population), au dernier rang pour la qualité du service. Nos voisins d'Allemagne fédérale ont un réseau deux fois plus développé, notre retard par rapport à eux double tous les cinq ans. Même l'Espagne et la Grèce nous ont dépassés sur ce plan et progressent plus vite que nous.

Notre téléphone a des crédits, un personnel qualifié, la possibilité d'utiliser d'excellentes techniques, mais il a cinquante ans de retard. Des efforts importants et encourageants ont été faits, mais trop peu et trop tard. Certes, les erreurs du passé pèsent lourd, nous n'avons pas assez investi dans les télécommunications. Mais il faut non seulement dépenser plus, mais dépenser mieux.

Quand on installait, récemment encore, des dizaines de milliers de téléphones manuels, à manivelle, qu'il faut maintenant automatiser à grands frais, alors qu'ailleurs on ne mettait plus en place, depuis longtemps, que des appareils automatiques, on jetait l'argent par les fenêtres. Quand on « refait français » ce qui a été mis au point ailleurs, on dilapide les fonds, on perd du temps. Quand il faut sept personnes et trois mois et demi pour poser 3 mètres de fil et un inverseur, alors qu'une seule personne peut le faire en moins d'une heure, on utilise mal le personnel et l'argent des usagers, on use leur patience.

Incroyable paperasserie

Un autre exemple, tout récent. Un abonné déménage, mais sans aller bien loin, dans le secteur du même central téléphonique. Le travail matériel pour lui brancher le téléphone est minime, il pourrait être fait dans la journée. Mais ce serait compter sans la bureaucratie. Demande de transfert, formulaires à remplir, ils n'arrivent pas, on ne les retrouve plus, on établit un document en quinze exemplaires, on le transmet à un service technique, on fait une étude, on donne un avis, puis un ordre de construction et le travail peut enfin être fait, un bon mois après. Chaque membre du personnel concerné était sans nul doute compétent, dévoué, honnête, mal payé, mais prisonnier d'un système absurde, défendu avec âpreté.

Une incroyable paperasserie a dû être mise en œuvre ; il a fallu se plier à de pesants rouages administratifs. Et tout cela, pourquoi ? Pour s'en tenir au règlement. Pourquoi celui-ci. Parce qu'une ou plusieurs personnes ont décidé, un jour, autour d'une table, que désormais il en serait ainsi ; parce que les habitudes, les traditions, les précautions, se sont accumulées au fil des ans, comme l'ensablement d'un port. On peut faire mieux, plus simple, plus vite, moins cher, mais rien n'est changé : personne ne trouve intérêt ou ne voit la possibilité de remettre en cause le moindre maillon de la chaîne. Beaucoup d'argent, de bonne volonté, de temps, auraient pu être mieux utilisés et l'usager mieux servi.

Quatre-vingt-deux millions d'abonnés au téléphone reçoivent chaque mois, de par le monde, une facture donnant clairement le détail et le prix de chaque communication interurbaine et internationale, automatique ou manuelle, mais on dit aux abonnés français d'attendre vers l'an 2025 le même service.

Le cas mineur, mais symbolique, des rallonges téléphoniques mérite d'être cité : pour avoir un cordon plus long entre l'appareil et le mur, en France, il faut appeler les P.T.T., faire une demande, prendre rendez-vous, qu'un technicien (dont on manque) se déplace et fasse l'installation, après une attente qui peut durer des jours, des semaines ou des mois. Comme si on imposait de faire appel à un technicien de l'E.D.F. pour rallonger le cordon d'un lampadaire... Au Danemark, on achète pour une somme modique une « rallonge téléphonique », tout comme une rallonge électrique.

Rien d'étonnant, de cette façon, à ce que le délai moyen pour obtenir le téléphone soit de quatre cent cinquante jours en France, trois jours dans certains pays...

Séparer la tutelle de la gestion

Pourtant, en accélérant encore l'effort entrepris, on pourrait faire aussi bien ou mieux que les autres. Les Français, quand ils s'y mettent, n'ont de leçons à recevoir de personne pour l'action rapide, la technique brillante, l'efficacité exemplaire. Alors, comment s'y mettre ? La réponse est-elle la création d'un établissement public des télécommunications, comme le suggère la commission parlementaire de contrôle de la gestion du service public du téléphone ? Cela ne revient ni à privatiser ni à défavoriser le personnel. Celui de l'O.R.T.F., de l'E.D.F., de la S.N.C.F., de la régie Renault, de la régie des tabacs, d'Air France, se sent-il brimé ?

Faut-il créer un « *budget propre aux télécommunications* », envisager la « *séparation des niveaux de tutelle et de gestion* », « *organiser la concertation entre les usagers et les pouvoirs publics* » et développer une « *attitude plus prévenante* », comme *l'indiquait* M. Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle en affirmant sa « *volonté de résoudre au plus tôt* » le problème du téléphone ?

Faut-il « *introduire dans ce service des règles de gestion plus modernes, celles d'une entreprise plus dynamique et une meilleure clarté des responsabilités ?* », comme l'écrivait de son côté M. Mitterrand.

Il appartient au Parlement d'en décider, et c'est urgent. Le nouveau secrétaire d'État a peu de temps pour proposer des solutions. Il appartient aux usagers — entreprises, collectivités, particuliers — de se grouper pour être représentés et défendus, de s'organiser pour faire savoir ce qu'il leur faut et ce qu'ils veulent. Les consommateurs, même ceux d'un service public, ont un pouvoir qu'ils connaissent mal et n'exercent que peu.

(*) Vice-président délégué de l'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications).

A PROPOS DE...

L'ASSEMBLÉE DES MAIRES DE FRANCE

Inventer de nouvelles communes

L'évolution moderne ira vers les villes moyennes, et aussi, « j'en suis convaincu », vers les villes plus petites de dix mille à vingt-cinq mille habitants, a affirmé M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, devant le 57e congrès national des maires de France réuni à l'Hôtel de Ville de Paris du 10 au 14 juin sur le thème « Equilibre urbain-rural ». Comment établir ou rétablir cet équilibre ? M. Hubert Dubedout, député (app. socialiste) et maire de Grenoble, qui vient d'être nommé président de la commission des communes urbaines, créée au sein de l'Association des maires de France, a esquissé, dans un rapport, des solutions.

Il n'y a plus d'équilibre entre les villes et la campagne. En 1872, on comptait onze millions d'habitants résidant dans des communes urbaines (plus de deux mille habitants), contre vingt-quatre millions dans les communes rurales. La proportion est aujourd'hui inversée : trente-quatre millions de citadins et dix-sept millions de ruraux. Tous les maires — des grandes ou des petites villes — paraissent d'accord pour renverser la vapeur de façon à donner la priorité à une armature urbaine plus diversifiée : la croissance des cités millionnaires n'entraînant pas le dépérissement des cités des petites tailles. A cette fin, plusieurs réformes sont indispensables.

Il faut, selon M. Dubedout, créer la grande région. Elle doit devenir une nouvelle collectivité territoriale, avec une assemblée élue au suffrage universel direct et proportionnel, et avec un exécutif élu qui ne sera plus le préfet de région. L'équilibre urbain-rural requiert une réforme régionale véritable et « non le semblant de décentralisation *» que vient de nous offrir le gouvernement.*

Les conseils généraux devraient s'intéresser davantage à l'aménagement du territoire et donner leur point de vue notamment à l'occasion de la mise au point des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.). « Aujourd'hui, estime le député de Grenoble, *ces assemblées se contentent d'envisager l'équilibre urbain-rural sous la forme d'une répartition de la richesse du département au profit des seules communes rurales. »*

La fin du grignotage

Mais M. Dubedout a surtout insisté sur le rôle nouveau des communes. La crise de la société urbaine appelle, selon lui, un surcroît de puissance et d'autorité des maires. Les décisions à prendre par les responsables d'une ville se situent désormais à une échelle toute différente. On doit démolir et construire des quartiers entiers, aménager de vastes zones industrielles, créer des équipements importants, tout en évitant les « traumatismes ». Choisir telle action, autoriser telle installation, renoncer à telle rénovation « c'est nécessairement arbitrer en faveur de tel groupe plutôt que de tel autre, c'est-à-dire faire un choix politique *».*

Pour le maire de Grenoble les institutions communales et les méthodes utilisées par les maires sont souvent inadaptées. Il est nécessaire maintenant « d'inventer une communauté nouvelle entre le modèle du village, aujourd'hui irréaliste pour la majorité de nos concitoyens, et la caricature de vie communautaire que représente la grande métropole *». Les municipalités devraient disposer d'un système d'information, et d'un «* réseau de recherche *» très étoffé et très* sensible pour prévoir assez tôt *les évolutions possibles.*

Autre nécessité : transformer profondément les relations entre les communes et les citoyens. Il s'agit moins d'édicter des normes, d'établir des règlements, que de faire des habitants de la ville des acteurs conscients de leur destin. L'accent doit donc être mis davantage sur les tâches d'impulsion et de coordination que sur celles de réalisation directe. Toutes les techniques, toutes les procédures de la politique contractuelle, les tables rondes, les concertations, les consultations, doivent être largement utilisées, à tous les niveaux, dans tous les domaines estime M. Dubedout.

Si ces réformes sont appliquées et si les ressources financières des collectivités locales sont augmentées grâce à un transfert des recettes de l'Etat comme l'a promis à nouveau le premier ministre devant le congrès des maires, l'équilibre entre communes urbaines et communes rurales sera plus facile à obtenir. En définitive, M. Dubedout propose de mettre fin à la guerre de « grignotage » qui oppose trop souvent encore villes et campagnes et d'instaurer une vraie démocratie locale. Un long mais nécessaire combat.

ETIENNE MALLET.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

AUX ASSISES DE MONTARGIS

La gauche écologique s'est efforcée de surmonter les affres de l'organisation

De notre envoyé spécial

Montargis. — Le mouvement écologique est né officiellement dimanche 16 juin, dans un verger ensoleillé des environs de Montargis. Les associations et les comités — parfois créés pour la circonstance — qui avaient soutenu M. René Dumont, pendant la campagne pour l'élection présidentielle, souhaitaient garder le contact et ne pas laisser tomber l'intérêt suscité par les « thèses écologiques ». Le centre de coordination qui avait succédé au comité de soutien à M. René Dumont avait donc organisé des assises qui se sont réunies, durant quarante-huit heures, au foyer des jeunes travailleurs de Montargis et dans un centre de randonnées équestres des environs.

Les représentants de cent associations venus d'une cinquantaine de départements ont décidé de renforcer leur action et de lui donner *« une dimension nationale »*. Au cours des prochaines semaines, les comités locaux vont constituer des « collectifs régionaux » qui, à l'automne, donneront naissance à un « collectif national ». En attendant, le centre de coordination du mouvement écologique qui fonctionnait provisoirement à Paris à la Cité Fleurie (1) continuera sa tâche. Les participants aux assises se sont mis d'accord pour lui assurer un local définitif. En outre, le mouvement disposera des services d'une agence de presse et il est envisagé de créer auprès du « collectif national » des comités scientifiques et juridiques chargés de conseiller les militants.

Cette ébauche d'organisation n'a pas été admise sans grincements de dents. La gauche écologique compte dans ses rangs des libertaires qui ont la phobie des structures des jeunes qui ont fui la ville pour vivre en communautés autonomes, des régionalistes qui refusent un quelconque pouvoir parisien. Tous ont vigoureusement marqué leur méfiance à l'égard de toute bureaucratie qui pourrait les contraindre ou parler en leur nom.

La majorité, pourtant, voulait se donner un instrument de travail en commun. Elle l'a emporté au finish. Il est vrai que l'âpreté des discussions était bien tempérée par l'ambiance très champêtre et très libre de ces assises, ce qui a beaucoup facilité les contacts entre les « bleus » de l'écologie et les militants aux cheveux gris ; la doyenne avait soixante-dix ans. On a projeté des films dans le grenier du centre hippique, des comédiens se sont produits sans tréteaux... bref, lorsqu'on a sorti les guitares de leurs étuis on a très vite rengainé les rapières idéologiques.

René Dumont, qui possède une très belle demeure à Montargis, arrivait sur son vélo, crinière au vent, le torse barré d'une paire de bretelles. Avant que l'on se sépare, il a prononcé quelques mots : *« J'avais accepté d'être le porte-parole de l'écologie à une condition : c'est que le mouvement ainsi créé continuerait après les élections. Voilà qui est fait. Maintenant, je repars au combat contre la faim dans le monde. Bonne chance ! »*

Ainsi privée de son « père », la gauche écologique reste une formation adolescente qui peut mobiliser, pour la qualité de la vie, des forces nouvelles. A condition de devenir adulte...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Centre de coordination du mouvement écologique, Cité Fleurie, 65, boulevard Arago, 75013 Paris.

● FILETS ANTI - POLLUTION A SAINT-JEAN-DE-LUZ — Pour empêcher les déchets flottants de s'échouer sur la plage de Saint-Jean-de-Luz que la municipalité a récemment réensablée, un filet barrant la baie est en cours d'installation. Ce filet, l'un des premiers du genre sur le littoral atlantique, s'étendra sur une largeur de 800 mètres. Il est constitué de vingt sections de 40 mètres chacune disposées en quinconce et soutenues par des bouées. Il sera complètement installé d'ici au 1er juillet.

● SECTEURS RESERVES POUR LES HUITRES. — Les conchyliculteurs français, réunis le 15 juin à Arcachon (Gironde), pour leur vingt-deuxième congrès national, ont particulièrement mis l'accent sur l'assainissement et la protection des zones de production. Ils ont affirmé leur détermination de *« lutter contre le développement anarchique de certaines activités en bordure de mer et l'implantation inconsidérée de centrales nucléaires ou de ports pétroliers au détriment des conchyliculteurs »*. Ils réclament, pour ces différentes activités, la création de *« secteurs réservés définis à l'intérieur d'un plan »*.

FÊTE AU VILLAGE DANS UN GRAND ENSEMBLE

A minuit, des enfants couraient encore parmi les danseurs, portés par leur fatigue : ils avaient joué tout l'après-midi. D'abord leur propre spectacle, puis avec les acteurs du théâtre de l'Etincelle : mimes fortement grimés, cracheurs de feu, baladins et musiciens... Sur un signe, les enfants s'emparaient des instruments pour improviser une fanfare ; d'autres s'accrochaient en grappe à la grosse caisse. Samedi 15 juin, c'était la fête à Maine-Montparnasse.

A minuit, les gardiens de la paix, ennemis du tapage nocturne, sont venus dire que la fête était finie. Les locataires de l'ensemble Maine-Montparnasse, qui allume ses deux mille fenêtres au bord de la gare, n'ont pu s'empêcher de leur rappeler que le chantier d'en face, celui du Sheraton, avait troublé leurs nuits pendant trois ans sans qu'on y voie beaucoup la force publique... « Mais nous avons envoyé rapport sur rapport », ont protesté les policiers avant d'accorder un sursis d'une heure, « en sourdine ».

C'est aussi vers minuit que des congressistes italiens, logés au Sheraton, sont venus voir de près cette fête qui les intriguait. Derrière leurs fenêtres, certains habitants ont regardé longtemps sans descendre.

Depuis trois ans, l'association des locataires et le club où les enfants dessinent et jouent toute l'année organisent une fête sur l'esplanade bitumée qui surplombe la rue du Commandant-Mouchotte. Le jardin sur dalle qui devait recouvrir la gare Montparnasse est restée une belle promesse. En revanche, la rue du Commandant - Mouchotte, étroite et encombrée, va être élargie à 45 mètres : ce sera presque une autoroute traversée par deux passerelles, comme l'expliquait un panneau perdu dans un coin.

A Montparnasse, c'était la fête au village dans un mélange de musique pop et de bal musette. « Savez-vous planter les choux » chantaient les derniers danseurs dans une ronde folle tandis que l'orchestre remballait ses outils... Pourtant le décor mural préparé par les enfants n'était ni champêtre ni bucolique : ils avaient découpé dans du papier métallique des grues, des avions, des tours stylisées... La ville qu'ils connaissent. — M. Ch.

TRANSPORTS

● LE DEFICIT DES CHEMINS DE FER BRITANNIQUES. — Le gouvernement britannique se propose d'accorder une subvention annuelle de 300 millions de livres sterling (plus de 3 milliards de francs), pendant cinq ans, aux chemins de fer, vient d'annoncer, à la Chambre des communes, M. Fred Mulley, ministre des transports. Cette subvention permettra d'améliorer les services passagers et marchandises. Elle n'empêchera cependant pas les augmentations tarifaires à l'étude. Les chemins de fer britanniques ont enregistré au cours de l'année 1973, un déficit de l'ordre de 50 millions de livres. — *(A.F.P.)*

URBANISME

Architectes et promoteurs dénoncent le mauvais emploi des fonds publics

Réunir les architectes, les promoteurs, les ingénieurs et les techniciens du bâtiment pour définir en commun une « charte unique des concepteurs », tel est le pari — gagné — par le congrès de l'Union nationale des syndicats français d'architectes organisé à La Baule depuis le samedi 15 juin.

Les différents participants ont insisté sur *« la mission spécifique et irréductible de l'architecte »*. Ils ont demandé une modification de la réforme des marchés publics d'ingénierie et d'architecture entrée en vigueur au début de l'année *(le Monde* du 23 février), et qui prévoit en particulier des pénalités en cas de dépassement des coûts. *« Le mauvais emploi des fonds publics tient plus au manque de courage et aux pratiques comptables des pouvoirs publics qu'aux erreurs d'appréciation des concepteurs »*, a affirmé M. Alain Gillot, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes. La réforme, a-t-il souligné, entraîne un contrôle accru de l'administration sans que celle-ci soit sanctionnée, et conduit à une fragmentation artificielle des interventions des différentes professions. *« Les architectes, considérés comme des prestataires de services parmi d'autres, sont dans la position d'un fabricant de produits qui n'a pas la liberté de répercuter dans son prix la juste rétribution de son activité. »*

Autre préoccupation, le projet de loi sur l'architecture, qui ne souligne pas assez, selon l'Union nationale, la responsabilité des architectes. M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture et représentant le nouveau secrétaire d'Etat aux affaires culturelles, a assuré que la discussion du texte, déjà amendé par le Sénat, serait reprise cette année.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean Bousquet font part de la naissance de leurs petits-fils jumeaux

Jean-Philippe et Pierre-Charles Wood,
fils de John et Véronique Wood.
45, rue d'Ulm, Paris-5e.
83, Croxteth Road, Liverpool-8.

Adoptions

— Pentecôte 1974.

Je m'appelle Mathilde. J'arrive de l'Inde, où je suis née le 14 janvier 1970. J'ai retrouvé à la maison Hubert et Agnès, qui sont très heureux de m'accueillir.

De la part de Jean et Geneviève Fredefon, Azalées b., résidence du Parc-du-Château, 33 700 Mérignac.

Mariages

— Mme Maurice Bokanowski,
Mme Jacques Blanchard,
M. et Mme Elie Attal,
Le professeur et Mme Claude Attal, ont la joie de faire part du mariage de
Véronique et Yves,
célébré le 15 juin.
4, rue de l'Oratoire, 80 000 Amiens.
28, rue de la Pépinière, 75 008 Paris.

— M. et Mme Pierre Schwed,
M. et Mme Henri Schick,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Christiane et Jean-François,
célébré à Marne - la - Coquette le 15 juin 1974.
Villa Saint-Pierre,
Marne-la-Coquette.
7, rue de la Chaise, Paris-7e.

Nécrologie

Léon TREICH

On annonce la mort de notre confrère

Léon TREICH,
officier de la Légion d'honneur,
survenue après une longue maladie.
Il était âgé de quatre - vingt - cinq ans.

[Léon Treich avait indiqué lui-même son « violon d'Ingres » : les archives. En réalité, ses innombrables fichiers étaient l'instrument de travail de Léon Treich, qui était un journaliste cent pour cent, polyvalent.

Il était né le 17 mars 1889 à Tulle, où son père était proviseur du lycée. Il se destinait à l'enseignement, mais après la guerre de 1914, qu'il fit dans les chasseurs à pied, il bifurqua vers le journalisme. Il fut d'abord informateur régional au « Bonnet rouge ». Ensuite, et à peu près simultanément, chroniqueur judiciaire de 1919 à 1927, courriériste littéraire de 1919 à 1939, critique dramatique de 1925 à 1940, échotier de la vie parisienne dans différents journaux : « l'Eclair », « l'Avenir », « l'Ere nouvelle », etc. Il termina sa carrière à « l'Aurore » comme rédacteur en chef des rubriques de radio et de télévision, fonctions qu'il assuma de 1948 à 1965. Il a publié maints ouvrages : « l'Almanach des lettres », « Recueils d'ana », « Archives criminelles », « la Vie de Clemenceau », « Enigmes de l'histoire », « l'Esprit français », « Histoires enfantines », « Histoires de vacances », « Histoires anglaises », « Histoires gauloises », « Histoires diplomatiques ».]

— Mme Blanca Mora y Araujo, son épouse ;
M. et Mme Miguel Angel Asturias-Amado,
M. et Mme Rodrigo Asturias-Amado, ses enfants ;
Sandrino Asturias-Valenzuela, son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de
S.E. Miguel Angel ASTURIAS,
prix Lénine de la paix 1966,
prix Nobel de littérature 1967,
ancien ambassadeur
de la République du Guatemala à Paris,
grand officier de la Légion d'honneur,
survenu à Madrid le 9 juin 1974.

Ses obsèques seront célébrées par S.E. Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule, mardi 18 juin, à 16 heures précises.

Une chapelle ardente sera ouverte au public, à l'église, lundi 17 juin, à partir de 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue Saint-Ferdinand,
75 017 Paris.

— Mme Marc-Henri Berthier,
M. et Mme Michel Berthier et leur fille,
Mme Henri Emard,
M. et Mme Georges Tinel,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Marc-Henri BERTHIER,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent, survenu le 10 juin 1974, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, en son domicile à Paris.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 13 juin 1974.
34, rue de Picpus, 75 012 Paris.

— Nous apprenons la mort, survenue à Nice, du
docteur Georges BOUSSENOT,
ancien député.

[Né en 1877 à Paris, docteur en sciences naturelles, administrateur de sociétés, le docteur Boussenot, après avoir été médecin des troupes coloniales puis journaliste, fut député de la Réunion (1914-1924) et de Madagascar en 1946 ; l'année suivante il devenait conseiller de l'Union française, mandat qu'il a détenu jusqu'en 1953. Il était président honoraire de la Compagnie cotonnière équatoriale française et commandeur de la Légion d'honneur.]

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Paul CHIDAINE,
née Marguerite Blanche,
survenu à Sceaux le 8 juin, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité le 12 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivi de l'inhumation au cimetière de Ternay.

De la part de :
M. Paul Chidaine,
M. et Mme Maurice Bacholiet et leur fille,
M. et Mme Pierre Chidaine et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Robin et leurs fils,
M. et Mme Roger Gormond et leur fils,
Mlle Geneviève Chidaine.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Aimé GINSBOURGER,
engagé volontaire,
croix de guerre 1914-1919,
survenu le 9 juin.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière israélite de Nancy.

De la part de :
Mme Aimé Ginsbourger,
Les docteurs René et Nicole Ginsbourger et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Ginsbourger et leurs enfants,
Mme Françoise Ginsbourger et sa fille,
Mlle Claudine Ginsbourger.
13, clos de Medreville, 54 000 Nancy.
65, boulevard d'Haussonville,
54 000 Nancy
96, rue de Longchamp,
92 200 Neuilly
33, rue Croulebarbe, 75 013 Paris.
24, rue du Dragon, 75 006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Me James-Paul GOVARE,
avocat à la cour,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire
de l'Académie de marine.

Une messe sera dite le 20 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

— Saintes.
Mme Hélène Joffrion, son épouse ;
Mlle Jacqueline Joffrion,
M. et Mme les docteurs Dakhili,
M. et Mme Catherine-Joffrion,
ses enfants :
Mme Jeannine Anger,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Martial JOFFRION,
survenu le 11 juin 1974 à Saintes (Charente - Maritime), à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 14 juin 1974 à Loulay (Charente-Maritime), dans l'intimité.

— M. et Mme André Landesman,
Jean-Pierre, François et Etienne,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Mlle Lucie LANDESMAN,
leur sœur, belle-sœur et tante, survenu le 14 juin 1974.

Les obsèques auront lieu le 18 juin 1974, à 9 h. 15, au cimetière parisien de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Bernard Langer,
M. et Mme Marc Rote,
Les familles Langer, Rote, Baumaire, Baumerder, Premat, Nico,
M. et Mme Beni Edelman et leurs enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Charles LANGER,
leur fils, frère, beau-frère, neveu et parent, décédé accidentellement le 12 juin 1974, à l'âge de vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le 18 juin 1974. On se réunira porte du cimetière de Lyon-La Mouche (7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
M. et Mme Langer, 111, rue de Créqui, Lyon-6e.

— Mme André Lejwi,
M. et Mme Edouard Knoll,
M. et Mme Gilbert Lejwi,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur André LEJWI,
survenu à Paris le 13 juin 1974, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux le mardi 18 juin, à 10 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— M. Horace GLICKMAN et sa famille remercient très vivement tous les amis qui leur ont témoigné leur sympathie en s'associant à leur douleur.

— Mme Jep Pascot,
M. et Mme Michel Mazurier,
M. et Mme Bruno Tourame,
M. Jacques Mazurier,
Mme Paul Pascot,
Et leur famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès du
colonel Jep PASCOT,
remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine.
Les Cèdres bleus, 24 600 Riberac.
9, quai Pierre-Forgas,
66 660 Port-Vendres.

Messe anniversaire

— Pour honorer leur mémoire et garder vivant dans le cœur de ceux qui les ont connus et aimés, des messes seront célébrées le mercredi 19 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Géry, à Cambrai (59), et le vendredi 21 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, à Paris (16e), pour
Bernard-Marie MANZONI,
médecin,
et Albert MANZONI,
son père, qui l'a rejoint le 28 février 1974.

De la part de leur mère et épouse, Mme Manzoni, née Valentine Tavernier.
50, rue Spontini, 75016 Paris.

— A l'occasion du deuxième anniversaire du décès accidentel
d'Yves SIGNARGOUT,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— L'annuaire des anciens élèves de l'Institut international d'administration publique publie la mise au point suivante :

« A la demande de l'intéressé, l'annuaire de l'I.I.A.P. prie les lecteurs de l'édition 1973 de vouloir bien apporter à la page 128, « Vietnam », ligne 2, la correction suivante, en face des mentions concernant M. Nguen Duy Tan : remplacer la lettre C par la lettre D. Il s'agit d'une erreur typographique survenue en cours d'impression. Effectivement, M. Nguyen Duy Tan a obtenu le diplôme et non pas le certificat de l'Institut. »

Visites et conférences

MARDI 18 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 7, rue du Perche, Mme Chapuis : « Décors de plafonds XVIIe de la maison dite « de Mme Scarron ». — 15 h., Statue de Louis XIV, Mme Gatouillat : « La place des Victoires ». — 15 h., Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Mme Stoppelaère : « Les peintres impressionnistes et Claude Monet ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Warnery : hôtel de Lauzun ».

15 h., porte de Saint-Séverin : « Les vitraux réalisés par Bazaine à Saint-Séverin » (Agora). — 15 h., 3, rue de Sévigné : « La place des Vosges, les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris). — 15 h., 58, rue de Richelieu : « La Bibliothèque nationale » (Paris et son histoire).

CONFERENCES — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Maurice Lévy-Leboyer : « La banque saint-simonienne et la première industrialisation française » (1820-1873). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Swami Shraddhananda Giri : « La métaphysique à travers les légendes hindoues » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « La Bhagavad Gîtâ dans son contexte, le Mahâbhârata ». — 21 h., 36, rue Jacob, M. Henri Chedorge : « Retour aux sources du verbe et de la musique. Importance du passé celte » (La Tisanière, Andrée Gautier).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. — Dessins, tableaux modernes, aquarelles, gouaches, pastels, sculptures. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 2. — Import. mobil. ayant garni un hôtel particulier. M. Prost, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 6. — Céramiques du 18e siècle, françaises, européennes et d'Extrême-Orient, objets d'art, meubles et sièges. MM. Lefèvre, B. et J.-P. Dillé, S.C.P. Couturier/-Nicolay.

S. 8. — Bijoux, orfèvrerie anc. et mod. Mes Audap, Godeau, Solanet.

S. 11. — Tableaux, bijoux, orfèvrerie, art. d'Extrême-Orient, sièges et meubles, tapisseries. Mlle Cailac. MM. Martin, Touzet, Portier, de Pommervault, Mounaie. Me Deurbergue

S. 11. — Sièges et mobilier des 18e et 19e siècles. M. Prost, Me Oger.

S. 14. — Ameubl. Mes Boisgirard.

VENTES

S. 19. — Timbres. Mes Jacques Ribault-Menetière, Marlio.

Pal. Galliéra. Expo. 9/11 h. Vte 14 h. 30
Bibliothèque RAPHAEL ESMERIAN
(de New-York - 5e partie)
LIVRES ILLUSTRES MODERNES
(1874-1970)
Experts : MM. G. Blaizot, C. Guérin.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 23 JUIN, à 14 heures
ARMES BLANCHES ET A FEU
des 18e et 19e siècles
ARMES AMERICAINES
Me J. LELIEVRE, commiss.-priseur
8, rue Famin, 28-CHARTRES.
Tél. (37) 21-04-33. - Expo. vendr., samedi et matin de la vente.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs).

Les autres salles

Biothéâtre, 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant. — Petite salle, 18 h. 30 : Autopsie d'un dur ; 21 h. : Madame la sociétaire.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Candida.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le pape.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 24 h. : Prison-corps.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
Théâtre de la Fortune, 21 h. : Toujours aussi con ?
Théâtre Fou, 21 h. : C'est du bois qui pourrit.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Unesco (salle I), 18 h. 30 : Réveille-toi, esclave.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, Centre culturel, 21 h. : Cirque Bonjour.
Ivry, Théâtre, 21 h. : la Jalousie du Barbouillé.
Levallois-Perret, salle Georges-Sadoul, 21 h. : l'Epine noire.
Meudon, Festival, 21 h. : L'annonce faite à Marie.
Nanterre, M. J. Daniel-Féry, 20 h. 30 : Jeux et massacres
Port-Marly, église St-Louis, 20 h. 45 : Concert d'orgue ; domaine de Monte-Cristo, 21 h. 30 : Festival A. Dumas.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Chile Vencera.
Valenton, Café-Théâtre, 21 h. : J'ai d'la chance.
Viry-Châtillon, M.J.C., 21 h. : François Béranger.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : La nuit va être longue, Léonor ; 24 h. : Yann B...
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Le Tripot, 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.

Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens.

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Lundi 17 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
Nouveaux numéros d'appel :

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Café-théâtre ; place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : le Médecin volant.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Square Gabriel, 21 h. : Ballets modernes.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Olympia, 21 h. 30 : Variations.

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : Peter Gross et sa compagnie.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 20 h. 15 : J. Martin, piano (Schubert, Brahms, Schumann).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Mahler).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ensemble instrumental ancien J.-B. Lœillet (musique du Moyen Age à la Renaissance).
Carré Thorigny, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire (musique contemporaine).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Chœurs Monteverdi, dir. M. Dubois.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 18 h. 20 : la Maison de la 92e Rue, de H. Hathaway ; 21 h. : Il Cavaliere misterioso, de R. Freda.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio République, 3e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38). v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-42-96)
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24)
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées-II SF, 8e (225-67-29).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).
JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
PATAQUESSE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32)
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82)
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-32-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller — v.o. : Biarritz (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90)
LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaîté-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29)
THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96)
SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16)
LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin — Studio Alpha (5e) (033-39-47)
MONOLOGUE, film soviétique d'Ylia Averbakh. — V.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).
SI - SI MON COLONEL, film franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-06-96), Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot-Pershing (17e) (747-24-24)
TERRE BRULEE, film anglais de Cornel Wilde. — v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

Les grandes reprises

JEUX INTERDITS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-95-99) à 20 h.
LES TROIS AGES (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
MONSIEUR VERDOUX (A.) (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08)
WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).

Les festivals

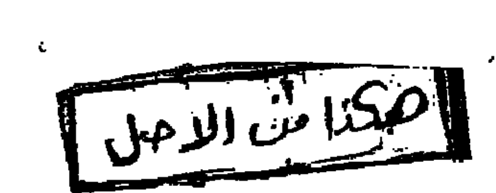
BERGMAN. — Racine, 6e (633-43-71) : sam., la Fontaine d'Arethuse ; dim., A travers le miroir.
TOUT BERGMAN (v.o.) — Artistic Voltaire, 11e (700-21-63) : sam., la Source ; dim., le Septième Sceau.
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) — Dominique, 7e (551-04-55) ; sam., le Jardin des Finzi-Contini ; dim., Lolita
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) — New-Yorker, 9e (770-63-40) : sam., Satyricon ; dim., Délivrance
QUINZAINE DES REALISATEURS. — T.E.P., 20e (636-79-09) : sam., le Profiteur ; dim., la Dernière Tombe à Dimbaza
SERVICE DE LA RECHERCHE DE L'O.R.T.F. — Pagode, 7e (551-12-15) : sam., Autoportraits ; dim., le Viol d'une jeune fille douce ; Zouc.

Jacques ENOCH : Président de la SDRM

A la suite de l'Assemblée Générale annuelle de la S.D.R.M., qui a eu lieu le 13 juin 1974,

M. Jacques ENOCH a été élu Président ;
MM. Henri SAUGUET, Paul MOUSSET, Robert SALVET Vice-Présidents ;
M. Rolf MARBOT, Secrétaire Général ;
M. Paul DURAND, Secrétaire Général Adjoint ;
M. MARC-CAB, Trésorier.

Administrateurs : MM. Yves BAQUET, Henri BETTI, André CHEVRIER, Alain DECAUX, Roger DESBOIS, René DOMMANGE, Marc HEYRAL, Guy LAFARGE, Jean-Paul LE CHANOIS, Michel RIVGAUCHE, Pierre SPIERS.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« COMMENT HARPONNER LE REQUIN »

au Festival du Marais

Le Festival du Marais a permis à une nouvelle salle de s'ouvrir. Le Théâtre Essaïon est composé de deux grandes caves voûtées, bien protégées par leurs lourdes pierres. Dans l'une, à partir du 18 juin, il y aura Jacques Luley. Dans l'autre, il y a la nouvelle (pièce de Victor Haïm (prix U 1974), Comment harponner le requin, *fable un peu longuette, sur les thèmes de* Moby Dick *et de la* Chasse au snark, *où la fantaisie canularde remplace le délire.*

Une jeune couple (Maurice Benichou et Jacqueline Parent) part avec un ami, huissier stagiaire (Roger Mirmont), à la recherche de l'« assassin des mers » pour le détruire. Celui-ci apparaît sous la forme d'un proxénète cynique et grassouillet, rose à la boutonnière, moustaches vibrantes. Il mange le pied de l'huissier stagiaire, manque de séduire la jeune femme et emporte les deux hommes. Ce n'est pas fini : la jeune femme continue la chasse avec le garçon qu'elle a mis au monde.

Lui, il n'est pas ligoté par la mythologie qui entoure cet assassin des mers, et le squale perd beaucoup de son pouvoir. De plus, le garçon joue les bébés, profite sans scrupule de la confiance qu'il inspire, poignarde la grosse bête. Pour abattre les requins, il faut beaucoup d'amour, de courage, de solidarité, et il ne faut pas s'encombrer d'une vaine morale humaniste.

L'épopée se déroule sur un lit peint, qui devient maison et qui devient bateau animé d'une manière tout à fait ingénieuse par la mise en scène de Régis Santon. Mais si l'on rit, si finalement on oublie les longueurs de cet argument étiré, c'est parce que les comédiens apportent une grande finesse d'ironie. Jacqueline Parent est très jolie, elle a du charme, un œil gourmand, elle se démène avec une belle vitalité. Roger Tirmont, timide maladroit, Maurice Benichou, meneur d'hommes, puis affreux jojo œdipien, sont irrésistibles.

Comment harponner le requin *représente une sorte de Boulevard où l'on voit un couple et l'ami du couple sans qu'il s'agisse de l'éternel triangle. Une forme de théâtre distrayant qui n'est pas à rejeter.*

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30 (rue Pierre-au-Lard).

Le XI[e] conseil international des musées aura lieu à Leningrad en 1977

De notre correspondante

Copenhague. — Au terme de sa dixième conférence générale triennale, le Conseil international des musées (ICOM) s'est donné un nouveau directeur : un Espagnol de trente et un ans, M. Luis Monreal, professeur de muséologie à l'université de Barcelone de 1970 à 1973 et secrétaire général de l'ICOM depuis l'an passé. Ce dernier remplacera M. Hugues de Varine Vohan, qui occupait ce poste depuis 1966 et ne souhaitait pas être réélu.

Cette dixième conférence aura, dans l'ensemble, été un succès, tant par le nombre des participants qu'elle a attirés (environ sept cents) que par l'abondance — on pourrait même dire la surabondance — des manifestations et réceptions qu'elle leur a offertes. Pourtant, tous ceux qui y ont assisté ne sont pas repartis entièrement satisfaits.

Ainsi, de nombreux participants ont déploré que ces assises aient eu, par moments, tendance à prendre un tour politique. Certains orateurs ont en effet affirmé, lors de discussions passionnées, que les musées — citadelles du passé bourgeois et capitaliste — devraient disparaître pour laisser place « à des écoles du futur destinées à guider les peuples vers une authentique révolution ». En bref, à des anti-musées. Des contradicteurs se sont élevés à plusieurs reprises pour protester qu'il y avait quand même un art gratuit, sain et fructueux, à regarder de belles choses, quelle que soit leur origine...

Les participants, cependant, ont surtout débattu de technique professionnelle (conservation et présentation des objets confiés à leurs soins, mesures de sécurité, organisation d'expositions, construction, aménagement ou réaménagement des bâtiments, etc.). Ils ont même mis en route des projets communs de stages, d'échanges, etc., etc.

Pour la première fois, on a pu enregistrer la présence, encore modeste mais active, des pays du tiers-monde. En Asie et en Afrique certains jeunes Etats ont aujourd'hui à cœur de créer des musées autochtones, moins par prestige que pour tenter de préserver leur héritage. Un des rôles de l'ICOM est de les aider en formant notamment le personnel apte à de telles tâches.

Un peu partout, des efforts originaux sont effectués pour essayer d'intéresser aux musées et à leurs activités quelle que soit leur discipline, un public de plus en plus large. Dans ces perspectives, de Barcelone à Londres, de Rio à Delhi, des formules inédites sont à l'étude ou en cours d'expérience. A Mexico, par exemple, un groupe de jeunes ethnologues a eu l'idée d'implanter des expositions volantes au sein des bidonvilles en tentant de « se mettre à la portée » des habitants de ces quartiers déshérités.

A Florence, la galerie des Offices associe maintenant à ses recherches les enfants des écoles et des lycées. Ceux-ci s'en vont en mission dans les rues de la cité des Médicis ou dans la campagne environnante pour inventorier et photographier les monuments connus ou inconnus qu'ils trouvent sur leur chemin. Grâce à la dextérité de ces jeunes fureteurs, on a ainsi découvert quelques merveilles, enfouies en particulier dans des villages, qui n'avaient encore jamais été classées !

La onzième conférence de l'ICOM se déroulera en 1977 à Moscou et Leningrad.

CAMILLE OLSEN.

Cinéma

« TERRE BRULÉE »

DE CORNEL WILDE

Pollution et surpeuplement : les deux maux qui menacent l'humanité ont brusquement empiré. Un virus mystérieux, dont les pesticides et les engrais chimiques favorisent la propagation, détruit les cultures. Le monde entier est en proie à la famine. Le gouvernement de Pékin vient d'ordonner le bombardement des villes chinoises : trois cent millions de morts. En Europe, les stocks de provisions s'épuisent. Partout l'armée s'efforce d'éviter les émeutes et les pillages...

C'est dans ce climat de cataclysme écologiqu. que s'ouvre le film de Cornel Wilde. Nous sommes à Londres, où règne la panique. Un architecte décide de quitter la ville et de fuir vers le nord du pays, avec sa femme, sa fille et le fiancé de celle-ci. Mais déjà toutes les structures sociales s'effondrent. Les règles, les conventions, les habitudes d'une civilisation fondée sur l'abondance font place à l'obsédante volonté de survie. En quelques jours, l'Angleterre est retournée à la barbarie. Au cours de son exode, l'architecte — le type même de l'honorable gentleman britannique — se métamorphose en chef de clan, en brute impitoyable, en meurtrier pour qui seule compte la protection des siens. Il abat froidement des soldats qui s'opposent à sa marche et pactise avec un jeune voyou dont le cynisme et la cruauté lui apparaissent soudain comme des qualités précieuses. Dans cette course contre la mort et la faim, dans cette débâcle ponctuée d'agressions, de viols et de scènes d'épouvante, l'homme est redevenu un loup pour l'homme, et une loi unique demeure : tuer et tuer encore, si l'on ne veut pas être tué.

Il y a d'excellentes choses dans le film de Cornel Wilde, et plus particulièrement la peinture de cette brusque mutation qui fait craquer le vernis des valeurs morales et transforme en jungle féroce une société policée. La fragilité de ce que nous appelons la civilisation est mise en évidence avec d'autant plus de force que le réalisateur joue à fond la carte du réalisme, et qu'il n'utilise jamais l'alibi de la science-fiction.

On n'en regrette que davantage les invraisemblances qui émaillent le récit (comment les fugitifs se nourrissent-ils ?, par quel miracle l'élégante bourgeoisie réussit-elle à changer de robes ?) et les concessions faites au « spectaculaire ». Etait-il bien utile de traiter en morceau de bravoure la chevauchée sauvage des motocyclistes ? Et de nous offrir, au beau milieu du drame, un pénible accouchement ? Teintés de romanesque, les rapports psychologiques des personnages sont, d'autre part, très faibles. Il arrive même qu'ils frôlent le ridicule, comme dans la scène entre l'architecte et la compagne du voyou... Ce ne sont là, sans doute, que des détails, mais leur accumulation finit par altérer la force de conviction de l'œuvre.

Terre brûlée avait l'ambition d'être un film-choc, une préfiguration rigoureuse de la catastrophe dont nous sommes menacés. Pourquoi avoir mêlé à des images puissamment prophétiques des dialogues aussi plats et des éléments d'intrigue aussi conventionnels ?

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio de l'Etoile (v.o.).

« Monologue »

L'irruption de la jeunesse dans l'existence paisible et routinière d'un homme de science réputé qui vient d'être nommé directeur d'un institut de recherches. Cet homme a raté sa vie sentimentale et, malgré sa tendresse et sa bonne volonté, il ne réussit pas davantage à protéger sa fille (une jolie écervelée) ni, plus tard, sa petite-fille contre les déboires de l'amour. Alors que ses travaux vont contribuer à améliorer le sort des hommes, il demeure ignorant des simples lois du bonheur. Vivre et apprendre à vivre aux autres est un art qu'on ne peut mettre en équation.

Le réalisateur, Ilya Averbach, étant lui-même un médecin venu à l'expression cinématographique, il est possible que ce récit soit en partie autobiographique. Ce qui expliquerait la sensibilité de certaines scènes et l'insistance avec laquelle l'auteur souligne le contraste entre les succès professionnels et les échecs d'ordre intime. La noblesse du thème et l'interprétation de Mikhail Glouszky imposent le respect. Mais c'est la sincérité des sentiments qui fait le charme de ce film intimiste, un peu gris, et dont la mise en scène est très académique. — J. B.

★ La Clef, Il Bilboquet (v.o.).

Télévision

TOP A LEVI-STRAUSS

Samedi, sur la deux, Kung-Fu, *Top à Jean Plat, Bouvard et partners. Très bien,* Kung-Fu, *une leçon de morale en règle, les règles du bon combat contre la violence, contre l'intolérance, contre le mal. Autre choix : football, encore football et* A trois temps, *dramatique de Thérèse de Saint-Phalle et de Jean Kerchbron, une histoire à dormir assis, petite pépée et grosses cylindrées, Mme Bovary à Châteauroux, mariée à un cadre, parlant comme une chargée de cours à Nanterre, et pas heureuse pour un sou. La troisième chaîne proposait une excursion dans les calanques. Il ne devait pas y avoir foule. Quel que soit le parcours suivi sur les deux autres, la soirée volait bas.*

Le dimanche, par contre, sans préparation, sans entraînement, le souffle court, les jambes lourdes, on escaladait les cimes, on grimpait en cordée à la conquête de cet Himalaya de la pensé contemporaine. M. Claude Lévi-Strauss. Guide : Jean-José Marchand. La semaine dernière, c'était facile, la montagne à vaches, les souvenirs d'enfance et de jeunesse, l'anecdote, le vécu. Dimanche, les courageux, ceux qui avaient déjà vu le film de Duvivier ou la Leçon d'allemand, *ceux qui désiraient s'instruire, on eu droit à un document destiné aux Archives du vingtième siècle, le nu et le cru de la pensée structuraliste.*

Questions si hermétiques que l'interviewer — on ne le voyait pas, on le devinait à son ton — les avait inscrites sur un bout de papier et les lisait à la façon d'un surveillant trébuchant sur un sujet de baccalauréat. Réponses brillantes du candidat. Les rapports entre l'inconscient linguistique et l'inconscient freudien, entre l'échange et la réciprocité, le rôle régulateur de la structure, sa finalité... Il a développé en termes clairs, précis, sans condescendance et sans chichis les thèmes originaux des Structures élémentaires de la parenté, *livre d'ailleurs complètement dépassé — il l'admet volontiers — sur le plan de l'ethnologie.*

On suivait comme on pouvait, essoufflé, ahanant,courant après un mot, à peine entendu que déjà oublié, et l'on se demandait pour se consoler de se sentir si inculte, si crétin, à qui était destinée cette émission. Les familiers de la littérature de M. Lévi-Strauss n'auront vu là qu'un digest, un pense-bête, mais les autres, tous les autres, les béotiens qui, modestement, honnêtement, sans prétendre savoir ce qu'ils ignorent, espéraient y trouver une introduction, une préface, voire une explication à son œuvre, en auront été dégoûtés à jamais, rejetés hors du cercle de lumière, dans l'obscurantisme balbutiant des westerns et des chansons.

Il faudrait bien trouver un jour le moyen de ménager la chèvre et le chou, songer — on le fait bien dans les journaux — à ne pas ennuyer le spécialiste tout en intéressant le profane. Pas commode ? Certes. Moins commode que de se faire purement et simplement l'écho d'un académicien professeur au Collège de France.

CLAUDE SARRAUTE.

YVES LAUMET REÇOIT LE PRIX DE LA CONFRÉRIE DES ARTS

Le prix annuel de la confrérie des arts du baron Otard (10 000 francs) a été décerné pour la première fois à un réalisateur de télévision. Le jury, présidé par Marcel Jullian et composé de critiques professionnels, a distingué Yves Laumet pour l'ensemble de son œuvre, *l'Amour du métier* (feuilleton) et *la Clé des champs*, (émission dramatique).

La confrérie des arts du baron Otard procédera à la remise de ce prix, mercredi 19 juin, au château de Cognac où seront donnés un spectacle Son et Lumière et un spectacle folklorique.

LETTRES

« CHEMIN FAISANT », de Jacques Lacarrière

(Suite de la première page.)

Un automobiliste, c'est-à-dire un sédentaire qui se déplace, peut décrire ses étapes et ses surprises. Un vagabond, qui, comme les peuples anciens, sait seulement qu'il s'en va vers la mer lointaine, n'a guère souci de ce qui lui arrive, puisque tout, jusqu'au simple fait de marcher sans contrainte et sans but lui est événement. Et de la révélation patiente, familière de ces multiples pays français naît une espèce de miracle, la force obscure d'un univers quotidien que nous frôlons sans cesse, sans posséder encore des yeux pour le voir. Bien sûr, c'est d'abord le paysage que la marche permet de reconquérir et c'est revivre que de se sentir englouti dans ces géologies complexes où s'inscrit l'ancestrale expérience de l'espèce.

Et puis, il y a les hommes et les maisons des hommes. Monde éclaté où l'errant, jadis à l'aise, est devenu l'étranger. Où manger, si ce n'est au café cantonal, pour y retrouver, de la Lorraine à l'Aveyron, l'éternel beafsteack-frites et l'escalope toujours milanaise. Où dormir, si ce n'est dans ces hôtels provinciaux, au milieu de ces odeurs dont l'amalgame défie tous les folklores. Il n'y a pas de table ni de lit en France pour celui qui marche. Mais, entre le gris de la vie et le bleu du ciel, il y a toutes les couleurs des rencontres.

Ce sont elles qui nourrissent cette écriture heureuse, familière, où l'on trouve mêlées la légèreté de Rétif de la Bretonne, l'ironie de Raymond Queneau et la dimension poétique de Marguerite Yourcenar. Livre salutaire entre tous, puisqu'il nous indique qu'une autre vie se trouve au-delà de l'asphalte meurtrière.

CLAUDE METTRA.

Musique

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● DIRECTION D'ORCHESTRE. — *Premiers prix :* Gérard Akoka (à l'unanimité), Marc Soustrot ; *Deuxièmes prix :* François Bliger, Jean-Pierre Tronche.

● VIOLONCELLE. — *Premiers prix :* Christophe Coin, Daniel Raclot (à l'unanimité), Patrick Gabard, Claire Giardelli, Catherine Martin, Jean-Jacques Wiedev-Kœar ; *Deuxièmes prix :* Annick Reneze-Emery, Sylvie Bordenave-Basset, Régis Artielle, Marc Massuet.

■ Les prix Lili-Boulanger ont été attribués cette année à trois compositeurs étrangers. Le Turc Huseyin Sernet a reçu une bourse de 4 500 francs ; le Vietnamien Ton That Tiet et le Colombien Francesco Zumaque bénéficient chacun d'une bourse de 3 500 francs.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

THE COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

IS RECRUITING, BY WAY OF OPEN COMPETITION, FOR ITS SERVICES IN BRUSSELS AND LUXEMBOURG,

DANISH and ENGLISH language
REVISERS - minimum age 32 years
TRANSLATORS
aged between 28 and 40 years
ASSISTANT TRANSLATORS
maximum age 30 years

to revise or translate texts of a legal, economic, administrative and technical nature.

CANDIDATES MUST

☐ have completed a university course and obtained a degree;
☐ have appropriate experience (7 years for revisers, 5 years for translators, some appropriate experience for assistant translators);
☐ have a perfect knowledge of ENGLISH or DANISH and an extensive knowledge of two other Community languages. (The official languages of the Communities are: Danish, Dutch, English, French, German and Italian).

Minimum net starting salary per month:
6.119 F.F. for Revisers
5.216 F.F. for Translators
3.856 F.F. for Assistant Translators

Full details and the OBLIGATORY OFFICIAL APPLICATION FORM are contained in the Official Journal of the European Communities No C/67 dated 10/6/74 which can be obtained from:

1) The Commission of the European Communities, Recruiting, Appointments, Promotions Division, 200, rue de la Loi, 1040 BRUSSELS, Belgium.

2) Service de vente en France des publications des Communautés européennes, 26, rue Desaix, 75732 Paris, against payment of 2,80 FF to C.C.P. N° 23-96. Please quote on counterfoil the N° of the Official Journal required.

3) Press & Information Office of the European Communities, 61 rue des Belles Feuilles, F-75 Paris 16e.

LATEST DATE FOR RECEIPT OF COMPLETED APPLICATION FORMS: 15/7/74

---

direction de travaux - istanbul

Une importante entreprise française de Travaux Publics à vocation internationale, spécialisée dans la conception et la réalisation de complexes industriels clefs en main, recherche pour diriger deux de ses chantiers à Istanbul en Turquie :

ingénieur de haut niveau

De formation grande école (Civil Ponts, T.P. etc.) ayant acquis une solide expérience sur d'importants chantiers de génie civil et équipements (raffineries, centrales électriques, stations de pompage, traitement des eaux) et à l'étranger (en Asie, en Afrique ou au Moyen-Orient).

Ce poste prévoit une large autonomie sur le plan technique et financier et nécessite, par suite, des compétences réelles en matière de gestion, de coordination et de relations technico-commerciales avec les maîtres d'ouvrages et l'ensemble des corps d'état concernés.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous Réf. 139 M. à



Cabinet Jean-Claude MAURICE
42, rue Legendre
75017 PARIS

Agence gouvernementale rech. pour poste à Chicago Français, 30 ans min., excell. présentat., bilingue M.B.A., expér. profess. aux U.S.A. si possible, capable de diriger service de promotion et prospection. — S'adresser : Mme BRUHL, 565 West End Av., NEW YORK, N. Y. 10024.

Professeurs de français pour le nord de l'Espagne. — Écrire à Academia de Idiomas Modernos, C/Miguel Iscar nº 7 Valladolid.

POUR MUNICH ALLEMAGNE

J. H. Jne dynamique, expérience marché semi-conducteur appréciée mais non indispens. Parfait. bilingue anglais pr gestion commandes clients, français. Relations avec usine. Ecr. av. C.V., photo et prét. NATIONAL SEMI CONDUCTOR FRANCE, 28, r. de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Sté Fiduciaire de l'Est
PARIS
Sté d'expertise comptable recherche pr assurer la direction de son bureau à ABIDJAN

EXPERT COMPTABLE
Diplômé ou mémorialiste

Plusieurs années d'expérience de cabinet indispensables. Langue anglaise appréciée. Haute rémunération, avantages en nature. Situation d'avenir. Association envisagée. Adr. C.V. manuscrit, photo, prét. à S.F.E.P., 21 bis, r. Lord-Byron, 75008 PARIS.

Gde Banque Tunisienne serait intéressée par recrutement

COLLABORATEURS

TUNISIENS ayant déjà exercé des fonctions de responsab. ds des banques françaises. Niveau classe VI ou VII. Adr. C.V., photo et prétent. ss-réf. 1.593 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, Cédex 02 qui transmettra.

POUR

HAMBOURG

REDACTEURS TECHNIQUES

BILINGUE ALLEMAND
Connaissances dessin industriel, indispensables.
E.L.P., 110, boulev. Gabriel-Péri, MALAKOFF Téléph. : 735-96-50.

Important Organisme Bancaire Marocain à CASABLANCA ch.

1) INGENIEUR INFORMATICIEN

Ayant 2 à 3 années d'expérience (Technique - Management)

2) CHEF ANALYSTE
3) 1 ANALYSTE

Pour prendre la direction de son département INFORMATIQUE équipé d'un système 370/135 avec application télétraitement. Ecr. s/réf. 2.393, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Important groupe industriel à PORT-GENTIL (Gabon) recrute un

CADRE D'APPROVIS.

pour fournitures et matériels industriels divers.
Directement rattaché au chef du département administratif
IL DEVRA :
- Réorganiser le magas. génér.;
- Mettre en place la gestion des stocks;
- Superviser les achats locaux, les importat. et leur récept.;
- Le candidat, âgé de 30 ans min., au niveau second, devra avoir une solide expérience du commandement ds une fonction similaire;
- Formation École supérieure d'approvisionnem. souhaitée;
- Contrat à durée indéterminée.

Séjour 12 mois, congé 2 mois. Logement assuré. Avantag. socx.

Adres. C.V., photo : Compagnie Forestière du Gabon, 46, rue Boissière, 75116 PARIS.

CINAM
Compagnie d'Etudes Industrielles et d'Aménagement du Territoire
pour

COTE-D'IVOIRE

Recherche experts plus de 30 ans

Ingénieur - Économiste (Référence 41.)
Politiques et Etudes Industrielles - Planification - Programmation - Suivi.

Socio-Économiste Aménageur (Réf. 46.)
Promotion de P.M.E. en région - Coordination et Formation.

Agro-Économiste Planificateur (Réf. 14.)
Politiques et Projets agricoles - Planification - Programmation - Suivi.

Agro-Économiste Aménageur (Référ. 48.)
Senior Conseiller Aménagement Régional - Conception - Promotion - Exécution.

Économiste de Santé ou Médecin (Réf. 59.)
Planification de la santé.

Envoyer curriculum vitae à : B.P. 218, 75024 PARIS CEDEX 01.

PREMIÈRE AFFAIRE FRANÇAISE DE L'INDUSTRIE DU

BOIS

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DU GROUPE AU GABON

32 ans minimum

Il partagera des responsabilités de Direction générale pour lesquelles une formation aux méthodes modernes de gestion est nécessaire.

Il s'agira essentiellement d'animer un ensemble forestier important. Poste pour lequel une expérience soit FORESTIERE soit TRAVAUX PUBLICS ou des connaissances en TOPOGRAPHIE seraient appréciées.

Précédente expérience en AFRIQUE NOIRE indisp. Résidence : LIBREVILLE, avec déplacements à l'intérieur.

Salaire élevé et avantages habituels d'expatriation.
LIBRE RAPIDEMENT.

Adresser lettre manuscr. avec C.V. à no 54.689,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

Importante Société Nationale (Algérienne) de service ouverte sur le marché international.
Recherche :

JEUNE INGÉNIEUR

Diplôme Polytechnique, Centrale, Télécommunications, T.P., Arts et Métiers, ...

Doit s'intégrer à une équipe chargée de la mise en place du Plan de Développement de l'Entreprise. Il aura plus particulièrement la responsabilité de :

- l'élaboration d'outils de gestion prévisionnelle;
- la production et du lancement d'instruments d'assistance à la vente des produits et services de l'entreprise.

OFFRE :

- rémunération intéressante;
- possibilité de logement;
- formation à l'Étranger au contact des techniques évaluées.

CONDITIONS :

- être de nationalité algérienne;
- dégagé du service national;
- joindre curriculum vitae man.

Il sera répondu à toutes les demandes et la plus entière discrétion sera assurée. — Écrire sous le nº 14.419 à : l'A.N.E.P., 1, avenue Pasteur, ALGER, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour

AFRIQUE FRANCOPHONE

CADRE ADMINISTRATIF

(minimum 40 ans)

Ayant de bonnes bases comptables, l'expérience de l'encadrement et si possible de bonnes notions informatiques.

Ce poste pourrait convenir à un ancien officier du matériel ou de l'intendance ou un cadre d'entreprise expérimenté dans ce domaine.

NOUS OFFRONS :
350.000 francs C.F.A. × 13 + logement sur place et une indemnité de 52.000 francs C.F.A. par mois.

Adresser curriculum vitae détaillé à : AJAX Publ., 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, sous la référence 845, qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES à vocation INTERNATIONALE recherche pour postes

Outre-Mer

INGÉNIEURS

Études et direction de travaux

- HYDRAULIQUE URBAINE.
- ASSAINISSEMENT V.R.D.
- HYDRAULIQUE AGRICOLE.

Adr. C V. dét. et prét. ss référ. 8.467 à :
OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

GESTION ET MAINTENANCE D'APPAREILLAGES ÉLECTRONIQUES A L'ÉTRANGER

JEUNES INGÉNIEURS EFFICACES

même débutants

Important établissement de recherches minières, nous offrons à deux ingénieurs la responsabilité des moyens techniques pour effectuer la détection des minerais en avion, au sol et dans les forages.

Ils assureront en outre la gestion et la mise en œuvre de nos réseaux de télécommunications.

Une solide formation en radioélectronique et en instrumentation est nécessaire ainsi que de sérieuses connaissances en technologie électronique.

ANGLAIS COURANT

Pendant les séjours de longue durée à l'étranger, la rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F et sera assortie d'avantages liés aux déplacements et au lieu de travail.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae au nº 8.586, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

met au concours un poste permanent de secrétaire de la Cour, diplômé enseignement supérieur ou équivalent, de préférence juriste, chargé de travaux linguistiques à un niveau élevé (traduction, revision, interprétation). Langues de travail : anglais - français.

Notice détaillée sur demande adressée au Greffier de la Cour internationale de justice, palais de la Paix, LA HAYE (Pays-Bas).



emplois régionaux

Henkel

INSPECTEUR DES VENTES
PRODUITS INDUSTRIELS RHONE-ALPES

Filiale d'un Groupe Chimique multinational nous vous proposons cette activité dans notre département commercialisant des produits pour le TRAITEMENT DE SURFACES.

VOTRE CLIENTELE
Les industriels de la mécanique et de la métallurgie pour leurs activités de nettoyage et dégraissage de surfaces métalliques

VOTRE ACTIVITE
- Assurer la gestion et le développement des Ventes de votre région
- Animer une équipe de délégués technico-commerciaux et leur apporter une assistance technique en clientèle

Vous avez
une formation d'ingénieur (Ecole de chimie, INSA...) et une expérience de la vente ou d'encadrement d'une force de vente, écrivez-nous

sous réf. M 790 à HENKEL FRANCE DRH
BP 119 92220 Bagneux

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
distribution produits industriels
recherche pour sa filiale FRANCE
(C.A. 70 millions)

CONTROLEUR DE GESTION

chargé de :
- gérer la TRESORERIE;
- superviser le service de COMPTABILITE GENERALE;
- participer avec les chefs de service à l'élaboration de leurs BUDGETS;
- d'assurer la bonne exécution du plan INFORMATIQUE.

Les candidats, âgés de 28 ans minimum, auront déjà prouvé leurs compétences à un poste similaire pendant au moins 3 ans.

Le titulaire du poste devra faire évoluer son service au rythme d'une société en forte expansion (+ 40 % annuel).

Résidence : MIDI-PYRÉNÉES

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à nº 54.989, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Le Président-Directeur Général d'une entreprise de négoce de produits métallurgiques de la région marseillaise en pleine expansion (400 personnes dont 80 cadres), cherche pour l'assister

un cadre chargé des relations humaines

Il doit, après analyse, créer sa fonction dans ses aspects les plus complets :
- **la politique générale** en matière de personnel, sa définition et son application;
- les relations sociales dans l'entreprise et avec les organismes extérieurs;
- **la gestion générale et prévisionnelle** : statuts, rémunérations, effectifs, statistiques;
- le développement des ressources humaines, recrutement, formation, promotion.

C'est un homme d'avenir, ayant au moins 35 ans, une formation supérieure (ESC, Sciences Po) avec au moins 5 ans d'expérience de la fonction Personnel.

Résidence : région marseillaise.

En fonction de ses résultats, il peut accéder rapidement au poste de :

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Les directeurs intéressés peuvent établir un premier contact en adressant leur dossier de candidature (ss réf. 224 M) à Mme G. DILL.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
membre de l'ANCERP

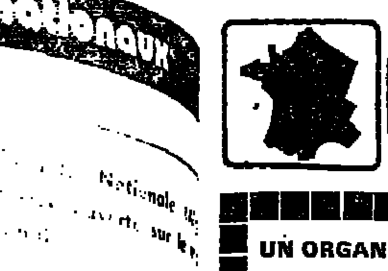
ENTREPRISE RHONE-ALPES
FILIALE TRÈS IMPORTANT
GROUPE FRANÇAIS

recherche

ORGANISATEUR et CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Connaissances comptables et expérience confirmée sont exigées.

Adresser candid. avec C.V. dét. et prét., nº 54.850 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.
Discrétion absolue assurée.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN ORGANISME D'UTILITÉ PUBLIQUE cherche un **jeune ingénieur, AM, INSA ou équivalent,** pour être

l'adjoint du chef d'exploitation

D'UN PORT FLUVIAL A LYON.

C'est un homme de contacts et de développement qui participe à l'analyse technique et financière du potentiel existant et des investissements à réaliser notamment en équipements.

Il est nécessaire d'avoir 2 ans minimum d'expérience dans un service Méthodes ou Fabrication d'une entreprise de mécanique générale ou électro-mécanique.

Les Ingénieurs intéressés peuvent établir un premier contact en envoyant leur dossier de candidature (ss réf. 225 M) à Mme G. DILL.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
membre de l'ANCERP

COTE D'AZUR
(PRINCIPAUTÉ DE MONACO)

Nous sommes une filiale en plein essor d'une société internationale dans l'industrie pharmaceutique. Pour faire face à une expansion qui s'accélère, nous désirons créer notre propre service informatique et aimerions rencontrer tous candidats capables d'assurer les fonctions de :

chef de service informatique

Il aurait pour mission d'assurer le démarrage du service informatique, puis éventuellement la mise en place d'applications en télégestion. Ses fonctions l'amèneraient à travailler en étroite collaboration avec tous les chefs des services de la société.

Le candidat idéal devrait avoir goût et aptitude au développement, toute facilité d'adaptation, être dynamique et posséder le sens des responsabilités et des relations humaines.

Nous avons choisi un ordinateur I.C.L. 2903 à disques, qui sera livré décembre 1975. Le langage utilisé sera le Cobol.

VEUILLEZ ECRIRE POUR DEMANDER UN FORMULAIRE DE CURRICULUM VITAE A :

Laboratoires Wellcome s. a.
SERVICE FINANCIER
19, avenue Crovetto-Frères – MONACO (Principauté)

Les entretiens auront lieu à MONACO ou PARIS selon domicile des candidats.

Jeunes Diplômés
une formation commerciale une carrière

- **Nous avons 26 ans :** nous sommes un des premiers Groupes Privés d'Assurances. Notre chiffre d'affaires 1972 : 1 milliard de Francs. (nous l'avons doublé en 5 ans)
- **Leader de notre Branche :** nous en avons toute la puissance. Dès 1957, nous avons été la première Société en EUROPE à utiliser l'informatique.
- **Notre Capital :** les hommes. Notre objectif 1990 est ambitieux et vous pouvez grandir avec nous.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous recherchez l'action, un travail varié comportant de larges initiatives et la responsabilité d'une équipe.

- **Nous vous proposons d'être :**

animateur commercial

Plus particulièrement dans une des trois Régions :
• BRETAGNE • NORMANDIE • SUD-OUEST

Après formation
Techniques de vente, recrutement, formation et animation d'une force de vente.
Nous vous confierons la responsabilité de notre expansion sur un ou plusieurs départements.

Envoyer C.V. et photo récente à : **Madame CASTEL DU LYS**

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES DU
GROUPE DROUOT
B.P. 73161 MARLY-LE-ROI

Emplois et Carrières

Centre formation adultes rech. août 1974 : un profess. économ. niv. B.T.S.-D.U.T. plein temps ; un profess. français document. mi-temps. Ecr. C.P.S. Chapeau, 72770 NEUVILLE-LE MANS.

Import. Sté produits chimiques recherche pour poste technico-commercial région Sud-Ouest

INGENIEUR CHIMISTE

De préfér. libre rapid., connaiss. anglais souhaitées. Nombreux déplac. Adr. C.V., photo perdue et prétent. sous référ. 6.624 à P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

IMPORTANTE USINE DE CONSTRUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT DU NORD DE LA FRANCE recherche

INGENIEUR SOUDEUR

28 ans minimum, diplômé de l'E.S.S.A., pour prendre la direction de son ATELIER DE

CHAUDRONNERIE-MECANO-SOUDURE

Sérieuses références exigées. Possibilité de logement.

Ecr. à nº 54.253, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AIX-EN-PROVENCE

Société industrielle en développement rapide filiale d'un important groupe national

recherche

UN JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il sera responsable
- Des problèmes d'assurances ;
- Des statistiques de paye ;
- De la gestion des différents budgets (formation, services sociaux...).

et participera à l'administration du personnel.

Il pourra évoluer vers des missions plus larges au sein du service du personnel.

Il a une formation supérieure du niveau minimum BTS ou IUT de gestion et une 1re expérience professionnelle.

Pour un premier contact adresser C.V. et photo s/réf. Nº 6.388 à : **Organisation et Publicité** 2, r Marengo, 75001 Paris, qui t.

L'OBSERVATOIRE DE NICE rech. un **CHEF OPERATEUR** expérimenté pour ordinateurs I.B.M. Connaissance FORTRAN. Poste enseignement supér. 1 B. Env. C.V. Observatoire de Nice, Centre de Calcul, 06300 NICE.

ARDOISIÈRES D'ANGERS S.A.
Premier producteur mondial
(1.800 personnes)
recherchent

LEUR FUTUR RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

diplômé Grandes Ecoles : Mines, ENSI ou équiv., 3 ans minimum de solide expérience en programmation et analyse. Souci d'une très grande rigueur méthodologique. Apte tant à maîtriser l'exploitation qu'à encadrer de très près des équipes d'études.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

diplômé Grandes Ecoles : ENSI, INSA ou équiv. Ayant une première expérience en programmation. Souci d'une grande rigueur méthodologique. Apte à accéder au rang de

CHEF DE PROJET

et à encadrer une équipe d'analystes-programmeurs.
Lieu de travail : ANGERS. Service 20 personnes.
N.C.R. Century 100. 2 bandes 4 disques.
De nombreux projets en cours.
Formation assurée chez le constructeur.

Adresser C.V., lettre manuscr., photo et prétentions à ORDIS, 18, r. Tronchet, 75008 PARIS ss réf. AR. 2.

L'Entreprise :
Fabricant produits matière plastique grand public – forte expansion.
Région Rhône-Alpes.

La Fonction :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Chargé d'effectuer pour le P.-D.G. :
- la synthèse permanente prix, produits, clients ;
- l'animation et la direction du réseau d'exclusifs ;
- la définition de la politique commerciale.

L'Homme :
35 ans minimum, formation supérieure éprouvée par 5 à 6 années d'expérience.

Env. C.V. manuscrit avec photo et prétentions à : S.J.F.P., 18, place de la Baille, 71004 MACON.

CONTROLEUR de GESTION
BANQUE PRIVEE – LIMOGES

La Banque TARNEAUD – 260 personnes – progression : +25 % par an – recherche un cadre de haut niveau, rattaché à la Direction Générale, pour lui confier la mise en place et le développement d'un système de contrôle budgétaire concernant l'ensemble des services administratifs et d'exploitation (budgétisation des services, études de rentabilité et des écarts, recherche des modifications et améliorations, gestion prévisionnelle des effectifs...).
Cette fonction inclut également des capacités d'organisateur afin d'analyser, améliorer et moderniser les procédures administratives spécifiques d'une activité tertiaire spécialisée, en liaison avec l'outil informatique (IBM 370/195).
Nous recherchons un cadre minimum 35 ans, ayant une forte expérience du contrôle de gestion dans le secteur tertiaire, acquise en entreprise ou en cabinet, possédant de bonnes connaissances bancaires et la pratique de l'outil informatique.



France Cadres
26, rue Marbeuf – 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 472 M.

IMPORTANTE SOCIETE en expansion continue recherche pour son établissement situé en **PROVENCE**

INGENIEUR
diplômé Grande Ecole

« Missions »
Sous la responsabilité du chef de service « Travaux neufs », l'intéressé sera chargé d'étudier et de veiller à la réalisation de nouvelles installat.

Connaissances exigées :
Thermodynamique ;
Thermique ;
Régulation ;
Electricité industrielle ;
Chimie ;
Anglais indispensable ;
Age minimum 25 ans ;
Rémun. sera fonct. de l'exp. ;
Déplacements fréquents.

Adr. C.V. man. dét. + photo + prét. nº 55.008, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son établissement situé en **PROVENCE**

INGENIEUR DE FABRICATION

Le poste à pourvoir exige :
- Une format. techniq. de base ;
- Des connaissances en fonderie et moulage ;
- Une expér. de quelques ann. de gestion d'ateliers est néc. ;
- Diplôme E.S.F. apprécié ;
- Age minimum 25 ans ;
- Rémun. ann. : 60 à 75.000 F ;
- Possib. d'évolution ultérieure assurée pr candidat de val.

Env. C.V. man. dét. + photo + prét., nº 55.010, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

emplois féminins

BUREAU D'ETUDES recherche pour sa direction LE HAVRE **SECRETAIRE CONFIRMEE** 35 ans min., dynam., organ., C.V., photo. Ec. Havas Havre, nº 5.787. Discrétion assurée.

L'une des plus importantes filiales du
GROUPE D.M.C.
(C.A. 400 MF - effectif 7000 personnes),
recherche un

CONTROLEUR de GESTION

Rattaché directement à la Direction Générale, il sera responsable du choix des méthodes et du fonctionnement du système d'information de Gestion.
Coordonnant l'élaboration des Budgets et Plans, il en contrôlera les réalisations et formulera des avis et recommandations.
Il fera partie du Comité de Direction.
Ce poste conviendrait à un Diplômé
Centrale, HEC, IDN...
ou équivalent
ayant complété sa formation par
des Etudes de Gestion et/ou d'Expertise Comptable
ayant au minimum 3 ans d'expérience dans la fonction, le candidat sera capable de s'imposer avec aisance à tous les niveaux et devra être doué d'un esprit créatif et pragmatique.
Le poste est situé à LILLE.
Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 872 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'entreprise (C.A. 60 millions, 365 personnes), en très forte expansion, est l'un des leaders dans l'application de la tôle galvanisée en France et en Europe.
Son P.D.G. cherche à s'adjoindre un cadre de haut niveau qui prendra en charge les problèmes administratifs, comptables et juridiques de la Société, ainsi que la gestion du personnel. Ce poste sera confié à un cadre minimum 40 ans ayant une solide formation supérieure juridique ou économique et une longue expérience des divers aspects de cette fonction.
Lieu de travail : Maubeuge.



France Cadres
26, rue Marbeuf – 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 372/2 M.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
en très forte expansion
employant 4.500 personnes
recherche

pour l'une de ses GRANDES UNITES de production située dans le NORD de la FRANCE

JEUNE INGÉNIEUR
ÉTUDES - TRAVAUX NEUFS

- Dès son entrée il participera à la **CONSTRUCTION des INSTALLATIONS NOUVELLES** de productions chimiques (Génie civil, chaudronnerie, charpente, électricité, régulation).
- Ultérieurement, il prendra la **RESPONSABILITE DE LA SECTION TRAVAUX NEUFS** de l'usine (bureau d'études, achats, suivi des chantiers).
- Il pourra être appelé à faire des séjours de quelques mois à l'étranger. Il doit donc parler anglais

Il est **DIPLOME** d'une Ecole Nationale des ARTS-ET-METIERS ou d'une grande école équivalente. Il a une première expérience, type engineering.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 671 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. t.

BANQUE PRIVÉE
RECHERCHE
ADJOINT AU DIRECTEUR
de son AGENCE DE LYON

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'études supérieures et bénéficier d'une bonne expérience bancaire.

La connaissance des conditions d'octroi des crédits immobiliers serait appréciée.

Age minimum : 30 ans.

Traitement minimum : 60.000 F l'an et au-delà selon qualification.

Ecr. avec curric. vitae, photo et salaire actuel au nº 8 592, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427, PARIS (9e), qui transmettra

---

PROMOTION BUREAUX
pour LILLE

CHEF DE PROGRAMME

- Expérience similaire indispensable ;
- Facilités contacts à tous niveaux (Banques, Assurances, Investisseurs, Administrations) ;
- Nombreux déplacements à envisager ;
- Le candidat aura l'entière responsabilité du programme ;
- Appointements en rapport avec compétence.

Ecrire nº8.580, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

---

eurinfor
européenne d'informatique
filiale du Groupe SOGETI

Le Groupe de Sociétés de Services en Informatique

recherche pour **LYON**

INGÉNIEUR SYSTÈME IBM
très expérimenté

ayant une connaissance OS et/ou DOS sur les séries 360 et 370

Les candidats intéressés prendront contact avec **M. HOECKEL** en téléphonant au : (78) 60-95-82 (poste 305).

---

cadre commercial
LAVAL

Pour faire face au développement de ses marchés et apporter un meilleur service à sa clientèle, la DIVISION COMPOSANTS de la Société L.M.T., recherche un CADRE COMMERCIAL.

Après formation à nos produits, il se verra confier la responsabilité d'un secteur de vente au sein duquel il devra promouvoir la gamme de nos composants passifs professionnels (CONDENSATEURS) et en assurer la commercialisation.

Nous souhaitons confier ce poste à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (Scientifique ou Commercial) attiré par les contacts et la négociation commerciale. Une expérience de 1 à 3 années dans la vente serait très appréciée mais non indispensable.

Ecrire avec C.V. en précisant rémunération souhaitée sous ref. 106/M, à L.M.T. Direct. Gestion des Emplois BP 402, 92103 Boulogne

L.M.T.

---

100 KM AU SUD REGION PARISIENNE
Importante Société (1.100 personnes)
recherche

RESPONSABLE UNITÉ DE PRODUCTION

Articles grande série.
Mission principale : Gestion générale et réorganisation de l'unité de production dans le souci constant des prix de revient.
Qualités requises :
1) Formation :
Diplôme d'Enseignement supérieur technique, type Ecole Centrale ou Arts et Métiers.
2) Expérience :
Au moins 10 ans d'expérience industrielle et une réussite prouvée dans un poste de ce niveau.
3) Personnalité :
Forte personnalité capable de s'imposer, sens du commandement et de l'animation des hommes.
Qualité d'organisation.
Adr. C.V., photo et prétentions à D.P. Industries, 12, rue Ste-Anne, 75001 PARIS, ss réf. 9440 q. tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE
MINIERE ET DE CARRIERES
région Ouest
cherche

INGENIEUR

28 ans minimum,
formation MINIERE indispensable

Il sera chargé de représenter la Société (sur le plan technique) à l'étranger, d'y promouvoir et d'y réaliser un programme d'assistance technique.

Déplacements maximum 50 %

Espagnol ou Anglais souhaité.

Ecrire Service C en indiquant prétentions.

Psychologie appliquée
JUSTET
5, rue Brey Paris 17e

LES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
recherchent :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Mines (Paris, Saint-Etienne et Nancy), Centrale pour leurs services du fond (exploitation, essais et organisation).
- Formation assurée ;
- Statut du mineur

Adresser candidature aux Houillères du Bassin de Lorraine, Direction du Personnel, 2, rue de Metz, 57802 FREYMING Merlebach.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

L'UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DE TRAVAUX PUBLICS *(siège à Paris) présente sur les principaux marchés : génie civil industriel, ouvrages d'art, travaux souterrains, off-shore,* cherche pour développer son activité un

ingénieur chargé d'affaires

Il dirige la recherche, l'étude et la conclusion des marchés. Il s'engage sur les grandes options techniques et sur les moyens mis en œuvre pour la réussite d'un projet. Il est responsable des prix.
C'est un ingénieur Centrale, TP, AM ou équivalent, ayant une expérience TRAVAUX PUBLICS (chantiers, bureau d'études techniques, engineering). En fonction de son expérience et de ses motivations, il peut évoluer vers d'autres activités.
Les Ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2616 M) à Mme M.-C. TESSIER.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur Automobile
(banlieue Ouest Paris)
recherche

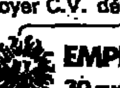
Responsable études mécaniques

Il dirigera un **Département d'Etudes** de 30 personnes spécialisé dans la conception et le développement d'organes mécaniques tels que boîtes de vitesses, embrayages, ponts, etc.

Sous l'autorité du Directeur des Etudes Mécaniques, il participera aux propositions d'orientation tant pour les organes de base que pour leur commande, environnement et asservissement.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, âgé de 40 ans minimum, spécialiste confirmé dans ces activités.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. NAULE/M.


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

PRICEL

recherche, pour Fonctions de
CONTROLE de GESTION et AUDIT INTERNATIONAL
(Filiales françaises et étrangères)

UN DIPLÔMÉ d'une grande école de gestion

ayant de préférence complété sa formation par des études
d'expertise comptable
(possibilité d'avoir position de stagiaire) et possédant quelques années d'expérience acquise dans Cabinet d'Expertise ou d'Audit, ou Entreprise industrielle.
Anglais indispensable.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M.873 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

---

vous êtes :

- **chef de projet**
- **analyste**
- **ingénieur système**
- **programmeur**

VOUS VOULEZ devenir un vrai spécialiste tant des bases de données que du téléprocessing, et acquérir une réelle compétence,

il faut que vous preniez contact avec nous.

CAR nous avons décidé :
- de mettre en œuvre des bases de données pour intégrer nos systèmes de gestion,
- d'étendre considérablement notre réseau de téléprocessing (actuellement 200 terminaux).

NOTRE INSTALLATION ACTUELLE
est constituée de deux IBM 370/158 interconnectés de 2.000 k chacun, et d'un 370/155 de 1.500 K (OS-MVT). Ces matériels seront remplacés en fin d'année par un système multiprocesseur beaucoup plus puissant.

LES NIVEAUX DE REMUNERATION
seront fonction de la compétence, de l'expérience ou de la capacité à les acquérir, et peuvent être élevés.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre CV détaillé (photo jointe) en précisant le poste, au Service 4941

plein emploi 118 rue réaumur paris 2e

---

jeunes ingénieurs

A.M. - I.D.N. - I.N.S.A. ...

La DIRECTION DES FABRICATIONS de la Société L.M.T. recherche pour renforcer son Service ETUDES INDUSTRIELLES plusieurs INGENIEURS DEBUTANTS.

Après une période de formation, ils seront intégrés dans une équipe jeune et dynamique basée à Paris, d'environ 30 personnes : ils travailleront principalement pour le compte des unités de fabrication (Téléphonie, Electronique, Hydraulique) situées à LAVAL, NANTES, LANNION, REDON. En fonction de leurs compétences et de leurs motivations, ils seront appelés à intervenir dans les domaines suivants :

- automatisation de la production : pièces détachées et assemblage,
- fabrications électroniques : procédés et industrialisation,
- étude de postes et procédures de fabrication,
- contrôle de production

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'Enseignement Supérieur (A.M., I.D.N., I.N.S.A. ...) intéressés par la fabrication et la production et possédant, si possible, une bonne connaissance de l'anglais ainsi qu'une formation complémentaire en gestion.

Les Candidats retenus pourront assez rapidement (1 à 3 ans) être appelés à poursuivre leur Carrière dans l'une de nos unités de production en province.

Ecrire avec C.V. en précisant rémunération souhaitée sous réf. 303-M, à Direct. Gestion des Emplois B.P. 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

JEUNES D.E.S.

— Sérieuses connaissances en informatique ;
— Lecture facile de l'anglais ;
— Aptitudes pédagogiques ;
— Libérés des obligations militaires.

Pour

Conception, Organisation, Réalisation
d'ACTIONS de FORMATION INFORMATIQUE

Larges possibilités d'évolution vers
INFORMATIQUE - ORGANISATION - BANQUE
(Documentation et formation assurées.)

Poste situé à PARIS.
Rémunération intéressante.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Informatique, référence DD,
112, avenue Kléber - 75016 PARIS.

BANQUE DIRECTION

UNE BANQUE D'AFFAIRES, filiale d'un des premiers groupes financiers de France, crée un poste de DIRECTEUR AFFAIRES DU SIEGE.

La fonction consiste :
- à proposer à la Direction Générale, un programme de prospection directe de la clientèle parisienne de grandes et moyennes entreprises en créant une image de marque
- à définir le volume et la nature des objectifs commerciaux annuels
- à présenter à la direction des risques les demandes de crédit en facilitant les contacts avec le client
- à assurer le suivi dynamique des relations commerciales.

Ce poste conviendrait à un cadre supérieur de banque susceptible de par sa personnalité et son potentiel d'être le collaborateur commercial du Directeur Général
discrétion assurée et renvoi curriculum vitae et lettre si candidature non retenue.

Envoyer c.v. sous réf. 53842 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

EUROMARCHÉ

recherche

- **CHEF COMPTABLE**
- **CHEF COMPTABILITÉ MATIÈRES**

pour Saint-Quentin-en-Yvelines (78) (TRAPPES)

- **CHEFS COMPTABLES STAGIAIRES**
- **ADJOINTS STAGIAIRES**

— Age minimum 26 ans ;
— Autorité technique ;
— Sens de l'organisation du travail ;
— Sens de l'initiative et des responsabilités sont des qualités requises pour diriger un service de comptabilité générale et matières utilisant les ressources de l'informatique.

Les candidats devront s'intégrer à une équipe de Direction jeune dans un groupe en pleine expansion.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à
M. CRESTEY
Euromarché - 180, Route Nationale 7
91200 ATHIS-MONS

Société Chimique Multinationale

(C.A. 450 millions - 2.200 personnes)
recherche, pour renforcer son équipe de vente aux industries du PAPIER, du CARTON ONDULE et de leur TRANSFORMATION :

un ingénieur commercial

La fonction s'adresse :

— à des INGENIEURS, LICENCIES ES SCIENCES ou TECHNICIENS SUPERIEURS ayant de préfér. acquis une première expérience professionnelle technique ou commerciale dans l'une ou l'autre de ces industries (les candidatures de débutants seront néanmoins examinées).

La fonction comporte :

— vente de produits chimiques aux industries précitées ;
— réalisations d'essais en clientèle ;
— conseils techniques aux utilisateurs ;
— participation au Plan de Marketing.

La fonction exige :

— un goût marqué pour la vente, l'action commerciale ;
— des déplacements fréquents (R 16 fournie) ;
— si possible quelques connaissances de l'anglais ;
— résidence région parisienne.

Ecrire avec C.V. détaillé à : Mme THIEBAUT, 30, bd Vital-Bouhot, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Nous sommes une Société moyenne (460 personnes) qui *fabrique et vend* des Produits Plastiques et des Machines de Conditionnement. Notre croissance est rapide. Nous créons le poste d'

Adjoint au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il sera responsable du **Contrôle des Achats** au niveau du Siège, et pourra remplir d'autres missions dans le domaine de **l'Organisation et de la Gestion**. Dans l'immédiat, il devra :

- dresser un inventaire des besoins de la Société en matière d'achats ;
- superviser le Service Achats de l'usine en cherchant à optimiser la gestion des stocks ;
- Prendre en charge les achats directs de la Société et participer aux négociations des contrats passés avec les fournisseurs.

Ce poste évolutif convient à un jeune diplômé d'Etudes Commerciales désirant faire ses preuves dans le domaine de la gestion et motivé par les fonctions décrites. Une première expérience de quelques années de l'Entreprise industrielle est souhaitée mais non indispensable.

sélé CÉGOS

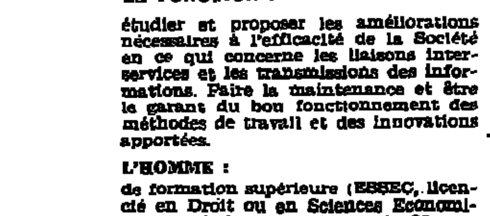
Adressez votre dossier en précisant votre niveau actuel de rémunération, sous réf. M 76.221.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

La Direction d'une Jeune Société de Services en pleine expansion (20 personnes, C.A. 10.000.000 F) recherche pour parfaire son organisation et coordonner les actions de ses différents services

CADRE EN ORGANISATION

LA FONCTION :

étudier et proposer les améliorations nécessaires à l'efficacité de la Société en ce qui concerne les liaisons interservices et les transmissions des informations. Faire la maintenance et être le garant du bon fonctionnement des méthodes de travail et des innovations apportées.



L'HOMME :

de formation supérieure (ESSEC, licencié en Droit ou en Sciences Economiques...), âgé au minimum de 26 ans, il aura déjà abordé pendant 3 ou 3 ans et solutionné des problèmes d'organisation et de gestion d'entreprise.
Très motivé par l'efficacité et les notions de coût des actions dans une organisation, il devra prouver ses qualités de synthèse, de créativité et de dialogue.

Connaissance de l'ANGLAIS souhaitée.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 145 M à :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.

PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

à l'aise dans plusieurs technologies

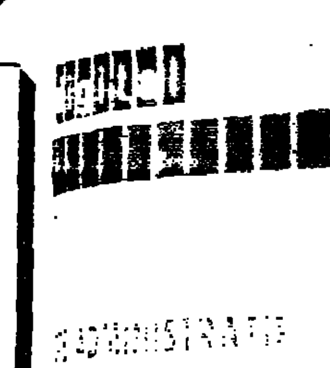
Aux termes d'un accord commun, un groupe de quatre Industriels ayant des productions complémentaires : estampage, extrusion, découpage, emboutissage, décolletage et usinage, crée une fonction commerciale commune.
Chaque Société a, de par sa technologie et la qualité technique de ses produits, une position privilégiée sur le marché.
La représentation en commun de ces quatre sociétés offre des possibilités d'accès plus larges auprès de la clientèle et permet une meilleure maîtrise du marché.

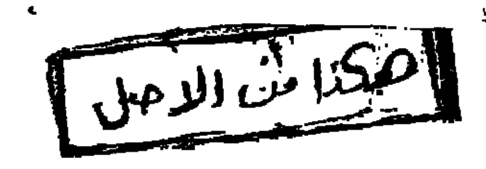
Votre activité sera — sur base des problèmes posés par vos clients — de proposer des solutions techniques valables dont la mise au point et la réalisation se feront avec l'appui des services techniques et commerciaux de nos usines.
Votre zone d'action : Paris et la région parisienne, avec des possibilités ultérieures d'extension. Une voiture vous est fournie.
Vous dépendrez du Directeur Commercial d'une des sociétés.
Un stage de formation est prévu dans chacune des sociétés.

Un ingénieur diplômé — 30 ans minimum — ayant une formation de type AM, une expérience d'au moins 3 ans de la négociation en milieu industriel, peut être sûrement intéressé par cette activité.
Elle demande de l'autonomie, de l'ingéniosité, la possession d'une large « panoplie » technologique.

sélé CÉGOS

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé sous réf. M. 71 338
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ATTACHÉ DE PRESSE

La Société Digital Equipment Corporation nº 1 mondial des mini-ordinateurs recherche pour sa filiale française un spécialiste qui sera chargé des relations avec la presse.

La personne recherchée devra posséder au moins 2 ans d'expérience d'Attaché de Presse ou Chargé des Relations Publiques, être capable d'écrire des articles pour les journaux et revues techniques françaises.

Les responsabilités essentielles liées au poste seront : rédaction de communiqués de presse et de reportages, organisation de conférences de presse et relations avec les diverses rédactions.

Une bonne pratique de l'anglais écrit et parlé est indispensable car ce poste, basé dans la Région Parisienne, exige un contact permanent avec la Direction Européenne à Genève.

Ecrivez en anglais sous référence A.P.I.M. à Yves SARRAZIN Directeur du Marketing.

digital — DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687-23-33

Etablissement Européen d'Enseignement Supérieur de Gestion

RECHERCHE

pour son Institut de Paris deux responsables de département :

1) Département Economie
2) Département Mathématiques-Informatique

Le profil des postulants sera

SOIT UNIVERSITAIRE

(minimum D.E.S. + Doctorat + Diplôme étranger M.B.A. ou PhD + si possible expérience en entreprise) ;

SOIT PROFESSIONNEL

(ingénieur ou ingénieur-docteur possédant l'expérience de l'enseignement).

La connaissance de l'anglais et (ou) de l'allemand sera appréciée. Ces postes comportent enseignement, animation pédagogique et recherche. Le traitement annuel sera de 95.000 francs.

Ecrire au nº 8.610. « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANCAIS DIVERSIFIÉ
recherche pour sa
DIRECTION DEVELOPPEMENT A PARIS

1 CADRE TECHNICO-CCIAL

- formation grande école,
- ayant au moins 4 à 5 années d'expérience dans l'industrie des matériaux de second oeuvre pour le bâtiment.

Transmettre CV et pretentions sous réf. 530 à Pierre LICHAU S.A. - 50, allée Jean Jaurès - 31000 Toulouse qui transm.

LE SERVICE EDUCATION DE DIGITAL
recherche pour son Siège Social à Rungis des

INSTRUCTEURS

- **possédant :**
  - un esprit pédagogique et le sens des relations humaines
  - 2 à 3 ans d'expérience professionnelle
  - la pratique d'un ou de plusieurs langages assembleurs
  - la connaissance de la langue anglaise
  - et pour certains de la langue espagnole.
- **chargés d'assurer :**
  - la formation de nos clients :
    - •nos cours standards
    - •nos cours spéciaux
    - •nos cours « chez le client ».
    - des séminaires techniques
  - la formation de notre personnel.
- **ils bénéficieront pour cela :**
  - d'une formation initiale en France et à l'étranger
  - d'une formation permanente leur permettant de rester à jour dans les domaines techniques les plus avancés et dans les méthodes pédagogiques les plus modernes (faibles effectifs, mi-temps pédagogique, moyens matériels)
  - de possibilités de déplacement en France et à l'étranger.

Adresser votre C.V. détaillé sous référence I.H.M.3 au Responsable du Personnel

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687-23-33 — digital

Dans le cadre de l'expansion de ses activités à l'étranger, la Direction Exportation de la Filiale Engineering d'un puissant groupe industriel français recherche

CADRE ADMINISTRATIF Export

afin de lui confier la responsabilité des études et des mises en place correspondantes relatives aux marchés en cours ou en étude :
- rédaction des marchés,
- installation des agences,
- problèmes d'assurance, de fiscalité et de crédit,
- suivi des contentieux,
- gestion des facturations et suivi analytique des affaires.

Ce poste nécessite une grande expérience du commerce extérieur et l'habitude des démarches relatives à l'exportation et pourrait être confié à un homme âgé au minimum de 32 ans, de formation supérieure (E.S.C., E.S.S.E.C., Sciences Po ou Licencié en Droit).
Très bonne connaissance de l'ANGLAIS nécessaire et éventuellement de l'espagnol.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 141 M à :
Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel,
42, rue Legendre - 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL FRANÇAIS EN EXPANSION RAPIDE EN FRANCE ET A L'ETRANGER
40 % de croissance des profits
12.000 collaborateurs

accélère la modernisation de toutes ses méthodes et recherche

cadre dirigeant directeur de l'administration du personnel

Il dépendra directement de la Direction Générale.
Il dirigera un important projet de télétraitement des données de gestion du personnel.
Il sera responsable d'importantes opérations de paie exécutées par un département spécialisé.
Il mettra en place un contrôle de gestion des masses salariales.

Cet homme, âgé de 35 ans minimum :
- a un tempérament d'opérationnel
- a participé à une œuvre de rénovation des méthodes de gestion du personnel
- connaît la structure des paies en France
- vient de l'Administration ou de l'Industrie.

La rémunération, le plan d'intéressement et les carrières du Groupe doivent satisfaire des candidats à haut potentiel.

Ecrire sous réf. 43023 à Havas Contact, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche

CADRE FINANCIER

diplômé Ecole Supérieure de Commerce ou Titulaire d'une licence en Sciences Economiques.

Il participera à la gestion financière des opérations et sera chargé en particulier :
- d'effectuer les contrôles financiers préalables ;
- de pourvoir aux moyens de financement extérieurs nécessaires ;
- de suivre en permanence la situation des opérations en proposant le cas échéant les mesures correctives nécessaires.

Il est demandé une expérience de quelques années dans le domaine des techniques administratives des Sociétés et de financement bancaire.

Nous offrons des possibilités d'évolution de carrière vers un poste à larges responsabilités si candidat de valeur.

Adr C.V., photo et prétent. ss réf. 6.330 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche pour son département BANQUE

UN ATTACHÉ DE CLIENTÈLE JUNIOR

26 ans minimum
Formation universitaire (HEC, Sciences Po., Ecole de commerce, Ecole d'Ingénieurs) et expérience bancaire d'un ou deux ans minimum dans un Département Crédit.

UN ATTACHÉ DE CLIENTÈLE SENIOR

Niveau classe VII ou VIII

Pour assurer les relations commerciales avec de grandes et moyennes entreprises.
Il aura sous son autorité, pour assurer la surveillance et les études des comptes qui lui seront confiés, deux Attachés Commerciaux de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience bancaire.

Le titre de Fondé de Pouvoirs ou de Sous-Directeur sera donné en fonction de l'expérience du candidat dont l'âge ne peut être inférieur à 35 ans.

Faire offre détaillée manuscrite à Nº 54.226 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Absolue discrétion garantie

---

Groupe Pharmaceutique Français recherche

JEUNE DOCTEUR EN MEDECINE (masculin de préférence)

ayant si possible 2 années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique, connaissant l'anglais (lu et parlé) notions d'allemand.

Fonctions :
- Rattachement à notre Directeur Médical en place.
- Formation médicale des Délégués Médicaux nouvellement engagés.
- Recyclage des Délégués Médicaux en place.
- Courrier médical, etc.

Ce poste occupera le candidat à plein temps.

Envoyez c.v. manuscrit et photo sous réf. 43014 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE U.S. LEADER DANS LE TRAITEMENT CHIMIQUE DES EAUX ET DE PRODUITS INDUSTRIELS

recherche (Banlieue Sud-Ouest)

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur général, il sera chargé de la gestion comptable, financière et administrative de la société. Il sera responsable en particulier de :
- la comptabilité générale, analytique et budgétaire ;
- l'établissement des rapports mensuels pour la société mère ;
- problèmes administratifs et légaux.

Ce poste convient à un candidat désireux d'assumer des responsabilités comptables et administratives étendues dans un milieu professionnel de haut niveau. Agé de 30 ans minimum, il allie à une expérience similaire acquise dans une société anglo-saxonne, dynamisme et esprit créatif.

Larges possibilités de carrière dans une jeune société se développant très rapidement.

Env. C.V. en indiquant la rémunération souhaitée à GRAFA Publicité, 82, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008 PARIS (sous référence 15121). Discrétion totale assurée.

BANQUE PRIVÉE (proche Etoile), *recherche*

Jeune Rédacteur

pour Service CONTENTIEUX
- *DES Droit privé.*
- *Expérience contentieux bancaire de 2 ans minimum.*

Disponible rapidement.
Adresser CV + photo s/réf. 13.146 à
J.R.P. 180 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

GROUPE MULTINATIONAL MÉCANIQUE
VÉHICULES INDUSTRIELS
(Z.I. de TRAPPES)
recherche

CADRE HOMME

minimum 28 ans.

Etudes supérieures commerciales ou organisation. Expérience biens d'équipement et réseau distribution.

Travail en liaison avec Services Informatique et Organisation, pour assurer gestion d'approvisionnements d'un magasin central de pièces détachées.
Disponible rapidement.

Adresser curriculum vitae à nº 54.611, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

Importante Société d'Electronique
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour diriger et développer son activité dans le domaine de l'engineering des systèmes de transmission et des réseaux d'automatismes. Minimum 35 ans.

Le candidat devra assurer :
- la direction d'un service récemment constitué, comprenant des Ingénieurs et des Agents techniques ;
- les contacts et relations techniques avec la clientèle, composée essentiellement d'administrations et de sociétés d'économie mixte ;
- la coordination des différentes unités opérationnelles concernées lors des réalisations.

Réelles possibilités d'avenir dans un groupe de premier plan en pleine expansion.

Ce poste est à pourvoir à PARIS puis à ORLEANS.

Adresser C.V. et prétentions sous Nº 54.461, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée.

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS LES FINANCEMENTS IMMOBILIERS

recherche son :

CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES

Ce poste requiert une compétence confirmée en comptabilité, des connaissances en informatique et la pratique des opérations financières liées à l'immobilier depuis plusieurs années.

Les candidats intéressés doivent envoyer curriculum vitæ détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence M.C.S. 21-155 M, à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 45108
75366 - Paris Cedex 08

Nous sommes en mesure d'offrir des carrières attractives, car nous sommes un des groupes français les plus puissants et les plus performants avec nos 80 sociétés et plus de 100 filiales implantées en France et à l'étranger.

Nous souhaitons recruter pour un poste qui évoluera vers une fonction de responsabilité, un

jeune cadre financier

Le candidat retenu aura 30 ans minimum. Diplômé d'HEC - ESSEC - Sciences Po. + MBA, il a une expérience de trois ans dans un poste similaire, de préférence dans le secteur bancaire.

Le salaire tiendra largement compte de la dimension du candidat, qui voudra bien nous adresser une première lettre, son curriculum vitae et une photographie récente ainsi que son salaire brut annuel.

Pour assurer une complète discrétion aux demandes qui nous parviendront, nos correspondants ont la faculté d'utiliser une double enveloppe. Au dos de la première, seront mentionnées les entreprises avec lesquelles ils ne souhaitent pas entrer en relations ; le pli leur sera alors retourné.

Cette première lettre est à adresser à Havas Contact, sous réf. 33488, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre du développement de ses activités de contrôles industriels
LE CENTRE D'ETUDES DE PREVENTION
recherche

UN INGENIEUR

de formation générale.

Pour développement d'activités nouvelles, une expérience de 4 ou 5 ans dans le domaine de l'ingénierie et du contrôle est souhaitable.

Déplacements de courte durée à prévoir.
Anglais très souhaitable.

Adr. C.V. et prétentions à *M. BARRE, 34, rue* Rennequin, PARIS-17e.

SOCIETE PARIS *recherche*

COMPTABLE B.P. ou D.E.C.S.

très EXPERIMENTE (E) pour mission de 3 mois (juillet à septembre) en MARTINIQUE.
Rémunération intéressante.
TEL urgent pr R.-V. : 073-82-41.

Les programmes en VIDEO-CASSETTES deviennent un grand moyen de comminication pour les grandes entreprises.
Notre jeune société réalise ces programmes « sur mesure » et cherche pour Paris

UN ATTACHE COMMERCIAL

capable de prospecter, vendre, préparer la réalisation des programmes, etc.

C'est un(e) jeune cadre d'au moins 25 a., EDC, Sc. Eco., ou équivalent, avec 2 a. minim. d'expér. de la vente à l'indust. (photocopieurs, par exemple).

Les cadres intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2.701) à Mme F. Maxence.

ALEXANDRE TIC, S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS,
membre de l'ANCERP.

offres d'emploi

INGENIERIE EXPORT

Pour développer ses activités à l'étranger et tout particulièrement en Asie et au Moyen-Orient, une importante Société d'études et de réalisation en Ingenierie

recherche

Ingénieurs d'affaires

pour leur confier la prospection, la détection et la négociation de gros chantiers de construction d'usines de traitement des eaux.

Une formation supérieure et/ou si possible une expérience de plusieurs années de la négociation et de l'approche technique des problèmes d'Ingenierie sont souhaitées.
Très nombreux déplacements à l'étranger.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 142 M à :

Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel,
42, rue Legendre - 75017 Paris.



SOCIETE MULTINATIONALE
propose à
DIPLOME LICENCE OU MAITRISE CHIMIE
un poste de
CHEF SERVICE TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à candidat de 27 ans environ, ayant de bonnes connaissances d'anglais et désireux, en plus des problèmes techniques, résoudre des problèmes commerciaux liés directement à la technicité de nos produits.
Son concours apporté au réseau de vente lui permettra d'être intéressé au C.A. du département de vente.
Nombreux avantages sociaux, 13ème mois, prime de vacances, de participation, etc ...
Envoyer CV + photo sous réf: 416 H à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



recherche

INGÉNIEUR en ORGANISATION

Responsable d'importants contrats d'organisation administrative.

- formation ingénieur ;
- 35 ans minimum ;
- grande expérience de l'organisation administrative et industrielle ;
- connaissances en informatique de gestion ;
- expérience micromation souhaitée.

ASSISTANTS de GESTION

HEC, ESSEC, SUP. de CO, IUT de gestion en assistance auprès de la hiérarchie.

- ils assurent le suivi de la gestion d'un département ;
- ils contrôlent, analysent et commentent les résultats ;
- ils proposent des améliorations des procédures et du système de gestion.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. de Sars, Service du Personnel G. CAM, 113, rue J.-Marin-Naudin, 92223 Bagneux.



THOMSON-CSF

recherche

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

(ESPCI - ESE - GRENOBLE)

Anglais exigé.
Expérience industrielle souhaitée pour **activité vente électronique professionnelle de haute technicité**

Adr. C.V. manuscrit dét., photo (ret.) et prétent., Mme DUBOIS, 6, rue Mario-Nikis, PARIS (15e)

GROUPE INTERNATIONAL
cherche pour filiale industrielle
(5.000 personnes)

DIRECTEUR DU SERVICE CENTRAL DE FORMATION

Il sera chargé auprès de la Direction Générale de coordonner l'ensemble des actions de formation de la société et de gérer le budget-formation en relation avec le Directeur du Personnel.

Ce poste conviendrait à un homme diplômé de l'enseignement supérieur ayant exercé des responsabilités à très haut niveau.

Env. C.V. manuscrit, photo, prétent. à n° 53.836, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR d'ORDINATEURS

recherche

LOGICIEL

INGENIEURS d'ETUDES

GRANDES ECOLES

INGENIEURS DEBUTANTS
- s'intéressant à la conception de Software de base.

Réf. M.F.A.

INGENIEURS CONFIRMES
- possédant une expérience en Compilation.

Réf. M.F.B.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DUT ou equivalent

ANALYSTES PROGRAMMEURS SYSTEME
Débutants si titulaires du DUT

Réf. M.F.C.

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

- dans le domaine de la Gestion,
- *Il sera chargé de l'analyse fonctionnelle et organique de chaînes de programmes, de gestion réelle et prévisionnelle.*

Réf. M.F.D.

HARDWARE

INGENIEUR CONFIRMÉ

7 à 8 ANS d'EXPERIENCE
- *logicien, bonne connaissance système informatique pour* ANIMER *et* ENCADRER *un Groupe d'Etude et de conception de coupleurs périphériques (disques, téléinformatique, électromécanique).*

Réf. M.L.A.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

GRANDES ECOLES
- pour étude et réalisation d'ensemble logique.
- *Expérience dans le domaine des* PERIPHERIQUES ELECTROMECANIQUES souhaitée.

Réf. M.L.B.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Responsable des effets de caractérisation de circuits intégrés logiques.
- *Expérience dans la fabrication ou l'application de circuits intégrés digitaux nécessaires.*

Réf. M.L.C.

INGENIEUR PHYSICIEN

GRANDES ECOLES
Spécialisé en MECANIQUE
- *pratique minimum de 2 ans en expérimentation.*
- *Connaissance du* FORTRAN *souhaitée*

Réf. M.L.D.

Adresser curriculum-vitae, lettre manuscrite, photo récente en indiquant la référence à sous numéro 13.136

s.n.p.m PETITES ANNONCES — 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

PHARMACIEN

Contrôle de Qualité et mise en forme Galénique

Puissant Groupe Français recherche, pour sa Division Pharmaceutique, PHARMACIEN chargé de coordonner pour la France et l'étranger le Contrôle de Qualité et la mise en forme Galénique.
Ce poste s'adresse à un homme d'au moins 35 ans, Analyste ou Galénicien de formation, ayant une très solide expérience de l'Industrie Pharmaceutique et connaissant bien le domaine de la Fabrication.
Il s'agit d'un poste de responsabilités s'adressant à un homme ayant des idées et psychologue, alliant à un excellent contact des connaissances techniques et scientifiques sérieuses et un esprit ouvert aux problèmes de gestion.
Excellente pratique de l'anglais indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo recente sous référence 283/M, à :

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

SEDIM ENGINEERING

recherche pour

ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES :

INGÉNIEUR D'INSTALLATION

— FLUIDES : Chauffage, plomberie sanitaire ;
— INSTALLATIONS MECANIQUES.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

— COURANTS FORTS ET FAIBLES
pour assurer la responsabilité complète des installations, de la conception, à la mise en service d'importants ensembles immobiliers, hôpitaux, hôtels, bureaux...

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'Ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.

Adresser C.V. avec photo (ret.) et prétentions à : SEDIM - Sce du Personnel, 4, av. Paul-Langevin, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche

RESPONSABLE des Achats et Transports

Formation : Écoles Sup. de Commerce.
Connaissance parfaite de l'anglais indispensable, allemand souhaité.

Ecrire avec curriculum vitae à n° 56.014, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

BANQUE PRIVÉE (8e)

recherche

GRADÉ (E) Classe III ou IV

Expérimenté dans Service Etranger

Env. C.V. manuscr. à O.C.B.P. sous Réf. 1.706 M, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS (9e).



LE SERVICE INFORMATIQUE DE L'O.R.T.F.

recherche :

Ingénieur Grande École

(X, Télécom, Sup'Elec, Centrale, etc.)
pour tenir les fonctions de Chef du Secteur

Automatisation

Expérience professionnelle souhaitée, mais *formation complémentaire assurée si nécessaire.*

Envoyer C.V. et prétentions à :
Monsieur le Responsable
des MOYENS INFORMATIQUES COMMUNS
3 bis, rue Jeanne-d'Arc
921300 ISSY-LES-MOULINEAUX
Référ. MIC - 815

Société de Conseil
recherche

INGÉNIEUR - INFORMATICIEN

Grande Ecole
(X, Mines Centrale...)
Minimum 2 ans expérience réelle

FORTRAN

pour réalisation d'applications de haut niveau sur CDC 6600
- Bases de données
- Sorties graphiques
- Conversationnel
- Simulation et modélisation

Ecrire avec C.V., no 68764, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Importante Société Produits Chimiques

recherche
pour reprendre clientèle existante

TECHNICO-COMMERCIAL

De Formation :
Frigoriste, papetière ou chimique
Ayant si possible connaissances des circuits d'eau.
Secteur : *REGION PARISIENNE*

FIXE + COMMISSION + FRAIS

Adr. C.V., photo et prét., no 54.602, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm

SOFRALAIT - PARIS-19e

recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

ASSEMBLEUR-COBOL

- Formation supérieure souhaitée
- 3 ans expérience minimum

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à DIRECTION RELATIONS HUMAINES
20, avenue de la Porte de la Villette, PARIS (19e).

GRANDE BANQUE AMÉRICAINE

recherche
pour son Agence de PARIS

UN CADRE BANCAIRE

classe VI ou VII
pour son
DÉPARTEMENT COMMERCIAL

Il aura :
— 30 ans minimum ;
— formation supérieure (HEC, Sciences Po, INSEAD, MBA, ...) ;
— expérience très complète de l'étude et du montage des crédits commerciaux ;
— deux ans environ de gestion de comptes de sociétés ;
— bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Nous lui offrons :
— de participer à la prospection de la clientèle ;
— de gérer des comptes commerciaux importants ;
— d'assumer des responsabilités de crédit ;
— de réelles perspectives d'avenir tant en France qu'à l'étranger dans le cadre du développement et de la diversification de nos activités.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de valeur susceptible d'être rapidement promu

SOUS-DIRECTEUR

Ecrire en anglais avec C.V. détaillé, photo et rémunération annuelle à n° 481.839, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

négociateur de 1ère classe,

c'est la meilleure définition de l'activité diversifiée et vivante de nos délégués commerciaux.
Société industrielle de grande notoriété en France et à l'Etranger, nos produits ont des applications nombreuses, notamment dans le second oeuvre du bâtiment. Vous rencontrerez des prescripteurs de haut niveau, architectes, promoteurs, bureaux d'études, pour les informer, les conseiller et négocier l'utilisation optimale d'une gamme très diversifiée de produits.

Vous êtes ESC, déjà lancé dans la vente : nous vous apprendrons nos technologies. Vous êtes un technicien du bâtiment résolu à réussir dans le commercial : nous vous aiderons à faire le saut.

4 postes sont à pourvoir à BORDEAUX (4190) - LILLE (4191) - LYON (4192) - PARIS (4193)

Statut cadre. Salaire fixe envisagé :
40 à 60.000 francs + Frais.

Adresser CV détaillé sous référence : 6091 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

Nous sommes un important Groupe Financier.
Nous cherchons

RESPONSABLE DE PUBLICITE

novateur mais réaliste.

Vous possédez une formation type HEC ou ESSEC. Votre expérience de la publicité - bien que limitée à 3 ou 4 ans - est diversifiée.

Nous attendons de vous que vous soyez le **spécialiste** chargé, au sein de la Division Marketing, de proposer, puis de mettre en place une **véritable politique publicitaire.**

Pratiquement tout est à faire et vous aurez aussi bien à mettre la main à la pâte qu'à assumer des responsabilités de budget, de contrôle et de contacts avec les Agences.

Si cette opportunité vous tente, adressez votre curriculum vitae détaillé avec prétentions sous réf. 33848 à Havas Contact
156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

COORDINATEUR COMMERCIAL

Bâtiment - Second œuvre

En liaison étroite avec la Direction, il animera et dirigera un petit service d'administration commerciale, concevra la publicité et la promotion des ventes, aidera les technico-commerciaux dans l'organisation de leur travail et sera la véritable plaque tournante de l'information dans la division.

L'expérience (même courte) d'un tel poste est indispensable.
Connaissance du milieu du bâtiment souhaitée, allemand courant.
Rémunération : 50.000 F. et +. Cadre.
Lieu de travail : Pont de Levallois.

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING — Adr lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf 2508
54, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

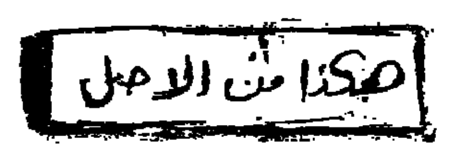
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
RÉGION PARISIENNE
900 personnes - recherche :

CHEF DU PERSONNEL

EXPERIMENTE

Env. curric. vitae et photo, n° 54.677, CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



offres d'emploi

Pour renforcer son équipe instrumentation électronique
Pour intensifier son action dans les SECTEURS O.E.M. et INDUSTRIELS

UNE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POSSEDANT :
— des connaissances particulières dans le domaine des ALIMENTATIONS STABILISEES comme dans celui des ENREGISTREURS GRAPHIQUES.

Ils seront capables d'orienter l'action d'ingénieurs de vente, autant que d'entretenir eux-mêmes des contacts directs avec une clientèle répartie sur la France entière.

La pratique de l'ANGLAIS sera très appréciée.

Postes à pourvoir en proche Banlieue Parisienne.

Téléphoner pour rendez-vous à M. MONS, 845-28-55 (poste 443) ou adr. C.V. photo, n° 54.692, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



Boehringer Mannheim France S.A.

renforce son équipe de

DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE

Vous avez une formation supérieure de technicien de laboratoire (I.U.T., B.T.S...) ou une bonne expérience des analyses biologiques.
Vous êtes d'une grande disponibilité, ouvert d'esprit et attiré par des contacts humains à haut niveau. Vous êtes libre le 1er Octobre 1974.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à

BOEHRINGER MANNHEIM FRANCE S.A.,
7, boulevard de la Madeleine - 75001 PARIS,
à l'attention de PH. SCHOFF.

DISCRETION ASSUREE.

Société en pleine expansion
(C.A. : 25.000.000 de F — croissance annuelle 25 %)
filiale d'une société Américaine
(Banlieue Sud Paris)
recherche

CONTROLLER

- Pour prendre en charge l'ensemble des responsabilités comptables et financières.
- Bonne formation comptable et financière (de préférence expert-comptable ou équivalent).
  — Ayant une expérience de la fonction d'au moins 5 ans et une connaissance des méthodes Anglo-Saxonnes.
  — Bilingue FRANÇAIS-ANGLAIS.
- Rémunération proposée supérieure à la moyenne et en fonction du niveau du candidat.

Adresser curriculum vitae et rémunération actuelle, en Anglais, sa référence 6.411 à :



Entreprise Française leader Européen en construction Métallique.

Paris

jeune ingénieur d'affaires électromécanicien

De formation I.E.G. - E.E.M.I. ou équivalent. En position d'adjoint au chef de Service électricité, il sera chargé de suivre tous les aspects techniques et commerciaux des réalisations du service.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 198

37, rue du Gal Foy
75008 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour son service
BREVETS

Ingénieur

spécialisé en électronique et ayant bonnes connaissances en mécanique.

Expérience en Propriété Industrielle nécessaire.
Langues étrangères (anglais, allemand).

Adresser curriculum vitae, sous référence NABIS, 20, rue Vernet, 75008 PARIS, qui transmettra.

LogAbax Informatique

recherche pour
PARIS et BANLIEUE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Formation supérieure ;
— Expérience minimale de 3 ans dans la Vente de matériel et service informatique, ainsi qu'une connaissance des applications de gestion dans les entreprises *industrielles et commerciales* sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

LA PLUS IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS EN FRANCE PROPOSE A DES

Débutants diplômés de Grandes Écoles

DE PARTICIPER A SON DEVELOPPEMENT

Si vous êtes :

— soit H.E.C. ou équivalent ;
— soit Ingénieur Grande Ecole (CENTRALE, PONTS et CHAUSSEES, ARTS et METIERS, E.N.S.I.) avec formation économique complémentaire ;
— soit titulaire d'un D.E.S. de Droit.

Si vous pensez :

— que les techniques de la Distribution correspondent à vos goûts et peuvent permettre à votre personnalité de s'épanouir.

Nous vous proposons :

— d'assumer des responsabilités concrètes et successives après une période d'insertion progressive dans les structures de la Compagnie.

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION

Adresser curriculum vitae manuscrit, photographie, références et prétentions à :

TOTAL (Service Sélection) : 84, rue de Villiers - 92538 LEVALLOIS.

Deux dates d'engagement possibles : 9 septembre, 4 novembre 1974

TRÈS IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER (PARIS)

recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

minimum 35 ans

Il assurera :
- *Gestion comptable et financière ;*
- *Rapport avec les banques ;*
- *Administration des Sociétés ;*
- *Gestion du Personnel.*

Il sera exigé de solides connaissances juridiques et fiscales.
Ce poste se situe au sein d'un groupe composé de plusieurs sociétés, qui assure en plus la gestion de nombreuses sociétés civiles immobilières.
Expérience souhaitée dans la gestion administrative et financière propre à la Promotion Immobilière.
Adresser lettre manus. avec C.V., photo à n° 54.859, CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris Cedex 01, q. tr.

Banque privée recherche pour son Siège à PARIS

cadre de banque

Formation Supérieure.
Expérience de 2 ans minimum dans Service d'Engagement ou Secrétariat bancaire.

Ce cadre s'intégrera à une équipe de Direction pour y occuper un poste offrant des perspectives de réelles responsabilités dans le domaine de la Gestion et du Développement des clientèles industrielle et commerciale.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à Bernard LHOTE, 21, rue Frédéric Clavel 92150 - SURESNES.

plein emploi

Impte Sté de Construct. Appareils de mesures Paris (12e) rech. dans le cadre de son expansion :

Référence 1 A :

INGÉNIEUR Grande Ecole

Electronicien-Electromécanicien pour diriger un bureau d'Etudes mécaniques et industrialisations, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans ce domaine.

Référence 2 A :

2 AGENTS TECHNIQUES

Electroniciens D.U.T. ou B.T.S. débutants ou qques années d'expérience pour service études.

Référence 3 A :

2 AGENTS TECHNIQUES

ou Préparateurs électroniciens ou électromécaniciens pour service industrialisation.

Ecrire avec C.V. sous réf. à A.O.I.P. Mesures, B.P. 301 - PARIS (13e)

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICES

recherche :

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Sous la responsabilité du Directeur Financier
IL SERA CHARGE :
— des comptabilités générales et analytiques ;
— de l'administration du personnel ;
— des circuits administratifs ;
— de l'élaboration du tableau de bord.
IL AURA :
— 30 ans au moins ;
— Une formation comptable supérieure ;
— Une expérience de la fonction ;
— De bonnes notions d'informatique.

Une évolution de carrière est possible au sein du Groupe.
La rémunération ne sera pas inférieure à : 75.000 F/an.

Adresser C.V. manuscrit, photo à n° 54.194, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
TOUTE DISCRETION ASSUREE.

La filiale d'une des cinq plus importantes Entreprises de construction des U.S.A.
DANIEL INTERNATIONAL s. à r. l.
recherche

- **PROJECT MANAGERS**

min. 5 ans d'expér. Anglais parlé et écrit indisp.

- **PROJECT SUPERINTENDENTS**

minimum 3 ans d'expérience. Anglais souhaitable.

- **INGÉNIEURS**

Electriciens, Mécaniciens (fluides).
Heating Ventilation / Air Conditionning.
minimum 3 ans d'expérience. Anglais souhaitable.
Postes à pourvoir rapidement.
Perspective d'aven. au sein de cette nouvelle filiale.
Ecrire : 58, rue Clément-Marot, 69007 LYON.

Dans le cadre de son développement, la filiale d'un important groupe français, opérant dans le secteur de l'industrie lourde, recherche son

RESPONSABLE FINANCE/TRÉSORERIE

Rendant compte au directeur administratif et financier, le titulaire du poste sera responsable de l'optimisation de la Trésorerie ; à cet effet il prendra en charge les relations bancaires, la gestion des comptes Clients et Fournisseurs et du portefeuille de devises. Il aura autorité sur les services Banques et Comptabilité de Tiers. Dans le domaine financier le titulaire sera notamment chargé de la gestion des investissements et du montage des crédits.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure, possédant de solides connaissances comptables et justifiant d'une expérience confirmée de la fonction Trésorerie. Un passage dans la Banque serait apprécié.

Les perspectives de carrière au sein du Groupe sont largement ouvertes.

Env. lettre man., C.V. dét. photo et rémun. envis. s. réf. 3252 à AXIAL Publ., 91, fbg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra rapidem. les candid.

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour
Paris ou Province

jeunes ingénieurs grandes écoles

de formation MÉCANIQUE, débutants ou ayant quelques années d'expérience, attirés par les activités dans les domaines :
— *Fabrication*
— *Méthodes*
— *Organisation*
— *Gestion*

Larges possibilités d'évolution de carrière.
Adresser C.V. à Monsieur FEYT.



CHRONOS-RICHARDSON

située dans la banlieue Sud, filiale d'un important groupe américain, spécialisé dans le matériel de dosage et ensachage industriel
recherche un

CHEF COMPTABLE

— dépendant directement du Président ;
— responsable de la comptabilité, budget, états et planning financier ;
— relations régulières avec le département financier du groupe américain ;
— 28 ans minimum ;
— bonne connaissance anglais obligatoire ;
— formation possible aux U.S.A. ;
— salaire de départ 60.000 F par an ;
— position cadre.

Envoyer curriculum vitae à Monsieur Van Marle, 215, parc de Cassan, 95290, l'ISLE-ADAM.

IMPORTANT CABINET de CONSEILS JURIDIQUES et FISCAUX
recherche pour
Région Parisienne et toutes régions

JURISTE (S)

Formation universitaire droit privé.
Expérience professionnelle indispensable.
(Expérience notariale appréciée.)

Sens des contacts humains. Goût du travail en équipe. Situation lucrative et d'avenir.

Ecrire en joignant curriculum vitae à : n° 52.920, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

Région OUEST DE PARIS (30 kms)
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

LICENCE EN DROIT

D.E.S. ou doctorat souhaité. Ayant 8 à 10 ans d'expérience minimum au sein d'une entreprise de travaux publics ou de bâtiment, d'un bureau d'études ou d'une administration.
Responsable du service juridique, il devra être parfaitement au fait de la réforme de l'engineerie, des marchés publics, de la fiscalité immobilière.
Libre rapidement.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à n° 52.860, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE
recherche pour ses services

TECHNIQUES MARITIMES
de son Siège de PARIS

UN INGENIEUR MECANICIEN

- Diplômé Grandes Ecoles.
- Doit avoir travaillé plusieurs années dans un chantier de réparations ou de constructions navales et avoir une bonne expérience de la conduite à la mer des appareils de propulsion marins.

Cette fonction implique de fréquents déplacements de durée variable en France et à l'étranger.
Très bonne connaissance anglais nécessaire.

Envoyer C.V., photo (ret.) et prétent. sa réf. 1.145 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Satom

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
Filiale de SAINRAPT et BRICE et spécialiste de tous travaux OUTRE-MER
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

E.C.P. - T.P. - A.M. - I.N.S.A.

souhaitant occuper un poste de responsabilité dans UNE AGENCE D'AFRIQUE OU D'OCEANIE après avoir reçu une formation technico-commerciale de 12 à 18 mois au Siège de Paris.

Env. C.V., SATOM, 53, av. Ph.-Auguste, Paris (11e)

chef de projets immobiliers

Groupe Financier de grande notoriété, recherche pour sa filiale de **promotion immobilière** un **CHEF DE PROJETS.**

Il sera chargé de la réalisation de programmes variés depuis la recherche des terrains jusqu'à la commercialisation.

Nous nous adressons à un candidat ayant une formation supérieure (T.P. - A.M. - H.E.C. - E.S.S.E.C.) et une première expérience dans l'immobilier de 5 ans environ.

Adressez C.V. détaillé, prétentions sous référence 26031 M. à I.C.A. qui transmettra. (Discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD — SUDAMERIS —

recherche pour son
CENTRE INFORMATIQUE
10, rue Jean-Mermoz - 92500 Rueil-Malmaison

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

COBOL ANS, sous Dos ou Dos/V.S.
ANGLAIS *souhaitable.*
Avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus.

Dans le cadre de son expansion une importante entreprise parisienne recherche

UN RESPONSABLE DE FORMATION

pour prendre en charge la définition des besoins,
l'organisation et le suivi d'actions de formation.
Il associe
dans son travail un goût des contacts et du dialogue à de bonnes qualités de gestionnaire.
Sa volonté d'aboutir et de réaliser compte davantage que sa formation supérieure (psycho, gestion, école d'ingénieur).

Adresser curr. vitae et photo s/réf. 6.409 à
ORGANISATION et PUBLICITÉ
2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE
recherche pour
son SERVICE INFORMATIQUE

JEUNE CADRE

— *Ecole d'Ingénieur ;*
— Formation complémentaire en finance ou économie appréciée ;
— Au moins 2 ans d'expérience dans un centre informatique.

Aura à s'intégrer au sein d'une équipe, et prendra progressivement la responsabilité de projets en informatique de gestion.

— Anglais souhaité.

Envoyer curric. vitae, photo, n° 54.592, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

offres d'emploi

Expert. comptable ch. jeune expert ou mémorialiste pour coll. dossiers judiciaires, temps complet ou partiel. Ecrire à M. NETZLER, 6, rue de Berne, Paris (8e).

RECHERCHONS

JEUNE BACHELIER

aimant les chiffres.
— Nationalité française.
— Dégagé obligat. militaires.
— Lieu de travail ARCUEIL.
— Cantine. Retraite complémentaire. Nombreux cars de transports.
— Salaire mensuel net de début : 1 660 F.

Ecr. av. C.V. détaillé à M. l'Ingénieur en chef de l'Armement, Directeur du Service des Equipements de Champs de tir, Fort de Montrouge, 94110 Arcueil.

ATTACHES (EES) CCIAUX
Fixe + %.I. Informatiq.
17, r. faub. St-Martin - 206-11-93.

RESPONSABLE AUDIT INTERNE
recherché par important Groupe de Stés commerciales pour son service en création (Siège banlieue Paris-Sud)

Le candidat devra justifier de solides connaissances administrat., comptables et financières, et d'une expérience pratique de responsabilité au sein d'une équipe d'AUDITS INTERNES. Déplacements en province à prévoir.
Adr. C.V. manuscrit indiquant dernière rémunération, à **B. E. O.** (réf. 5.921) - 3, rue de Téhéran - 75008 Paris
DISCRETION ASSUREE

MATRA

recherche

Pour sa Division Spatiale

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant à 2 ans expérience pour intégration et effets de systèmes asservis dans les satellites.
Lieu de travail : Vélizy puis TOULOUSE début 75.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : Direction Affaires Sociales B.P. No 1, VELIZY 78140.

SOCIETE INFORMATIQUE 15e ARRDT. recherche
PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR
TYPE 360.
Ecrire avec C.V. et photo à no 6.157 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transm.

Importante Société recherche pour usine Sud région parisienne

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE PRODUCTION

— Ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience de conduite d'une unité de production.
— Gestionnaire confirmé.
— Technicien mais meneur d'hommes.

Après un stage d'adaptation, sera l'unique responsable d'une fabrication en extension, employant un personnel féminin en majorité.

Envoyer C.V. et prét. à : 8443 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

CREUSOT-LOIRE-ENTREPRISES
Entreprise générale d'ensembles industriels, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, recherche

1) EMPLOYEE
QUALIFIEE, sachant taper à la machine pour la tenue à jour de documents de suivi des comm.

2) EMPLOYE (E)
QUALIF. pour la vérification de la facturation de prestations de service.

3) EMPLOYEE
QUALIFIEE, sachant taper à la machine pour la vérification de factures fournisseurs.

42 h. 45 en 5 jours. Mutuelle. Rest. d'entepr. Env. C.V. avec photo au Service du personnel. Tél. pr r.-vs au 555-92-90, p. 507.

Filiale groupe international recherche
INGENIEUR A.M.
ayant plusieurs années expér. industrielle, pr Seine-et-Marne, DIRECTION USINE MOYENNE Activités mécaniques, spécialisé travail du fil d'acier.
Rémunération intéressante.
Adr. C.V. à OCTO, 59, r. des Petits-Champs, 75001 PARIS q.t.

100 KILOMETRES AU SUD REGION PARISIENNE

Importante Société recherche
CADRE DEBUTANT
pour s'intégrer à équipe organisation et contrôle de gestion.

Qualités requises :
1o Formation supérieure scientifique et économique ;
2o Goût des réalisat. concrètes ;
3o Souci constant d'efficacité.

Adres. C.V., photo et prétent. à D.P. Industries, 12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, sous référ. 9.440, qui transmettra.

Sté d'exportation recherche : ingénieur tech. commercial, instrumentation angl. allemand. 30 ans min., déplac. fréquents. Lib au 1/9. Adr. C.V. et prét. au No T 057 809 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CREUSOT-LOIRE-ENTREPRISES
Entreprise générale d'ensembles industriels, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS recherche

AGENT DE RELANCE
QUALIFIE

42 h. 45 en 5 jours. Mutuelle. Rest. d'entrepr. Env. C.V. avec photo au Service du personnel.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTION travaillant pour l'industrie du pétrole recherche :

UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF
pour son service contrats techniques
Ses attributions couvriront :
— La préparation des clauses commerciales et financières des appels d'offres aux fournisseurs et sous-traitants, le dépouillement des offres, la rédaction des commandes et contrats.
— Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Le poste est à pourvoir au siège de la Société à Paris (8e).

Envoyer lettre de candidature manuscr. C.V. et photo no 80 949 Publicité ROGER BLEY 101, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
SOUS-CHEF Service
commissionnement et paie

Connais. et expér. indispensables
— Services administratifs ;
— Analyse et programmation syst. I.B.M. 360 D.O.S. et O.S.

Adresser C. V. et prétentions à no 89.232 B. BLEU, 17, r. Lebel, 94 - VINCENNES, qui transmet.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE recherche pour Paris
COMPTABLES
EXPERIMENTES (EES)
Niveau bilan et déclarations sociales et fiscales.

Adresser C.V. et prétentions à no 55.032, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANISME FINANCIER EXPORT. cherche
SPECIALISTE CONTENTIEUX confirmé
Langue allemande indispensable. Poste pouvant déboucher, larg. perspectives pr cand. valable.

Ecr. avec C.V. et prétent. à no 55.259 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Il sera répondu à toutes les lettres.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQU. BANLIEUE NORD, recherche
1) DESSINATEURS
ETUDES 1er et 2e ECHELON Titulaires du C.A.P., B.P. et Bac technique.
Ayant déjà 2 ou 3 ans de pratique de B.E. et possédant bonnes connaissances en installations hydrauliques.

2) DESSINATEURS
ETUDES 1 et 2 ou
PROJETEURS 1 et 2
pour études installations électriques complètes dans centrales thermiques à l'exportation (installation matériel HT-MT et BT - Câblage - Schémas - Automatisme instrumentation).

Ecr. avec C.V., photo et prét. no 55.238 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIES GRAPHIQUES recherche dans l'immédiat pour son département Papeterie de Paris :

UN ADJOINT COMMERCIAL
chargé de l'animation d'un réseau de représentants, contacts avec la clientèle.

Ce poste exige :
— Format. supér. commerciale;
— Expér. de plusieurs années dans la vente de produits de grande consommation.

Déplacements fréquents de courte durée.

Adr. C.V. dét. et prétent. à Jacques GENEVAY (L.P.A.), 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

Recherchons pour résidence retraités proche banlieue
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
Connaiss. administr., gestion. restauration et sens contacts humains indispensables.

Adr. lettre candid manuscr., C.V. et photo à No 54968, CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPTE SOCIETE ELECTRONIQUE
PARIS-15e, recherche
JEUNES COMPTABLES
Niveau BSEC - BTS, probatoire DECS ou équival.

Après passage au siège, affectation possible dans filiale du groupe Paris-banlieue sud, à poste comportant responsabilités.

Adr. C.V. et rémun. souhaitée à CIT ALCATEL Service Recrutement, 33, rue Emeriau, 75725 Paris Cedex 15.

Ets petit effectif recherche
EDUCATEURS EDUCATRICES
ou personnes dynamiques, actives pouv. encadrer enfants difficiles, mais intelligents. Collège Saint-Maximin (institut psychopédagogique), place de l'Eglise, 60740 ST-MAXIMIN. Tél. : 455-96-10.

offres d'emploi

EAM

Direction financière

Important groupe industriel biens d'équipement 2 milliards de francs de C.A. offre passionnante carrière à :

CADRE FINANCIER
PROFIL : formation supérieure (Sciences Po-HEC-Sup de Co) anglais indispensable et allemand souhaité.
EXPERIENCE com. extérieur, financement à moyen et long terme : 3 à 5 ans à direction financière grande entreprise biens d'équipement ou banque.
QUALITES rédactionnel., diplomatie, esprit de synthèse, imagination.
MISSION : seconder responsable financier des programmes, notamment pour les problèmes de coopération internationale.

Adress. C.V., photo s/réf. 452 à C. Dulcy, EAM RECRUTEMENT 14, rue G.-Péri, 92120 Montrouge.



HYPERMARCHÉ
REGION PARISIENNE
recherche pour engagement immédiat
CHEF DE RAYON
Fruits et légumes, crémerie
Expérience en grande surface INDISPENSABLE

Ecr. avec C.V. détaillé + prét. ss/réf. 6.835 à F.D.P. - Conseil 19, rue des Martyrs, 9e, qui tr.

HELIOS FRANCE
Association de Sociétés d'EXPERTISES COMPTABLES recherche pour l'un de ses Cabinets Parisiens
REVISEURS
DECS complet
— 1 à 2 ans d'expérience;
— Rémunér., élevée si compét. ;
— Libre de suite.

Adres. let. man., C.V. et prét. à ORBIS-B-O, 28, av. F.-Roosevelt 75008 PARIS.

IMPTE SOCIETE
D'ELECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche
UN CADRE COMMERCIAL
pr SCE EXPORTATION
Parlant couramment anglais Diplômé Sup. de CO ou simil.

Avantages socx. 13e mois.

Ecr. no 52.261, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES Quartier Champs-Elysées recherche
EMPLOYE DE BUREAU
Niveau seconde technique, formation mécanique générale ou électromécanique ou marine nationale.
Poste à pourvoir rapidement.

Env. C.V. et prétentions à : SELECTION DU PERSONNEL 16, av. Matignon, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES recherche
AIDES-COMPTABLES
dont un avec notions d'anglais Possibilité de vacances Postes à pourvoir rapidement.

Ecr. C.V. et prétentions à : SELECTION DU PERSONNEL 16, av. Matignon, Paris (8e).

Centre PERFECTIONNEMENT GROUPE INTERNATIONAL PLEIN ESSOR recherche :
PROFESSEUR ELECTRONICIEN
maîtrisant parfaitement technique transistor et T.V. couleur pr FORMAT. TECHNICIENS marques et réseau revendeurs.

Domicile PARIS - Déplacements province fréquents.

Adr. C.V. et prétentions SERVICE S.A. Département du Personnel, 249, r. de Crimée, Paris (19e).

Société appartenant à un Groupe International région parisienne recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités
UN CHEF DU DEPARTEMENT COMMERCIAL
PIGMENTS pr PLASTIQUES

Ayant bonne expérience commerciale et bonnes connaissances théoriques et pratiques des plastiques.

Env. C.V. man., photo, prét. no 54.828 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

OFFICE PUBLIC INTERCOMMUNAL D'H.L.M. de la région de CREIL recherche : PROGRAMMEUR GAP II DISQUE pour démarrage.

Ecrire avec C.V. et photo à : O.P.I.H.L.M., 2, r. A.-Thomas à CREIL 60100. Ne pas se présent.

Labo de rech. Paris dem. à temps part, pr plus. mois ing chimiste ou physicien.
Ecr. No T 057814, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Import. Sté travaux publics filiale d'un grand groupe franc. banl. Nord-Est Paris rech. : ADJOINT AU CHEF de la COMPTABILITE 90.000 F. par an respons. de l'informat. issue de la compt. génér. et analytique. Min. 30 a. Qualit. formation commerc. sup. Préfér. titulaire certif. sup. de révision comptable ou expér. équival. Connaissance des problèmes spécifiques aux entrep. Trav. Pub. appréciées. Ecr. av. C.V. manus. et prét. No 516 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur-2e.

Urgt. recherc. traducteurs de brevets d'inventions. Toute langues, toutes techniques.
Ecr. No T 57.785 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

● Vous avez une formation supérieure scientifique sanctionnée par un diplôme.
● Vous aimez rédiger des textes techniques.
● Votre style est clair et concis.
● La connaissance de la téléphonie ; ou de l'électronique sera un atout, celle d'une 2e langue également.

Nous VOUS OFFRONS : UN POSTE DE
CADRE
Chargé des Publications dans G. I. E. Du secteur des TELECOMMUNICATIONS

● Vous travaillerez à : l'élaboration : d'une revue technique à diffusion internationale.
● Vous en animerez : le Comité de lecture.
● Vous éditerez diverses autres publications.
● Et participerez à des travx d'Analyse documentaire.

Le poste est à pourvoir en SEPTEMBRE.

Env. C.V. et prétentions à : SOCOTEL, Service technique, 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.

BORG. TEXTILES FRANCE Sté internationale recherche : INSPECTEUR DES VENTES pour secteur confection. Le sect. de prospect. qui lui sera confié nécessitera de fréquents déplacements sur la province.
Nous demandons : Une bonne introduction auprès des confectionneurs, du dynamisme et de l'ambition.
Nous offrons : Une excellente rémunération, une voiture de fonction, un forfait pour les frais déplacement. Des possibil. de promotion sont à envisager dans un proche avenir.
Age souhait. minim. 25 ans. Prière envoy. C.V. av. photo à BORG. TEXTILES FRANCE, 90, av. Chps-Elysées, 75008 Paris.

Impt. Organisme Prévoyance Militaire cherche OFFICIER SUPERIEUR RETRAITE dynamique pour poste actif à caractère soc. TEL. et VL. indisp. Travail ind. non cumul. Age indiff. si bonne santé. Ecrire avec C.V. à S.V.B.M., 49, r. de Réaumur, 75003 PARIS.

Importante société INGENIERIE banlieue Ouest recherche :
H.E.C. J.F. ou H.E.C.
ayant qqes années expérience pour diriger son Central d'Informations Commerciales et Techniques et développer son action Marketing.

Ecrire avec C.V. à No 6132 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

SOCIETE D'INGENIERIE recherche
INGENIEURS
pour activités technico-cciales ayant expér. instal. d'usines : Pétrole, chimie sidérurgique ou centrales élect. nucléaires.

— Anglais indispensable ;
— Fréquents déplacem. à l'étr.

Adres. C.V., photo récente à GAUTRON PUBLICITE 29, r. Rodier-9e, réf. M.356 q.t.

SOCIETE D'INGENIERIE LA DEFENSE recherche
LICENCIE ES SCIENCES ECONOMIQUES
Ayt l'expérience des assur. industrielles ou I.A.R.D.

Adres. C.V. av. photo récente à GAUTRON PUBLICITE 29, r. Rodier-9e s. réf. G.255 q.t.

COMPTABLES de BANQUE
Grades service étranger 11, r. Fb-Poissonnière PAGE. Mo Bonne-Nouvelle.

Imp. Sté internationale recherche pour son siège à Paris
JEUNE INGENIEUR
ayant expérience dans installat. électriques industrielles. Bonnes connaissances de la langue anglaise souhaitée. Ecr. av. C.V. et prét. s/réf. 106 BUREAU VERITAS 31, rue Henri-Rochefort 75781 PARIS CEDEX 17.

étudiants

Cherche étudiant niveau polytechnique, maths spéc., pour entraîner mathématiques et statistiques Paris ou Normandie 1 mois, 15 août-15 septembre étudiant 3e année sciences économiques, rémunération à débattre. Ecrire : Jean-Marc COBLENCE, 29, rue Davioud, 75116 PARIS.

emplois féminins

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO BILINGUE ANGLAIS

Pour cabinet international d'Expertise Comptable
Quartier SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Semaine de 35 h. avec 5 semaines de congés payés

Le travail prévu comporte la préparation de la correspondance et de rapports chiffrés.

Possibilité de promotion dans le cadre de l'expansion du cabinet.

Adresser C.V. et prétentions sous pli confidentiel à Mlle DEYEUX, 164, r. du Fg-St-Honoré, 75008 Paris.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Dactylos, Sténos Dactylos
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages Très hauts salaires
Agence Opéra 5, rue du Helder 9e 770.95.49
ou
Agence Montparnasse : Tour Maine-Montparnasse 33e étage 538.74.00 ou 72.30

IMPTE SOCIETE Banlieue SUD recherche
SURINTENDANTE D'USINE
Ayant déjà exercé dans une entreprise.

Adr. C.V., prétent. et photo, no 54 794, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

Import. société Engineering export recherche pour Paris SECRETAIRE TRADUCTRICE
Parfaitement biling. français-anglais, connaiss. sténo anglais. Agé min. 25 ans. Excellente présent. sachant pr la qualité de sa relation et de son organisation s'imposer dans une activité aux tâches et contacts variés et de haut niveau. Envoi C.V. et prétent. CTE export, 4, r. Général-Foy, PARIS-8e.

SOCIETE DE GERANCE Import. portefeuille recherche 4 NEGOCIATRICES
Av. voiture pour serv. local. Excel. présent. exigée. Amb. de trav. tr. agréable. Gros rapp. si dynamiq. 345-86-41.

Centre Médico-Social municipal, Banlieue Nord, recherche Laborantine diplômée. Tél. : 793-06-98 et 733-27-32.

Centre Médico-Social municipal, Banlieue Nord, recherche Infirmière diplômée d'Etat et Aide-Soignante. Tél. : 793-06-98 et 733-27-32.

EDITEUR MEDICAL quartier ODEON, recherche
SECRET.-STENO.
CORRESPONDANCIERE pour secteur promotion service commercial, FLAMMARION « Médecine Sciences », 20, r. de Vaugirard, 6e ODE. 94-20, poste 207.

ESSILOR International département SILOR rech. pr sa division monture
STENODACTYLOS
— pr serv. ccial 2 courriers travaux divers,
— pr serv. administ. 1 goût chiffre indispensable,
— pour établissements divers statist. Trav. variés intéres. Avant. socx. Horaire 5 X 8,30. Ecr. ou se présenter ESSILOR International, M. MERLIN, 61, rue Beaubourg, Paris (3e).

NOUS RECHERCHONS POUR UNE SOCIETE en pleine expansion Paris-17e (Mo Clichy - Rome - Europe - Saint-Lazare)
UNE
SECRETAIRE
STENODACTYLO ASSISTANCE DU DIRECTEUR TECHNIQUE

ELLE DOIT ETRE :
● De bonne présentation et adaptée à l'âge moyen de l'entreprise (30 ans) ;
● Disponible, capable d'initiatives autant que de responsabilités ;
● Excellente rédactrice.

HORAIRE : 44 h environ (5 jours + 2 samedis matin s/3)

Env. C.V. manuscr., photo (ref.) et prétentions, s/no REF. 995, à Centre de Psychologie et d'Efficience 17 r. des acacias Paris ou téléphoner : 380-37-24

Société Chimique importante NEUILLY (SABLONS) recherche pour le Responsable du recrutement du personnel
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
— Ayant B.T.S.
— 1 ou 2 ans d'expérience.

5 X 8. 13e mois. Restaur. entrep. Avant. socx. Vac. d'été assur. Adr. lettre manuscr., CV détaillé et rémunération souhaitée, à 631, CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE PRODUITS REFRACTAIRES PARIS-16e (Mo Auteuil) recherche
UNE
ASSISTANTE DE DIRECTION
pouvant assurer secrétariat. Bonne sténodact. Niv. B.T.S.S. ou équival. 2 à 3 ans expér. (Préfér. sera donnée à candidate ayant déjà expérience SECRETARIAT TECHNIQUE.) 13e mois, chèques restaurant. Possibilité vacances 1974.

Adress. C.V. détaillé lettre manuscrite et prétent. avec photo (ref.) à : A.D.L. PSYCHO-SERVICES. 6, rue Et.-Jodelle, 75018 PARIS.

SECRETAIRE DE DIRECTION
30 ans minimum, ayant déjà travaillé dans bâtiment ou immobilier, notions de droit si possible. pr impte entrepr. bâtiment (bureaux aux Champs-Elysées). Libre très rapid. Adr. lettre man., C.V. et photo No 55088 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

A.C. NIELSEN COMPANY
Etudes de Marché 28, bd de Grenelle, 75015 Paris
recherche
SECRETAIRE
Esprit d'initiative. Responsabilités. Avantages sociaux. Cantine, 5 x 8.

Ecrire avec photo, C.V. + prétentions à Mme BONIER.

autos-vente

une occasion garantie par Mercedes est toujours une bonne occasion.
+ de 1.000 voitures toutes marques.
CENTRALE OCCASIONS REGION PARISIENNE
380.34.40 - 755.70.75

Particulier vend Bentley 1953, 45.000 F. Tél. : 567-42-29, matin.

SONAUTO
IMPORTATEUR
PORSCHE DEPARTEMENT OCCASION
Grand choix tous modèles.
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR
53, rue Marjolin, Levallois,
739-97-40

PAX
MERCEDES-BENZ, 17e
133, rue de Rome — 924-76-83
Mercédès neuves disponibles.

Mercéd. 280	SE	TO, nbx ac.	74
Mercéd. 450	SE	TO, nbx ac.	74
Mercéd. 280	SE	TO, nbx ac.	73
Mercéd. 350	SL	HT	72
Mercéd. 350	SL	HT	71
Mercéd. 280	SL	HT rad. ..	69
Mercéd. 280	SE	....	72
Mercéd. 280	SE	....	71

Exposition permanente de 40 modèles Mercédès de 68 à 74

PAX
37, rue Dulong, 17e, 267-49-96.

Mercédès 280	SE	acces.....	72
Mercédès 280	SE	rad.	71
Mercédès 280		acces......	70
Mercédès 250	SE	.... 68 à	72
Mercédès 220	D	....	74
Mercédès 220	D	....	73
Mercédès 220	D	....	72
Mercédès 220	D	....	71

représent. offre

Importante Société Pharmaceutique
recherche pour reprendre clientèle existante
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
ayant si possible expérience de la vente des matières premières de base pour l'industrie pharmaceutique.
FIXE + COMMISSION + FRAIS
Adresser C.V., photo et prétentions no 54604, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

propositions diverses

Cher. co-équipier pour voyage voiture Algérie, début juillet. Ecrire N o 576, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

DISPOSE CAPITAUX, rech. participation formule capital travail. Ecrire : M. H. ADAM, 28, rue Sébastien-Mercier, Paris-15e.

cours et leçons

Anglais Capes ts oraux préparat. intensive prof. d'orig. très expér. lab., langues. Prix modéré. — Téléph. : 206-86-19.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronzes, vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

bateaux

Part. vd ZODIAC M. 2, Evinrude 18 CV. 1968, 5.000 F. Tél. : 052-23-04.

sports loisirs

INSCRIVEZ-VOUS pour :
1) Juillet : cours arts, danse et langue ;
2) Août : visite U.S.A. ;
3) Septembre : séminaire à Beirut, Liban.
Paris American Academy, 9, r. Ursulines, 5e. T. 325-08-91/35-09.

transports

Déménagements combiné. Aller-retour, toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue FRIANT. — Téléph. : 828-86-41.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :

— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERC. ;
— JOURNALISTES (Presse écrite et parlée).

CHEF DE SERVICE PERSONNEL. — Expérimenté dans la gestion formation et recrutement, goût des contacts humains.
RECHERCHE : poste Paris Ouest comportant des responsabilités dans le domaine de la formation ou du suivi de carrières. Libre sous trois mois.

DIRECTEUR TECHNIQUE. — Formation supérieure, 49 ans, expérience fabrication, recherches études en mécanique outillage contrôle.
RECHERCHE : Responsabilité technique ou technico-commerciale.

INGENIEUR INFORMATICIEN. — Grande Ecole scientifique + ENSIMAG, 25 ans, anglais, connaissance PL 1 Algol Basic, Assembler 360.
RECHERCHE : Poste analyste.

CADRE ACHATS APPRO. — 35 ans, conn. anglais, 12 ans expér., achats, appro, gestion de stock, administration générale en France et outre-mer.
RECHERCHE : poste à responsabilité, déplacements acceptés.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09.
TEL. : 280-61-46, POSTE 30.

Homme 47 ans, dynamique, Directeur général entreprise secteur loisirs. Expérience organisation commerces détail (10 ans), distribution libre-service (6 ans), fabrication et vente biens de consommation semi-durable (8 ans) recherche poste direction générale marketing ou commerciale. Très bonnes références. Disponible octobre.

Ecrire GRENO, no 22.096, rue Vivienne, 17, 75002 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR

Formation Chimie - Génie Chimique
28 ans - Anglais courant - Allemand
3 années d'expérience
à l'échelle européenne, au sein d'une société internationale.
VENTE - DEVELOPPEMENT ETUDES DE MARCHE
Bonne connaissance des marchés liés à l'utilisation des polymères.
Habitué aux déplacements fréquents : France, étranger.
Désire exploiter son acquis dans un cadre élargi en France, étranger ou Outre-Mer.

Ecrire no 593, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Entreprises ou Banques qui cherchez un spécialiste des

problèmes financiers en Afrique

Je peux vous apporter :
— 4 années d'expérience dans banque africaine ;
— 6 mois dans Organisme International pour étudier problèmes africains ;
— anglais parlé ;
— nombreuses relations en Afrique ;
— 38 ans — Dynamique — Accepte voyages — Libre rapidement.

Ecrire no 0579, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

PSYCHOSOCIOLOGUE
Chargé d'Etudes
28 ans, 4 années d'expérience dans bureau d'études : études de marché, de motivations, recherches sur l'espace habité.
Pratique des tests projectifs.
Cherche situation en rapport PARIS ou PROVINCE

Ecrire No 68.776, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

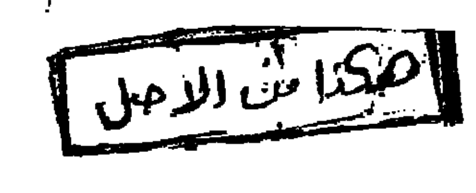
CENTRALIEN 1957
15 ans expérience
Technique, Marketing, Gestion - Conseil, Direction
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Société importance nationale recherche poste DIRECTION Très haut niveau.

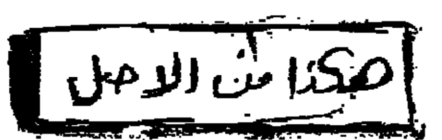
Ecrire no 588, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

VALEUR = NOMBRE D'ANNÉES ?
peut-être, mais
(H. dyn. X H. jne) + (E.S.C.P. + 2 a. Doc.) X (Sens du Marketing + b. conn. informatique) + Linguiste (Russe, Anglais) = VALEUR SURE.
Domaine d'application : Conseil, Ing. Tech. comm., comm. ou similaire.

Ecrire no 0553, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

Pr. Luxemb., ODE 95-10, 95 m² Séj., 2 ch., gd cft, imm. récent, asc., park., tél., vue s/jdins.

PIGALLE, ent., 3 p., c., WC pos. Sal. d'eau. 130.000 F. 874-68-66.

R. Milton. Imm. p.d.t, 4e et pl. S 3 p., ent., c., s. d'eau, WC. 175.000 F.874-68-66.

CŒUR MARAIS. ODE 95-10 Imm. caract. LUX. rénové. ASC. 100 m² + pos. 40 m², bts plaf. JARDIN ANGLAIS.

Sur Champ de Mars, partic. vd superbe 7 pces, 225 m² dont 3 récept. Chbre de serv. Vis./ pl. mardi, mer., jdi, de 14 à 17 h. Tél. 579-59-11, 14 à 17 h.

16e, pte St-Cloud, prop. vd 2 p. r-de-ch., clair, moq., tél., Px : 140.00. Tél. 525-07-16 midi.

PLEIN CIEL - Carref. ODEON SOLEIL. VUE PANORAMIQ. 90 m² séjour + 2 ch. + petite ch. TEL. 2 entrées. - ODE. 42-70.

BD RASPAIL IMMEUBLE RESIDENT. APPT. 196 m2, dont très belle réception. EXPOSIT. EXCEPT. PRIX 850.000 F SENEZE 331-41-76

Région parisienne

MONTMORENCY près FORET Résidence 2 étages. Bel appart. Séjour dble + 3 chbres, cuisine, bains, box, 2 caves. 150.000 F y compris 20.000 F C.F. Avec 30.000 F comptant - 989-31-74.

constructions neuves

INVESTISSEURS

15e ARRDT - STUDIOS

Tél. 924-75-16 ou sur place 62-64 rue de Javel.

locations non meublées

Offre

7e, RESID LUX., 6 p., TEL. Imm. Gd stand. Px él. 704-88-18.

5e, Stud. mblé tt cft, 850 C.C. 13e, grd stud. tt cft, 900 + ch. 8e, Europe, 2 p., cft b. 6ans. 850. 18, 19, 20e, 2 p. cft 500 à 1.000. 14e, 4 p. tt cft, boxe. 1.400 + ch. Locations par gérant. 256-13-29.

locations meublées

Offre

MARAIS. 3 pces stand. Imm. classé impecc. Calme, soleil. Tél. 2.500 F mois. T. 628-55-69.

hôtels-partic.

Charmante MAISON PARTIC. CALME ABSOLU TRES PRES PTE ST-CLOUD S/ XVIe 105 M2 D'HABITATION d'une part + 1 chbre, s. de bains indép. 50 m2 JARDIN Prix 1 million LARGIER ANJ. 02-97

bureaux

VILLIERS 1.000 m² bien utilisables - Immeuble moderne, gd standing, 20 lignes téléph. Convient pour bureaux ou toutes autres activités : Ecole. Dessin. Electroniq., etc. Location sans pas-de-porte. Concours agences souhaitées. Tél. 797-89-29.

locaux commerciaux

ACH. COMPTANT LOCAL libre avec MURS à PARIS. TEL. 204-64-50, le matin.

locaux indust.

Désire cesser activités, suis vendeur entreprise plâtrerie, peinture, vitrerie dans la Vallée du Rhône (ville de 100 000 habts). Local 500 m² + 3 bureaux, matériel de chantier et bureau. 200.000 F de chiffre d'affaires mensuel.
Pour tous renseignements : Ecr. HAVAS LYON 5618.

propriétés

A vendre ou à louer, jolie ferme en Corrèze avec terrains et forêts, pr. lac de MARCILLAC DUSS B.P. 323 Mulhouse 68100 T. (89) 44-07-37.

Part. à P. 30 KM. SUD PARIS, rare, propriété gd stdg, 7 pces pr., intér. raffiné, tt conft, plus maison gard., parc. RIVIERE. Prix justifié. Tél. : 490-04-57.

pavillons

PLESSIS-ROBINSON, part. vd pav. neuf, grand stand. 250 m. Habt + ch. serv. 600 m² ter./pr vis. 86, r. Malabry. 350-41-33.

PRES LYCEE ENGHIEN Calme et résident. PLAIN-PIED Séjour + 2 ch., bains, cuis., tt conft + 1 ch. à l'étage. Sous-sol total. Jardin 690 m². 300.000 F. Avec 60.000 F compt. - 989-31-74.

terrains

45' PARIS SUD, cadre forest., splend. lux. terrain 1.000 m2 à bât. Ttes viabil., arbres suprb., permis const. Px : 50.000, pay. 675 F par mois. T. 278-02-49.

viagers

Vendez rapidement en viager. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58. Rente indexée. Expertise et gde discrétion.

appartements vente

Paris

BIR-HAKEIM. Imm. récent. STUDIO TT CONFORT. Park. Tél. Excellent placement ou habit. COTIMO : SUF. 42-06.

UNESCO (près). Im. P. de T. 4 P. CFT. 105 m2 envir. R.-de-c., ch. serv. Prof. lib. pos. 485.000 — COTIMO : SUF. 42-15.

17e pr. place et av. CLICHY, ds tr. bel im. P. de T. 3 p., cuis., w.-c., bns, ch. serv. Prix 185.000 F. - Mardi, 14 h.-17 h. : 17, RUE LEMERCIER

12e (près) MAISONS-ALFORT Métro Ecole-Vétérinaire Dans bel immeuble entièrement restauré, propriétaire vend 3 STUDIOS, s. bains, cuisine. Confort - Standing - Placement de 1er ordre - Location immédiate - Prix imbattable. 325-25-25 + 56-78

MONTSOURIS près - Gd stand. Dble liv., 2 ch., 125 m². Service. Gar. - ORPI : 525-46-05.

TERNES 8e et 9e étages, jardin, terrasse 50 m², gd salon, dble liv., 4 ch., 2 bs, 230 m². Serv. 2 park. ORPI : 525-46-05.

5e GRAND STUDIO formant vérit. petit appart. avec belle entrée, jolie cuis. éq., tél., salle de bains compl. - 325-83-81.

MARAIS Immeuble XVIIe classé, s/cour pavée. Appt caractère 60 m² refl neuf. Soleil. 185.000 F. - 225-35-57.

A proxim. du PARC MONCEAU STUDIOS 37 m² + balcon 4 m², luxueux. équipés. 1er au 7e étages 223.000 F à 258.000 F PRIX FERMES ET DEFINIT. 59, rue de Courcelles S/pl. ts les jours 11 à 19 h (sf dim.-ldi) ou GEFIC, ALM. 98-98.

19e STUDIOS tout confort dans bel imm. rénové. A partir de 60.000 F. - Me voir s/place lundi-mardi, 10 à 19 h : 61, rue de ROMAINVILLE

SAINT-GEORGES IDEAL PLACEMENT NEUF Gd stand., 2 pces, tt cft, balc. 175.000 F. Location garantie par contrat. — 345-55-10, poste 25.

PYRENEES IDEAL PLACEMENT NEUF STUDIOS tout confort à partir 68.000 F. Location garantie par contrat. — 345-55-10, poste 25.

12, RUE DU DR-FINLAY 4 P., 80 M2. Imm. réc. Soleil. 340.000 F. Mardi 14-18 h.

AV. RAYMOND-POINCARE Imm. 1900, catégorie exceptionn., 290 m², récept. + 4-5 chambres. 2 bains, office, cuis. Excellent plan 2 chbres serv. Garage, à moderniser. 1.600.000 F. Exclus. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

PRES LAMARCK Imm. réc., 7e ét. Balcon, soleil, vue pan. Beau 3 p. 77m², 2 bns, possib. séparer studio + 2 pces. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

ALMA-MARCEAU Dans imm. ancien, 70m², 4 pces. 1er ét. S/O. Trav. à prév. Px int. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

NATION LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
4 pièces 87 m² + balcon 6 m².
5 pièces 101 m² + balcon 14 m².
Possibil. chambres individuelles.
Sur place, de 14 h. 30 à 19 h., lundi, mercredi, jeudi, 82, rue de Buzenval. PARIS (20e).
COSEMIC, 772-19-91.

RARE. Près N.-D.-de-LORETTE Magnif. appt 4 p., 140 m², très gd confort, bs, tél. + ch. serv. + park., 385.000 F - 225-35-57.

VILLIERS. Dans bel immeuble P. de T., appt 7 pièces, cuisine, entr., dépend., conviendrait pour profession libérale. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville Paris-17e - 924-96-18, poste 26.

Marx-Dormoy. P. vd rav. 2 P., c., bs, tél., moq., 33 m², plein soleil, 73.800 F. 747-45-16, matin.

10e. Dans immeuble restauré, propriétaire vend 2 STUDETTES. Salle d'eau, wc, tout cft. Prix à débattre. Très gros crédit possible. 325-56-78 + 99-99.

Trocadéro. R. Greuze, très bel imm. P. de T., stdg, 5 p., 155 m² + 2 ch. serv., tél., idéal prof. libér. - 878-19-73.

Vue directe sur bois Vincennes, 3 p., cuis., s. bs + gd box, 200.000 F - TUR. 97-81.

Pereire. Imm. 1969 bon stdg, 3e ét. s/BALCON 4-5 PIECES, impeccable. DORARD, 525-77-22.

ST-JACQUES. Bel imm. rav., VRAI 3 P., cuis., bs, ch. c., TEL., BALCON, 6e asc, 240.000. FABRY, 325-03-16.

CHP-MARS. Imm. ravalé, 2 p., cuis., bs, idéal pour placement, ref. nf, 135.000 F - 555-84-80.

16e TROCADERO. Beau 6 p., tt cft, poss. profess. libérales. S/pl. mardi et merc., 14-17 h., 21, Bd DELESSERT.

9e PRES DE MONTMARTRE Propriétaire vend magnifique duplex, gd confort. Visite du lundi au samedi, de 14 à 18 h., 4, rue Duperré, 277-62-23.

34, AVENUE DES TERNES (angle av. Niel), 4-5 p., stdg, neuf. Liv. déb. 1975. Prix ferme. PAUL MOREAU S.A., 260-93-11, poste 242.

TRÈS RARE CAULAINCOURT EMPLACEMENT 1er ORDRE Très bel imm. Gd 5 P. tt cft (vaste récept. s. balc.). Tél. Ch. serv. 400.000 F. — 387-27-68.

Région parisienne

BOULOGNE IMM. 1962 Liv. + 2 ch. 19e étage. VUE imprenable - 1, rue Pierre-Grenier - 14 hres 30 18 hres.

Melun. Appt 5 P., 140.000 + C.F. 27.000. Tél. 439-10-35.

PANTIN (Mo Eglise) Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

BOURG-LA-REINE. Quart. résid. part. vd 3 Pces, cuis., s. e., tél., r.-de-ch. surél., face jard. 577-16-40 (19-20 h.).

CREDIT FONCIER PONT DE CLICHY LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
5 p., 100 m2 + 8 m2 balcon.
6 p., 122 m2 + 9 m2 balcon.
Possibil. chambres individuelles
Sur place de 14 h. 30 à 19 h. du mardi au samedi, 6, rue du Port, CLICHY 92.
COSEMHC - 772-19-91

appartem. achat

L'INDICATEUR LAGRANGE 5, rue Greffulhe-8e, recherche pour ses abonnés Studios et appartements Paris-Neuilly. Tél. : 265-53-94.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, particulier achète directement comptant STUDIO - TRE. 20-67.

constructions neuves

TROCADERO DANS BEL IMMEUBLE LUXE Promoteur cède appartement 4-5 P. 108 m2 + 22 m2 loggia, 2 bains. Garage. Prix très intéressant. ESNAULT 266-39-40

STUDIO AU 5 PIECES 5e CENSIER - 12e NATION 15e CHARLES-MICHELS 16e POMPE-NEUILLY Madrid, GROUPE MAHOUT, 924-74-85. 4, avenue Friedland, PARIS-8e.

POUR INVESTISSEURS Dans petits imm. de standing STUDIOS ET 2 PIECES REVENU GARANTI Rens. s/pl. samedi 11-19 h. 32, RUE ARAGO, 94-LA VARENNE. - S.O.G.E.I., 331-65-61 +

STUDIOS (SUISSE) Placement premier ordre. Très rare. Téléphone : 645-32-83.

SCEAUX, nf, gd stdg, gare Robinson. Liv. déc. 74, STUD. 3, 5, 6 P., terras. SUD. Ts les jours, 14-18 h., sauf dimanche : 140, r. HOUDAN - 520-65-65.

locations non meublées

Offre

14e Stud. impec..... 550 C.C.
5e Stud. impec..... 700 et 850.
15e Stud. impec....... 650 C.C.
F.A.C., 337-69-59.

Mo Champ-de-Mars, double liv. + 2 ch., tout confort, ref. neuf, 2.400 F - AMP. 17-47.

PASTEUR. Bel imm. vrai. 3 P., cuis., bs, TEL., BALC., BOX, impecc., 1.300 F. - 555-73-54.

ALMA-MARCEAU. Petit studio, tout confort, parfait état, 670 F net - 622-40-57.

BD PEREIRE. Charmant petit studio, kitchen., 550 F+charges. Tél. : 924-96-17.

CHEMIN-VERT. Nf, petit stud., s. eau, ss comm. 400. 754-86-76.

RICHELIEU-DROUOT Gd stand. 4 p., tt cft, 2 salles de bains, tél., 2.300 F C.C. 345-55-10, poste 25.

Proximité PLACE des VOSGES P. à P. sans commission. 900 F. Rez-de-ch. sur jard. Gd studio, cuis., s. de bains, tt conft. Imm. neuf. Agce s'abst. - Tél. 277-96-62

Demande

Région MASSY-VERRIERES ch. à louer appart. ou pavillon séjour et 4 chb., conft, bon état. Tél. : 333-17-42.

locations meublées

Offre

CHPS-ELYSEES - MATIGNON Lux. dble living, cuis., bns. Tél. Calme. ZANNETTACCI 260-22-26 et 260-34-88

Suite changement de situation, cadre supér. désire louer son pavillon, état nf, type F6, jardin. Px 1.300 F. Visite le samedi après-midi uniquement, 255 bis, av. Maréchale, 94-Plessis-Trévise

immeubles

20e NATION près INNO et PRINTEMPS MURS de 2 GRANDS MAGASINS importants locataires de réputation mondiale. Affaire rare gros rapport possible ultérieurement. Emplacement inespéré face au métro. Tél. : 325-25-25.

locaux industriels

MASSY-PALAISEAU
Près gare, métro, bus, autoroutes.
LOCAUX INDUSTRIELS
ou ENTREPOTS
9.000 m2 + 1.600 m2 bureaux.
A louer en bloc ou par lots de 1.200 à 3.000 m2.
Trame 20 × 12, hauteur 7 à 10 m.
Neufs, entièrement installés.
Chauffage, transfos M.T., Cloisons, etc.
LIBRE IMMEDIATEMENT.
SEPRIM VERSAILLES
62, rue du Maréchal-Foch. - Téléph. : 950-30-28.

locaux commerciaux

Mo Louis-Blanc, carr. La Fayet. 2.300 m2 développés, bureaux, ateliers, stockage. Cession bail neuf, activité d'ameublement. NADE 887-87-34.

RICHELIEU-DROUOT Cession bail, appt Cclal 110 m², tél., possibilité habitation. — I.M.O. 23 - Tél. : 033-03-45.

CHAMPS-ELYSEES (près) très beaux locaux 3.500 m² rez-de-ch., 1er étage et sous-sols. Cession de bail. VION S.A. 266-66-92.

12e - PLACE DAUMESNIL Placement premier ordre, murs commerc. de restaur. 170 m2. Entièrem. rénové 380.000 F. Rapport annuel net 38.000 F. Propr. 345-86-41.

fonds de commerce

CED. AFF. V.P.C. ARTICLES divers fichiers 350.000 adresses av. loc. r.-de-ch., 308 m² SANS pas-de-porte, 3 lig. tél., bail. Intéres. Ecr. R. Conseil, 12, r. de l'Isly, Paris-8e, qui transmettra.

pavillons

RUEIL R.E.R. Récent. Récept. 3 ch. Jardin. 165.000. Avec 50.000 compt. - 027-57-40.

COURTRY (pr. Chelles). Prop. vd B. SEJ. + 5 chb., tt cft, ch. cent., gar. 2 v. Jard. 550 m². Const. réc. Facil. Sam-dim.-ldi : 17, av. de la FORET - 11-19 h.

propriétés

Pyrénées esp., vd joli logis XVe siècle remis à nf, 6 p. Rodriguez Ségurado Anso (Huesca).

NICE. Corniche fleurie, dans beau parc 3.000 m², piscine, magnifique ppté, vue sur mer, 10 P., terrasse couv. Maison gardes, 1.100.000 F. EXCLUSIVITE, 705-22-60.

95-SAINT-LEU-LA-FORET Particulier vend grande maison 7 p., tout confort, parfait état, tél., gar., jd. aménagé, 760 m², 300 m. gare. Agce s'abstenir. Px 460.000 F - Tél. : 642-44-12.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Part. vd ppté caractère, 290 m², gd standg, séj. 70 m², s/terr. 3.000 à 6.000 m². Poncet, 24, av. F.-Berthier, 94 - SAINT-MAUR.

CHAUMES-en-BRIE - Nat. 4 Ancien RELAIS de POSTES entièr. refl à neuf. LUX. AMENAG. Gd living avec poutres appar. + bar + 4 chbres. Beau parc de 3.800 m2. Nbreus dépend. Vis. DIM. 14-18 h 30 : 44, rue FOIX - EXCLUSIVITE ZANNETTACCI 260-34-88, h. b.

VILLENNES Bord eau avec ponton privé, agréable mais. Séj. + 3 ch., tt cft, 1.500 m² jd. Sur place samedi, dim., 11 h.-18 h., villa Barquerolles, île de Villennes. 567-22-88.

terrains

LA CELLE - SAINT - CLOUD Secteur ultra résidentiel terrains à bâtir boisé, de 800 à 1.000 m². Visite sur place samedi/dimanche. 929-91-50.

Société de Financement et de Promotion Immobilière recherche terrains importants Paris et proche banl. C.E.P.I., 89, r. du Faubourg-Saint-Honoré PARIS-8e .. Téléph. : 266-66-91.

A VENDRE BEAU TERRAIN 5.000 m2, constructible près abbaye de Royaumont, de particulier à particulier. AGENCE S'ABSTENIR. Tél. : 604-55-30.

bureaux

P. à P. cède bail bureaux, stdg, Gds Bds, 10 lig. tél., loyer modéré - 503-01-23.

Sté loue près Nation 87 m² de bureaux dans imm. moderne, bon stdg. Tél. 345-12-20, p. 16.

10, RUE DE LA BOURSE 86 m² de burx. Loyer 30.000 + pet. cess. SEGECO, 522-43-20.

A louer bureaux dans quartier N.-D.-DE-LORETTE, 400m² env. sur 3 étg. (ensemb. ou sépar.) T.M. JEAN CHARLES, 723-61-64.

P. à P., Bagneux, 150 m² burx neufs, standg, park., 4 lignes téléphoniques, 45.000 F + ch. Tél. : 655-89-00.

PARIS-VIIIe - HAUSSMANN A LOUER 1.000 m² Burx + local ordinateur amén. HAMPTON AND SONS, 225-50-35.

VAUGIRARD - 60 m2 Aménag., imm. neuf av. matér. et téléphone, bail 9 ans, loyer 9.000 F. PRIX 27.500 F GUY GELIN, 754-68-47 ou 380-18-28.

OPERA Appart. commerc. en tte ppté, poss. 5 burx, 2 lignes téléph., 280.000 F. Gr. rap. 345-86-41.

villas

Part. rech. achat villa + terrain 800 m² min., quart. résid., gd séj. + 5 chamb., Eaubonne, Soisy, St-Gratine, Montmorency, Saint-Leu-la-Forêt. Max. : 450.00 F. Ecr. No 6.495, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAVENAY VILLA NEUVE (réf. D 923) Gd standg. Récept. 50 m2. 5 ch. 3 bns. Cuis. Office. Gar. 2 voit. Terrasse. Terrain 1.200 m2. VUE dégagée. - Prix : 440.000 F. Me BINET, Not. 78301 Poissy. Tél. : 965-50-93 - 965-55-11.

Part. à part. vend villa F-3 + grenier, garage, tt confort, parfait état, 870 m² terrain, arbres fruitiers. Téléphone : (15-37) 23-22-01.

villégiatures

Arcachon, séjours de 15 jours de juin à octobre en apprts de cat. luxe près ou bord mer. Activités incluses, golf, tennis, voile, voiture, etc. Si vous désirez. Société Tol. — B.P. 19. 333.12 ARCACHON. Tél. 83-45-85.

Loue Var, Croix-Valmer, villa 6 pers. juil.-sept. 343-41-02, soir.

ROSAS (ESPAGNE) Hôtel gd standing, 2 semaines, juil. 840 ; août 880 ; sept. 640. Tél. : 285-38-32.

ESPAGNE, Calpe, belle villa à louer. — Téléphone : 604-16-20.

Loue ROULOTTES GITANES rand. Provence. MOYNE, BP 35 84320 ENTRAIGUES. Tél. AVIGNON (90) 81-00-35, le matin ».

Quelques STUDIOS et APPARTEMENTS encore à louer au « Balcon de Villars-de-Lans » (altit. 1.000 m) au mois de juillet à partir du 17 août dans immeuble de grand confort. S/place possib. d'excursions. Prix en juillet de 400 à 530 F la semaine. Téléph. ou écrire à CLUB VACANCES, 30, quai NATIONAL 92806 PUTEAUX. Téléph. : 776-41-00, poste 38.33.

COTE D'AZUR Saint-Cyr-sur-Mer, Les Lecques (Var) 2e embranchement plage, résidence de vacances : PUNTA MARINA. Locat. à la semaine ou au mois de STUDIOS et T 2 NEUFS 4 ou 6 personnes, entièrement meublés, cuisine et s. de bains équipées, vaste loggia. S/place, ts les jrs sam. et dim. compr. BOURRISSON Sca Marina, LES TERRASSES, 25, AVENUE MIREILLE, 13009 MARSEILLE. TEL. : (91) 41-24-34.

demandes d'emploi

CONTROLE GESTION ou direction administ., financ., comptab. E.S.C., D.E.C.S., I.C.I. 10 ans expér., ch. situation. Ecr. no T 057 598 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cherche poste responsabilité de GESTION Contrôle des engagements et des crédits. Entr. 100 millions C.A. environ, 31 a., cadre lic. droit, affaires, 6 a. Ets financier de crédit et de services aux entreprises. Conception et créat. de poste éventuellement.
Ecr. No 0.575 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SPEC. EMBALLAGE Ts 30 ans, parf. connaiss. prob. tech. et scient. offset et cartonnage (rep. imp. découp. collage) boîtes pliantes, compl. procédés cond. Tr. sér. réf. ch. sit. avenir et resp. Anglais et allemand poss. Rég. Paris. Ecr. No 0.576 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE + EXP. PUB., 29 a., Sc. Po., lic. lettres, angl., all., rech. poste journal ou resp. infor. ht niv. ds entr. Ecr. No 580 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune cadre tril., angl., ital., formation américaine de marketing-management, avec souci d'efficacité, réf. positives dans la vente et la promotion intercontinentales ch. situation intéressante tous secteurs, tous pays. Tél. PCV Paris 742-92-25.

LICENCIE PSYCHO, 35 ans, très bonne connaissance et expérience des entreprises rech. poste de RESPONSABLE DE RECRUTEMENTS et (ou) RESPONSABLE DES QUALIFICATIONS dans une direction de personnel ou en cabinet conseil pour assurer des interventions de ce type.
Ecr. No 8.611 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaboratrice bil. angl., sens responsab. ch. sit. stable, évolutive. Libre. Tél. : 797-07-47.

CADRE GESTION Sc. Po., droit, 5 ans expér. presse et publ., au niv. direct. angl., allem. étud. ttes prop. préférence domaine artistique. Ecr. No T 057.791, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur d'affaires Autodidacte, 28 ans. Parf. conn. allem. 6 a. expér. étrang. cause des exigences du Marché mod. Je prop. d'assur. le dynam. des équipes ou rés. de vente au sein d'une entreprise « UP TO DAte ». Ecr. No T 57.790 à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne assistant de recherche écon. et industr., 27 ans, dipl. de l'ESSCA, 1 an expér. en Algérie avec institut Amér., nat. franç. et britann., conn. allem., rech. situat. intéress., Paris ou Lyon de préfér. Disponible immédiat. Ecr. no 592, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 a., Maîtrise de physique expér. rédaction. ch. emploi stable. Ecrire : M. Philippe Christian, 128, r. Maurice-Arnoux 92120 Montrouge.

J. F., 30 a., Française, licence sciences éco. + D.E.S. (1 an) bilingue tot. (franç.-esp.) + angl. expér. cciale et publ. France et étranger (Amérique Latine) ch. sit. au niv. Respons. initiat. dans gestion cciale publicité. Prét. 65.000 F net. Lib. rapid. si intéress. Tél. : 950-80-09.

Licenciée histoire maîtrise littérat. ch. poste Professeur rentrée 74. Mlle COMMEIGNES, 169, boulevard Jean-Jaurès. 78800 HOUILLES. 968-83-54.

J. H., 26 a., ing. chim., sér. not. allem., ch. poste prod. au labor. Etud. ttes prop. même temp. Ecr. No 485 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur ès-Sciences chimie org., 32 a., ch. situat. labor. de rech. (synthèses ou physico-chimie) de préférence région parisienne. Ecr. No 559 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 23 a., BTS compt. gestion, ch. situation stable Sté ind. ou Fiduciaire. Libre septembre. Ecrire : PAGE, 54 bis, rue A.-Blanqui, 93140 BONDY.

INGEN. E.T.P. - 45 ans Nation. franç. souhaite faire car. U.S.A. Préf. Ouest, propose sa candidature ing. d'affaires Sté Ingénierie ou matériel T. P. ou entreprise T.P. française ou américaine. Ecr. No 590 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Désirant s'installer à BORDEAUX DEBUT 1975 jeune cadre supérieur, 27 ans FINANCES GESTION Actuellem. s/Paris, rech. poste CONTROLEUR GESTION-AUDIT CHEF COMPT. ou DIR. FINANC. BTS, DECS, IAE, INFORMAT. Stage USA. Homme de contact. Sens du concret, esprit ouvert. 80/90.000 F an. Ecr. No 0520 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme cadre exp. resp. contacts et relations humaines, cherche situation dans 14 (résidence), 50, 61, 27, 76, pour animation coordination, prospection. Ecr. No 0546 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RELATION PUBLIQUE Dipl. univ. grande expérience ds chaîne hôtelière internat. Trilingue (all.-angl.) cherche job dans agence ou gde entr. PARIS-LONDRES. Offre sous no 4099 à SOPIC, 21, r. Nuée-Bleue à 67000 STRASBOURG.

OFFICIER RETRAITE Expérience adm. secrétariat gal. entreprise attaché direct. fonction pers. gestion, cherche empl. respons. quart. SO Hexagone. Libre de suite. Etudie ttes propositions. Ecr. D 21 052 Havas BORDEAUX.

DIRECTEUR COMMERCIAL 38 a., expér. circuits distribut. gde consommation, promotion de prod., animat. et contrôle rés. commerc. et revendeurs, habitué contacts tous niveaux. ALLEMAND ET ESPAGNOL courants ch. sit. en rapport, rég. indifférente. Ecr. M. Moscovici, résid. Le Merisier No 4.132, 93600 Aulnay-ss-Bois.

Secrt. dactylo, not. angl., sér. réf. ch. empl. dispon. act. juillet et août. Interm. s'abst. Ecr. No 572 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATRICE QUADRIL. franç., angl., ital., allem., cadre 29 a., initiative sens organisat. expérience édition rédaction marketing, animation, rel. pub., sér. réf. ch. poste responsab. Ecr. No T 57.737, Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE DE DIRECTION, PROMOTION IMMOBILIERE, 14 ans d'expérience professionnelle (HABITAT), s'intégrerait à équipe réalisatrice, soucieuse de la QUALITE humaine de ses projets, conçus POUR REPONDRE aux besoins et moyens de personne A LOGER avec leur concours actif. Ecr. No T 057.734, Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

STATISTICIEN BIOLOGISTE 34 ans, 7 ans expér. industr. pharmac., spéc. étud. toxic., pharmacol., cliniq. et biométrie cherche resp. service ident. dans même indust. ou simil. Ecrire 62.395, PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e q. tr.

MICROBIOLOGISTE 34 ans, 7 ans expér. industr. pharmac., spéc. biosynth. enz., antibiot., (recherches). cherche resp. serv. de rech. ou de développ. même industrie ou ind. alim. ou sim., allemand cour. Ecrire 62.396. PRESSE, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e q. tr.

Directeur de Division SOCIETE FRANÇAISE d'un holding internatio., 36 a., de 300 à 400 personnes, administratifs et commercials, 10 ans d'expérience. Recrutement. Animation. Formation CADRES et V.R.P. GESTION PARC AUTO 70 véhicules. Dernier salaire annuel 90 000 F. Recherche POSTE DIRECTEUR COMMERCIAL, DIRECTEUR DES VENTES ou autre. Libre immédiatement. Etudie toutes propositions. Parle espagnol, arabe. Accepte déplacements. Ecrire no 0 563 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Jne femme, lic. d'anglo-amér., marketing, gestion d'entreprise, traduction, télex, dactylographie trilingues. Ch. emploi attachée direction commerciale. Libre début septembre. Ecr. av. offres. Benmussa Chantal, 2, r. Anquetil Nogent-sur-Marne 94130.

INGENIEUR en AGRICULTURE I.A.E., 29 ans. Expérience outre-mer 1 an + 4 ans de conseils en organisation agro-économique, recherche situation dans étude et réalisation de projets agricoles à l'étranger. Ecr. No 68.124 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME - 25 ans TRILINGUE expérience Etats-Unis, Canada (dans édition, mode) CHERCHE poste responsabilités RELATIONS PUBLIQUES et CONTACTS CLIENTS dans secteur mode, design, publicité, agence de voyages. Ecrire Mlle de Cayeux, 9, av. de la Trémouille, St-Maur 94100.

INSPECTEUR D'IMMEUBLE EXPERIMENTE CHERCHE Emploi dans région parisienne ou province. Dans entreprise privée de préférence. Ecr. no 6.498 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTESSE BILINGUE 34 ANS ESPAGNOL (parlé et écrit) PORTUGAIS (parlé) CHERCHE Emploi bien rémunéré, dans entreprise tournée vers l'expans. ou dans secteur public. Ecr. no 6 497 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR T.P. 25 an - expérience en ETUDES, TRAVX, CONTROLE, dans les domaines : routes, bâtiments (industriels, traditionnels, sociaux), complexes industriels, chemin de fer, aérodromes, cherche poste à responsabilité dans entreprise exerçant ses activités à l'étranger (de préférence Amérique latine). Espagnol courant, bonnes connaissances portugais, notions anglais. C.V. et références sur demande. Veuillez prendre un 1er contact en écrivant à PUBLIPRESS, sous référence no 2.679, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cédex 02.

QUI C'EST CELUI-LA ? Un drôle de type, qui, après 4 ans d'expér. en labo, de recherche, voudrait trouver un industriel sans préjugés, prêt à lui faire confiance pour un emploi techn. ou techn.-comm. Si vous estimez que cet antécédent, associé à un diplôme d'ingénieur et à un diplôme de l'IAE, n'est pas une tare indigne de votre société, écrivez no 584 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Homme, 32 a., peintre en bât., 17 a. exp. ch. artisan ch. place stable. Peintre entret. pr Paris. Ecr. No 558 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Officier de réserve marine, 42 ans, ch. situation dans secf. commerc. Si possible br. marine plaisance. Etud. ttes propos. s. adr. HAVAS Lorient 56. No 4574.

DIRECTEUR ENTREPRISE BATIMENT SECOND ŒUVRE (CHAUFFAGE, VENTILATION, SANITAIRE, ELECTRICITE) Ingénieur Thermicien, 50 ans, connaiss. gros œuvre, 25 années de bureau d'études, gestion, chantiers, actuell. en province, obligé pour raisons familiales impératives de regagner la rég. paris. J'étudierai attentivement ttes propos. émanant de divers domaines (entreprises, promoteurs, administrateurs de biens, services d'entretien, etc.), où je pourrai poursuiv. mes activités. Ecr. no 6.499 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE DIRECTION H. 49 a. Form. sup. Réf. Qual. Organisat. efficace et négociat. rech. respons. Direct. adm. ou comm. Réorg. Voy. étranger. Anglais CT. Esp.
Ecr. no 0564 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SUP' AERO ORGANISAT. INFORMAT. 35 ans - III B - 90.000 F/an
Expérience production, connais. comptables, sens du commandement, ch. poste correspond. prov., préf. Val de Loire ou Centre.
Ecr. no 545 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

26 ans, lib. obligat. mil. Dipl. E. S. C. par. angl., all., ital., 3 ans d'exp. direct. hôtel, 1 an exp. progr. prom. ch. Tour Operator ch. poste hôtel., export ou serv. Ecr. no 0.511 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE SUPERIEUR - 45 a. Dr E. Sc. Ec. Expér. négociations au plus haut niveau, rech. poste de direction dans région du Sud-Est. Libre courant 1975. Ecr. no 585 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

E. S. C. J. H. 26 ans cherc. poste d'adjoint ou responsabilité au sein Direction commerciale, Gestion, Administration, Organisation des ventes Libre juillet au début septembre. Ecr. HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS ss référ. no 3.

ECONOMISTE GEST. 26 ans - Finaliste Doct. gest. — Lic. Sc. éco. opt. gest. — Lic. d'éco. polit. Libre 1er sept. Dégagé O.M. Ch. situation gest. (contrôle, pers., finance cpta). Ecr. no 581 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MARKETING — Etudes, qualité, quantité ; — Tests merchandising. Esc. ; bus. school 38 ans. EXP. STE CONSEIL INTERNATIONALE Ecr. No 0591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 17 JUIN

PROGRAMMES SOUS RÉSERVES

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats, certaines émissions de télévision, notamment celles en direct, risquent d'être perturbées ; un programme minimum commun aux trois chaînes pourrait être diffusé mardi.

La Radiodiffusion nationale émettrait un programme unique de musique ininterrompue (informations à 8 heures, 13 heures et 19 heures).

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.

Les deux naufragés recueillis par le capitaine Hull à bord du « Sloughi » s'emparent du navire et débarquent l'équipage.

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Actuel 2.

Avec Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, et Henri Amouroux (France-Soir) ; *Jean-Pierre Farkas* (Combat) ; *Pierre Charpy* (la Nation) *et notre collaborateur Raymond Barrillon.*

21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Documentaire cinéma : « Humphrey Bogart ».

20 h. 40 Film : « le Petit Matin », de J.-G. Albicocco (1970), avec C. Jourdan, M. Carrière.

Une jeune fille qui a vainement cherché la passion auprès de son cousin vit un amour fou avec un jeune officier allemand occupant le domaine familial des Landes.

D'après un roman de Christine de Rivoyre, prix Interallié 1968.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Perspectives du vingtième siècle au parvis de la Sorbonne. Concert du groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. : « Root of an Unfocus », 1944 (Cage), Gérard Frémy, piano préparé, « Vibrations composées » (1973, première série, deuxième série (Bayle), « Missa », 1973 (Malec). Percussions de Strasbourg, direct, F. Bayle ; 21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h., Black and blues ; 22 h. 45, Chœurs de chambre de l'O.R.T.F. (Gabrielli) ; 23 h., Nouveaux livres de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner concert (Fauré, Debussy, Beethoven ; 20 h. 30 (S.), En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Quatuor Parrenin : « Quinzième quatuor » (Beethoven), « Cinquième quatuor » (Bartok) ; 22 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 23 h., Reprises symphoniques ; « Hommage à Chateaubriand » (A. Marsoni), « Malédictions et Lumières », extraits (P. Sciortino) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. René Haby, ministre de l'Education.

MARDI 18 JUIN

● CHAINE I

19 h. 20 Coupe du monde de football : Brésil-Ecosse.

Match retransmis de Francfort

20 h. 30 Coupe du monde de football (suite) : Brésil-Ecosse.

21 h. 20 Magazine : Pourquoi pas ? Les grandes énigmes. Races et racisme. Réal. Cl. Otzenberger.

Avec la participation du professeur J. Guyart, ethnologue ; du professeur Heim, anthropologue ; de M. Marié, sociologue ; de M. Medhar, psychologue.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 50 Coupe du monde de football : Allemagne de l'Ouest-Australie.

Match retransmis de Hambourg.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « L'Equipée sauvage », de L. Benedek (1953), avec M. Brando, M. Murphy, L. Marvin (N.).

Deux bandes de jeunes gens qui passent le week-end à moto sèment le trouble et le désordre dans une bourgade de la province américaine.

Sociologie des « blousons noirs » et romantisme de Marlon Brando il y a vingt ans.

Débat : Pourquoi cette folie de la moto ? Avec la participation du Pr. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie ; de M. Gilles Pernet, journaliste à « l'Equipe » ; de M. Philippe Joly ; de M. Pierre Poitevin.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Reportage : La route de l'or, de C. Clairval. Réal. : B. d'Abrigeon. En remontant le Niger.

20 h. 40 Dramatique : « la Sonate à Kreutzer », de L. Tolstoï. Adapt. J.-P. Burgart. Réal. M. Cravenne. Avec B. Brionne, F. Simon, O. Versois.

Une critique du mariage, par Tolstoï. L'histoire d'une vie conjugale semée de querelles : la jalousie maladive du mari provoque un drame.

21 h. 35 Emission musicale : Toots Thielemans.

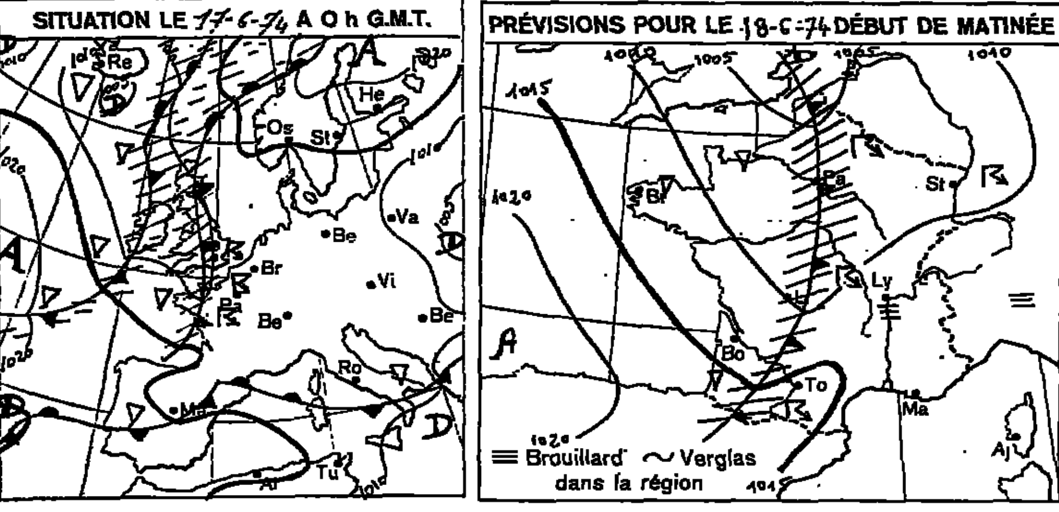
● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : « Porgy and Bess », de Gershwin ; 20 h. 30, En direct du Jardin Campra à Aix-en-Provence. « Deutsche Blasersolisten », direct. Gunther Theis (Mozart) : « Divertissement en mi bémol, K. 166 », « Sérénade en si bémol, K. 439 b 1 », « Divertissement en mi bémol, K. 253 », « Sérénade en mi bémol, K. 375 n° 11 » ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champ magnétique (Stockhausen, F. Mache, G. Ligeti, Xenakis ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Corelli, Mozart, Schumann, Candevielle) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid ▲●▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 juin à 0 heure et le mardi 18 juin à 24 heures :

Des masses d'air frais venant de l'Atlantique vont pénétrer progressivement en France par l'ouest en rejetant partiellement en altitude l'air chaud, humide et instable qui recouvrait lundi matin notre pays.

Mardi 18 juin, le temps sera le plus souvent très nuageux sur la moitié est de la France. Des pluies orageuses s'étendront le matin des Pyrénées orientales au Massif Central et à la frontière belge ; elles se décaleront vers l'est et se localiseront le soir des Alpes à l'Alsace, tandis qu'après leur passage s'établira un temps variable et plus frais.

Sur la moitié ouest du pays, le temps sera plus frais que lundi, le ciel sera variable et les éclaircies seront assez belles, mais il y aura quelques averses, surtout au voisinage de la Manche.

Les vents, variables et faibles dans la zone orageuse, à l'exception des rafales d'orages, s'orienteront au nord-ouest dans la zone de temps plus frais en devenant modérés.

Lundi 17 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,5 millibars, soit 757,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Biarritz, 20 et 16 degrés ; Bordeaux, 27 et 16 ; Brest, 23 et 11 ; Caen, 26 et 13 ; Cherbourg, 23 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 25 et 13 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 26 et 10 ; Nantes, 27 et 14 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 28 et 15 ; Pau, 27 et 15 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 27 et 13 ; Strasbourg, 26 et 10 ; Tours, 28 et 14 ; Toulouse, 28 et 16 ; Ajaccio, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 24 et 13 degrés ; Athènes, 27 et 20 ; Bonn, 24 et 9 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 27 et 22 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 26 et 9 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 25 et 13 ; Moscou, 31 et 9 ; New-York, 21 et 15 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 24 et 13 ; Téhéran, 32 et 21.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 juin 1974 :

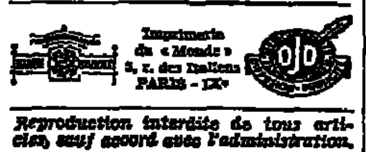
DES ARRETES

● Portant nomination et cessation de fonctions de chargés de mission auprès de préfets de région ;

● Portant fixation pour 1974, par département, du taux de la subvention spéciale prévue à l'article 4 du décret n° 74-473 du 17 mai 1974.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX

Le ministère de la défense communique :

Seront appelés à partir du 5 août 1974 :

● LES JEUNES GENS DONT LE SURSIS ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1974 :

● LES JEUNES GENS DONT L'INCORPORATION AVEC UNE FRACTION DE CONTINGENT ANTERIEUR a été, pour des motifs divers, annulée et fixée à échéance du 1er août 1974 :

● LES JEUNES GENS VOLONTAIRES pour être appelés le 1er août 1974 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1974, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation :

● LES JEUNES GENS ADMINISTRES PAR LES BUREAUX DE RECRUTEMENT DE LA METROPOLE, nés entre le 31 octobre 1954 et le 26 décembre 1954.

Toutefois, les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 12 juillet 1974.

Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé seront appelés, dans la limite des besoins, à partir du 2 septembre 1974.

Les jeunes résidant en métropole désireux de servir outre-mer sont avisés qu'ils peuvent obtenir la certitude d'être affectés sur un territoire d'outre-mer en souscrivant un contrat d'engagement spécial d'une durée de dix-huit mois. Pour tous renseignements ils doivent s'adresser au centre de documentation et d'accueil de l'armée de terre le plus proche de leur domicile.

Les jeunes gens spécialistes des métiers du bâtiment ou engins de travaux publics peuvent contracter un engagement de vingt mois pour servir en qualité de moniteurs au service militaire adapté aux Antilles-Guyane ou à la Réunion. A cet effet, pour faire acte de candidature, ils doivent s'adresser, soit au centre de documentation et d'accueil de l'armée de terre le plus proche de leur domicile (adresse à solliciter auprès de la gendarmerie) soit au commandant du centre militaire de formation professionnelle n° 2, à Fontenay-le-Comte (85200).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 870

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III			■			■	■		
IV									
V				■					■
VI					■		■	■	
VII			■						
VIII									
IX									
X	■		■			■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Se montre toujours chouette. — II. Beau bouquet. — III. Ne désigne pas le premier venu. Supporte la viande. Symbole. — IV. Fait aussi des pieds et des mains pour arriver à gagner sa vie. — V. On n'en saurait parler qu'en termes épicènes. Montre les dents dès qu'on la fait travailler. — VI. Serre ses proies à la gorge. — VII. Deux voyelles. Sur la mer Noire. — VIII. On n'a pas intérêt à l'approcher. — IX. Donne à la nature l'occasion de prouver sa générosité. — X. Terme musical. Joue un rôle de premier plan dans la marine. — XI. Moins solide quand il est léger. Elément d'un jeu.

VERTICALEMENT

1. Une des classiques spécialités de la Chine. — 2. Ses relations ne datent pas d'hier ! — 3. Symbole chimique. Bien des gens le trouvent fort drôle. Pieuses initiales. — 4. Exécuté à Vincennes. Chiffrera. — 5. La non-intervention n'était pas son fort ! Honneur leur soit rendu ! — 6. Terme musical. Une pincée de sel suffit à s'en rendre compte. — 7. A moitié plat. Lettres de félicitations. Où bien des choses ont du mal à passer. — 8. Collaborateur masqué. Est très doux. — 9. Terme musical. Augmente la valeur d'une collection.

Solution du problème n° 869

HORIZONTALEMENT

I. Vestiaire. — II. Etourneau. — III. Noise. Nie ! — IV. Gué. Nats. — V. Er. Bé ! SOS. — VI. Antée. SNE. — VII. Néon. EE. VIII. Carnation. — IX. Eusèbe. — X. Esclave. — XI. Dos. Hus.

VERTICALEMENT

1. Vengeance. — 2. Etourneau. — 3. Soie. Torses. — 4. Tus. Bennes. — 5. Irénée. ABC. — 6. An. Etel. — 7. Iénisséi. Ah ! — 8. Raison. Vu. — 9. Eue. Séantes.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

Après l'enterrement de la réforme monétaire

M. Jeremy Morse et sa momie

De notre envoyé spécial

Washington. — Avec une égalité d'humeur que chacun se plaît à lui reconnaître, et une onction presque ecclésiastique, le doux et charmant M. Jeremy Morse a tenu jusqu'au bout le cordon du poêle de la réforme monétaire. Le maître d'œuvre de cette réforme, à n'en pas douter, c'est lui. Pendant de longs mois il a joué le rôle efficace de président des suppléants du comité des Vingt. Pour aller jusqu'au bout de ce mandat, à travers tant de troubles, il fallait sans doute ce mélange de naïveté et de sagesse qui paraît caractériser le souriant M. Morse.

Quand, dans des temps meilleurs, on déroulera les bandelettes de la momie embaumée jeudi dernier, avec un cortège réduit de pleureuses, peut-être appréciera-t-on mieux le travail accompli par les Vingt. Tenant une ultime conférence de presse vendredi 14 juin, à Washington, M. Morse a tenu à rappeler les principales caractéristiques du *« système réformé »* :

— Les taux de change seront *« stables mais ajustables »*. Toutefois, le flottement pourra être utilisé dans des situations particulières ;

— Le processus d'ajustement des balances de paiements sera *« symétrique »*, ce qui signifie que les pays excédentaires seront considérés comme aussi *« coupables »* que les pays déficitaires ;

— On cherchera, par la coopération, à venir à bout des mouvements déséquilibrants des capitaux ;

— On introduira une forme appropriée de convertibilité pour régler les déséquilibres de paiements ;

— On visera une meilleure gestion de la liquidité générale dans l'économie mondiale ;

— Les D.T.S. deviendront le principal actif des réserves, tandis que la place de l'or et des monnaies dites de réserve sera réduite ;

— Enfin, on cherchera à promouvoir un transfert réel des ressources en faveur des pays en voie de développement.

Neuf pommes de discorde

Comme le monde sera beau alors ! Voire. A côté de la momie, les hommes de demain ou d'après-demain trouveront la tablette sur laquelle M. Morse a soigneusement inscrit les points de désaccord qui subsistent. En effet, les Vingt n'ont pas pu s'entendre sur :

1) LES « INDICATEURS OBJECTIFS », qui doivent signaler que telle ou telle balance des paiements est dans un déséquilibre difficilement supportable ;

2) LES MOYENS DE PRESSION dont disposera le Fonds monétaire international pour forcer le pays excédentaire ou déficitaire à rétablir sa situation ;

3) LES MARGES DE FLUCTUATION des taux de change et la façon pour les banques centrales d'intervenir sur les marchés ;

4) L'AUTORISATION DE « FLOTTER » que pourra donner le Fonds à des pays qui connaissent des difficultés particulières ;

5) LA MANIERE DONT LE FONDS CONTROLERA le montant des réserves de change de chaque pays membre. La procédure sera-t-elle automatique selon les règles définies à l'avance ou bien discrétionnaire ? ;

6) LE COMPTE, DIT « DE SUBSTITUTION », qu'établira le Fonds pour remplacer les instruments actuels de réserve par les droits de tirage spéciaux ;

7) La manière dont seront alloués ou annulés les DROITS DE TIRAGE SPECIAUX :

8) L'EVOLUTION DE CES MEMES D.T.S., la technique adoptée à Washington cette semaine n'étant, en principe, que provisoire ;

9) La façon dont on tiendra compte des INTERETS SPECIAUX des pays en voie de développement ; notamment sur le point de savoir s'il faut établir un lien entre les D.T.S. et l'aide aux pays pauvres.

Bref, si la momie se met à parler quand on la sortira de son tombeau, ce qu'elle dira, à supposer que cela soit encore compréhensible, donnera lieu à de nouvelles disputes. A moins que, d'ici là, on ait réussi à venir à bout de ces neuf pommes de discorde. Il est vrai qu'une autre solution est envisageable : laisser dormir la momie du sommeil éternel. Du coup, la meilleure formule de réforme monétaire deviendrait : *requiescat in pace*.

PHILIPPE SIMONNOT.

AGRICULTURE

Les organisations paysannes européennes critiquent la gestion des marchés de la Commission de Bruxelles

Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui se réunissent ce lundi 17 juin à Luxembourg, examineront une nouvelle fois la situation du marché de la viande bovine (voir page 23), avant d'ouvrir le dossier du porc, également menacé de marasme.

La Commission de Bruxelles devrait ensuite présenter au conseil une série de mesures pour pallier la hausse des prix de l'énergie, qui affecte le revenu des exploitants. Autres dossiers à l'ordre du jour : la réorganisation de la politique sucrière de la C.E.E., en gestation depuis un an, et la situation des exploitations de montagne.

Enfin, le ministre britannique de l'agriculture, M. Peart, doit proposer les grandes lignes d'une réforme de la politique agricole commune.

Avant l'ouverture de ce conseil agricole, diverses organisations paysannes européennes ont pris position sur la politique menée par le collège bruxellois.

M. Jean Deleau, vice-président du Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA), a accusé, vendredi 14 juin, la Commission du Marché commun d'avoir mal géré les marchés agricoles européens et d'avoir inutilement fait perdre de l'argent au Fonds agricole européen (FEOGA) dans le secteur des céréales. Alors que les cours mondiaux étaient deux fois plus élevés que les prix communautaires, le collège européen, craignant une pénurie, a voulu éviter une évasion des stocks européens vers les marchés mondiaux en appliquant des taxes (au lieu des subventions précédemment accordées) aux exportations européennes de céréales ; trop élevées, ces taxes ont pratiquement empêché toute exportation.

La C.E.E. devra donc dépenser 900 millions d'unités de compte (1 u.c. = 5, 5 F) pour financer les stocks de grain, estime le COPA.

Autre critique : la situation sur le marché de la viande bovine est *« absolument catastrophique »* parce que, encouragés par Bruxelles, les éleveurs ont augmenté de 15 % leur production, alors que les prix baissent et que les importations augmentent.

Enfin, le COPA regrette également que la C.E.E. réduise la protection du marché européen au profit des producteurs africains et méditerranéens de fruits et légumes.

La Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE), dont le XXVe Congrès vient de se tenir à Paris, estime de son côté que la commission de Bruxelles est responsable de la pénurie de sucre qui menace la C.E.E.

Selon la CIBE, la Communauté manquerait en effet d'un million de tonnes de sucre cette année.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	68 F	123 F	177 F	236 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	288 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	89 F	163 F	267 F	350 F

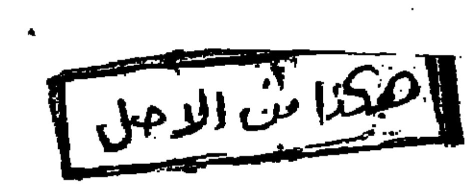
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE PLAN DE « REFROIDISSEMENT » DE L'INFLATION

Lancé au printemps 1973, abandonné en décembre

Ce qu'était le plan allemand qui a servi de modèle à MM. Giscard d'Estaing et Fourcade

De notre correspondant

Bonn. — Du programme de stabilité mis en œuvre par l'Allemagne fédérale, en février et mai 1973, il ne reste pratiquement plus rien, au moment même où le gouvernement français s'en inspire (le Monde du 14 juin). *Pour deux raisons : Bonn avait espérer à l'époque qu'il ferait école dans les autres pays d'Europe ; l'Allemagne fédérale s'est, en fait, retrouvée pratiquement seule à pratiquer une politique de rigueur au sein de la Communauté, ce qui n'était pas pour l'encourager. Lorsque, en décembre, la crainte d'une récession, pour cause de pénurie de pétrole, s'est précisée, le gouvernement a abandonné la majeure partie de son plan d'austérité et même a préparé un modeste programme de relance des investissements publics de 600 millions de D.M.*

Le plan de mai 1973, qui avait été approuvé par M. Giscard d'Estaing lors d'une visite à Bonn (le Monde du 11 juin)*, s'était pourtant révélé efficace, puisque la hausse annuelle des prix n'a été en un an, en R.F.A., que de 7,2 %, la moitié seulement de ce qu'ont connu la France, la Grande-Bretagne, l'Italie. Le revers de la médaille, cela a été, évidemment, un demi-million de chômeurs.*

L'objectif de ce plan était non seulement de calmer l'inflation (la hausse atteignait alors 8 % l'an) mais aussi de « casser » l'expansion en diminuant fortement l'offre. Le ministère des finances écrivait dans l'exposé des motifs du projet : « Le boom conjoncturel en R.F.A. dépasse de loin les prévisions du gouvernement fédéral, d'une manière qui menace la stabilité économique. »

Le gouvernement demande alors un « supplément conjoncturel » d'impôt de 10 % aux gros contribuables et aux sociétés. Les célibataires et les ménages dont le revenu imposable dépassait respectivement 24 000 D.M. (48.000 francs) et 48 000 D.M. (96 000 francs) étaient touchés par cette mesure ; le produit de la surtaxe (4,5 milliards de D.M.) était « gelé » auprès de la Bundesbank. On estime que tous les ouvriers de l'industrie ont été épargnés par le « supplément conjoncturel ». Un cinquième des employés et une partie des fonctionnaires ont, au contraire, été concernés.

Coup de frein brutal à l'investissement

Les possibilités de dégrèvements fiscaux pour les acheteurs d'appartements ou de maisons individuelles ont d'autre part été supprimées. Le gouvernement de Bonn a également décidé d'augmenter de 10 pf. (20 centimes) le prix du litre d'essence, mesure destinée moins à réduire la consommation d'énergie qu'à « éponger » une partie de la masse monétaire.

Les mesures prises pour freiner l'investissement furent radicales : taxe de 11 % sur les investissements et suppression complète des possibilités d'amortissement dégressif. Ces mesures se sont révélées très efficaces, puisque les investissements privés ont pratiquement stagné en Allemagne fédérale au cours du deuxième semestre de 1973.

De plus, les collectivités publiques ouest-allemandes (Etat fédéral, Lander et communes) ont dû réduire leur endettement de 4,5 milliards de D.M. Enfin, la Bundesbank a continué à appliquer sa politique d'argent rare et cher, inaugurée quelques mois auparavant. Le « Bardepot », c'est-à-dire la somme que les sociétés ouest-allemandes empruntant à l'étranger devaient « geler » auprès de la Banque centrale, était porté à 100 %. Depuis, le « Bardepot » a été largement réduit ; seules demeurent les restrictions de crédit et la politique des taux d'intérêt élevés.

Aucun contrôle des prix

Conformément au principe de l'« économie sociale de marché » et au respect de l'« autonomie des partenaires sociaux » sans cesse évoqués en Allemagne fédérale, le gouvernement de Bonn s'était refusé à intervenir directement sur la formation des prix et des salaires. Tous les dirigeants de la R.F.A. ont toujours été opposés à quelque forme que ce soit de contrôle des prix. Pour réduire l'inflation, ils ont compté sur le développement de la concurrence et la diminution du pouvoir d'achat comme méthode indirecte de blocage des prix.

Après avoir longuement hésité à prendre des mesures anti-inflationnistes de crainte de provoquer une vague de chômage — M. Schmidt s'était rendu célèbre, au cours de la campagne électorale de 1972, en déclarant : « Je préfère 5 % de hausse des prix à 5 % de chômage ». *— les dirigeants de Bonn s'étaient finalement ralliés à l'idée du plan d'austérité que devait compléter, le 29 juin, une réévaluation de 5,5 % du D.M. La spéculation sur la monnaie allemande avait, en effet, repris, les opérateurs internationaux ayant confiance dans l'efficacité du dispositif allemand. Un flot de devises faisait son entrée, qui conduisait à une augmentation de 4 milliards de D.M. de la masse monétaire en une dizaine de jours, évolution « diamétralement opposée » aux mesures de stabilité, constatait alors le ministre des finances.*

Tel est le plan qui a été abandonné pour ainsi dire complètement par le gouvernement, après avoir prouvé une efficacité qui continue d'ailleurs à porter ses fruits aujourd'hui.

DANIEL VERNET.

Deux opinions sur les récentes mesures financières

M. DEBRÉ : courageuses mais tardives

M. Michel Debré, jouant samedi 15 juin le rôle de rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a notamment déclaré :

« *Il est toujours courageux de dire aux Français qu'il faut payer plus d'impôts, et c'est aller dans le bon sens que de diminuer ce qu'on appelle la masse monétaire. Le problème est de savoir si ces mesures ne sont pas tardives et la vraie question est de savoir si elles sont suffisantes. Pour ce qui me concerne, je le dis sans vouloir critiquer le passé, elles sont tardives (...) et elles auraient certainement eu un meilleur effet prises plus tôt. (...) Pour ce qui concerne la réduction de 1 % par mois de la hausse des prix, et pour ce qui concerne l'equilibre de nos ventes et de nos achats à l'extérieur d'ici à la fin de l'année 1974, je suis assez tenté de dire que, pour arriver à ces objectifs, il faudra sans doute au mois d'octobre prendre des mesures complémentaires* »; notamment en ce qui concerne l'encouragement à l'épargne.

A propos de l'initiative de M. Michel Jobert de créer « *l'esquisse de l'esquisse d'un mouvement* », l'ancien premier ministre a estimé : « *Je crois que dans les dix ou douze mois à venir, nous allons assister non pas à des reclassements, mais à des efforts de rassemblement.* »

Evoquant le nouveau style de M. Giscard d'Estaing, M. Debré a fait remarquer : « *C'est une bonne chose qu'il y ait des nouveautés de style, mais l'important c'est ce qu'il y a derrière les changements de style.* »

Enfin, à propos des récentes déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber sur les essais nucléaires, M. Debré a estimé : « *C'est un homme de talent, mais c'est un destructeur.* »

M. CAMILLE LAURENS : surprenantes par leur classicisme

Dans le *Journal des indépendants*, M. Camille Laurens, secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), estime que les mesures financières prises par le gouvernement « *surprennent par leur classicisme* ».

Il écrit : « *Le cocktail fiscal et d'intervention sur les prix a déjà été servi plusieurs fois. Pour la première fois depuis les années 50, les Français voient leurs impôts majorés en cours d'année. (...) La faiblesse du plan du gouvernement tient, d'une part, à ce qu'il frappe assez largement, contrairement aux promesses faites, les classes moyennes et les cadres. D'autre part, le plan paraît plus répressif qu'incitatif, ce qui amplifie les réactions critiques.*

» *Si ce plan réussit, ce que nous souhaitons ardemment, tout le mérite reviendra au président de la République, qui aura fait progresser une conception du rôle des pouvoirs proche du régime présidentiel.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

- **UNE BOURSE DE SOUS-TRAITANCE DU NORD DE LA FRANCE** sera installée à Lille à partir d'octobre. Elle permettra des rapports plus rapides et plus efficaces entre les firmes qui « donnent » du travail et celles qui sont susceptibles de l'exécuter. L'implantation dans la région de l'industrie automobile et de certaines unités spécialisées (Dassault, à Seclin, notamment) n'est pas étrangère à la mise en place de cette bourse, créée à l'initiative de l'Union métallurgique du Nord - Pas - de - Calais et de l'Union interprofessionnelle de la métropole. — *(Corresp.)*

- **LA SOCIETE CHEVALIER,** sixième loueur français de voitures, qui était en état de règlement judiciaire depuis le 7 mai dernier, va sans doute être démantelée. Faute d'avoir trouvé une solution globale de rachat, M. Chevalier, son fondateur et président, va revendre, sous réserve de l'approbation des créanciers, tout le réseau de l'entreprise couvrant l'est de la France au groupe Schumacher - S.C.A - Bodemer, deuxième transporteur français de véhicules automobiles et principal concessionnaire Renault. Les autres filiales Chevalier, implantées dans la région Rhône-Alpes, dans le sud-est de la France et à Paris, seraient cédées à différents loueurs. Des négociations sont en cours à ce sujet.

Conflits et revendications

- **LES DEUX DIRECTEURS** de l'usine de caoutchouc de la Polysar, à La Wantzenau, près de Strasbourg (Bas-Rhin), qui avaient été retenus par les grévistes ont été libérés (*le Monde* du 15 juin). La direction a renoncé à ses exigences d'un préavis de huit jours et d'un vote à bulletin secret avant tout mouvement de grève. Le travail devait reprendre ce lundi 17 juin et des négociations avec les syndicats s'ouvrir prochainement.

- **NOUVELLES GREVES AUX HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE.** — Depuis le 1er juin, les salariés de la cokerie de Carling, suivis le 4 par ceux de Mariénau, font une « grève de la production », les fours ne tournant qu'à une capacité de 65 %. Le mouvement des sept cents salariés de ces deux cokeries vise à appuyer des négociations en cours sur le problème des classifications. Début 1974, plusieurs grèves ont affecté, on le sait, les H.B.L. (chemins de fer, lavoir et carrières). — *(Corresp.)*

SYNDICATS

M. ANDRÉ BERGERON A ÉTÉ RÉÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE F.O.

Le Comité confédéral national de F.O., réuni au lendemain du congrès national, a élu, le 15 juin, le nouveau bureau et réélu, à l'unanimité, M. André Bergeron au poste de secrétaire général.

A l'exception de M. Camille Mourgues, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, les anciens membres du bureau sont reconduits. Deux personnalités font leur entrée dans l'instance dirigeante : Mme Paulette Hoffman, du syndicat des hospitaliers de Lille, et M. André Heurtebise, ingénieur à l'E.D.F.

[Mme Paulette Hoffman, quarante-trois ans, est chef de bureau au centre hospitalier de Lille. Elle y a fait toute sa carrière après y être entrée, en 1952, en qualité de secrétaire médicale. Elle milite à Force ouvrière depuis 1955.]

[M. André Heurtebise, cinquante et un ans, est ingénieur à l'Electricité de France, à Paris. Il est à la fois secrétaire général des cadres F.O. à l'E.G.F., secrétaire fédéral à la fédération F.O. de l'E.G.F. et secrétaire national de la Fédération nationale des ingénieurs et cadres F.O.]

EMPLOI

- **L'UNIQUE FABRIQUE FRANÇAISE DE JUKE-BOXES** (il y en a six dans le monde) vient de fermer ses portes. Il s'agit de l'entreprise Electro Kicker, installée à Baume-les-Dames, dans le Doubs (deux cent cinquante ouvriers, dont une centaine de femmes), qui a déposé son bilan. Le tribunal de commerce de Besançon a mis l'affaire en règlement judiciaire. Le passif est de l'ordre de 300 000 francs. Dans les conclusions qu'il a déposées devant le tribunal, le P.D.G., M. Gostell, s'estime à la fois victime de la baisse du dollar et de l'encadrement du crédit. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

LE MAGASIN DU LOUVRE A FERMÉ SES PORTES

Le grand magasin de la rue de Rivoli, fondé en 1855 par Alfred Chauchard, avec l'aide du financier Emile Pereire, est jusqu'ici le seul des grands magasins parisiens du dix-neuvième siècle qui ait abandonné la partie.

Le groupe Taittinger (champagne et hôtellerie), entré en 1955 dans la société du Louvre, la contrôle depuis 1969. Il abandonna peu à peu les activités commerciales pour regrouper dans la société l'ensemble de ses intérêts hôteliers (chaîne Concorde).

Au reste, le Louvre s'était dès 1875 dirigé vers l'hôtellerie (Grand Hôtel du Louvre, Hôtel Terminus, Hôtel d'Orsay, Hôtel Grillon), qui devait se montrer très vite plus profitable que le grand magasin.

ÉNERGIE

Réunie à Quito

L'OPEP DÉCIDERAIT DE NE PAS AUGMENTER LES PRIX

Quito (*A.F.P.*). — Il semble que, après trois journées de négociations laborieuses à Quito (Equateur), les pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) décideront de maintenir les prix du pétrole à leur niveau actuel. Ce serait une solution de compromis entre la position Seoudite, favorable à la baisse, et celle des autres pays, qui veulent une hausse tenant compte de l'inflation mondiale.

Selon Reuter, le système fiscal sera révisé au 1er juillet, ce qui entraînerait une légère hausse des prix.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
heures	11	12	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2
mois	12 1/4	12 3/4	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4
mois	11 5/8	12 1/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8
mois	11 1/2	12	9	9 1/2	9	9 1/2

RADAR S.A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue à Reims le 12 juin 1974, sous la présidence de M. François Thiault, et a approuvé les comptes de l'exercice exceptionnel de six mois clos le 31 décembre 1973.

Rappelons que le bénéfice net de Radar S.A. s'élève à 4.699.777 F pour ces six mois, contre 13.438.524 F pour les douze mois précédents, chiffres non comparables entre eux du fait que Radar S.A. n'exerce plus d'activité directe.

Au niveau du bilan consolidé, le cash-flow s'élève à 24,7 millions tandis qu'apparaît un résultat net négatif de 1,4 million, essentiellement dû à une inégale répartition des charges et des recettes dans l'année civile, alors que les charges salariales — avantages de fin d'année — et les frais de publicité sont très importants dans le second semestre, les ristournes liées aux contrats annuels d'achats ne sont connues — donc comptabilisées — que dans les premiers mois de l'année suivante. A ce titre, l'exercice considéré n'a reçu que la moitié environ des sommes à obtenir du fait des ventes réalisées pendant ladite période. Les résultats enregistrés ne peuvent donc être significativement comparés à ceux des précédents exercices.

Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises cumulé magasins, non compris ceux exploités par des partenaires extérieurs, a atteint 1.613 millions de francs, en accélération de 15 % par rapport au chiffre des six mois correspondants de l'année 1972. Depuis le début de 1974, la progression est supérieure à 20 %.

Il n'a pas été proposé la distribution d'un dividende, étant rappelé que celui afférent à l'exercice 1972-1973 a été mis en paiement en janvier 1974, et que celui concernant l'exercice en cours de douze mois couvrant l'année 1974 devrait être mis en paiement au cours du premier semestre 1975.

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

Les hypermarchés ont commencé à être exploités par le groupe dès la fin de 1968, ce n'est qu'en 1972 que leur croissance a été extrêmement rapide.

Pour les trois magasins qui ont dépassé 3 ans d'exploitation, les objectifs ont été atteints dans les délais prévus et se maintiennent au niveau souhaité. Pour les autres, tout permet de penser que leurs résultats seront aussi favorables. L'ensemble des hypermarchés, propriété intégrale du « groupe » a atteint l'équilibre au cours des derniers mois et l'exercice 1974 sera bénéficiaire.

Pratiquer l'ouverture est également une voie choisie pour renforcer le groupe. Nos accords réciproques avec Paris-France sont désormais complétés par notre participation à la DI. PRA, ce qui améliore dès cette année les conditions d'approvisionnement de nos magasins et permet de mieux asseoir la nouvelle politique commerciale qui a accompagné les changements d'enseignes.

Radar S.A. va enfin prendre une participation de 34 % dans la Compagnie Européenne des Vins, filiale du groupe Damoy, qui assurera désormais, dans de meilleures conditions qu'auparavant, l'approvisionnement en liquides de nos magasins de la région parisienne, au départ de l'entrepôt ultra-moderne de Thiais...

Les résultats attendus cette année devraient permettre aux actionnaires de voir se matérialiser leurs espérances, par un dividende nettement supérieur en 1975 à celui qu'ils ont encaissé en 1974.

Groupe PALUEL-MARMONT
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 juin 1974, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 et fixé le montant global du dividende à F 7,90 dont : coupons F 6,44 et impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) F 1,46.

Le dividende net de F 6,44 par action qui sera mis en paiement à compter du mardi 2 juillet 1974, se décompose comme suit :

— un coupon de F 3,54 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 0,41 correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées ,

— un coupon de F 2,90 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,05 correspondant aux autres revenus.

Le Groupement des industries de la construction électrique (G.I.C.E.L.) dont le mandat venait à expiration avec la présente assemblée, a été réélu administrateur pour six ans.

OMNIUM DE CONSTRUCTION ET DE FINANCEMENT O.C.E.F.I.

L'activité totale consolidée de l'OCEFI et de ses filiales s'est traduite pendant l'exercice 1973 par la signature de ventes et la perception de recettes accessoires dont le montant total s'établit à 314 millions de francs (T.T.C.).

Le bénéfice consolidé de l'exercice ressort à 11.765.250 F, partie de ce bénéfice (8.268.223 F) étant affectée, en suspension d'impôt sur les sociétés, aux réserves spéciales « profits et construction » des sociétés OCEFI et OCEFI-Habitation.

* * *

L'assemblée ordinaire du 11 juin de l'OCEFI a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent, au compte de pertes et profits, par un bénéfice de 3.829.523 F.

Le montant de la distribution globale s'est établi à 10,20 F par action, dont 3,40 F d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende sera mis en distribution à partir du 1er juillet 1974.

SOFITEL

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 12 juin 1974, sous la présidence de M. Jean Traub, a approuvé les comptes de l'exercice 1973

Au cours de l'année écoulée, le chiffre d'affaires hors taxes des activités hôtelières de SOFITEL est passé de 39 millions de francs à 42 700 000 francs, faisant apparaître un résultat brut d'exploitation des hôtels, avant loyers, amortissements et participations aux frais centralisés, de 12 200 000 francs.

Après amortissements et impôts le bénéfice de l'exercice ressort à 2 075 372 francs, contre 1 486 876 francs en 1972. Il permet la distribution d'un dividende global de 1,88 franc (dont 0,63 franc d'impôt déjà payé au Trésor), contre 1,50 franc (dont 0,50 franc d'impôt déjà payé au Trésor) en 1972, par action de 50 francs nominal, s'appliquant à l'ensemble du capital porté, au cours de l'exercice, à 78 467 000 francs.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a modifié les statuts, d'une part, en conférant aux actions nominatives détenues depuis plus de deux ans par le même actionnaire un droit de vote double, et, d'autre part, en supprimant les tantièmes du conseil d'administration.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

Le rapport du conseil d'administration à l'assemblée ordinaire qui s'est récemment tenue rend compte de l'activité de la S.P.G.F. dans ses différents secteurs d'intervention, au cours de l'exercice 1973.

L'encours total des opérations du département trésorerie a progressé de 16 % de 1972 à 1973, passant de 1 307 millions de francs à 1 519 millions de francs. La politique d'emploi s'est caractérisée par un désengagement progressif des opérations à taux fixe et par des remplois effectués essentiellement en opérations à taux indexés. Cette politique permettra de traverser au mieux les périodes de très fortes tensions de taux d'intérêts que les marchés monétaires connaissent actuellement.

Dans le domaine des émissions obligataires nationales, le montant total des souscriptions effectuées au cours de l'exercice 1973 a été de 625 millions de francs. La S.P.G.F. a été présente dans tous les emprunts dits de « l'ex-première catégorie », aussi bien en tant que placeur qu'en tant que garant. Elle a participé à la quasi-totalité des émissions de « l'ex-deuxième catégorie ». Enfin, elle a pris part à un nombre important d'émissions fermées et d'émissions d'obligations convertibles.

Sur le plan des émissions internationales, la S.P.G.F. a participé à treize emprunts, dont sept en deutschemarks, quatre en dollars U.S., un en Eurco et un en unité de compte.

En vue de satisfaire les demandes de la clientèle institutionnelle, la S.P.G.F. a fortement accru ses opérations sur le marché boursier, dans le domaine obligataire. Elle a doublé le montant atteint en 1972 et se place ainsi dans les tout premiers intervenants de la Bourse de Paris.

Le département immobilier a vu apparaître quatre nouvelles sociétés constituées par la S.P.G.F., en liaison avec différents partenaires :

— Une société civile immobilière concernant un ensemble baptisé C.B. 3, qui s'élèvera dans le quartier de la Défense en lisière de Paris, dont la S.P.G.F. est cogérante :

— La Société du centre commercial de la place des Halles à Strasbourg, dont la S.P.G.F. est gérante :

— La Société de transactions immobilières pour le commerce et l'industrie (SOTRACO) qui interviendra pour le compte de la S.P.G.F. dans des opérations de rénovation et de revente, impliquant le négoce d'immeubles ;

— La Société pour l'étude et le financement foncier (S.E.T.F.O.N.), destinée à faire l'acquisition et l'aménagement de terrains.

Parmi les activités déjà engagées, dans le cadre de l'activité immobilière, on doit noter le développement des deux sociétés : SOPRIFI (Société privée immobilière et financière) et S.P.F.I. (Société privée de financement immobilier), créées en 1972, et des investissements effectués dans la chaîne hôtelière Novotel. Par ailleurs, les SICOMI « Locafinancière », « Locaexpansion » et « Loca-Cergy-Pontoise » ont poursuivi favorablement leurs activités.

Enfin, dans le domaine des participations industrielles, on remarque que le capital de la SOPRIDI — Société privée de développement industriel — est maintenant de 50 millions de francs. Durant cet exercice, la société a accru ses participations en prenant place dans de nouvelles affaires. Le portefeuille de SOPRIDI comprend maintenant treize participations.

En dépit des conjonctures peu favorables des marchés monétaires et financiers en 1973, les résultats sont satisfaisants et le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 5,20 millions de francs.

H. ERNAULT-SOMUA

L'assemblée ordinaire de la Société H. Ernault-SOMUA (Groupe Empain-Schneider) s'est réunie le 11 juin sous la présidence de M. Georges Dureault. Elle a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice net de 6 026 450 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 16 F auquel s'ajoute, au titre de l'impôt déjà payé au Trésor, un avoir fiscal de 8 F, soit un revenu global de 24 F par action.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Jean-Honoré Barth, Marcel Fauvelais et Emile Torquebiau.

Le rapport du conseil rappelle que l'année 1973 a été caractérisée, pour l'industrie française de la machine-outil, par une reprise sensible des commandes. Il souligne néanmoins les difficultés nées de l'incertitude du marché des changes, des conséquences sur les industries clientes de la crise pétrolière, des restrictions de crédit et du coût élevé de l'argent.

Pour permettre le développement des investissements productifs en France, gage d'une amélioration de la balance des paiements, il recommande à nouveau une politique de crédit bon marché et désencadré destinée à financer ce type de matériels.

Pour H.E.S., l'exercice a été caractérisé par un rythme soutenu des prises de commandes et par une progression de 271,7 à 296,7 millions du chiffre d'affaires hors taxes. Dans ce total, les exportations s'élèvent à 104 millions, ce qui représente 35 % des facturations totales.

Le conseil note également la part rapidement croissante que prennent les machines à commande numérique dans la production de la société. Ce développement a été favorisé par la procédure instaurée par la DIMELEC et la C.N.M.E. pour promouvoir la mise en essai-location de machines de technique avancée dans la petite et moyenne clientèle.

H.E.S. poursuit le programme d'équipement de ses propres usines tant par l'implantation de machines-outils nouvelles — dont une grande partie de sa fabrication, — que par l'agrandissement de ses ateliers. Les investissements de 1973 se sont élevés à 14,7 millions.

CLIN-MIDY

L'assemblée ordinaire de la société, tenue le 13 juin 1974, sous la présidence de M. Raymond Comar, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1973.

Le chiffre d'affaires consolidé (H.T.) du groupe Clin-Midy s'est élevé à 741 897 000 F contre 639 millions 507 000 F en 1972, marquant une progression de 16,03 %.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a été de 32 038 000 F contre 29 355 000 F en 1972, soit une augmentation de 9,11 %.

Le résultat net de la société, après impôt, ressort à 25 217 358,60 F contre 23 803 820,96 F en 1972, soit une progression de 10,58 %.

Le dividende a été fixé à 13,50 F par action, dont 4,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu net de 9 F. Ce dividende, identique à celui distribué l'an dernier, s'applique au capital augmenté en 1973 par l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour huit anciennes.

Le dividende afférent à l'exercice 1973 sera mis en paiement le 28 juin 1974, contre remise du coupon n° 32.

* * *

A l'issue de cette assemblée, les actionnaires, réunis en assemblée extraordinaire, ont décidé de modifier, en raison de la diversification des activités du groupe et de sa restructuration, la dénomination de la société, qui devient : C.M. Industries ; la dénomination Clin-Midy devant être reprise par la filiale regroupant les activités pharmaceutiques du groupe.

D'autre part, ils ont approuvé différents apports faits à Clin-Midy d'actions de deux sociétés devant être rattachées aux branches chimique et alimentaire du groupe, ainsi que d'actions de la Société française de fournitures chirurgicales Midy, en conséquence desquels le capital social se trouve augmenté de 1 168 [illegible] francs, passant ainsi de 67 254 050 à 68 422 750 F par la création de 23 374 actions remises en rémunération desdits apports, la prime d'apport correspondante s'élevant à 9 350 550 F.

* * *

Au cours du conseil d'administration qui s'est ensuite tenu, M. Raymond Comar, atteint par la limite d'âge, a remis sa démission de président-directeur général.

Sur la proposition de M. Raymond Comar, le conseil a élu à l'unanimité M. Gérard Gruson en qualité de président-directeur général.

Sur la proposition de son nouveau président, le conseil unanime a conféré à M. Raymond Comar, qui continuera à siéger au conseil en qualité d'administrateur, le titre de président d'honneur.

Le conseil a également confirmé MM. René Belhoste et Jacques Rob[illegible] dans leurs fonctions de directeurs généraux.

M. Robert Midy, premier vice-président, et M. Marcel Romet, vice-président, conservent leurs fonctions.

LOCAFRANCE

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 13 juin 1974, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973, qui se solde par un bénéfice net de 10.168.561 F.

Elle a fixé le dividende net à 10 F, assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5 F, ce qui forme un revenu global de 15 F égal à celui de l'an dernier.

Au cours de l'assemblée, le président a notamment déclaré :

« Les sociétés de crédit-bail voient leur développement limité à la fois par la règle du potentiel, c'est-à-dire par le ratio entre fonds propres et fonds d'emprunts et par la limitation de la progression des concours consentis à la clientèle. Leurs marges sont directement influencées par l'évolution des taux d'intérêts, les concours qu'elles consentent l'étant à des taux non révisables alors qu'une part importante de leurs ressources est indexée.

» Les investissements hors taxes du groupe pour les quatre premiers mois de 1974 ont été volontairement limités à 250 millions, chiffre légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. Les loyers hors taxes facturés se sont élevés à 350 millions contre 300 millions pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 16,6 %.

» Le bilan de Locafrance fait apparaître 380 millions de fonds propres. Les loyers à recevoir des sociétés de crédit-bail et leasing françaises du groupe totalisent, hors valeur résiduelle, 2,4 milliards de francs. Les risques encourus sont largement provisionnés.

» C'est sur ces bases qu'il nous sera possible de reprendre notre développement le jour où, l'équilibre général ayant été rétabli, les circonstances le permettront. »

LA MURE

Compte tenu des recommandations gouvernementales, le Conseil a fixé au 28 juin prochain la date de mise en paiement du coupon numéro 19, soit 4,62 F net par action, auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance (avoir fiscal de 2,31 F), soit au total 6,93 F contre 6,60 F (4,40 F + 2,20 F) pour l'exercice précédent.

IMMINVEST
Société immobilière d'investissement

L'assemblée ordinaire réunie le 14 juin 1974, sous la présidence de M. Bernard Clerc, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

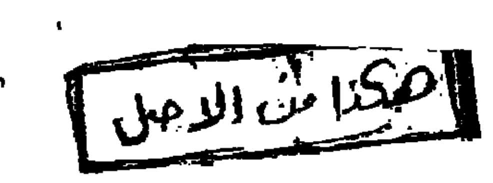
Le bénéfice distribuable, après prélèvement de la dotation à la réserve légale, s'élève, majoré du report à nouveau, à 6.378.191 F. Il a été décidé de verser un dividende net unitaire de 6,30 F, soit un montant global de 6.300.000 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du MARDI 16 JUILLET 1974, et fera l'objet du détachement de deux coupons :

— Coupon A de 4,76 F imposable au titre des revenus de 1974 ;

— Coupon B de 1,54 F exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

M. Philibert Ravier et la Société Bancaire de Paris, dont le mandat venait à expiration avec la présente assemblée, ont été réélus administrateurs pour six ans.



LES MARCHÉS FINANCIERS

TRÈS FORTE AUGMENTATION DES DÉPOTS EN EURODOLLARS

AGEFI. — Le volume des dépôts en eurodollars à Londres a augmenté durant le premier trimestre 1974 de 11,5 milliards de dollars, pour atteindre 80,7 milliards de dollars. Dans le même temps, le montant des prêts libellés en eurodollars a progressé de 11,4 milliards de dollars, pour s'élever à 76,8 milliards de dollars à la fin du mois de mars 1974.

Ces statistiques, relevées dans le dernier rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre, aident à combattre certains mythes installés aussi bien dans l'esprit du public que dans celui des professionnels. C'est ainsi qu'on s'aperçoit que le montant des dépôts en eurodollars effectués par la Suisse durant le premier trimestre a progressé de 1 milliard de dollars pour atteindre 11,1 milliards de dollars, contre seulement un volume global de dépôts équivalent à 5,4 milliards de dollars pour le Moyen-Orient. De la même manière, l'Italie, dont la situation économique et monétaire est à l'origine des décisions importantes prises sur l'or la semaine dernière, apparaît finalement, selon les statistiques de la Banque d'Angleterre, bien moins endettée que le Japon : 8 milliards de dollars d'emprunts italiens, contre 10,5 milliards de dollars de prêts consentis à l'empire du Soleil levant.

Ces chiffres, qui révèlent la fermeté du marché londonien des eurodollars, sont à rapprocher de ceux également publiés la semaine dernière par la Banque des règlements internationaux qui reflètent la croissance extraordinaire du marché des eurodevises. Celui-ci représentait, à la fin du premier trimestre 1974, quelque 170 milliards de dollars contre 155 milliards à la fin de 1973 et 105 milliards à la fin de 1972. La B.R.I. relève aussi la spectaculaire progression des crédits syndiqués à moyen terme, qui sont passé de 11 milliards de dollars en 1972 à 22 milliards l'an dernier, avant d'atteindre un montant record de 14 milliards pour le seul premier trimestre de cette année. C'est cette fabuleuse augmentation des eurocrédits à moyen terme qui a, au cours des dernière semaines, soulevé l'émotion tant des milieux spécialisés que de l'opinion publique. Depuis, le marché des europrêts à moyen terme a tenté, non sans succès, de se discipliner tout en continuant à faire preuve d'une indéniable activité malgré le malaise qu'il traverse.

LONDRES

Nouveau repli

La baisse des cours reprend lundi dès l'ouverture. Effritement des industrielles (Dunlop, Bristh Leyland). Recul des mines d'or, en liaison avec le repli du métal. Stabilité des pétroles. Les fonds d'Etat fléchissent légèrement.

OR (ouverture) dollars : 157 50 contre 160 50

VALEURS	CLOTURE 14/6	COURS 17/6
War Loan 3 1/2 %	24 1/4	24 1/4
Beechamps	213 ...	212 1/4
British Petroleum	412 ...	412 ...
Shell	180 ...	180 ...
Vickers	107 ...	92 ...
Imperial Chemical	214 ...	213 ...
Courtaulds	82 ...	81 3/4
De Beers	241 ...	243 ..
* Western Holdings	24 1/4	24 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	139	148 ...
* West Driefontein	34 1/2	34 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	13 juin	14 juin
Valeurs françaises	91,6	89,7
Valeurs étrangères	98	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,1	77,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 1/4 %
Moyen terme	....	5 1/4 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 ..
Cim. Bannes-Lavocat, dr.	1 o.p.5 a.	.. ..
Den. N.-E. Longwy, c. 9.	1 p. 10	7 ..
Générale de Fond., c. 41	1 p. 4	.. ..

NOUVELLES DES SOCIETES

CLIN-MIDY. — La nouvelle dénomination de la société holding devient C.-M.-Industries, la dénomination Clin-Midy étant conservée par la filiale regroupant les activités pharmaceutiques du groupe.

ARJOUARI - PRIOUX. — Attribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

B. A. L. O.

Le numéro du 17 juin publie, notamment, les insertions suivantes :

Glaxo Holdings Limited. — Insertion faite en vue de l'introduction à la Bourse de Paris des 68 840 720 actions ordinaires de 50 pence nominal composant le capital social au 31 mai 1974.

Otis Elevator Company. — Insertion faite en vue de l'introduction à la Bourse de Paris des 8 324 432 actions représentant le capital émis de la société.

Rotterdamsch Beleggingsconsortium N.V. — Insertion effectuée en vue de l'introduction à la Bourse de Paris des actions de 50 florins représentant le capital social de 2 000 000 000 de florins.

Société de développement régional de Normandie. — Emission au pair de 54 000 actions de 100 F (1 pour 2), jouissance 1er juillet 1974.

Mosaïque céramique de Maubeuge. — Emission au pair de 210 000 actions nouvelles de 30 F (3 pour 2), jouissance 1er janvier 1974.

Société des chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées. — Emission au pair de 19 475 actions de 100 F (1 pour 3), jouissance 1er novembre 1974.

Source Perrier. — Attribution gratuite, à partir du 20 juin, d'une action pour quatre, jouissance 1er octobre 1973, portant le capital de 210 150 000 F à 262 687 500 F.

Ancienne banque de Saint-Phalle, Compagnie parisienne de banque. — Attribution gratuite d'une action pour seize, jouissance 1er janvier 1974.

Sogebail. — Insertion effectuée en vue de l'offre publique de réservation au prix de 505,79 F de 110 000 actions de 500 F de la catégorie « P » à céder sans formalités aux réservataires lors de la création des titres.

Société foncière lyonnaise. — Emission d'un emprunt de 66 millions 906 000 F représenté par 95 580 obligations de 700 F convertibles à tout moment en actions (1 pour 1), portant un intérêt de 7,50 % et amortissables en dix ans.

Société lyonnaise pour l'exploitation de véhicules « Sievé ». — Emission d'un emprunt de 12 millions de francs représenté par 48 000 obligations convertibles de 250 F à tout moment en actions (1 pour 1), rapportant un intérêt de 8,75 % et amortissables en douze années.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/6	17/6
1 dollar (en yens)	282 75	282 70

BOURSE DE PARIS — 14 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	.. ..	2 11
5 %	.. ..	1 83
5 % 1920-1969	132 ..	1 83

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	496	496 ..
Préservatrice S.A.	331	326 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	286 ..	285 ..
SLIMINCO	158 10	158 10
Sté Cent. Banque	75 50	75 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier Investiss.	103	102 ..
Gestion Sélect.	201	205 ..
Invest. et Gest.	125 ..	123 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	330 .
— parts 1959	... ..	326
Ch. France 3 %	98 ..	98 20
Abeille-I.G.A.R.D.	498 .	496 .
Abeille (Vie)	330 ..	317 ..
A.G.P.	401 ..	415 ..
Concorde	370 .	370 ..
Epargne France	380 ..	387 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	95 ..	95 ..
Foncière (Vie)	381 .	365 ..
France (I.A.R.D.)	394 .	380 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Créd. gén. Indust.	145 ..	139 20
(M.) Crédit Mod.	119 .	107 .
Crédit Universel	202 .	203 ..
Financière Sofal	146 ..	141 ..
Finextel	125 ..	125 .
Foncia-Crédit	220 .	211 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	91	90 .
France-Bail	235 .	226 .
Génér. occident.	280 .	273 .
Hydro-Energie	71 .	70 .
Immobanque	140 .	141 ..
Immoffice	125	125 ..
Interbail	131 -	134 .
Locafinancière	131 50	130 .
Lyon-Allemand	128 50	127 .
Soc. Mars. Crédit	260 .	258 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.I.L.I.C.	301 .	301 ..
SINVIM	188 ..	188 ..
Voitures à Paris	360	360 .
Cogifi	123 .	123 50
Foncina	111 50	111 50
Gr. Fin. Constr.	119	119 ..
Imminde	113 50	113 50
Immoinvest	91	91 .
Cie Lyon. Im.	110	110
Sagimo	107 .	107 ..
UFIMEG	98 .	98
U.G.I.M.O.	113 .	113 .
Union Habit.	127	125 .
Un. Imm. France	121	121 .

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	466	478 90	476 ..	476 ..
1080	C.N.E. 3 %	1031 50	1034 ..	1036 ..	1034 ..
225	Afrique Occ.	235 90	233	229 ..	235 ..
290	Air Liquide	295	289 90	287 50	287 ..

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
640	Cie Gle Eaux	615	681	680	605
105	Electro-Méc.	98 10	93 .	93 10	94 70
255	Eng. Matra	277 90	277 90	266	272 50
226	E. J. Lefebvre	209	208	208	204
103	Esso S.A.F.	95 50	94 40	91 20	92 60
186	Eurafrance	177	177 50	175 .	177 ..

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 917	4 921	4 92
Canada ($ can. 1)	5 089	5 086	5 07
Allemagne (100 DM)	195 ...	195 450	194 50
Belgique (100 fr.)	12 955	13 ...	12 30
Danemark (100 Krd.)	82 600	82 510	83 ..
Espagne (100 pes.)	8 625	8 630	8 60
Grande-Bretagne (£ 1)	11 785	11 780	11 80
Italie (100 lires)	0 759	0 764	0 70
Norvège (100 krn.)	91 200	91 160	91 40
Pays-Bas (100 fl.)	185 300	186 250	185 ..
Portugal (100 esc.)	19 950	19 965	20 25
Suède (100 krs.)	112 750	112 910	112 50
Suisse (100 fr.)	163 950	164 450	163 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/6
Or fin (kilo en barre)	25325 ..	25750 ..
Or fin (kilo en lingot)	25345 ..	25525 ..
Pièce française (20 fr.)	255 50	259 20
Pièce française (10 fr.)	191 50	197 95
Pièce suisse (20 fr.)	264 50	289 50
Union latine (20 fr.)	234 40	240 30
Souverain	250 50	252 50
Pièce de 20 dollars	1254 80	1282 ..
Pièce de 10 dollars	655 ..	675 ..
Pièce de 5 dollars	393 ..	410 ..
Pièce de 50 pesos	1085 ..	1096 ..
Pièce de 10 florins	225 ..	226 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 16-17 juin 1974 a été tiré à 515 834 exemplaires.

A B C D F G H

LE PLAN SOCIAL DU GOUVERNEMENT

La faiblesse de l'augmentation envisagée pour les prestations familiales émeut l'UNAF

Au moment où le gouvernement affine les mesures sociales qu'il doit annoncer mercredi prochain, on note une déception, voire une amertume, dans les milieux familiaux et quelques hésitations dans les ministères sur le contenu de certaines réformes.

● *Le relèvement des allocations et de certaines prestations familiales* doit constituer un des principaux wagons du prochain « train social ». Or, lundi matin, ni l'Union nationale des associations familiales ni le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales — qui se réunit mardi — n'avaient été officiellement informés ou avertis d'une consultation. La déception est d'autant plus grande à l'UNAF que les rumeurs sur une majoration d'environ 10 à 12 % des allocations familiales sont jugées sévèrement : avant la campagne électorale, ne parlait-on pas déjà d'une majoration de ces prestations d'au moins 11 % ? Les prix n'ont-ils pas augmenté de plus de 14 % depuis janvier 1973, date de référence pour la révision des allocations ? Les familles n'attendent-elles pas depuis 1971 la discussion d'un contrat de progrès ?

Seule l'annonce d'un accroissement des allocations familiales en plusieurs étapes, d'ici à la fin de 1974, pourrait atténuer la grogne des associations familiales.

● *Quant à l'augmentation très sensible des allocations minimales pour les personnes âgées* — de 15 à 20 % (soit environ 17 F par jour au lieu de 14.25 F) — elle amène aussi certaines organisations à s'interroger sur la portée d'un tel saut. Semblable relèvement n'aura en effet de signification que dans la mesure où le plafond de ressources au-dessous duquel les personnes âgées peuvent bénéficier de cette allocation majorée d'un pourcentage équivalent.

● *Les projets de loi sur l'emploi et les conditions de travail* posent, eux, des problèmes aux membres du gouvernement. Plusieurs thèses s'opposent sur l'aide à apporter aux jeunes à la recherche d'un emploi. Les demandeurs d'emploi âgés de moins de vingt-cinq ans représentent actuellement 34 % de l'ensemble des demandes ; mais ce pourcentage monte rapidement, pour atteindre probablement 40 % en septembre, lors de l'arrivée sur le marché du travail des jeunes qui sortent des écoles.

Le projet du gouvernement est de renforcer les services d'accueil qui fonctionnent déjà à l'Agence nationale pour l'emploi, mais aussi de mieux couvrir ces jeunes chômeurs. Faut-il, dans ce cas, relever les indemnités de chômage et faciliter leur octroi à ceux qui recherchent un premier emploi (20 % des jeunes demandeurs en mars 1974, mais probablement 35 % en septembre 1974) ? Ou bien, au contraire, faut-il développer les incitations au placement ou à la formation ? Le ministère du travail serait plutôt favorable à cette dernière formule.

D'autres points d'interrogation portent sur la garantie de ressources des chômeurs adultes en cas de licenciement collectif : afin d'assurer le maintien total de l'ancien salaire — et cela pendant un an, — faut-il légiférer ou s'en remettre aux partenaires sociaux pour la signature d'un avenant à l'accord sur l'UNEDIC, organe paritaire d'assurance - chômage complémentaire ? En ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, suffit-il d'inviter syndicats et C.N.P.F. à accélérer les négociations, ou faut-il prévoir une incitation fiscale accordée aux entreprises qui se lancent dans des expériences ? N'est-il pas nécessaire pour l'Etat de donner l'exemple, par l'intermédiaire des entreprises nationalisées ?

● *Durée du travail et heures supplémentaires :*

D'autres modifications, promises par le président de la République, au cours de sa campagne électorale, portent sur la durée du travail, l'objectif étant soit de la réduire soit d'accroitre le coût de l'heure supplémentaire :

D'une part, réduction de la durée maximale de la semaine du travail (57 heures par semaine et de 50 heures en moyenne pour une période de douze semaines consécutives). En avril 1974, la durée hebdomadaire du travail atteignait en moyenne 43,9 heures pour les ouvriers ; 46 voire 47 heures dans les transports ou les travaux publics, ce qui implique des pointes atteignant la durée maximale ; dans les industries saisonnières (récolte des petits pois, par exemple), des dérogations permettent de dépasser cette limite.

D'autre part, majoration des heures supplémentaires qui, actuellement, est de 25 %, de la quarante et unième à la quarante-huitième heure et de 50 % au-delà. Une majoration plus grande des heures de travail, de la quarante-quatrième à la quarante-huitième heure, par exemple, pourrait inciter des industriels à moins recourir à cette méthode et à faire appel à de jeunes demandeurs d'emploi.

Relevé de 1%

LE COUT DU CRÉDIT ATTEINT UN NIVEAU RECORD

La B.N.P., imitée par l'ensemble des banques françaises, relève de 1 % le taux de base des crédits qu'elle consent à sa clientèle, le portant à 12,40 % contre 11,40 % le 11 janvier dernier. En conséquence, le taux minimum de l'escompte des effets commerciaux passe de 11,80 % à 12,80 % et celui du découvert en compte courant de 13,45 % à 14,45 %.

Ce relèvement, le dixième depuis septembre 1972, établit un record absolu pour le coût du crédit. Les établissements le justifient par la majoration du coût de leurs ressources — refinancement sur le marché monétaire, dont le taux dépasse 13 — et le relèvement de la rémunération des dépôts à terme.

Ces mesures se traduisent par une forte augmentation des pénalités pour dépassement, dont la clientèle des banques fait en partie les frais.

A l'O.R.T.F.

LA MENACE DE GRÈVE GÉNÉRALE POUR LE 18 JUIN N'EST PAS ÉCARTÉE

Les représentants de la direction générale de l'O.R.T.F. et ceux des syndicats poursuivent les négociations sur les salaires pour 1974, avec l'espoir de trouver, incidemment, une solution au conflit en cours, qui se traduit par des arrêts de travail.

Dans une interview accordée à *l'Express*, M. Marceau Long explique qu'il « *exécute un budget déficitaire* » qui le conduira « *à faire des économies draconiennes* ». Interrogé sur la décentralisation de l'Office, M. Long précise : « *Si le gouvernement me donne son accord, la décentralisation interviendra efficacement avant la fin de l'année.* » Et le P.D.G. de l'Office ajoute : « *Si M. Chirac accepte mon plan de décentralisation, on ne touchera pas au monopole de l'Office.* »

En attendant, une menace de grève générale — dont le mot d'ordre est lancé par la Fédération syndicale unifiée — pèse sur l'O.R.T.F. pour le mardi 18 juin.

Rappelons, d'autre part, que l'Assemblée nationale se prononcera le jeudi 20 juin sur la proposition de se réunir en « comité secret » afin d'étudier les conclusions de la commission de contrôle de l'O.R.T.F., dont le rapporteur est M. Chinaud (R.I.).

PLUSIEURS ÉCRIVAINS SE RENDENT A LA PRISON DE LA SANTÉ

Plusieurs écrivains, parmi lesquels Maurice Clavel, Jacques Donzelot, Philippe Gavi, Serge Livrozet, Michèle Manceaux et Alain Jaubert, ont annoncé leur intention de se présenter ce lundi 17 juin à 18 heures devant la prison de la Santé à Paris « *pour faire don de leurs œuvres à la bibliothèque de cette institution* ». M. Jean-Paul Sartre a annoncé qu'il soutenait cette initiative.

La démarche de ces écrivains a essentiellement pour but d'attirer l'attention sur la situation d'un détenu de la Santé, M. Patrick Noulet, âgé de vingt-six ans, qui observe une grève de la faim depuis le 4 juin dernier parce qu'il lui a été refusé la lecture des livres *De la prison à la révolte*, de Serge Livrozet, *Cours, camarade, le P.C.F. est derrière toi*, de Michèle Manceaux et Jacques Donzelot, *On a toujours raison de se révolter*, entretien de Jean-Paul Sartre avec Philippe Gavi et Pierre Victor.

En proposant d'associer des tendances minoritaires à l'exécut

Le Syndicat de l'enseignement supérieu veut exploiter la « dynamique » unitair de l'élection présidentielle

La situation politique créée par la récente campagne pour l'élection présidentielle a dominé les travaux du congrès annuel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup) réuni à l'université de Nanterre du 15 au 17 juin. Après la « *dynamique unitaire* » que cette campagne avait suscitée au sein de la gauche, pouvait-on revenir purement et simplement aux affrontements véhéments de naguère entre les différentes tendances de l'organisation ? En particulier la tendance majoritaire Action syndicale, dominée par des militants communistes, et la tendance Démocratie et action, où les socialistes sont les plus influents, pouvaient-elles continuer à se déchirer comme elles le firent au congrès de Lyon l'année dernière ?

C'est la question que, d'une façon spectaculaire, M. Jean Cortois, secrétaire général du SNE-Sup, a posée d'entrée de jeu aux congressistes en proposant à des représentants des courants minoritaires de participer à toutes les instances de la direction du syndicat — c'est-à-dire au bureau et au secrétariat national. « *L'unité est à l'ordre du jour*, a expliqué M. Cortois ; *nous ne devons pas être en retard sur l'exigence unitaire des masses.* »

Cette proposition était à la fois plus et moins spectaculaire qu'il n'y paraît. Moins spectaculaire car elle avait déjà été formulée à plusieurs reprises ces dernières années. Mais aussi plus spectaculaire car cette fois la majorité n'appelait pas simplement les minoritaires à participer à la direction du syndicat pour y appliquer sa seule politique : elle proposait qu'à côté de la motion d'orientation qui recueillerait la majorité des voix — donc, de toute évidence, la sienne — une « plate-forme » soit mise au point avec le concours des tendances minoritaires. Celles qui accepteraient de participer à son élaboration feraient partie de l'exécutif du syndicat. Le but de l'opération était naturellement d'attirer au SNESup — qui avec ses dix mille adhérents (+ 4 % par rapport à 1973) ne regroupe que le quart des enseignants du supérieur — un certain nombre de collègues que rebutait son image de marque de syndicat largement dominé par les communistes. Les responsables veulent ainsi, à la fois, créer une organisation de masse et renforcer la dynamique de gauche dans le pays : « *Quand on a 49 % d... voix, on doit se donner les moye... d'en avoir 51 %* », indiquait ... des responsables du SNESup.

La majorité rappelait néa... moins certains principes sur le... quels elle ne transigeait pas : ... particulier l'acceptation par l... minoritaires de travailler « s... *une base syndicale et non p... politique* » et de se placer « da... *l'optique de l'unité* » de *forc... populaires et du soutien à Fra... çois Mitterrand* ». Ces exigenc... paraissaient exclure *a priori* ... tendance Ecole émancipée (an... mée notamment par des mi... tants trotskistes de l'ex-Lig... *communiste*, qui avait eu 15,5 ... des voix au congrès de Lyon ... la tendance Front unique ouvri... (trotskistes lambertistes) proc... de l'Organisation communis... internationaliste qui en avait r... cueilli 6,31 % l'an dernier.

Pour la nouvelle tendan... Socialisme et éducation (proc... de la tendance Rénovation sy... dicale de la Fédération de l'éd... cation nationale, animée n... tamment par des militants P.S. et socialistes du CERES) et po... celle intitulée Démocratie ... action (qui avait recuei... 13,28 % des voix en 1973, anim... par des socialistes proches d... autonomes de la FEN), la prop... sition formulée par la majori... du SNE-Sup méritait une sérieu... réflexion. Certes la campag... pour l'élection présidentielle ... changé le climat. Mais bien d... préventions demeurent enco... contre une direction accusée ... faire peu de cas de la démocrat... dans le syndicat.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *La commémoration de l'app... du 18 juin 1940.* — De nombreus... cérémonies seront célébrées, mar... 18 juin, en France, pour commé... morer l'appel lancé le 18 juin 194... par le général de Gaulle ; deu... d'entre elles prendront un écla... particulier : la première aura lie... à l'Arc de triomphe, plac... Charles-de-Gaulle, à partir d... 18 heures, où la flamme du tom... beau du Soldat inconnu ... ranimée par l'Association ... Français libres.

D'autre part, à 10 heures ... président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing assistera à la cérémonie organisé... au mémorial de la France combattante par la grande chancelleri... de l'ordre de la Libération.

